

11 541

a. 653.

837

COLLECTION MICHEL LÉVY

— 1 franc le volume —

Par la poste, 1 fr. 25 cent. — Relié à l'anglaise, 1 fr. 50 cent.

ALEXANDRE DUMAS

— OEUVRES COMPLÈTES —

IMPRESSIONS

DE VOYAGE

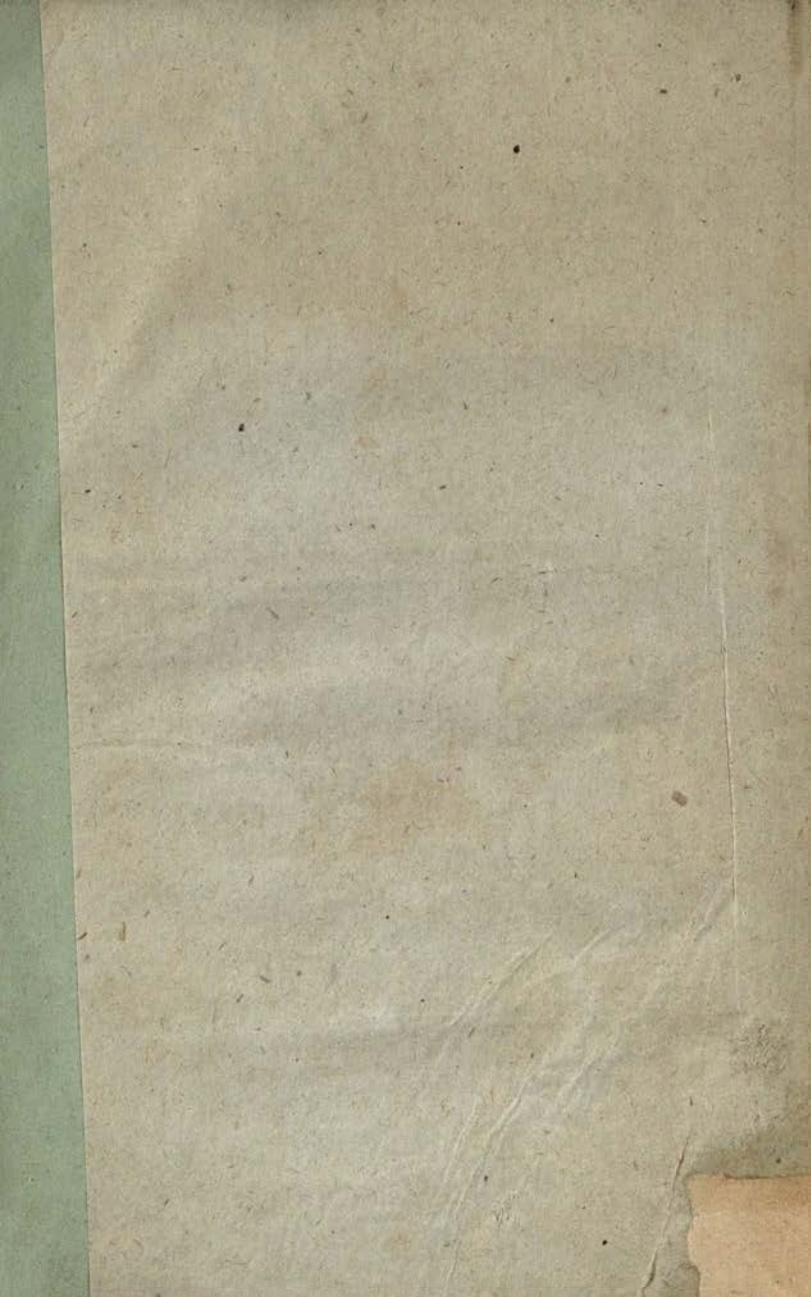
— EN RUSSIE —

IV



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS  
RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15  
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE



REVUE GÉNÉRALE  
D'ARTS ET DE LITTÉRATURE

---

COLLECTION MICHEL LÉVY

---

OEUVRES COMPLÈTES  
D'ALEXANDRE DUMAS



ŒUVRES COMPLETES  
D'ALEXANDRE DUMAS  
PUBLIÉES DANS LA COLLECTION MICHEL LÉVY

Acté.....	1	Impressions de voyage :	
Amaury.....	1	—  Quinze jours au Sinai....	1
Ange Pitou.....	2	—  En Russie.....	3
Ascanio.....	2	—  Suisse.....	3
Aventures de John Davys.....	2	—  Le Speronare.....	1
Les Baleiniers.....	2	—  La Villa Palmieri.....	1
Le Bâtard de Mauléon.....	3	—  Le Véloce.....	2
Black.....	1	Ingénue.....	2
La Bouillie de la comtesse Berthe.....	1	Isabel de Bavière.....	2
La Boule de neige.....	1	Italiens et Flamands.....	2
Bric-à-Brac.....	2	Ivanhoe de Walter Scott (trad.).....	2
Un Cadet de famille.....	3	Jane.....	1
Le Capitaine Pamphile.....	1	Jehanne la Pucelle.....	1
Le Capitaine Paul.....	1	Louis XIV et son Siècle.....	4
Le Capitaine Richard.....	1	Louis XV et sa Cour.....	2
Catherine Blum.....	1	Les Louves de Machecoul.....	3
Causeries.....	2	Madame de Chamblay.....	2
Cécile.....	1	La Maison de glace.....	2
Charles le Téméraire.....	2	Le Maître d'armes.....	1
Le Chasseur de sauvagine.....	1	Les Mariages du père Olifus.....	1
Le Château d'Eppstein.....	2	Les Médecins.....	1
Le Chevalier d'Harmental.....	2	Mes Mémoires.....	10
Le Chevalier de Maison-Rouge.....	2	Mémoires de Garibaldi.....	2
Le Collier de la reine.....	3	Mémoires d'une aveugle.....	2
La Colombe.....	4	Mémoires d'un méd.—J. Balsamo.....	5
Les Compagnons de Jéhu.....	3	Le Meneur de loups.....	1
Le Comte de Monte-Cristo.....	6	Les Mille et un Fantômes.....	1
La Comtesse de Charny.....	6	Les Mohicans de Paris.....	4
La Comtesse de Salisbury.....	2	Les Morts vont vite.....	2
Les Confessions de la marquise.....	2	Napoléon.....	1
Conscience l'innocent.....	2	Une Nuit à Florence.....	1
La Dame de Monsoreau.....	3	Olympe de Clèves.....	3
La Dame de Volupté.....	2	Le Page du duc de Savoie.....	2
Les Deux Diane.....	3	Le Pasteur d'Ashtourn.....	2
Les Deux Reines.....	2	Pauline et Pascal Bruno.....	1
Dieu dispose.....	2	Un Pays inconnu.....	1
Les Drames de la mer.....	1	Le Père Gigogne.....	2
La Femme au collier de velours.....	1	Le Père la Ruine.....	1
Fernande.....	1	La Princesse de Monaco.....	2
Une Fille du régent.....	1	La Princesse Flora.....	1
Le Fils du Forçat.....	1	Les Quarante-Cinq.....	3
Les Frères corses.....	1	La Régence.....	1
Gabriel Lambert.....	1	La Reine Margot.....	2
Gaule et France.....	1	La Route de Varennes.....	1
Georges.....	1	Le Salteador.....	1
Un Gil Blas en Californie.....	1	Salvator (suite et fin des Mohi- cans de Paris).....	5
Les Grands Hommes en robe de chambre. — César.....	2	Souvenirs d'Antony.....	1
La Guerre des femmes.....	2	Les Stuarts.....	1
Histoire d'un casse-noisette.....	1	Sultanetta.....	1
L'Horoscope.....	1	Sylvandire.....	1
Impressions de voyage :		Le Testament de M. Chauvelin..	1
—  Une Année à Florence....	1	Trois Maîtres.....	1
—  L'Arabie Heureuse.....	1	Les Trois Mousquetaires.....	2
—  Les Bords du Rhin.....	2	Le Trou de l'Enfer.....	1
—  Le Capitaine Arena.....	1	La Tulipe noire.....	1
—  Le Caucase.....	3	Le Vicomte de Bragelonne.....	6
—  Le Corricolo.....	2	La Vie au désert.....	2
—  Le Midi de la France....	2	Une Vie d'artiste.....	1
—  De Paris à Cadix.....	2	Vingt ans après.....	3



11. 544

# IMPRESSIONS DE VOYAGE

PAR

ALEXANDRE DUMAS

— EN RUSSIE —

QUATRIÈME SÉRIE



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 13

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1866

Tous droits réservés

*lit. poche  
28 RM*

CBGiÓŚ, ul. Twarda 51/55  
tel. 22 69-78-773



Wa5167326

IMPRESSIONS  
DE VOYAGE

ALEXANDRE DUMAS

— EN RUSSIE —



W.511

PARIS

MACHIN-LITVY PIERRES LIBRAIRIES ÉTRANGÈRES

102, RUE VIVIANNE, 2 BIS, BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1856

The End of the World

NH-67313 N-472119/TMK

# IMPRESSIONS DE VOYAGE

— EN RUSSIE —

---

LXVI

LES STEPPES ET LES LACS SALÉS

Nous allumâmes un grand feu de bruyères en face de la porte de notre tente, qui, étant tournée du côté opposé au vent, ne recevait du feu que la chaleur, la fumée étant emportée vers Astrakan et s'allongeant dans l'air, aussi épaisse et aussi noire que celle d'un bateau à vapeur.

J'écrivis toute la soirée. Notre tente avait une table circulaire tenant au poteau du milieu. C'était la première fois, depuis mon départ de France, que les murailles d'une maison, les cloisons d'un chemin de fer ou les parois d'un bateau à vapeur ne pesaient pas sur moi. J'avais, d'ailleurs, toutes les peines du monde à me persuader à moi-même que j'étais entre l'Oural et le Volga, ayant les Tatars



jours de calme, et qui ne donne pas même aux voyageurs la distraction d'une tempête, à moins que ce ne soit celle des tempêtes de sable. Il est vrai que nous faisons connaissance avec le steppe dans son mauvais moment, quand il était desséché par les premiers vents d'hiver. Au printemps, lorsque toutes ces absinthes sont vertes, lorsque toutes ces camomilles sont jaunes, lorsque toutes ces bruyères sont roses, ce ne sont plus des steppes, ce sont des prairies.

Le dîner fini, nous avons encore trois heures de jour, et, en pressant nos chevaux, nous pouvions aller coucher au village de Stafka-Karaïskaïa, petite bourgade d'une quarantaine de maisons; si bien que, le lendemain au soir, nous pouvions être à Tzaritzine.

La bourgade de Stafka-Karaïskaïa se compose, comme je viens de le dire, d'une quarantaine de maisons, dont six ou huit appartiennent à l'administration ou à des employés.

Les autres appartiennent à des Arméniens et sont des hôtels garnis.

C'est là que se tiennent tous les officiers russes commandant à cette ligne de Cosaques.

J'eus donc, ce soir-là, une chambre garnie.

La garniture de cette chambre se composait d'une chaise en paille, d'un canapé en bois, d'une table couverte d'une toile cirée, d'un portrait de l'empereur Alexandre II et de sa famille, faisant pendant à un portrait de Napoléon 1<sup>er</sup>, avec des épaulettes d'or en paillon.

Notre souper avait été commandé par le général dans le restaurant de la localité.

Ce restaurant possède un billard qui est porté en ligne de compte comme une des suprêmes distractions de Stafka-Karaïskaïa.

Aussi est-il toujours, retenu deux ou trois jours d'avance. Et, en effet, à quoi peuvent s'amuser une vingtaine d'offi-

ciers isolés au milieu des steppes, dans des plaines sans gibier, près d'un lac sans poissons?

Ils ont bien l'agrément de voir tirer le sel.

Cela peut être curieux pendant les premières heures; mais, au bout d'un mois, cela devient monotone, Jugez au bout d'un an!

Nous fîmes le tour du billard après souper, comme nous avions fait le tour du lac après déjeuner.

L'hospitalité est si sainte en Russie, que l'on voulait nous céder le billard.

On comprend que nous refusâmes. Ce qui perpétue les dévouements, c'est de ne pas en abuser.

Le lendemain, nous gravîmes la seule montagne qu'il y ait dans ces steppes; c'est d'elle que le lac Bestouchef tire son second nom de Bogdo, qui veut dire colline.

Au sommet de cette colline et en se tournant vers l'est, on a le Volga derrière soi; à gauche, le lac, que l'on découvre dans toute son étendue: en face de soi, un petit fortin cosaque; de l'autre côté du lac et à droite, les prairies salées couvertes de moutons.

Le but de notre voyage était rempli; nous avons fait trois cents verstes dans les steppes; nous avons vu des k-bitkas kirghis; nous avons visité les deux plus grands lacs salés de la Russie, et nous avons fait connaissance avec un des plus braves et des plus aimables officiers de l'armée russe.

En outre, nous avons trouvé une tarantasse sur laquelle nous ne comptons pas.

A onze heures, nous montâmes en voiture et primes congé du général Beklemichef.

En portant mes yeux sur Kaliao, je le vis enrichi d'un sabre et d'un fusil cosaques.

C'était un cadeau du général.

Deux heures après, nous traversions sur un bac l'Actouba, qui n'est rien autre chose qu'un bras de Volga.

Le soir, vers cinq heures, nous étions en face de Tzaritzine, et, aux dernières lueurs du jour, nous pûmes voir *le Nakimof* se balançant sur l'eau en face de la ville.

Cette vue nous fit un certain plaisir; nous avions été trente heures de plus qu'il n'avait été convenu, et *le Nakimof* eût continué sa route sans nous, que nous n'eussions rien eu à dire.

Nous laissâmes la tarantasse du général Beklemichef à l'endroit convenu, et, sans perdre un instant, nous sautâmes dans un bateau, et nous nous fîmes conduire à bord du *Nakimof*.

Notre brave capitaine nous avait reconnus de loin et nous faisait force signes de tendresse.

Nous le remercîâmes de la complaisance qu'il avait mise à nous attendre.

Cette complaisance nous fut expliquée en deux mots.

Le brave Pastoukof — c'était le nom de notre capitaine — avait fait, sans nous en prévenir, un petit marché à Saratov : c'était de prendre à la remorque, à Kamischine, un bâtiment chargé d'une vingtaine de pièces de canon en destination d'Astrakan.

Après nous avoir conduits à Nikolaevsk, au lieu de continuer de descendre le Volga, il l'avait donc remonté jusqu'à Kamischine, où, le lendemain matin, il avait pris les canons à la remorque.

Ce travail l'avait occupé jusqu'au soir.

Le soir, la difficulté de la navigation l'avait décidé à attendre le lendemain matin.

Le lendemain matin, il était parti; mais, alourdi par la remorque, il n'était arrivé à Tzaritzine que deux heures avant nous; de sorte que, si nous eussions eu le malheur d'être exacts, et si nous fussions arrivés la veille au matin,



au lieu de penser qu'il n'y était pas encore, nous eussions cru qu'il était parti et fussions, de quelque façon que ce soit, partis à notre tour.

Tout était donc pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Mais où la chose commença à se gâter, ce fut lorsqu'il nous avoua qu'il avait fait marché pour prendre à sa remorque, à la suite de ses canons, un second bâtiment chargé de blé.

Seulement, le bâtiment n'était pas chargé; il chargeait et n'aurait terminé cette opération que le lendemain vers cinq heures.

A son avis, ce retard nous mettait fort en avance. Voici comment :

Il chargerait de bois, non-seulement *le Nakimof*, mais encore les deux autres bateaux, et, de cette façon, nous pourrions, ayant assez de combustible pour le reste de la route, aller d'une seule traite à Astrakan.

Nous proposâmes au capitaine, si la chose pouvait l'arranger, de lui donner deux jours au lieu des quinze ou dix-huit heures qu'il demandait.

Une idée m'était venue.

Comme Tzaritzine était le point le plus rapproché du Don, c'était de prendre, le lendemain au point du jour, des chevaux, et de faire à cheval les soixante verstes qui séparent les deux fleuves.

Ptolémée est le premier qui signale ce rapprochement. Selim songea le premier à établir une communication entre le Volga et le Don.

C'était en 1559, époque où il entreprenait sa campagne, ayant pour but d'arracher Astrakan à la domination moscovite. Il fit même remonter le Don à sa flottille militaire, avec ordre, arrivée à Katchalinskaïa, d'ouvrir immédiatement un canal de réunion avec le Volga.

Ce projet avorta par suite de la déroute de l'armée turque, qui s'était imprudemment engagée dans les déserts du Manitch.

Pierre le Grand eut à son tour la même idée; il envoya à Doubovka un ingénieur anglais, nommé Perry, avec ordre de faire un tracé, et, le tracé fait, de pousser les travaux avec une grande activité.

Sous l'empereur Nicolas, de nouvelles études furent faites et achevées dans le cours de l'année 1826.

Aujourd'hui, ou plutôt quand nous passâmes à Tzaritzine, on parlait de remplacer le canal toujours projeté, jamais exécuté, par un chemin de fer; mais le prix des transports par chariots est tellement modique, qu'il est probable que longtemps encore on s'en tiendra à ce mode de locomotion.

Malheureusement, notre capitaine était bien décidé à se remettre en route le lendemain dans la journée, de sorte qu'il ne put nous accorder les deux jours dont nous avions besoin pour notre excursion.

Au reste, nous étions sur le théâtre des exploits du fameux brigand Stenka Razine, véritable héros de légende, comme Robin Hood, Jean Sbogar et Fra Diavolo.

Le bandit Stenka Razine, écartelé parce qu'il était simple Cosaque, eût été probablement un grand homme et un illustre conquérant s'il fût né prince. Il avait l'audace du brigand, le coup d'œil du général, le courage du conspirateur, par-dessus tout, ces conditions pittoresques de beauté, de caprice, de générosité et d'inattendu qui popularisent *Poutlav*, comme disent nos voisins les Anglais.

Ce fut en 1669, sous le tzar Alexis, que Stenka Razine donna son premier signe d'existence, en rassemblant une troupe de bandits, et en pillant les barques qui montaient et qui descendaient le Volga. L'impunité et le succès doublèrent bientôt ses forces. Après s'être attaqué aux barques, et les avoir prises, il s'attaqua aux villes, et les prit.

Le gouverneur d'Astrakan commence alors à s'inquiéter de ses progrès, et envoie quelques troupes contre lui. Stenka Razine marche seul au-devant de ces troupes, presque toutes composées de Cosaques, leur fait un discours dans leur langue; les Cosaques crient : « Vive Stenka Razine ! » et passent avec lui. Le gouverneur s'adresse alors à un corps russe commandé par des gentilshommes; il en donne la conduite au stolnik Bogdan Svérof. Le corps russe part, rencontre Stenka Razine, ou plutôt est surpris par lui, et plus de mille gentilshommes restent sur le champ de bataille.

Au lieu de se laisser aveugler par sa victoire, Stenka Razine, pour donner à son nom le temps de se populariser, se retire sur le Jaïk et s'établit dans la ville d'Iatskoï; là, il est joint par un autre aventurier, nommé Serge le Louche, qui vient de battre les strélitz sur le Volga. Tous deux se jettent sur la Perse, brûlent et pillent toute la portion qui aboutit à la mer Caspienne, et se retirent avec un butin immense et en emmenant prisonnier le fils du gouverneur du Ghilan, pris en bataille rangée.

Alors commence la tactique habituelle des bandits dans les pays esclaves ou mal gouvernés. Stenka Razine se présente aux populations comme un envoyé de Dieu, chargé de donner en son nom la justice que leur refusent les grands de la terre. Il est le protecteur des faibles, le libérateur des esclaves, l'ennemi des oppresseurs; tout ce qui est riche est rançonné, tout ce qui est grand seigneur est proscrit. L'argent de la noblesse est répandu parmi les pauvres, non point avec une telle libéralité cependant que les trois quarts n'en restent dans les mains du bandit justicier. Toutes les bandes dispersées par l'apparition successive des sept ou huit faux Démétrius, viennent rejoindre Stenka Razine; le bandit a une armée et le tzar doit compter avec lui; il assiège et prend Tzaritzine, bat un corps de strélitz envoyé



contre lui de Moscou, prend la ville de Tchernoiar (noir abîme) et en passe au fil de l'épée les habitants, qui ont tué quelques-uns de ses hommes ; il noue des relations avec Astrakan, s'approche de la ville dans une marche de nuit, escalade les remparts par surprise, massacre la garnison et une partie de la population, tue lui-même d'un coup de lance le gouverneur, le prince Prosorovsky, laisse dans la ville deux gouverneurs, lesquels font périr au milieu des supplices l'archevêque, qui a prêché contre Stenka Razine, et pénètre dans la Russie, en rêvant la conquête de Moscou.

Le prince Dolgorouky fit évanouir ce rêve ; rencontré et battu par lui, Stenka Razine fut fait prisonnier, envoyé à Moscou et exécuté publiquement, laissant un nom populaire depuis Tzaritzine jusqu'à Asterabad ; héros historique s'il eût réussi ; simple héros de légende, pour avoir échoué.

Nous partîmes de Tzaritzine comme nous l'avait promis notre capitaine. Toute la journée, nous avons suivi des yeux d'innombrables volées d'oies, affectant dans le ciel les figures algébriques les plus compliquées. L'âpreté de l'atmosphère commençait à disparaître ; on sentait que nous avançons vers le Midi. Il était temps, au reste ; des glaçons passaient près de nous en fondant dans une eau plus tiède et en nous annonçant que, derrière nous, le Volga commençait à prendre ; mais nous avons l'avance sur l'hiver et nous pouvions maintenant le défier de nous rejoindre.

Au jour, nous passâmes près de la colline de la Jeune-Fille (*Dévitchei Kolm*).

C'est encore une tradition qui se rattache à Stenka Razine.

Amoureux de la fille d'un noble, le bandit se déguise en marchand de bijoux et se présente au château du père de celle qu'il aime ; il n'ose poursuivre son chemin, de peur, dit-il, d'être volé par Stenka Razine, il réclame l'hospitalité.

Le noble, sans défiance, la lui accorde; la jeune fille, curieuse, demande à voir les bijoux.

C'était après la prise d'Astrakan, après le pillage de la Perse; le bandit possédait les merveilles des *Mille et une Nuits*.

Le seigneur qui donnait l'hospitalité à Stenka Razine, tout riche qu'il était, ne l'eût point été assez pour acheter la dixième partie des trésors du bandit. Stenka Razine les donna pour rien, ou plutôt il les vendit à sa fille au prix qu'il voulait les lui vendre.

Huit jours s'écoulèrent ainsi; au bout de huit jours, Stenka Razine annonça son départ à la jeune fille; celle-ci toute à son amour, offrit de partir avec lui.

Alors, Stenka Razine lui avoua tout, lui dit qui il était, et à quel danger elle s'exposait en suivant un bandit capricieux, fantasque, dépendant plus encore de ses compagnons que ses compagnons ne dépendaient de lui.

A tout ce que put dire Stenka Razine, elle répondit : « Je t'aime. »

Les deux amants partirent ensemble.

Pendant deux ans, ils menèrent la vie joyeuse de triomphateurs; puis enfin vinrent les jours des revers.

Pour Stenka Razine, le Volga était une espèce de dieu protecteur, personnifié par lui comme les Grecs personnifiaient le Scamandre et l'Acheloüs. De même que Pisisstrate, tyran de Samos, jetait son anneau à la mer, lui, pour se rendre le Volga favorable, lui eût sacrifié ses trésors les plus précieux.

En effet, le Volga, dans les sinuosités de ses rives, dans les îles qu'il embrasse et qu'il baigne de son eau, lui avait toujours offert des refuges assurés.

Une nuit qu'il venait d'éprouver son premier échec contre les Russes, le bandit s'était, avec une centaine de ses compagnons, réfugié sur la colline que l'on appelle

aujourd'hui la colline de la Jeune-Fille, et qui alors n'avait pas de nom.

Là, en buvant, on oublia ou plutôt on essaya d'oublier le revers de la journée; mais plus Stenka Razine buvait, plus il devenait sombre.

Il lui semblait que le Volga commençait à l'abandonner, et que le temps était venu de lui faire quelque grand sacrifice.

Il se leva, debout, sur un rocher dominant le fleuve, et, là, s'adressant à lui dans un chant improvisé :

— J'ai perdu ta faveur, lui dit-il, et cependant tu me protégeais autrefois, moi fils du Don, comme si j'étais un de tes fils. Que dois-je faire pour que tu me rendes ton amitié perdue? quel est celui de mes trésors les plus chers que tu veux que je te sacrifie? Réponds-moi, ô vieux Volga!

Il écouta si le fleuve lui répondrait, et il entendit l'écho qui murmurait :

— Olga!

C'était le nom de sa maîtresse.

Il crut s'être trompé et répéta son invocation.

Pour la seconde fois l'écho redit :

— Olga!

Ce fut pour Stenka Razine un arrêt de la destinée. Il appela la jeune fille, qui dormait et qui, toute souriante, vint à lui.

Il la conduisit sur la pointe la plus avancée de la colline, pointe de l'extrémité de laquelle tous deux dominaient le fleuve.

Une dernière fois, il la serra contre son cœur, appuya ses lèvres sur les siennes, et, au milieu d'un long et suprême baiser, il lui enfonça son poignard dans le cœur.

La jeune fille jeta un cri, le bandit ouvrit les bras, et la victime expiatoire tomba dans le fleuve, où elle disparut.



Depuis ce jour, la colline s'appelle la montagne de la Jeune-Fille.

Lorsqu'on a le temps de s'y arrêter, on peut vérifier la présence de l'écho. Au mot Volga qu'on lui jette, il continue de répondre : « Olga. »

Huit jours après la mort de sa maîtresse, comme s'il eût sacrifié son bon génie à quelque divinité mauvaise, Stenka Razine fut battu et pris par le prince Dolgorouky.

## LVII

### ASTRAKAN

A part quelques gerçures qui se font dans sa rive droite, toujours plus élevée que la rive gauche, qui présente des steppes immenses, le Volga offre constamment le même aspect. Seulement, il va s'élargissant toujours, tandis que l'on sent, à mesure que l'on avance, diminuer le froid.

A Vodianoïa, c'est-à-dire le soir du lendemain de notre départ de Tzaritzine, nous commençâmes à revoir des feuilles de saule.

Il est vrai que c'était au fond d'une vallée, et que ces saules ombrageaient un ruisseau.

Depuis plus de six semaines, il n'y avait plus une feuille ni à Moscou, ni à Saint-Pétersbourg.

Le ciel lui-même semblait redevenir plus pur.

Au bout d'une douzaine de verstes, nous découvrîmes une belle saulée ayant conservé quelques feuilles vertes.

avis de notre arrivée, et il y avait un mois qu'il nous attendait de jour en jour.

Je ne dirai pas que l'on nous conduisit à notre appartement, non; les Russes entendent mieux l'hospitalité que cela : toute la maison était à nous.

Comme il était onze heures du matin, et que la faim commençait à se faire sentir, je priai Kalino d'entamer avec l'intendant l'importante question des repas, et de lui demander quelques conseils sur la façon dont nous devons vivre à Astrakan.

Il nous dit que, quant à cela, nous n'avions à nous inquiéter de rien; les ordres étaient donnés par M. Sapojnikof pour que nous jouissions de la plus large hospitalité.

Et la preuve, c'est que nous n'avions qu'à passer dans la salle à manger, et que nous y trouverions notre déjeuner prêt.

Nous vérifiâmes la chose à l'instant même, et, à notre grande satisfaction, elle se trouva exacte.

Quoiqu'on récolte à Astrakan un magnifique raisin, dont les grains sont gros comme des mirabelles, développément factice qu'ils acquièrent à force d'irrigation, le vin que l'on y fait est médiocre.

Aussi trouvâmes-nous sur notre table les trois sortes de vin les plus appréciées dans la Russie méridionale : le bordeaux, le vin de Kislar et le vin de Kakétie.

Je n'estimai point d'abord ce dernier à sa juste valeur. Apporté dans des outres, il avait contracté un goût et une odeur de bouc qui font les délices des Astrakanais, mais qui doivent, si j'en juge par moi, offrir peu de charme aux étrangers.

Pendant que nous déjeunions, on nous annonça le maître de police.

Au contraire des autres pays, où la visite du maître de police serait toujours une chose inquiétante, nous avions

reconnu qu'en Russie cette visite était un symbole d'hospitalité, et le premier anneau d'une chaîne de relations toujours agréables.

Je me levai donc pour introduire moi-même le maître de police près de nous.

Je lui fis les honneurs du déjeuner de notre hôte; mais il resta insensible à tout, excepté à un verre de vin de Kakétie, qu'il dégusta voluptueusement.

Cela me rappela ces fanatiques de vin de résiné qui, à Athènes, vous offrent une abominable boisson comme le véritable nectar retrouvé par les gastronomes de Samos et de Santorin.

Le vin de Kakétie, en effet, est excellent sans sa peau de bouc.

Les vins de Samos et de Santorin sont détestables sans l'adjonction d'une pomme de pin qui lui donne son amertume.

Mais, que voulez-vous! les Astrakanais n'aiment le vin de Kakétie que parce qu'il sent mauvais, de même que les Athéniens n'aiment le vin de résiné que parce qu'il est amer.

Comme toujours, le maître de police venait se mettre à notre disposition. Il avait annoncé notre arrivée au gouverneur civil, M. Strouvé, et au gouverneur militaire, l'amiral Machine.

M. Strouvé nous faisait dire qu'il nous attendait le jour même à dîner; l'amiral Machine nous faisait dire qu'il nous attendait le jour qui nous serait le plus agréable.

J'acceptai l'invitation de M. Strouvé; puis, avant de sortir, je demandai au maître de police la permission d'inspecter la maison de notre hôte.

Une inquiétude me préoccupait: dans ma première visite, j'avais vu force antichambres, force salons, force cham-



bres, force bureaux, force cabinets de toute espèce; mais nulle part je n'avais entrevu un lit.

Je fis une seconde perquisition aussi infructueuse que la première.

Le maître de police me suivait avec une curiosité croissante; en me voyant ouvrir toutes les portes, même celle des armoires, il croyait que je faisais une visite dans le but de me préserver des Stenka Razine modernes.

Enfin je m'approchai de l'intendant, et lui demandai où l'on couchait dans le palais Sapojnikof.

— Partout, me répondit gracieusement celui-ci.

Je m'en doutais, on couchait partout; seulement, il n'y avait pas de lit.

Je lui demandai s'il n'y avait pas moyen de se procurer des matelas, des draps et des couvertures; mais le brave homme me regarda avec des yeux tellement dilatés, que j'en conclus, ou qu'il ne comprenait pas ma demande, ou qu'il la trouvait exorbitante.

J'eus recours au maître de police, qui, grâce à son contact avec les étrangers, était doué d'une civilisation plus avancée que ses administrés.

Il me répondit qu'il s'informerait, et qu'il espérait arriver à me satisfaire.

Cela me paraissait d'autant plus facile que j'avais déjà mon matelas, mon oreiller, ma couverture et mes draps, et qu'il ne me fallait que deux draps, un oreiller, et un matelas pour Moynet, qui avait sa couverture.

Quant à Kalino, il n'y avait point à s'en inquiéter. Il était Russe et couchait non-seulement partout, mais encore n'importe comment.

J'expliquai du mieux que je le pus au domestique attaché à mon service particulier ce que c'était qu'un lit. Je lui donnai mon matelas, mes draps, ma couverture et mon oreiller, en lui expliquant la façon de s'en servir. Je lui annon-

çai qu'il viendrait d'autres objets exactement pareils, qu'il voudrait bien employer de la même façon au profit de mon camarade, et je priai notre chef de police, qui avait sa voiture à la porte, de me conduire chez M. Strouvé.

En descendant le perron, je trouvai, à quelques pas de la dernière marche, une fort élégante calèche attelée de deux beaux chevaux; je m'informai à qui elle était.

L'intendant me répondit qu'elle était à M. Sapojnikof, et, par conséquent, à moi.

Comme elle me paraissait plus commode que le drojky de notre maître de police, ce fut moi qui, au lieu d'accepter une place dans sa voiture, lui en offris une dans la mienne.

Nous trouvâmes dans M. Strouvé un homme de trente-deux à trente-cinq ans, d'origine française, et, par conséquent, parlant français comme un Parisien; une jeune femme de vingt-cinq ans et deux enfants complétaient sa famille.

Son invitation témoignait de l'empressement qu'il mettait à nous recevoir. Pour toute chose relevant de lui, il se mettait à notre disposition.

Je me hasardai à lui exprimer un désir qui m'était venu depuis que j'avais passé devant la pagode du prince Toumaine: c'était de faire une visite à ce dernier.

M. Strouvé me répondit qu'il allait à l'instant même lui envoyer un Kalmouk à cheval, et qu'il ne doutait pas, non-seulement que le prince ne nous reçût avec plaisir, mais encore ne fit de notre visite chez lui le prétexte d'une fête.

Je voyageais dans un pays où rien ne paraissait difficile; de sorte que je croyais à tout.

Je crus donc fermement à la fête du prince Toumaine.

Nous dinions à six heures. Il était une heure. J'avais ainsi quatre heures pour courir la ville; seulement, comme le maître de police nous avait abandonnés pour se mettre à la

recherche d'un matelas, je demandai à M. Strouvé s'il n'avait pas quelque jeune Russe de son administration connaissant la ville, pour courir les hasards avec nous.

— J'ai mieux que cela, me dit-il : j'ai un jeune Français qui, à ce que je crois même, est le fils d'un de vos amis.

Retrouver le fils d'un ami à moi à Astrakan, au moment où je demandais un guide, c'était de la féerie.

— Et comment l'appellez-vous? lui demandai-je.

— Cournaud, me répondit-il.

— Ah! c'est, ma foi, vrai! m'écriai-je en frappant mes mains l'une contre l'autre. J'ai connu son père, et beaucoup.

Un seul mot, un seul nom m'avait rejeté de trente ans en arrière dans ma vie passée; à mon arrivée à Paris, jeté dans le monde impérialiste par ma connaissance avec M. Arnault et ses fils, j'avais été conduit par ceux-ci chez madame Méchin, chez madame Regnaud de Saint-Jean d'Angély, chez madame Hamelin.

Dans toutes ces maisons, on dansait un peu, mais on jouait beaucoup.

Je ne jouais pas, moi, pour deux raisons : la première, c'est que je n'avais pas d'argent; la seconde, c'est que je n'aimais pas le jeu.

Mais j'avais fait connaissance avec un ami de mes amis qui avait dix ans de plus que moi, et qui était en train de manger sa petite fortune le plus gaiement et le plus vite qu'il pouvait.

Sa fortune mangée, il disparut.

Nul ne s'inquiéta de lui, que moi peut-être; j'appris qu'il était parti pour la Russie, s'était fait instituteur et s'y était marié.

Voilà tout ce que j'en savais.

Ce jeune homme, c'était Cournaud.

Le fils était du nouveau et, par conséquent, de l'inconnu.

Mais, au fur et à mesure que j'avais travaillé, que mon



nom avait grandi, que ma réputation s'était répandue, il avait entendu dire à son père :

— Dumas? Je l'ai beaucoup connu.

Il avait retenu la phrase, et, quand la nouvelle était arrivée à Astrakan que je devais venir y passer quelques jours, il avait tout naturellement dit à M. Strouvé :

— Mon père a beaucoup connu Dumas.

De là venait à M. Strouvé cette excellente idée de me donner Cournaud pour guide.

M. Strouvé envoya chercher Cournaud, lui donna un congé de huit jours, et l'attacha à ma personne à titre d'aide de camp.

Je dois dire que ces nouvelles fonctions furent acceptées avec une grande joie par notre jeune compatriote.

La grande prospérité d'Astrakan remonte à des temps fabuleux, c'est-à-dire lorsqu'elle faisait partie du fameux empire du Kiptchak, presque aussi complètement perdu dans les profondeurs du passé que le fameux empire du Kathay.

Batou-Khan et Marco-Polo n'étaient-ils pas contemporains?

Les Tatars l'avaient appelé Astrakan ou l'Étoile du Désert, et elle était une des plus riches cités de la Horde d'or.

En 1554, Ivan le Terrible s'empara du khanat de la mer Caspienne et s'intitula roi de Kasan et d'Astrakan.

Aujourd'hui, Astrakan n'est plus même une capitale; c'est un chef-lieu de département.

Le gouvernement d'Astrakan, qui a près de deux cent mille verstes, c'est-à-dire près de cinquante mille lieues carrées, un tiers de plus que la France, ne compte que deux cent quatre vingt-cinq mille habitants, parmi lesquels deux cent mille nomades.

C'est un peu moins de quatre hommes par lieue.

Astrakan est pour quarante-cinq mille âmes dans ce chiffre.

Le fond est russe; la broderie, arménienne, persane, tatare et kalmouke.

Les Tatars, au nombre de cinq mille, s'occupent surtout de l'élevage des bestiaux; ce sont eux qui fournissent ces beaux moutons au riche pelage de toute couleur, mais particulièrement blanc, gris et noir, connu chez nous pour la doublure des pelisses sous le nom d'*astrakan*.

Ce sont eux aussi qui élèvent ces moutons aux queues phénoménales, que, au dire de certains voyageurs, ils traitent dans des brouettes, n'ayant pas la force de les porter.

Nous n'avons pas vu les brouettes, mais nous avons vu les moutons et les queues.

Nous avons même mangé, au lac Bestouchev-Bogdo, une de ces queues qui pouvait bien peser de dix à douze livres, et qui, quoique entièrement (à part l'os) composée de graisse, était une des choses les plus fines et les plus succulentes que j'aie jamais dégustées.

Autrefois, il y avait à Astrakan un certain nombre d'Indiens; mais ils ont disparu, laissant, de leur contact avec les femmes kalmoukes, une race de métis fort active, fort courageuse au travail, et, je dirai plus, fort belle d'aspect, ayant perdu les yeux obliques de leurs mères et le teint bronzé de leurs pères.

Ces métis sont ces portefaix, ces charretiers, ces colporteurs, ces matelots que l'on trouve partout dans le port, sur les quais, dans les rues, coiffés d'un chapeau blanc qui ressemble assez à celui des pierrots, et que l'on prendrait à première vue pour des muletiers espagnols.

L'Arménien a conservé à Astrakan son type primitif aussi pur què les juifs ont conservé le leur dans tous les pays du monde; les femmes arméniennes, qui ne sortent guère que le soir, vont enveloppées de longs voiles blancs qui dans le crépuscule leur donnent l'air de fantômes. Ces voiles, admirablement drapés, faisant valoir les formes qu'elles des-

sinent, rappellent, vus de près, les lignes élégantes des statues grecques. La ressemblance avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité est doublée encore lorsque, par coquetterie, ces spectres vivants laissent voir leurs visages, purs et suaves, réunion de la beauté grecque et asiatique.

Le pavage est un luxe tout à fait inconnu à Astrakan. La chaleur fait des rues un sahara de poussière, la pluie en fait des lacs de boue; pendant les mois ardents de l'été, elles sont désertes de dix heures du matin à quatre heures du soir.

De quatre à cinq heures, les maisons essaient comme des ruches d'abeilles, les magasins s'ouvrent, les rues s'emplissent, les seuils des maisons s'encombrent, les fenêtres se garnissent de têtes qui regardent curieusement les passants, échantillons de toutes les races asiatiques et européennes, mélange babélique de tous les idiomes.

On nous avait fort effrayés des moustiques d'Astrakan; heureusement, nous arrivions quand ces abominables insectes, qui obscurcissent l'air en août et septembre, avaient disparu.

L'eau est rare et médiocre à Astrakan; celle du Volga est rendue saumâtre par son contact avec la mer Caspienne, ou plus probablement encore par les bancs de sel qu'il baigne de Saratof à Lebinzinskaïa. L'autorité russe eut l'idée d'y creuser un puits artésien, mais à cent trente mètres de profondeur, au lieu de faire jaillir l'eau, la sonde a donné passage à du gaz hydrogène carboné.

On a utilisé l'accident en y mettant le feu, le soir venu. Il brûle jusqu'au jour en jetant une clarté très-vive. La fontaine est devenue fanal.

On nous avait fort vanté les melons d'eau d'Astrakan; ils sont si communs, que, quoique excellents, personne n'en mange. Nous eûmes beau en demander, on nous refusa constamment ce comestible comme indigne de nous. Pour



arriver à y goûter, nous fûmes obligés de les acheter nous-mêmes. On nous vendait quatre sous un melon pesant sept ou huit livres, et, en notre qualité d'étrangers, nous étions volés de moitié.

Un jour, j'en achetai deux pour huit kopeks ; n'ayant pas de monnaie, je donnai un billet d'un rouble ; le papier-monnaie, déjà déprécié au cœur de la Russie, l'est si fort à ses frontières, que le marchand aima mieux me donner ses deux melons que de me rendre trois francs douze sous.

Il est vrai que l'on paye très-cher les pastèques de Kher-son et de la Crimée, qui, à mon avis, ne valent pas mieux que les melons d'eau d'Astrakan.

Les autres fruits, à part le raisin, dont j'ai déjà parlé, sont médiocres, et cependant un vieux proverbe vante les fruits d'Astrakan. Il est probable, en effet, que, du temps des Tatars, peuple habile dans l'art de l'irrigation, les fruits d'Astrakan méritaient une célébrité qui a survécu à leur qualité. Mais la domination moscovite est une espèce de machine pneumatique où rien ne parvient à maturité faute d'air. On vante aussi les fruits de Séville, de Cordoue et de l'Alhambra, mais c'était du temps des Arabes. Les seuls fruits mangeables aujourd'hui, en Espagne, sont ceux qui y poussent tout seuls, les oranges et les grenades.

M. Strouvé, avec son cuisinier français, non-seulement nous avait improvisé un excellent diner, mais encore avait su réunir une douzaine de convives qui, les portes une fois fermées, ne pouvaient pas laisser supposer que l'on fût à un millier de lieues de la France. Il est incroyable quelle influence morale notre civilisation, notre littérature, nos arts, nos modes exercent sur le reste du monde. A peine, pour les robes, les romans, les spectacles, la musique, les femmes étaient-elles de six semaines en arrière de la France. On causa poésie, romans, opéra, Meyerbeer, Hugo, Balzac, Alfred de Musset, comme on en eût causé, je ne dirai pas

précisément dans un atelier d'artistes, mais dans un salon du faubourg du Roule ou de la Chaussée-d'Antiq.

Supposez certaines erreurs redressées à l'endroit de Pigault-Lebrun et de Paul de Kock, et les jugements portés sur les hommes et sur les choses étaient certainement plus justes qu'ils ne l'eussent été dans une préfecture française, distante de Paris d'une cinquantaine de lieues.

Et quand on pense qu'en ouvrant la fenêtre du salon et en étendant le bras, on touchait à la mer Caspienne, c'est-à-dire à un pays inconnu des Romains, et au Turkestan, c'est-à-dire à un pays inconnu de nos jours !

Lucullus, après avoir battu Mithridate et l'avoir forcé de traverser le Caucase probablement par le même chemin qui conduit aujourd'hui à Vladikavkas, eut envie de voir cette mer Caspienne dont Hérodote avait dit :

« La mer Caspienne est une mer par elle-même et n'a aucune communication avec les autres mers ; car toutes les mers où naviguent les Grecs, celle qui est au delà des colonnes d'Hercule, et que l'on appelle la mer Atlantide, et la mer Érythrée, passent pour n'être qu'une mer. La mer Caspienne est une mer bien différente : elle a autant de longueur qu'un vaisseau qui va à la rame peut faire de chemin en quinze jours ; et, dans sa plus grande largeur, autant qu'il en peut faire en huit. Le Caucase borne cette mer à l'occident. A l'est s'étendent les vastes plaines des Massagètes. »

Lucullus, disons-nous, voulut voir la mer Caspienne, dont l'isolement, tant de fois contesté depuis, était reconnu par Hérodote cinq cents ans avant Jésus-Christ. Il partit très-probablement de l'endroit où est aujourd'hui Gori, traversa ce qui fut depuis la Géorgie et arriva jusque dans les steppes compris entre le Kour et l'Araxe. Là, dit Plutarque, il rencontra un si grand nombre de serpents, que ses soldats, effrayés, refusèrent d'aller plus loin, et que,

arrivé à une vingtaine de lieues de la mer Caspienne, force lui fut de renoncer à son projet.

Aujourd'hui encore, les serpents sont si nombreux dans les steppes de Moghanna, que l'on met des bottes et des muselières aux chameaux qui les traversent pour leur garantir les jambes et le nez.

## LXVIII

### ARMÉNIENS ET TATARS

Quand on suit dans l'histoire les efforts que fit Pierre Ier pour s'assurer non-seulement la suprématie sur la mer Noire et la mer Caspienne, mais encore la possession complète de ces deux mers, on demeure convaincu qu'il était rempli de cette grande pensée de rendre à Astrakan son ancienne splendeur en forçant les produits de l'Inde à passer dans ses États.

Lui-même se rendit à Astrakan, lui-même étudia celles des embouchures du Volga qui étaient navigables et qui couraient le moins de risque de s'ensabler. Ne se fiant qu'aux Hollandais, il leur fit explorer les côtes de la mer Caspienne attenantes à ses États. Il marqua la place d'un lazaret; — et, quand, dernièrement, c'est-à-dire il y a une vingtaine d'années, après avoir été obligé d'abandonner deux fois les bâtisses commencées; quand, disons-nous, on fut parvenu à élever le lazaret où il est maintenant, on



trouva, par hasard, dans les archives de la ville, le projet de Pierre I<sup>er</sup>, qui indiquait à ses architectes le point précis où la construction venait d'en être faite.

C'est que Pierre avait apprécié la position exceptionnelle d'Astrakan, c'est qu'il savait quel rôle prodigieux elle avait joué, pendant les XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> siècles, dans les relations commerciales de l'Europe et de l'Asie. Située à l'embouchure du plus grand fleuve navigable de l'Europe, elle communiquait, en outre, par la mer Caspienne, avec le Turkestan, la Perse, la Géorgie et l'Arménie; en enjambant une langue de terre de quinze lieues, avec le Don, c'est-à-dire avec les provinces du centre de l'empire, la mer Noire, le Bosphore et le Danube. Et, en effet, avant que Vasco de Gama retrouvât, en 1497, le passage du cap de Bonne-Espérance, déjà découvert par Barthélemy Diaz en 1486, les épices, les aromates, les parfums, les tissus, les cachemires, n'avaient pas d'autre route que la ligne de l'Euphrate, qui aboutissait à Tyr, ou celle de la Perse, qui aboutissait à Ispahan.

Là, elles se séparaient en deux branches : l'une qui aboutissait à la mer Noire par Erzeroum, l'autre qui aboutissait à la mer Caspienne, et, par conséquent, à Astrakan par Teheran et Asterabad.

De là, elles gagnaient la mer Noire par les caravanes de Kouban et du Volga; puis, une fois dans la mer Noire, elles remontaient le Danube, allaient faire à Venise concurrence à celles qui arrivaient de Tyr, et, se répandant vers le nord-ouest, allaient enrichir Bruges, Anvers, Gand, Liège, Arras et Nancy.

Ce fut pour s'emparer de ce commerce que les Génois vinrent, en 1260, occuper le littoral de la Tauride, et poussèrent leurs comptoirs jusqu'à la ville de Tana sur le Don.

Ce fut au moment où le commerce de ces hardis spéculateurs italiens était le plus florissant, qu'éclata cette nouvelle

inattendue que les Turcs, sous la conduite de Mahomet II, venaient de s'emparer de Constantinople.

Vingt ans plus tard, toutes les colonies génoises étaient aux mains des Ottomans. Quelque temps encore Venise lutta; mais elle aussi perdit, les uns après les autres, ses comptoirs de l'Archipel; enfin, au moment où Gama retrouvait un passage vers l'Inde, les Turcs, comme pour changer toute la direction du commerce de l'Europe, fermaient aux vaisseaux européens le passage des Dardanelles.

Ce fut alors qu'Astrakan déclina, et que Smyrne grandit.

Placée en dehors du détroit, Smyrne hérita du monopole du commerce de l'Orient, qu'elle garda jusque vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Pendant ce temps, Astrakan languissait, agonisait, mourait, quoique Ivan IV, Alexis et Pierre le Grand eussent fait ce qu'ils avaient pu pour galvaniser le cadavre de la grande cité tatare.

Aujourd'hui, au lieu que ce soit l'Inde qui alimente de ses splendides produits les provinces de l'Occident, c'est l'Angleterre qui, par Trébisonde, infeste la Perse, l'Afghanistan et le pays des Beloutchis de ses percales et de ses cotonnades imprimées, dont la vente s'élève à cinquante millions de francs par an.

Aussi, à mon grand désespoir, cherchai-je vainement à Astrakan ces magnifiques étoffes de l'Inde, ces splendides armes du Khorassan que je croyais y trouver; à peine restait-il à Astrakan cinq ou six boutiques persanes qui méritent la peine d'être visitées; aucune de ces boutiques n'est digne du nom de magasin.

La seule chose remarquable que j'y trouvai fut un magnifique poignard du Khorassan, à la lame damasquinée et monté en ivoire vert. Je le payai vingt-quatre roubles. Il y avait trois ans que le Persan, qui me le vendit, l'avait ac-

croché à son clou, sans qu'un seul amateur eût encore eu l'idée de le décrocher.

Le lendemain de notre arrivée, le maître de police vint nous prendre pour nous faire visiter l'intérieur de quelques familles arméniennes et tatares. Il avait eu soin de faire demander auparavant si notre visite ne blesserait pas les susceptibilités nationales et religieuses. En effet, quelques puritains manifestèrent leur répugnance pour notre admission dans leur intérieur; mais d'autres, plus civilisés, répondirent qu'ils nous recevraient avec plaisir.

La première famille à laquelle nous fûmes présentés, ou plutôt que l'on nous présenta, était arménienne : elle se composait du père, de la mère, d'un fils et de trois filles.

Ces braves gens avaient fait des frais pour nous recevoir. Nous trouvâmes le fils au fourneau, faisant un *schislik*, — nous vous dirons tout à l'heure ce que c'est qu'un *schislik*, — tandis que les trois filles et la mère avaient couvert une table de confitures de toute sorte et de raisins de trois ou quatre espèces.

On m'a assuré que l'on comptait à Astrakan des raisins de quarante-deux espèces.

Quant aux confitures, je doute qu'il y ait au monde un peuple qui les fasse mieux que les Arméniens.

J'en mangeai de cinq espèces : confitures de roses, confitures de potiron, confitures de radis noir, confitures de noix et confitures d'asperges.

Peut-être ne sera-t-on point fâché de savoir comment se font ces confitures.

Voici les recettes.

*Confitures de roses.* — On fait blanchir des feuilles de roses dans de l'eau chaude; puis on fait bouillir les feuilles blanchies dans le miel, jusqu'à ce qu'elles soient cuites, ce que l'on reconnaît quand elles sont devenues jaunes. On y



mêle alors de la cannelle en poudre et on la verse dans les pots.

*Confitures de potiron.* — On fait blanchir des tranches de potiron dans de l'eau et de la chaux pendant trois jours; puis, pendant six autres jours, on les laisse tremper dans de l'eau froide que l'on change deux fois par jour; on les saupoudre de cannelle, on les fait cuire dans le miel, et on les met en pots.

*Confitures de radis noir.* — On gratte le radis, comme on fait du raifort; on le met tremper trois jours dans l'eau en changeant l'eau deux fois par jour. Le quatrième jour, on le blanchit dans l'eau chaude, on le presse dans une serviette pour en exprimer l'eau jusqu'à la dernière goutte, on le saupoudre de cannelle et on le fait cuire dans le miel.

*Confitures de noix :* — On prend des noix vertes, on enlève le brou jusqu'à la coquille, on met les coquilles dans l'eau avec de la chaux pendant trois jours, on les en tire pour les laisser six jours dans l'eau fraîche renouvelée deux fois par jour; puis on les sort de cette eau fraîche pour leur faire passer un jour dans l'eau chaude; après quoi, on les fait cuire dans du miel et de la cannelle.

*Confitures d'asperges :* — On gratte les asperges nommées en arménien *latchers*, et qui sont une espèce particulière qui ne monte point; on met l'asperge grattée dans l'eau, on la fait bouillir dix minutes; puis on la jette dans l'eau froide, où on la laisse deux jours, en renouvelant l'eau deux fois par jour; on saupoudre le tout de cannelle et l'on fait cuire dans le miel.

La cannelle, comme on le voit, est le condiment indispensable. Tous les Orientaux adorent la cannelle et ne peuvent pas plus s'en passer que les Russes de fenouil, les Allemands de raifort, et nous de moutarde.

Quant au miel, on se sert de miel à cause de la cherté du

sucre, le sucre valant deux francs cinquante centimes ou trois francs la livre.

Mais il va sans dire que la confiture au sucre, quelle qu'elle soit, est supérieure à la confiture au miel.

Quant au *schislik*, — et je crois que le mot *schislik* veut dire tout simplement rôti, — quant au *schislik*, rien de plus facile et de plus commode à faire, surtout en voyage et dans les pays où manquent, non-seulement les ustensiles de cuisine, mais les cuisines elles-mêmes.

C'est du filet ou de la chair de mouton, prise au premier endroit venu et coupée par petits morceaux, marinée pendant un jour, si on en a le temps et la facilité, dans du vinaigre, des oignons hachés, du sel et du poivre, enfilée à une brochette en bois, que l'on tourne au-dessus de charbons étendus, en saupoudrant le rôti de sel et de poivre.

Au moment de le servir, on jette dessus une pincée de *toutoub*, et l'on a un plat excellent.

Maintenant, si l'on veut jeter les yeux sur les trois actes principaux de la vie chez les Arméniens, la naissance, le mariage et la mort, voici ce que nous verrons :

*La naissance.* — Lorsque naît un enfant, — et la joie est toujours plus vive lorsque c'est un garçon que lorsque c'est une fille, — on lui fait grande fête, en rassemblant autour du lit de l'accouchée les parents et les amis, particulièrement du sexe féminin.

Le lendemain, le prêtre vient dans la maison et asperge l'enfant d'eau bénite.

Au bout d'un mois ou deux, le père sort, cherche un jeune garçon dont la figure lui plaît, et, même sans le connaître, le prie de le suivre à la maison.

L'inconnu, qui devine dans quel but, ne refuse jamais.

Le jeune homme prend l'enfant dans ses bras et l'emporte à l'église, suivi de tout ce qu'il y a de parents et d'amis à la maison.

A l'église, on dit la messe, et, la messe dite, on conduit le mort au cimetière.

Là, sur l'herbe, dans le voisinage de la fosse, sont déposés des pains et des fiasques de vin, pour tous ceux qui veulent boire et manger.

Le mort enterré, le pain mangé, le vin bu, on revient à la maison, où l'on trouve un second repas composé d'olives, de haricots rouges, de poisson salé et de fromage.

Pendant un an, en signe de deuil, on fera maigre; pendant un an, les proches parents des morts ne coucheront pas dans leur lit, mais à terre, ne s'assoieront ni sur une chaise, ni sur un fauteuil, mais à terre; pendant un an, ils ne raseront pas leur barbe et ne peigneront pas leurs cheveux!

Pendant quinze jours, les femmes restent ensemble à pleurer; l'homme qui a la charge de la famille, va à ses affaires en deuil; d'ailleurs, il est tranquille: on pleure pour lui à la maison.

Tous les samedis, de la part du mort, on envoie à l'église le dîner des pauvres.

Au bout de quarante jours, on achète trois moutons et une vache.

On coupe en morceaux les trois moutons et la vache, on les fait cuire avec du riz; c'est le grand dîner des pauvres.

On prélève les six épaules des trois moutons, les deux épaules de la vache; on y ajoute deux poules cuites à l'eau, une livre de sucre cassé en morceaux, des bonbons, une grande fiasque de vin et neuf pains: c'est le dîner des prêtres.

Ceux-ci ont droit, en outre, aux trois peaux des moutons et à la peau de la vache, ainsi qu'à tous les vêtements et au linge du mort.



Au bout d'un an, le même grand diner est donné aux pauvres, le même cadeau fait aux prêtres.

Pendant cette année, quarante messes, à un franc la messe, sont dites pour le repos de l'âme du mort.

Puis, le jour de l'anniversaire, les femmes du dehors viennent prendre les femmes de la maison et les conduisent à la messe; c'est leur première sortie.

Cette année écoulée, on n'est plus tenu de penser au mort.

En sortant de chez cette famille arménienne, nous entrâmes chez une famille tatare.

Il était plus difficile d'y pénétrer, quoique ce que nous eussions à y voir fût moins beau.

En effet, chaque Tatar a chez lui son harem, dont il est d'autant plus jaloux que, dans les classes secondaires, ce harem se borne aux quatre femmes légitimes permises par Mahomet.

Notre Tatar avait son compte; seulement, au nombre des quatre femmes, il y avait une négresse avec ses deux négrellons.

Les trois autres femmes avaient leur contingent d'enfants, dont le total montait à huit ou dix; tout cela courait, grouillait, sautait à quatre pattes comme des grenouilles, se faufilait sous les meubles comme des lézards, mais était mû d'un sentiment unanime: s'éloigner de nous. Les quatre femmes étaient debout en rang sur une seule file, immobiles dans un enfoncement, vêtues de leurs plus beaux atours et défendues, on eût dit, par leur époux commun, qui se tenait en avant d'elles, comme un caporal en avant de son peloton.

Tout cela était enfermé dans une petite chambre de douze pieds carrés ayant pour uniques meubles un grand divan et ces grands coffres de bois incrustés de nacre, dont il est tant question dans *les Mille et une Nuits*, et qui ser-

vent à transporter les marchandises et surtout à cacher les amants.

Au bout de quelques minutes, nous avons apprécié les bonheurs de la polygamie et les délices du harem, et, comme nous avons assez des félicités musulmanes, nous sortions pour respirer un air un peu moins chargé d'azote et d'acide carbonique.

En rentrant chez M. Strouvé, où nous avons établi notre quartier général, nous trouvâmes un messenger du prince Toumaine; il nous apportait tous ses compliments, l'assurance du plaisir que nous lui ferions en allant le voir le surlendemain 29 octobre, et le programme des fêtes qu'il comptait nous offrir.

Nous étions, en outre, autorisés à faire autant d'invitations qu'il nous conviendrait.

Comme nous ne connaissions absolument personne à Astrakan, nous priâmes M. Strouvé de faire les invitations à sa fantaisie.

Quant à la journée du lendemain, elle était complètement prise. J'avais l'honneur de frapper le troisième coup sur le premier pieu d'un nouveau barrage du Volga; le gouverneur militaire et le gouverneur civil frappaient naturellement les deux premiers.

Cette solennité devait être précédée d'une chasse dans les îles et suivie d'une pêche dans le Volga.

L'amiral Machine mettait un bâtiment à notre disposition pour accomplir cette promenade.

Ce même bâtiment serait chauffé le lendemain à sept heures du matin et nous conduirait chez le prince Toumaine; on ne pouvait pas mieux nous faire les honneurs d'Astrakan.

Le jour où ce double projet avait été arrêté, nous étions invités à dîner chez l'amiral.

Nous attendions ce dîner avec une certaine impatience.

M. Strouvé devait y hasarder la proposition un peu bien indiscreète de nous donner un bateau à vapeur et de nous conduire par la mer Caspienne à Derbend et à Bakou.

Commençons par dire que le dîner était excellent et que la demande nous fut accordée.

Cependant je crus remarquer chez l'amiral un certain embarras à l'endroit du bateau à vapeur. Je fis part de ma remarque à M. Strouvé, qui m'assura que je m'étais trompé.

Ce voyage devait se faire sur *le Troupmann*, baleinier de la marine russe qui était parti pour les côtes du Mazanderan, mais que l'on attendait de jour en jour.

Le lendemain, à huit heures du matin, nous nous embarquâmes avec tout notre attirail de chasse. Nous devions, nous assurait-on, trouver des faisans dans les îles.

Nous avions à peu près vingt verstes à faire.

Ce fut l'affaire d'une heure et demie; mais, comme le barrage ne devait avoir lieu qu'à midi, nous primes un bateau et nous nous mîmes en chasse.

Ces messieurs devaient arriver solennellement avec la troupe et le clergé.

Nous chassâmes consciencieusement deux heures et demie, nous faisant hacher les mains et la figure dans des roseaux qui dépassaient notre tête de trois ou quatre pieds, sans faire lever une alouette.

A midi précis, nous étions de retour à l'endroit où devait avoir lieu la cérémonie, ayant tué pour tout gibier deux ou trois milans et cinq ou six éperviers.

Ces volatiles nous expliquaient pourquoi il n'y avait pas de faisans; mais ils ne les remplaçaient pas.

Un autel était dressé sur le point le plus élevé du rivage. Ce point dominait justement la ligne où le barrage devait avoir lieu.

Un coup de canon donna le signal de la messe, qui fut



dite probablement par quelque notabilité du clergé russe : le costume des officiants était magnifique.

Nous entendimes la messe, enfermés dans un premier cercle de soldats et dans un second cercle formé par la population.

Ce second cercle était composé de Kalmouks, de Tatars et de Russes.

Les Kalmouks et les Tatars, qui étaient en majorité, venaient là en simples curieux et n'avaient rien à faire avec la cérémonie religieuse, les Tatars étant mahométans et les Kalmouks dalaï-lamistes.

Un sixième seulement des spectateurs, reconnaissables à leurs touloupes et à leurs chemises de Kouma, était russe.

Au reste, les trois peuples avaient, comme costume et comme traits, une physionomie bien tranchée.

Les Russes, ainsi que nous l'avons dit, portaient des touloupes, des chemises de Kouma, des pantalons larges enfermés dans des bottes, les cheveux longs, la barbe longue. Ils avaient l'œil doux et patient, le teint rouge, les dents blanches.

Les Tatars avaient des yeux magnifiques, les cheveux rasés, la moustache retroussée, les dents blanches ; ils étaient coiffés de papaks, avaient des surtoutis avec des cartouchières sur la poitrine et des pantalons larges tombant sur leurs bottes.

Les Kalmouks avaient le teint jaune, les yeux retroussés au coin, les cheveux et la barbe rares et disposés par petites touffes, de longs sarraux collant au corps et des pantalons larges. Ils portaient, en général, un bonnet jaunâtre, plat et carré du haut comme les chapskas polonaises.

Ce qui distingue particulièrement les Kalmouks des autres peuples, c'est l'humilité de leur maintien, la douceur de leur physionomie.

Les Russes ne sont que doux, les Kalmouks sont humbles.

On parle de la ressemblance de certains jumeaux, de celle des frères Lyonnet, par exemple. Nous citons ceux-là, parce que tout le monde les connaît. Eh bien, Anatole ne ressemble pas à Hippolyte, et Hippolyte à Anatole, comme le premier Kalmouk venu ressemble à tout autre Kalmouk qui ne lui est même pas parent.

Un fait donnera une idée de cette ressemblance.

Lors de l'invasion de 1814, le prince Toumaine, grand-oncle du prince aujourd'hui régnant, vint à Paris, à la suite de l'empereur Alexandre.

Il voulait avoir son portrait fait par Isabey.

Isabey était fort jaloux de faire bien et demandait, en général, à ses modèles un grand nombre de séances.

A la douzième ou quinzième séance, il s'aperçut que le prince Toumaine s'ennuyait.

— Vous vous ennuyez, mon prince ? demanda le peintre, par l'intermédiaire d'un interprète.

— Je dois avouer, répondit le prince par l'intermédiaire du même interprète, que je ne m'amuse pas énormément.

— Eh bien, dit Isabey, envoyez-moi le premier venu de votre suite, celui que vous voudrez, et je finirai votre portrait d'après lui au lieu de le finir d'après vous : cela reviendra exactement au même.

Le prince Toumaine fit poser un de ses Kalmouks à sa place, et eut un portrait parfaitement ressemblant.

La messe terminée au milieu des coups de canon, l'artillerie se tut, et la musique commença de jouer.

Au son de la musique, l'amiral Machine descendit le talus, et donna le premier coup de maillet sur le pieu ; M. Strouvé vint après lui, et donna le second ; je vins après le gouverneur civil, et donnai le troisième.

A chaque coup de maillet donné, le canon retentissait. La musique jouait dans les intervalles.

On fit aux assistants une distribution de pain, de vin et

de poisson salé, et la fête du barrage se termina par un grand repas pris fraternellement sur l'herbe par les mougiks, les Kalmouks et les Tatars.

Les Russes et les Kalmouks firent seuls honneur au vin; les Tatars, qui sont mahométans, se désaltèrent à même le Volga, dont l'eau n'eût pas été potable pour nous, mais n'avait rien de désagréable aux descendants de Tchengis-Khan et de Timour-Leng.

## LXIX

### EN KALMOUKIE

Il n'est point que vous n'ayez vu, à la devanture du magasin de Chevet, un poisson long communément de cinq ou six pieds, quelquefois de sept et même de huit, à la chair savoureuse se rapprochant de la viande, et qu'on nomme scientifiquement *sturio*, et vulgairement esturgeon.

Outre cette chair, qui vaut bien la peine d'être recommandée aux gourmands, on tire de l'esturgeon deux choses : le caviar et la visigha.

Eh bien, ce poisson, assez rare dans nos mers occidentales pour que son apparition à Pétalage de Chevet soit un événement, est aussi commun dans la mer Caspienne que le hareng l'est sur les côtes de Hollande.

Aussi, ce sont les grandes pêches du Volga qui alimentent la Russie, non-seulement de poisson salé, mais encore de caviar et de visigha, mets dont les Russes et en général



tous les Orientaux, Tatars, Persans, Géorgiens et Arméniens, sont très-friands.

Ces pêches se divisent en trois époques distinctes.

La première s'étend depuis la fin de mars jusqu'au 15 mai, c'est-à-dire depuis la débâcle des glaces jusqu'aux hautes eaux. On appelle spécialement cette première époque l'époque du caviar, parce que c'est la plus abondante en œufs. — Le *caviar* est l'œuf de l'esturgeon, la *visigha* est sa moelle épinière. On en tire, en outre, et subsidiairement, cette colle qu'affectionnent particulièrement les cuisiniers médiocres, et à l'aide de laquelle ils dressent ces abominables gelées à la fraise, au rhum, au kirsch, que votre domestique vous apporte fièrement, transparentes à l'œil, et tremblantes dans le plat à la fin du dîner.

La seconde pêche a lieu en juillet et en août, c'est-à-dire au moment où les eaux ont repris leur niveau ordinaire, et où le poisson, après avoir déposé son frai, retourne à la mer.

La troisième — et c'était celle pour laquelle nous étions arrivés — se fait de septembre à novembre ; à cette époque, le Volga fournit, outre l'esturgeon, la *belonga* (*accipenser ruso*) et la *sevriouga* (*accipenser stellatus*).

Il est vrai qu'il y a, de janvier à février, une quatrième époque de pêche ; seulement, celle-là est fort dangereuse : comme les côtes de la mer Caspienne sont prises, les pêcheurs des établissements se trouvent sans travail, et risquent des expéditions sur les glaces, à dix, quinze, vingt kilomètres des côtes.

Ils partent alors à deux, dans un traîneau conduit par un seul cheval ; ils transportent avec eux depuis deux mille cinq cents jusqu'à trois mille mètres de filets, qu'ils introduisent sous la glace, et avec lesquels ils prennent toute sorte de poissons, et même des phoques.

Or, il arrive parfois qu'une violente bise du nord s'élève et chasse les glaçons en pleine mer ; alors, les malheureux

pêcheurs, eussent-ils des vivres en quantité suffisante, sont inévitablement perdus ; car, arrivés aux latitudes où la Caspienne ne gèle plus, c'est-à-dire à la hauteur de Derbend et de Bakou, ils voient fondre peu à peu les glaçons qui les portent, et ils se trouvent dans la situation de marins dont le bâtiment sombre en pleine mer.

On cite cependant des cas où le vent, ayant changé comme par miracle, a repoussé à la côte des glaçons détachés qui avaient déjà fait plusieurs milles vers le sud.

Au reste, les pêcheurs prétendent que ces accidents n'arrivent qu'aux imprudents ou aux novices. L'instinct du cheval avertit le maître du danger qui le menace : le nez tourné du côté où le vent doit venir, le noble animal flaire de ses naseaux dilatés les variations atmosphériques, et, attelé à temps, il reprend de lui-même, et au grand galop, la direction des côtes.

Nous arrivâmes à l'un des établissements de pêcherie les plus considérables du Volga ; les seules habitations des pêcheurs formaient un petit village d'une centaine de maisons.

Les pêcheurs avaient été prévenus dès le matin, de sorte que l'on n'avait pas levé le poisson, et que l'on nous attendait pour cette cérémonie.

Un immense barrage, composé de poutres verticales enfoncées à quinze centimètres les unes des autres, empêchait le poisson de remonter le Volga, comme son instinct l'y pousse à cette époque.

Des cordes étaient tendues de trois mètres en trois mètres, dans le sens transversal du fleuve ; à ces cordes, retenues par des piquets, pendaient des chaînes de fer avec des crochets très-aigus.

Ces crochets n'étaient pas amorcés comme je l'avais cru d'abord ; ils flottaient seulement entre deux eaux, à différentes profondeurs.

Le poisson, en passant, s'enferme dans un de ces crochets,

et, après avoir fait quelques efforts pour continuer sa route, il s'arrête, immobilisé par la douleur.

On longe avec un bateau tous ces cordages, on soulève toutes ces chaînes ; si un poisson y est accroché, on le sent au poids ; alors, on l'amène jusqu'à la surface de l'eau, ce qui est assez facile ; — mais là commence la lutte.

Lorsqu'on a affaire à une belonga de sept ou huit cents livres, il faut quelquefois cinq ou six barques et huit ou dix hommes pour se rendre maître du monstre.

En moins d'une heure et demie, nous recueillîmes cent vingt ou cent trente poissons de toutes les tailles.

Cette pêche faite, on les réunit dans une espèce d'abattoir, et l'on procède à la récolte du caviar, de la visigha et de la graisse.

Une année de pêche, qui occupe de huit à neuf mille ouvriers, et deux cent cinquante pêcheurs de phoques avec trois mille embarcations, donne en moyenne :

De quarante-trois à quarante-cinq mille esturgeons ;

De six cent cinquante à six cent soixante mille sevriougas ;

De vingt-trois à vingt-quatre mille belongas.

De cette masse de poisson, on tire approximativement, — je dis approximativement, car on comprend qu'un pareil calcul ne saurait être positif :

Trois cent soixante-quinze à trois cent quatre-vingt mille kilogrammes de caviar ;

Dix-neuf à vingt mille kilogrammes de visigha ;

Et vingt à vingt et un mille kilogrammes de colle.

Rien de plus hideux que de voir enlever à ces pauvres animaux le caviar, la moelle épinière et la graisse ; on sait la persistance obstinée de la vie chez les grands poissons ; ceux-là, qui atteignent jusqu'à la longueur de huit ou dix pieds, bondissent encore le ventre ouvert, le caviar enlevé, puis font un dernier effort quand on leur enlève cette visigha dont les Russes sont si friands, et dont on fait des pâtés



qui s'envoient d'un bout à l'autre de la Russie. Enfin, cette ablation faite, ils restent immobiles, quoique le cœur continue de palpiter encore pendant plus d'une demi-heure après qu'il est séparé du corps.

Chacune des opérations sur chaque animal dure plus d'un quart d'heure. C'est tout simplement un atroce spectacle !

On prépara pour nous le caviar du plus gros esturgeon pris ; l'animal pouvait peser de trois à quatre cents kilogrammes ; les œufs remplirent huit barils pesant chacun dix livres, à peu près.

La moitié de ces œufs étaient salés ; les autres devaient être mangés frais.

Ceux qui devaient être mangés frais se conservèrent jusqu'à Tiflis, et nous servirent à faire des cadeaux tout le long de la route.

Ceux qui étaient salés vinrent jusqu'en France, où ils furent distribués à leur tour, mais sans causer le même enthousiasme que celui que nous avons soulevé par des cadeaux pareils, à Kislar, à Derbend et à Bakou.

Il y a deux choses pour lesquelles le Russe le plus avare est toujours prêt à faire des folies : le caviar et les bohémiennes.

J'aurais dû parler des bohémiennes à propos de Moscou ; mais j'avoue que ces enchanteresses, qui engloutissent les fortunes des fils de famille russes, ont laissé dans ma mémoire un si médiocre souvenir, qu'en parlant des choses curieuses de Moscou, je les ai oubliées.

A quatre heures du soir, on nous signala le bateau à vapeur ; nous le regagnâmes riches de nos huit barils de caviar, en échange desquels il nous fut impossible de rien faire accepter à nos pêcheurs, qui, selon toute probabilité, avaient reçu d'avance des ordres à ce sujet.

La journée avait été rude ; aussi, malgré toutes les instances de M. Strouvé, qui voulait absolument nous ramener

chez lui, rentrâmes-nous à la maison Sapojnikof, où nous attendaient notre dîner et nos lits ! car la perquisition du maître de police avait eu un résultat heureux.

Nous avions chacun un lit, ou à peu près.

Je dis : à peu près, car Moynet n'avait qu'un matelas, un coussin et un drap. C'était à lui d'ajouter à son drap ce que bon lui semblerait pour combattre un froid de dix à douze degrés.

Le second drap avait été jugé inutile, du moment que l'on en avait un pour s'y rouler.

Le drap de Moynet avait, au reste, été cousu à la manière d'un sac ; seulement, l'extrémité supérieure et l'extrémité inférieure étaient restées libres, pour la plus grande facilité des mouvements de la tête et des pieds.

Mon lit avait sur celui de Moynet la supériorité d'une espèce de couchette et d'une couverture ; mais le second drap, comme pour lui, avait été jugé inutile, et si inutile, que, tous les soirs, je le retrouvais proprement plié sous mon coussin, à la manière d'un mouchoir de poche.

Le lendemain, à huit heures du matin, le pyroscaphe *le Verblioud* nous attendait. A peine notre bateau l'avait-il abordé, qu'une autre barque se détacha de la rive, nous amenant quatre dames, placées toutes les quatre sous la protection de M. Strouvé.

L'une de ces dames était une sœur de la princesse Toumaine, la princesse Grouska. Elle était vêtue à l'européenne et portait sur son visage peu de traces de son origine chinoise. Élevée dans un pensionnat d'Astrakan, où elle apprenait le russe, elle profitait de la fête qui nous était donnée pour faire une visite à sa sœur.

Les trois autres dames étaient : madame Marie Pietrizenkof, femme d'un officier en garnison à Bakou ; madame Catherine Davidof, femme d'un lieutenant de marine embarqué sur ce fameux *Treupmann* que l'on devait mettre à notre dis-

position, si jamais il revenait du Mazanderan ; et mademoiselle Vroubel, fille d'un brave général russe, fort en réputation au Caucase, mort depuis quelques mois, et dont elle portait encore le deuil.

Ces trois dames, que nous avons déjà rencontrées dans une soirée que nous avait donnée M. Strouvé, parlaient et écrivaient le français comme des Françaises.

En leur qualité de femmes et de fille d'officier, ces dames avaient été d'une exactitude toute militaire.

Quant à notre princesse kalmouke, la cloche de sa pension l'avait éveillée à sept heures.

Ces dames, je l'ai déjà dit, étaient non-seulement fort instruites comme éducation première, mais encore fort au courant de notre littérature ; seulement, elles connaissaient très-bien les œuvres, mais très-mal les hommes. Il en résulta que j'eus à leur raconter Balzac, Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset, tous nos poètes, tous nos romanciers enfin.

Il est incroyable avec quelle justesse d'appréciation nos hommes remarquables étaient jugés, pour ainsi dire instinctivement, par ces jeunes femmes dont la plus âgée avait à peine vingt-deux ans.

Bien entendu, je ne parle point ici de la princesse Grouska, qui, sachant à peine le russe et encore moins le français, resta complètement étrangère à la conversation.

Comme je connaissais les rives du Volga, et que, quand on les a vues une fois, on les a vues dix, je pus rester avec nos passagères dans la cabine où elles m'avaient fait la faveur de me recevoir.

Je ne sais combien de temps dura la traversée ; mais, lorsque l'on nous cria du haut de l'escalier : « Nous arrivons ! » je croyais que nous étions à peine à dix verstes d'As-trakan.

En réalité, nous avons marché fort lentement, puisqu'en



remontant le fleuve, dont le courant est assez rapide, nous avons fait de trente-cinq à quarante verstes en deux heures et demie.

Nous montâmes sur le pont.

La rive gauche du Volga était garnie de Kalmouks de tout sexe, de tout âge et de toute nuance, sur un quart de lieue de longueur. Le débarcadère était ombragé de drapeaux, et, à notre vue, l'artillerie du prince, composée de quatre pierriers, fit feu.

Notre bateau à vapeur lui répondit avec ses deux petits canons.

On distinguait le prince, nous attendant au haut du débarcadère. Il était vêtu du costume national, c'est-à-dire qu'il avait une redingote blanche, boutonnée très-serré avec de petits boutons ; une espèce de chapska polonaise ; un large pantalon rouge et des bottes de maroquin.

La chapska et les bottes étaient jaunes.

J'avais eu le soin de me mettre d'avance au courant de l'étiquette. Comme c'était à moi que la fête était donnée, je devais aller droit au prince, le prendre entre mes bras, et frotter mon nez contre le sien ; ce qui veut dire : « Je vous souhaite toute sorte de prospérités ! »

Quant à la princesse, si elle me tendait la main, il m'était permis de la lui baiser ; mais on m'avait prévenu que c'était une faveur qu'elle n'accordait que très-rarement.

Comme je n'avais aucun droit pour prétendre à une pareille faveur, j'en fis d'avance mon deuil.

Le bâtiment stoppa à cinq ou six mètres du débarcadère, et je descendis au milieu du feu de la double artillerie. Prévenu de ce que j'avais à faire, je ne m'occupai ni de M. Strouvé ni de ces dames ; je montai gravement les degrés du débarcadère, tandis que le prince les descendait non moins gravement. Nous nous rencontrâmes à moitié chemin ; il me prit dans ses bras, je le pris dans les miens, et

je frottai mon nez contre le sien, comme si j'avais été Kalmouk toute ma vie.

Je me vante de mon adresse, et ce n'est pas sans raison : le nez des Kalmouks n'est pas, comme on sait, la partie saillante de leur visage, il n'est pas commode d'aller le dénicher entre les deux proéminences osseuses qui le protègent comme deux ouvrages avancés.

Le prince s'effaça pour me laisser passer, puis reçut M. Strouvé, mais sans aucun frottement de nez, et par une simple poignée de main ; après quoi, il embrassa sa sœur, tout en paraissant accorder aux dames qui l'accompagnaient une médiocre attention.

Comme toutes les femmes d'Orient, les femmes kalmoukes me paraissent avoir une position médiocre dans la hiérarchie sociale de leur pays.

Le prince Toumaine était un homme de trente à trente-deux ans, un peu gros quoique grand, avec des pieds très-courts et des mains très-petites. Les Kalmouks étant toujours à cheval, leurs pieds ne se développent pas, et, appuyés sans cesse sur les étriers, deviennent presque aussi larges que longs.

Quoique le type kalmouk fût très-prononcé chez lui, le prince Toumaine eût été, même pour un Européen, d'une figure agréable ; il paraissait vigoureux de corps, avait des cheveux noirs et lisses, la barbe noire mais très-clair-semée.

Lorsque tout le monde fut débarqué, il marcha devant moi le chapeau sur la tête. En Orient, on le sait, c'est honorer son hôte que de ne pas se découvrir devant lui.

Il y avait deux cents pas à peine du rivage au château. Une douzaine d'officiers, en costume kalmouk, avec des poignards, des cartouchières et des sabres garnis d'argent, se tenaient de chaque côté des portes, ouvertes à deux battants.

A partir de la porte principale, nous marchâmes de front, le prince et moi, précédés d'une espèce de majordome auquel il ne manquait qu'une baguette blanche pour représenter assez bien Polonius.

Nous arrivâmes enfin à une porte fermée ; le majordome frappa contre cette porte : la porte s'ouvrit de l'intérieur sans que nous vissions ceux qui la faisaient tourner sur leurs gonds.

Nous nous trouvâmes en face de la princesse et de ses dames d'honneur.

La princesse était assise sur une espèce de trône ; les dames d'honneur, six à sa droite, six à sa gauche, se tenaient accroupies sur leurs talons.

Tout cela était immobile comme des statues dans une pagode.

Le costume de la princesse était à la fois magnifique et original.

Il se composait d'une robe d'étoffe persane brochée d'or, recouverte d'une tunique de soie tombant jusqu'aux genoux ; complètement ouverte sur le devant, cette tunique laissait apparaître le corsage de la robe, tout brodé de perles et de diamants. Le cou de la princesse était enfermé dans un col de batiste coupé comme un col d'homme, et rattaché sur le devant par deux grosses perles ; sa tête était couverte d'un bonnet de forme carrée, dont la partie supérieure semblait faite avec des plumes d'autruche teintes en rouge ; la partie inférieure était fendue et échancrée pour découvrir le front ; elle descendait, d'un côté, jusqu'à la naissance du cou, et était relevée de l'autre à la hauteur de l'oreille, ce qui donnait à la princesse un petit air tapageur des plus coquets.

Hâtons-nous d'ajouter que la princesse avait vingt ans à peine, que ses yeux à la chinoise lui allaient à ravir, et qu'au-dessous d'un nez auquel on ne pouvait reprocher que de





n'être pas tout à fait assez saillant, s'ouvrait une bouche dont les lèvres vermeilles recouvraient des perles qui, pour la blancheur, faisaient honte à celles de son corsage.

J'avoue que je la trouvai aussi jolie qu'à notre point de vue, à nous, peut l'être une princesse kalmouke ; mais peut-être justement parce que cette beauté se rapproche de la nôtre, est-elle moins estimée en Kalmoukie que si elle se rapprochait, au contraire, davantage du type national.

Au reste, je n'en crois rien, attendu que le prince paraissait très-amoureux de sa femme.

A côté de celle-ci se tenait debout, habillé en jeune Kalmouk, un petit garçon de cinq ou six ans, né d'un premier mariage du prince Toumaine.

Je m'approchai de la princesse dans l'intention pure et simple de la saluer ; mais la statue immobile jusqu'alors s'anima, tira une petite mitaine de dentelle blanche, et me donna sa main à baiser.

Il va sans dire que cette faveur inattendue me combla de joie.

Je mis un genou en terre sans savoir si l'étiquette l'exigeait, et je posai respectueusement mes lèvres sur une petite main un peu brune, mais admirablement faite, regrettant fort que le cérémonial ne fût pas le même pour les femmes que pour les hommes.

Je mourais d'envie de souhaiter toute sorte de prospérités à la princesse Toumaine en frottant mon nez contre le sien.

Les douze dames d'honneur ne bougèrent pas, et se contentèrent de loucher, six de gauche à droite, six de droite à gauche, pour ne pas me perdre de vue.

En ce moment, nos compagnes de voyage entrèrent.

A la vue des quatre dames, la princesse se leva, et, comme poussées par un ressort, les douze dames d'honneur se dressèrent sur leurs pieds.

La princesse embrassa tendrement sa sœur, et adressa,



en langue kalmouke, à nos compagnes de voyage, un compliment que le prince leur traduit en russe, et que M. Strouvé me traduit en français.

Le compliment était conçu à peu près en ces termes :

« Il y a au ciel sept étoiles qui vont de compagnie, et qui brillent dans l'obscurité ; mais, à vous trois, vous êtes aussi brillantes que vos sept rivales célestes. »

Je ne sais ce que ces dames répondirent, mais je doute qu'elles aient trouvé une métaphore égale à celle-là.

Son compliment terminé, la princesse prit sa sœur auprès d'elle, du côté opposé à celui où se tenait l'enfant, fit signe aux trois dames de s'asseoir sur un sofa, et se rassit elle-même sur son trône.

Les douze dames d'honneur, d'un seul mouvement, se raccroupirent avec un ensemble parfait.

Le prince resta debout devant sa femme, et lui fit un petit discours ayant pour but de la prier de le seconder de son mieux dans les peines qu'il allait prendre pour recevoir les nobles visiteurs que lui envoyait le Dalaï-Lama.

La princesse répondit, en nous saluant de la tête, qu'elle ferait de son mieux pour seconder les intentions hospitalières de son époux, et qu'il n'avait qu'à ordonner pour qu'elle obéit.

Alors, le prince se tourna de notre côté, et nous demanda en russe s'il nous plaisait d'entendre le *Te Deum* qu'il avait commandé à son grand prêtre, et dans lequel il lui avait positivement ordonné de demander pour nous au Dalaï-Lama toute sorte de bonheur.

Nous répondîmes que ce serait avec le plus grand plaisir.

A quoi le prince répliqua, sans doute pour nous tranquilliser :

— Ce sera bientôt fait, et nous déjeunerons immédiatement après.

A ces mots, la princesse se leva et s'achemina vers la porte.

Les douze dames d'honneur, qui étaient mises à peu près comme leur maîtresse, et toutes coiffées d'un bonnet pareil qui semblait être d'uniforme, se dressèrent comme la première fois, et, emboitant le pas, marchèrent à sa suite, de l'allure dont eussent marché douze dames d'honneur confectionnées par Vaucanson.

A la porte du palais, deux excellentes calèches et une vingtaine de chevaux sellés à la kalmouke, — c'est-à-dire avec des selles s'élevant d'un pied au-dessus de l'épine dorsale du cheval, — attendaient, quoiqu'il n'y eût que trois ou quatre cents pas du palais à la pagode.

Le prince me demanda si je voulais aller en calèche avec la princesse, ou monter à cheval avec lui.

Je lui répondis que l'honneur de rester avec la princesse était trop grand pour être refusé, du moment qu'il était offert.

La princesse fit monter près d'elle madame Davidof, nous invita, M. Strouvé et moi, à nous asseoir sur le devant, et chargea sa sœur de faire les honneurs de la calèche aux deux autres dames et à Moynet.

Le prince monta à cheval avec ses gardes du corps.

Restaient les douze dames d'honneur, toujours roides comme des poupées sur leur bâton.

Mais, à un mot de la princesse, qui donnait probablement congé à leur roideur, elles poussèrent un cri d'allégresse, retroussèrent entre leurs jambes leur robe de brocart, faisant passer le devant derrière et le derrière devant, saisirent chacune la bride d'un cheval, sautèrent à califourchon sur la selle sans employer le secours des étriers ; puis, sans s'inquiéter si elles étaient chaussées de simples brodequins, et si elles montraient leurs jambes nues jusqu'au genou, par-



tirent au triple galop, en poussant des cris sauvages qui paraissaient être l'expression de la joie la plus vive.

Deux de nos compagnons, Kalino et Cournaud, emportés par leurs chevaux, qui voulaient absolument suivre ceux des dames d'honneur, restèrent, l'un à trente pas du château, l'autre à cinquante, comme des jalons piqués en terre, et destinés à marquer la route parcourue.

J'étais au comble de l'étonnement; j'avais donc enfin rencontré l'inattendu, c'est-à-dire l'idéal du voyageur !

## LXX

### FÊTE CHEZ LE PRINCE TOUMAINE

Les portes de la pagode étaient toutes grandes ouvertes; mais le temple était silencieux.

Au moment où le prince, descendu de cheval, où la princesse, descendue de voiture, où tous les autres, descendus de voiture et de cheval, mirent le pied sur le seuil de l'église, un bruit terrible, formidable, inouï, se fit entendre.

Ce bruit, près duquel le son des trompettes souterraines et infernales de *Robert le Diable* passerait pour des accords de flûte et de hautbois, était produit par une vingtaine de musiciens placés en face les uns des autres, dans la principale allée de la pagode conduisant au maître-autel.

Chacun soufflait à pleins poumons ou frappait à tour de bras.

Ceux qui frappaient, frappaient sur des tamtams, sur

des tambours ou sur des cymbales; ceux qui soufflaient, soufflaient dans des trompettes, dans d'énormes conques marines, ou dans d'immenses tubes de douze pieds de long.

C'était un charivari à rendre fou.

Aussi, la statistique, à l'endroit de ces étranges virtuoses, donne-t-elle les résultats suivants : ceux qui soufflent dans les trompettes ordinaires peuvent aller, en moyenne, six ans; ceux qui soufflent dans les conques marines, quatre ans tout au plus; ceux qui soufflent dans les tubes ne dépassent jamais deux ans.

Au bout de ces diverses périodes, tous les souffleurs crachent le sang; on leur donne une pension et on les met au lait de jument.

Quelques-uns en reviennent, mais c'est rare.

Aucun de ces musiciens ne sait la musique; c'est ce dont on s'aperçoit immédiatement. Toute leur science consiste à frapper ou à souffler le plus fort qu'ils peuvent; plus le tapage est féroce, plus il plaît au Dalaï-Lama.

A la tête des musiciens, du côté de l'autel, se tient le grand prêtre, tout vêtu de jaune, et agenouillé sur un tapis persan.

A l'autre extrémité, près de la porte d'entrée, vêtu d'une longue robe rouge, la tête recouverte d'un capuchon jaune, se tient le maître des cérémonies une longue baguette blanche à la main.

Au milieu de toutes les clochettes qui grelottaient, de toutes les cymbales qui frémissaient, de tous les tamtams qui vibraient, de tous les tambours qui battaient, de toutes les conques qui glapissaient, de tous les tubes qui mugissaient, on eût juré assister à quelque sabbat dirigé par Méphistophélès en personne.

Cela dura un quart d'heure. Au bout d'un quart d'heure, les musiciens, qui étaient assis, se renversèrent pâmés; s'ils eussent été debout, ils fussent tombés à la renverse.

Je priai M. Strouvé de demander grâce pour eux au prince Toumaine.

Le prince, qui, au fond, est un excellent homme, et qui ne condamne ses sujets à un pareil supplice que pour glorifier ses hôtes, leur fit grâce à l'instant même.

Seulement, dès que, le charivari ayant cessé, nous voulûmes nous parler les uns aux autres, nous ne nous entendîmes plus. Nous crûmes que nous étions devenus sourds.

Peu à peu cependant le bruissement de nos oreilles s'éteignit, et nous rentrâmes en possession du cinquième sens que nous croyions avoir perdu.

Nous fîmes alors un inventaire détaillé de la pagode. Ce qui me frappa plus que toutes les figures de porcelaine, de cuivre, de bronze, d'argent ou d'or, si insensées qu'elles fussent; ce qui me parut plus ingénieux que toutes les bannières à serpents, à dragons, à chimères, ce fut un grand cylindre, pareil à celui d'un immense orgue de Barbarie, qui pouvait bien avoir deux pieds de long et quatre de diamètre, tout garni de figures religieuses, disposées autour de lui comme les signes du zodiaque autour d'une sphère.

Devinez ce que c'était que ce cylindre ? — Madame de Sévigné vous le donnerait à deviner en cent; je vous le donne à deviner en mille.

Mais, comme, en mille, vous ne le devineriez pas, je vais vous le dire.

C'est un moulin à moudre des prières !

Cette précieuse machine, il est vrai, ne sert qu'au prince. Le cas est prévu où le prince, distrait ou préoccupé, oublierait de prier. Un homme tourne la manivelle, et la prière est dite. Le Dalai-Lama n'y perd rien, et le prince n'a pas la fatigue de prier lui-même.

Que dites-vous de l'invention ? Les Kalmouks ne sont pas, vous le voyez, un peuple si sauvage que l'on voudrait bien nous le faire croire.



Quelques mots sur le clergé, la religion et les usages kalmouks. Je n'abuserai pas, soyez tranquilles, mon intention n'étant pas de faire des prosélytes.

Le clergé kalmouk se divise en quatre classes distinctes : les grands prêtres ou *backaus* ; les prêtres ordinaires ou *guelungs* ; les diacres ou *guetzuls* ; et les musiciens ou *mantchis*.

Tous relèvent du chef suprême de la religion dalaï-lamique du Thibet.

Le clergé kalmouk est, selon toute probabilité, le plus heureux et le plus paresseux de tous les clergés ; il l'emporte, en ce dernier point, même sur le clergé russe. Il jouit de toutes les immunités possibles ; il est exempt de toute charge, ne paye aucune imposition. Le peuple est chargé de veiller à ce que les prêtres ne manquent de rien ; ils ne peuvent être propriétaires, mais c'est un moyen que tout soit à eux, puisque tout ce qui appartient aux autres leur appartient ; ils font vœu de chasteté, de quelque catégorie qu'ils soient ; mais les femmes les respectent tellement, qu'elles n'oseraient rien refuser à un *backaus*, à un *guelung*, à un *guetzul*, ou même à un *mantchis*. Le prêtre qui a quelque chose de particulier à dire à une femme, va gratter la nuit d'une certaine façon au feutre de sa tente. C'est quelque animal qui rôde et qu'il faut chasser. La femme prend un bâton et sort pour chasser l'animal, et, comme les soins du ménage la regardent, le mari la laisse vaquer à ses devoirs.

Aussi, l'enfer kalmouk n'a pas de supplice pour le péché de luxure.

Lorsqu'une femme kalmouke se sent sur le point d'accoucher, elle prévient les prêtres, qui s'empressent d'accourir, et qui, debout devant la porte, imploront le Dalaï-Lama en faveur de l'enfant qui va naître. Alors, le mari prend un bâton, — souvent le même que sa femme a pris

pour chasser l'animal qui se frottait le long de la tente, — et, avec ce bâton, il frappe l'air pour éloigner les esprits mal-faisants.

Aussitôt que l'enfant a vu le jour, un parent s'élance hors de la *kebitka* (c'est ainsi que se nomme la tente kalmouke); l'enfant portera le nom du premier objet animé ou inanimé sur lequel s'arrêtera le regard de ce parent, et ainsi s'appellera Pierre ou Chien, Chèvre ou Fleur, Marmite ou Chameau.

Les mariages — nous parlons des mariages de ceux qui tiennent un rang dans la nation — ont les mêmes préliminaires que presque tous les mariages orientaux, c'est-à-dire que le futur marchandé sa femme et l'achète du père au meilleur prix possible; ordinairement, la femme se paye à la famille, moitié en chameaux, moitié en argent; seulement, le mari n'achète pas au hasard. Comme la polygamie et le divorce sont tombés en désuétude chez les Kalmouks; ils veulent aimer la femme qu'ils prennent; or, la sympathie assurée, la femme payée, il s'agit encore d'enlever celle-ci ou tout au moins de faire semblant de l'enlever à son père.

Le fiancé accomplit le rapt à la tête d'une douzaine de jeunes gens de ses amis. La famille résiste tout autant qu'il faut pour que le mari ait la gloire d'avoir conquis sa femme. Une fois qu'il l'a fait monter à cheval, il part avec elle au galop. Cela peut expliquer la science d'équitation des dames d'honneur de la princesse Toumaine. Une jeune fille kalmouke doit toujours se tenir prête à monter à cheval; on ne sait pas ce qui peut arriver.

Une fois la jeune fille enlevée, l'air retentit de cris de triomphe; les coups de fusil éclatent en signe de victoire.

La troupe ne s'arrête que lorsqu'elle arrive à l'endroit où est posé un trépied. Ce trépied supportera la marmite du jeune ménage, et, par conséquent, il occupera le centre de la tente où se célébrera le mariage.

Alors, les jeunes époux descendent de leur cheval, s'agenouillent sur un tapis, et reçoivent la bénédiction du prêtre ; après quoi, ils se relèvent, se tournent vers le point du ciel où est le soleil, et font leur prière aux quatre éléments ; la prière finie, le cheval qui a servi à transporter la jeune fille est débarrassé de son mors et de sa bride, et chassé libre dans le steppe ; il appartiendra au premier qui pourra s'en emparer.

Cette liberté rendue au cheval a un but symbolique, celui de rappeler à la jeune fille qu'elle a cessé d'être la propriété de son père pour devenir celle de son mari, et qu'elle doit oublier le chemin de la tente qui l'a vue naître.

Tout se termine par la construction et l'installation de la tente des deux époux sur le seuil de laquelle la jeune femme ôte le voile qu'elle n'a pas quitté jusque-là. Alors, comme celle-ci s'est fait accompagner dans sa fuite d'une demoiselle d'honneur si elle est de haut rang, ou d'une simple suivante si elle est d'un rang secondaire, l'époux jette au vent le voile que vient de quitter l'épouse, et le premier Kalmouk qui s'en empare devient à son tour le mari de la suivante ou de la dame d'honneur.

Les funérailles ont aussi, chez les Kalmouks, leur caractère particulier. Il y a pour eux, comme il y avait pour les anciens Romains, des jours fastes et des jours néfastes. Si le mort a expiré dans un jour heureux, on l'enterre comme en pays chrétien, et sur sa tombe on plante une petite bannière sur laquelle est inscrite son épitaphe ; si, au contraire, la mort coïncide avec un jour malheureux, on étend son corps à la surface de la terre, on le couvre d'un tapis de feutre ou d'une natte, et on laisse aux animaux sauvages le soin de lui donner une sépulture.

Nous revînmes au château dans le même ordre que nous en étions partis, si ce n'est que Cournaud et Kalino, ayant perdu la confiance prématurée qu'ils avaient eue dans les



chevaux kalmouks, laissèrent les leurs aussi libres que s'ils leur eussent amené une fiancée et revinrent à pied.

Quant à nos douze dames d'honneur, elles se montrèrent dignes d'elles-mêmes, au retour comme au départ.

Comme, en revenant, je demandais au prince Toumaine à quelles familles elles appartenaient :

— A aucune, me répondit-il.

— Comment, à aucune ? Je ne comprends pas.

— Sans doute, elles sont orphelines. J'ai pensé qu'il valait mieux choisir les dames d'honneur de ma femme parmi des orphelines, qui trouvaient ainsi près d'elle une position et un avenir, que de les prendre parmi des familles riches qui n'avaient pas besoin de moi.

Ce n'est pas la seule réponse de ce genre que me fit le prince.

Quand nous rentrâmes dans la cour du château, cette cour était encombrée de monde ; plus de trois cents Kalmouks s'y trouvaient réunis.

Le prince leur donnait un repas en mon honneur : il avait fait tuer pour eux un cheval, deux vaches et vingt moutons. Les filets de cheval, hachés avec de l'oignon, du poivre et du sel, devaient être mangés crus, en manière de hors-d'œuvre. Le prince nous présenta une portion de ce mets national, en nous priant d'y goûter ; nous en mangeâmes chacun gros comme une noix. Je n'ai pas l'intention d'imposer ce hors-d'œuvre aux tables de nos gourmets ; mais évidemment cela valait mieux que quelques-uns des plats que j'avais mangés à la table des grands seigneurs russes.

Le prince, avant que nous nous missions nous-mêmes à table, s'occupa de ses Kalmouks, veillant à ce qu'il ne leur manquât rien ; et, comme s'il eût eu besoin de s'excuser près de moi de ces soins qui retardaient notre déjeuner :

— Ce sont ces gens-là qui me font vivre, me dit-il ; il est bien juste que je leur donne un peu de bonheur.

taient à l'échafaud, eût été heureuse en voyant régner en Kalmoukie cette égalité sociale entre les deux sexes.

Le prix de la course était une robe de chambre en calicot et un poulain d'un an.

Les cent chevaux partirent comme un tourbillon, et disparurent bientôt derrière un petit monticule. Une demi-heure se passa. Puis on entendit leur galop se rapprocher avant qu'ils reparussent; enfin, on vit un cavalier, puis deux, puis six, puis le reste de la troupe échelonné sur un quart de lieue.

Un gamin de treize ans tint constamment la tête, et arriva au but cinquante pas avant le second concurrent.

Le vainqueur se nommait Bouka. Il vint recevoir de la main de la princesse sa robe de calicot, — qui, une fois trop longue pour lui, traînait comme une robe à queue, — et, des mains du prince, son poulain d'un an.

De même qu'il avait passé la robe de chambre sans perdre un instant, il enfourcha le poulain sans perdre une minute, et passa triomphalement devant la ligne de ses rivaux, vaincus mais non jaloux.

Le prince nous invita à rester à nos places. Il allait nous donner le spectacle d'un emménagement et d'un déménagement kalmouks.

Vous saurez d'abord qu'il n'y a pas en Kalmoukie, comme chez nous, ces deux choses qui font le tourment de la vie : les propriétaires et les loyers.

La terre est à tout le monde. Chacun a le droit d'y prendre sa place au soleil, pourvu que cette place ne soit pas occupée par un autre.

On ne paye ni pour le sol, ni pour l'air; l'impôt foncier est aussi inconnu que celui des portes et fenêtres.

Quatre chameaux, portant sur leur dos une kébitka et tous les objets nécessaires à un ménage kalmouk, arrivèrent conduits par le père, la mère et les deux fils.

Les chameaux s'arrêtèrent à vingt pas de l'estrade, et plièrent les genoux au commandement de leurs maîtres, qui purent ainsi, avec facilité, leur enlever leurs fardeaux.

Cette opération était à peine terminée, que, comme si eux aussi eussent appris un rôle dans la comédie que l'on jouait devant nous, ils se redressèrent sur leurs jambes et se mirent à paître.

Pendant ce temps, la kebitka se dressait et s'emménageait sous nos yeux avec une miraculeuse rapidité. Au bout de dix minutes, chaque meuble était à sa place.

La tente dressée, un des fils vint à nous, salua à l'orientale, et nous invita à accepter l'hospitalité sous la kebitka de son père.

Nous nous rendîmes à l'invitation. Au moment où j'entrais sous la tente, le chef de la famille me posa sur les épaules, en signe de bienvenue, une magnifique pelisse de mouton noir.

C'était un cadeau que me faisait le prince Toumaine.

Nous nous assîmes sous la tente, sur les tapis, les jambes croisées à la manière turque.

Aussitôt la famille improvisée nous offrit un thé kalmouk.

Oh! cela, c'était bien une autre affaire!

Plein de confiance dans l'étiquette, et me rappelant que les Kalmouks confinaient à la Chine par leurs aïeux les Mongols, je portai, plein de confiance, la tasse à ma bouche.

Jamais plus abominable boisson, je le déclare, n'a soulevé le cœur d'un chrétien.

Je crus que j'étais empoisonné.

Cela me donna naturellement le désir de savoir avec quels ingrédients on brassait ce nauséabond breuvage.

Le principal élément qui le compose est un morceau de thé en brique venant de Chine; on le fait bouillir dans une marmite, et l'on y ajoute du lait, du beurre et du sel.



J'avais vu faire quelque chose d'analogue par Odry, aux Variétés, dans *Madame Gibou et madame Pochet*, mais je m'étais contenté de le voir faire sans y goûter.

Le prince but avec délices deux ou trois tasses de ce thé kalmouk, et j'eus le regret de voir ma charmante petite princesse, que je ne demandais pas mieux que de poétiser, en boire une tasse ou plutôt une sébile, sans faire le moins du monde la grimace.

Après le thé vint l'eau-de-vie de lait de jument; mais, cette fois, prévenu que j'étais, j'y goûtai du bout des lèvres. Je fis un signe de satisfaction pour contenter mon hôte, et je posai ma tasse à terre, ayant bien soin de la renverser dans le premier mouvement que je fis.

Pour qu'un Kalmouk puisse devenir nomade, — et, avec ses instincts de race, devenir nomade est la plus grande ambition d'un Kalmouk, — il faut qu'il arrive à être propriétaire de quatre chameaux, ces quatre chameaux lui étant nécessaires pour lever sa tente et charger les nombreux ustensiles qu'elle renferme.

Au reste, comme tous les peuples pasteurs, les Kalmouks vivent de la façon la plus frugale : le lait est leur principale nourriture; à peine connaissent-ils le pain. Le thé est leur boisson, l'eau-de-vie de lait de jument leur luxe. Sans boussole, sans connaissances astronomiques, ils s'orientent admirablement dans leurs immenses solitudes, et, comme tous les habitants des grandes plaines qui ont la vue très-perçante, à des distances inouïes, même après le coucher du soleil, ils distinguent un cavalier à l'horizon, et peuvent dire s'il est monté sur un cheval ou sur un chameau, et, chose plus extraordinaire, s'il est armé d'une lance ou d'un fusil.

Au bout de dix minutes passées sous la tente hospitalière, nous nous levâmes, primes congé de notre hôte, et allâmes

nous rasseoir, les dames sur leur estrade, les hommes sur leur chaise.

A l'instant même, la famille nomade s'occupa du déménagement, qui s'opéra en moins de temps encore qu'il n'en avait fallu pour l'emménagement. Chaque objet reprit sa place sur le dos du patient et infatigable animal, chargé de le transporter d'un bout à l'autre du steppe.

Un des membres de la famille grimpa lestement et adroitement au sommet de chacune des pyramides mouvantes, et s'y établit en équilibre; le père, le premier, conduisant la caravane, la mère ensuite, puis les deux fils défilèrent devant nous, en croisant leurs deux mains sur la poitrine et en s'inclinant, s'éloignèrent du pas le plus rapide de leur monture; et, dix minutes après, hommes et quadrupèdes, après s'être un instant silhouettés sur le ciel, avaient disparu derrière une ondulation du terrain.

## LXXI

### CONTINUATION DE LA FÊTE

A peine notre famille nomade avait-elle disparu, que deux cavaliers, tenant sur le poing chacun un faucon chaperonné, sortirent de la cour du château, suivis de deux voitures et de douze ou quinze chevaux.

Un homme, placé en vedette par le prince, venait d'annoncer qu'un vol de cygnes s'était abattu dans la sinuosité

d'une des petites branches du Volga qui enveloppent le château du prince et en font une île de deux ou trois lieues de tour.

Nous reprîmes nos places dans les voitures. Les dames d'honneur, à ma grande joie, remontèrent à cheval, avec la même vélocité et la même désinvolture; on se renseigna exactement pour arriver, sans être vu, le plus près possible de l'endroit où étaient les cygnes, et nous partîmes.

Le steppe a cela de commode que, pour le parcourir, il n'est point besoin de routes tracées.

Les légères ondulations du terrain y sont si insensibles, que l'on peut les franchir en voiture et que l'on s'aperçoit à peine des montées et des descentes; la voiture roule sur une couche épaisse de bruyères, et l'on n'éprouve pas plus de secousses que si l'on roulait sur un tapis de Turquie.

Seulement, cette fois, ce n'était plus la cavalcade effrénée du matin : cavaliers, fauconniers, dames d'honneur même, retenaient leurs chevaux de manière à ne pas dépasser la calèche et à ne pas priver les dames du plaisir de la chasse.

Chacun gardait le silence pour ne pas effrayer le gibier et pour que les faucons, le prenant à l'improviste, eussent sur lui tout avantage.

Les mesures stratégiques avaient été si bien prises, le silence avait été si bien gardé, qu'un magnifique vol d'une douzaine de cygnes nous partit à vingt pas.

A l'instant même, les faucons furent déchaperonnés et lancés par les fauconniers avec des excitations de voix comme font les chasseurs pour les chiens.

En quelques secondes, les deux oiseaux de proie qui semblaient des atomes noirs, relativement à leurs lourds et massifs ennemis, se trouvèrent au milieu de la bande, qui se dispersa en poussant des cris de terreur.



Les faucons semblèrent hésiter un instant, puis chacun d'eux choisit sa victime et s'acharna sur elle.

Les deux cygnes poursuivis comprirent aussitôt le danger, et, en poussant des lamentations de détresse, essayèrent de gagner les faucons en hauteur; mais ceux-ci, avec leurs longues ailes pointues, leur queue en éventail, leurs corps sveltes, eurent bientôt dépassé le vol des cygnes de dix ou douze mètres, et fondirent perpendiculairement sur leur proie.

Les cygnes, alors, parurent chercher leur salut dans leur propre masse, c'est-à-dire qu'ils replièrent leurs ailes, et se laissèrent, pour ainsi dire, sombrer de tout le poids de leur corps.

Mais la chute inerte n'égalait point en vitesse la chute accélérée par l'élan; à moitié chemin de la descente, ils furent rejoints par les faucons, qui s'attachèrent à leur cou.

Dès lors, les pauvres animaux se sentirent perdus, et ne tentèrent plus ni de fuir, ni de se défendre; l'un alla tomber dans le steppe, l'autre dans le fleuve.

Celui qui était tombé dans le fleuve profita de cet avantage pour disputer encore un instant sa vie; il plongea afin de se débarrasser de son ennemi; mais le faucon, rasant l'eau, attendit que le cygne reparût à la surface, et, chaque fois que le malheureux palmipède mettait la tête hors de l'eau, il le frappait d'un violent coup de bec.

Enfin, le cygne, effaré, étourdi, sanglant, entra dans l'agonie, se débattit, fit voler l'eau autour de lui, et essaya de frapper le faucon de son aile osseuse; mais celui-ci se tint prudemment hors d'atteinte jusqu'à ce que sa victime eût expiré.

Alors, il s'abattit sur le corps inerte qui s'en allait au courant du fleuve, et, poussant un cri de triomphe, se laissa entraîner sur l'île flottante, où il resta jusqu'à ce que deux

Kalmouks et l'un des fauconniers allèrent, avec une barque, recueillir le vaincu mort et le vainqueur plein de vie et d'orgueil.

Les fauconniers donnèrent aussitôt à leurs faucons, en récompense de leur belle conduite, un morceau de chair saignante qu'ils tirèrent d'un petit sac de peau qu'ils portaient à la ceinture.

Disons, quant au faucon vainqueur du cygne tombé dans le steppe, que son triomphe fut moins grand que celui de son rival.

Au reste, cette chasse pittoresque, qui, grâce aux costumes de nos Kalmouks, avait un ravissant aspect moyen âge, m'était familière : je l'avais déjà faite avec un de mes amis qui avait une magnifique fauconnerie dans la forêt de Compiègne, et une fois ou deux au château de Loo, avec le roi et la reine de Hollande.

Le prince Toumaine a, pour son compte, une admirable fauconnerie, composée de douze faucons de choix, pris jeunes et dressés par ses fauconniers.

Les oiseaux de proie ne se reproduisant pas en captivité, on est obligé de se les procurer sauvages, de sorte qu'outre les douze faucons dressés, il y a toujours dix ou douze élèves dont on complète l'éducation.

Un faucon bien dressé vaut de trois à quatre mille francs.

La chasse nous avait entraînés à environ une lieue du château. Il était cinq heures. Le dîner — affaire de luxe après le déjeuner que nous avons fait à midi — nous attendait à six heures. Nous revînmes par les bords du fleuve, ce qui nous donnait la chance de voir encore une fois nos faucons à l'œuvre.

En effet, il nous partit bientôt un magnifique héron gris, et, quoiqu'il eût pris son vol à une grande distance, les fauconniers déchaperonnèrent leurs deux oiseaux, qui s'é-

lancèrent d'un vol égal, et dont aucune image, si ce n'est celle de l'éclair, ne peut rendre la rapidité.

Attaqué par deux ennemis à la fois, le héron n'avait guère de chances de salut; cependant il essaya de se défendre, ce que les cygnes n'avaient pas même tenté de faire.

Il est vrai que son long bec est une arme terrible sur laquelle se poignarde parfois le héron en se laissant tomber sur lui-même; mais, soit maladresse de sa part, soit habileté de la part de ses adversaires, au bout d'un instant notre héron se précipita éperdu vers le sol, où, grâce à la rapidité de la course d'un des fauconniers, il fut pris tout vivant et presque sans blessures.

Il eut la vie sauve, et fut destiné à faire, avec une aile coupée, l'ornement de la basse-cour du prince.

Ces grands oiseaux voyageurs, cigognes, grues, hérons, chose singulière, s'apprivoisent avec une extrême facilité.

Les deux faucons eurent encore chacun leur petit morceau de viande saignante et parurent fort satisfaits de leur sort.

Nous arrivâmes au château, où, comme je l'ai dit, le diner nous attendait.

La profusion homérique, l'hospitalité d'Idoménée, ne sont rien en comparaison de l'hospitalité et de la profusion qui nous étaient offertes chez notre prince kalmouk. La liste seule des mets qui composaient notre diner, et celle des vins destinés à les arroser, occuperait tout un chapitre.

Au dessert, la princesse Toumaine et les dames d'honneur se levèrent de table.

Je voulus en faire autant; mais M. Strouvé, au nom du prince, me pria de rester, l'absence de la princesse et de ses dames d'honneur entrant dans le programme de la fête et nous ménageant une surprise.

Le prince se chargeait de notre distraction et de nos amusements avec une telle intelligence, qu'il n'y avait qu'à



le laisser faire, ou plutôt que nous n'avions qu'à nous laisser faire.

En effet, un quart d'heure après le départ de la princesse Toumaine et de ses dames d'honneur, le maître des cérémonies, toujours vêtu de sa robe rouge, toujours coiffé de son capuchon jaune, tenant toujours sa baguette à la main, était venu dire tout bas quelques mots à l'oreille de son maître.

— Messieurs, dit le prince, la princesse nous fait inviter à aller prendre le café chez elle.

L'invitation était trop opportune pour ne pas être acceptée avec empressement.

Je pris le bras de la princesse Grouska, que ses habits à l'européenne reléguaient parmi les femmes civilisées, et, conduits par le prince Toumaine, nous suivîmes le maître des cérémonies.

Nous sortîmes du château et nous nous dirigeâmes vers un petit groupe de tentes s'élevant à une trentaine de pas du bâtiment seigneurial.

Ce groupe de tentes vers lequel nous nous acheminions, c'était la maison de campagne de la princesse, avec ses dépendances; ou plutôt c'était sa demeure favorite, sa kebitka nationale, qu'elle préférerait à toutes les maisons de pierre qui aient jamais été bâties, depuis le palais de Sémiramis jusqu'à la maison chinoise de M. d'Aligre.

Là, un spectacle véritablement curieux nous attendait; là, nous entrions en pleine Kalmoukie.

Les tentes de la princesse, — car il y en avait trois qui communiquaient entre elles: la première servant d'anti-chambre et de salle d'attente, la seconde de salon et de chambre à coucher, la troisième de cabinet de toilette et de garde-robe; — ces tentes, dis-je, étaient un peu plus grandes, mais exactement de la même forme et, à l'extérieur, de la même étoffe que celles des simples Kalmouks.

Mais, à l'intérieur, il y avait une notable différence.

Celle du milieu, c'est-à-dire la principale, recevait comme d'habitude le jour d'en haut, par une ouverture circulaire; mais elle était toute tendue de damas rouge; le sol était couvert d'un magnifique tapis de Smyrne, et un feutre brodé du Khorassan en matelassait le pourtour inférieur.

En face de la porte s'étendait un énorme divan servant de canapé le jour et de lit la nuit; à la tête et au pied de ce divan s'élevaient, semblables à deux étagères chargées de chinoiseries, deux autels consacrés au Dalaï-Lama; puis, au-dessus de ces autels, flottaient des drapeaux, des bannières, des banderoles de toutes couleurs, au milieu d'une atmosphère chargée de parfums.

La princesse était assise sur le divan, ayant à ses pieds, sur les degrés par lesquels on montait à cette espèce de trône, ses douze dames d'honneur, dans la posture où elles nous étaient apparues la première fois, c'est-à-dire accroupies sur leurs talons et rendues à leur immobilité primitive.

J'avoue que j'eusse donné tout au monde pour avoir avec moi un photographe, qui pût saisir en quelques secondes l'ensemble de ce tableau, si étrange et si pittoresque à la fois.

Des coussins étaient préparés tout autour de la tente pour que nous pussions nous accroupir à notre tour: seulement, la largeur du divan lui permettant cette courtoisie, la princesse se leva à notre entrée, et fit asseoir nos compagnes de voyage à ses côtés.

Inutile de dire que le prince s'était constamment et particulièrement occupé d'elles, avec une politesse et une galanterie qu'elles n'eussent certainement pas trouvées chez un banquier de la Chaussée-d'Antin ou chez un membre du Jockey-Club.

On apporta le thé et le café, — du vrai thé et du vrai café cette fois, — que l'on servit à la turque, c'est-à-dire à terre.

J'eus le soin de m'informer si c'était du café et du thé kalmouks; mais il me fut répondu que c'était du café moka et du thé chinois.

Le café pris, on apporta à l'une des dames d'honneur de la princesse une *balalaïka*, espèce de guitare russe à trois cordes, dont elle tira quelques sous mélancoliques et monotones dans le genre de ceux que l'on entend en Algérie, tirés d'un instrument à peu près semblable.

Aux premières notes, si de pareils sous peuvent s'appeler des notes, une seconde dame d'honneur se leva et se mit à danser.

Je me sers du mot *danser*, n'en trouvant pas d'autre sous ma plume ni dans ma langue; mais le fait est qu'une pareille locomotion ne saurait s'appeler une danse. C'étaient des inflexions de corps et des mouvements circulaires, simulant une pantomime languissante, mais exécutée par la danseuse sans volupté, ni grâce, ni plaisir. Au bout de dix minutes, la danseuse étendit les bras, se mit à genoux pour faire une invocation à quelque génie invisible, se releva, tourna encore sur elle-même, et alla toucher une de ses compagnes qui se leva, dont elle prit la place et qui prit la sienne.

La seconde dame d'honneur exécuta absolument la même danse que la première; puis elle fut remplacée par une troisième qui recommença le même exercice sans aucune espèce de variation.

Je commençai à craindre sérieusement que les douze dames d'honneur n'eussent des instructions uniformes, et ne se succédassent les unes aux autres, ce qui nous eût conduits à minuit par une suite de plaisirs assez monotones; mais, après la troisième dame, le thé et le café étant bus,



la princesse se leva, descendit les degrés, prit mon bras et sortit.

Il va sans dire que les douze dames d'honneur, soulevées par un même ressort, emboitèrent le pas et rentrèrent au château d'une allure aussi grave que celle de leur souveraine.

On avait profité de notre absence pour illuminer. Le salon était resplendissant de lumières reflétées par de magnifiques glaces et des lustres de cristal à facettes venant évidemment de France.

Contre une des parois du salon était un piano à queue d'Érard.

Je demandai au prince si quelqu'un dans la maison jouait du piano ; il me répondit que non, mais qu'il savait qu'en France il n'y avait pas de salon sans piano, — il disait vrai, hélas ! — et qu'il avait voulu en avoir un.

Au reste, ce piano, arrivé seulement depuis un mois, était complètement vierge, et avait été accordé la veille par un accordeur que le prince avait fait venir exprès d'Astrakan, pour le cas où l'un des visiteurs qu'il attendait saurait jouer de l'instrument exotique.

Nos trois dames en jouaient.

Afin de rendre à la princesse la politesse qu'elle venait de nous faire, j'invitai Kalino, très-fort sur la danse moscovite, à exécuter un pas national.

Kalino répondit qu'il était prêt, si une de ces dames voulait bien lui faire vis-à-vis.

Madame Pietrizenkof se présenta.

Mademoiselle Vroubel se mit au piano.

Kalino et sa danseuse se placèrent en face l'un de l'autre.

Si certaines parties de l'éducation universitaire de Kalino avaient été négligées, ses dispositions naturelles pour la chorégraphie avaient, au contraire, acquis un immense développement.

Kalino dansait la russe avec la même perfection qu'il y a soixante ans Vestris dansait le gavotte.

Il fit l'admiration de la société et recut les compliments de la princesse.

Alors, on organisa un quadrille français.

Mademoiselle Vroubel, encore en deuil et ne dansant pas, resta au piano, dont les sons paraissaient faire le plus grand plaisir à la princesse. Madame Davidof et madame Pietrizenkof, invitées par Cournaud et Kalino, se mirent en place.

La princesse, déjà fort émotionnée par la danse russe, fut portée au comble de la joie par la danse française. Elle se levait de son fauteuil; elle regardait les danseurs et les danseuses avec des yeux brillants; elle se penchait à droite et à gauche pour les mieux suivre dans leurs évolutions; elle frappait des mains aux figures compliquées; elle souriait avec une bouche en cœur adorable de forme et de fraîcheur. Enfin, au dernier chassé croisé, elle appela le prince et lui dit quelques mots tout bas, mais avec un accent plein d'ardeur.

Je compris qu'elle lui demandait la permission de danser.

Je prévins M. Strouvé, qui me paraissait devoir être le médiateur naturel de cette grave affaire. M. Strouvé se chargea, en effet, de la négociation, et la conduisit à si bonne fin, que je le vis offrir la main à la princesse et se mettre en place pour la contredanse suivante.

Restaient les dames d'honneur, qui regardaient la princesse d'un œil envieux.

Je montai la tête à Kalino, et j'allai demander au prince s'il était contre l'étiquette kalmouke que les dames d'honneur dansassent au même quadrille que la princesse.

Le prince était en train de faire des concessions: on lui eût demandé une constitution pour son peuple, qu'il l'eût donnée immédiatement.

Il autorisa une danse générale.

Lorsque les pauvres dames d'honneur apprirent cette bonne nouvelle, elles furent sur le point de retrousser leurs robes comme pour monter à cheval; un coup d'œil de la princesse modéra leur enthousiasme.

Kalino prit la main d'une des dames d'honneur, Cournaud prit la main d'une autre; deux ou trois jeunes Russes venus avec nous d'Astrakan firent leurs invitations, madame Davidof et madame Pietrizenkof se constituèrent cavaliers de deux autres de ces dames; enfin les deux dernières, restées sans invitation, s'invitèrent mutuellement et prirent place dans le branle général.

La musique donna le signal.

J'ai dans ma vie essayé de raconter bien des choses; je crois même en avoir raconté quelques-unes impossibles à raconter: je n'essayerai pas de raconter celle-là.

Jamais tumulte, jamais confusion, jamais tohu-bohu pareil n'a été contemplé par un regard européen. Les figures n'existaient plus; ce qui devait se faire à gauche se faisait à droite; on pirouettait en sens inverse; l'une s'obstinait à la chaîne des dames, tandis que l'autre tenait à développer ses grâces dans le cavalier seul en avant; les bonnets kal-mouks tombaient et roulaient à terre comme des chapskas sur un champ de bataille; on s'accrochait, on se décrochait, on se marchait sur les pieds; on riait, on criait, on pleurait de joie. Le prince se tenait les côtes. J'étais monté sur un fauteuil d'où je dominais toute la scène, et j'avais passé mon bras dans une embrasse des rideaux, pour ne pas tomber.

Le rire était arrivé à la convulsion.

Il ne tenait qu'à mademoiselle Vroubel que la chose durât toute la nuit: elle n'avait qu'à jouer sans interruption jusqu'au jour.

Les danseurs et les danseuses seraient tombés comme



des morts ou des blessés sur le parquet, mais, à coup sûr, ils ne se fussent pas arrêtés tant qu'ils eussent pu rester debout.

La princesse, dans son enthousiasme, au lieu de retourner à sa place, vint se jeter dans les bras de son mari.

Elle lui dit une phrase kalmouke dont j'eus l'indiscrétion de demander l'explication.

Cette phrase est textuellement reproduite par celle-ci :

— Cher ami de mon cœur, je ne me suis jamais tant amusée !

J'étais exactement de l'avis de la princesse, et j'aurais bien voulu, moi aussi, pouvoir dire à quelqu'un : « Chère amie de mon cœur, je ne me suis jamais tant amusé ! »

On se reposa. Après un pareil exercice, ce n'était pas trop d'une heure de repos.

Pendant ce temps, il se produisit un événement auquel je fus un instant sans pouvoir ajouter foi, tant j'avais peine à me persuader qu'il fût réel.

Le prince s'approcha de moi, accompagné de M. Strouvé et tenant un album à la main.

Il venait me prier de mettre sur cet album quelques vers adressés à la princesse, et qui pussent constater, aux yeux des siècles à venir, mon passage à Toumaininskaïa.

C'est le nom de la propriété du prince Toumaine.

Un album en Kalmoukie, comprenez-vous cela ? un album de Giroux ! un album blanc et virginal comme le piano d'Érard et arrivé avec lui sans doute, parce que l'on avait dit au prince que, de même qu'il n'y avait pas de salon sans piano, il n'y avait pas de piano sans album !

O civilisation ! si je comptais te retrouver quelque part et être ta victime, ce n'était pas, à coup sûr, entre l'Oural et le Volga, entre la mer Caspienne et le lac Elstone !

Il fallait en prendre son parti et faire contre album bon cœur.

Je demandai une plume.

J'espérais qu'on n'en trouverait pas chez le prince Toumaine, et, à plus forte raison, dans le reste de la Kalmoukie; et, avant qu'on eût pu en faire venir une de chez Marion, je serais loin.

Point : il se trouva une plume et un encrier.

C'était à moi maintenant de trouver un madrigal.

Voici le chef-d'œuvre que je laissai en souvenir de mon passage, sur la première page de l'album de la princesse :

*A la princesse Toumaine.*

Dieu de chaque royaume a fixé la frontière;  
Ici, c'est la montagne, et, là, c'est la rivière;  
Mais à vous le Seigneur donna, dans sa bonté,  
Le steppe sans limite, où l'homme enfin respire,  
Afin que sous vos lois vous ayez un empire.  
Digne de votre grâce et de votre beauté.

M. Strouvé traduisit en russe ce sixain au prince, lequel le traduisit en kalmouk à la princesse.

Il paraît que, contre les habitudes reçues, mes vers gagnèrent beaucoup à la traduction ; car la princesse me fit force remerciements auxquels je ne compris pas un mot, mais qui se terminèrent par sa main qu'elle me donna à baiser.

Je croyais avoir accompli ma tâche ; je me trompais.

La princesse Grouska vint se pendre au bras de son frère, et lui dit quelques mots tout bas.

Je n'entendais pas le kalmouk, et cependant je compris.

Elle demandait des vers pour son compte.

La princesse Toumaine déclara que, dans tous les cas, je ne les écrirais pas sur son album, et elle emporta son album

entre ses charmantes petites griffes, comme un épervier emporte une alouette.

La princesse Grouska laissa sa sœur emporter l'album, alla chercher un cahier de papier, — toujours de chez Giroux, — et me l'apporta.

Je me mis à la besogne; mais, ma foi, la princesse Grouska eut un vers de moins que sa sœur.

La princesse Toumaine avait pour elle le droit d'aînesse.

*A la princesse Grouska.*

Dieu de chaque mortel règle la destinée.  
 Au milieu du désert un jour vous êtes née,  
 Avec vos dents d'ivoire et votre œil enchanteur,  
 Afin qu'ait sur ses bords la Volga fortunée <sup>1</sup>,  
 En son sable une perle, en son steppe une fleur.

Ce second tour de force accompli, je demandai à me retirer.

J'avais peur que chaque dame d'honneur ne voulût avoir son quatrain, et j'étais au bout de ma verve.

Le prince me conduisit lui-même à une chambre qui était la sienne.

Lui et la princesse couchaient à la kebitka.

Je jetai les yeux autour de moi, et je vis un magnifique nécessaire d'argent étalé sur la toilette avec quatre grands flacons.

Un immense lit, couvert d'un édredon, se pavanait dans une alcôve.

Des pots et des cuvettes de Chine jetaient dans les angles de la chambre leurs paillettes d'azur et d'or.

Je fus complètement rassuré.

1. *Volga* est féminin en russe.



Je remerciai le prince ; je frottai mon nez contre le sien, afin de lui souhaiter pour la nuit ce que je lui avais déjà souhaité pour le jour, c'est-à-dire toute sorte de prospérités, et je pris congé de lui.

Le prince parti, je songeai au plus pressé.

Après la journée active et poussiéreuse, après la soirée agitée et brûlante que nous avons passées, le plus pressé pour moi était de me jeter sur tout le corps la plus grande quantité d'eau possible.

Je me mis en état de recevoir une complète immersion.

Mais, ni dans les pots, ni dans les cuvettes, je ne trouvai une goutte d'eau.

Toute cette porcelaine de Chine était là comme ornement, et n'avait jamais eu d'autre destination.

Le prince avait sans doute entendu dire qu'il y avait des pots et des cuvettes dans les chambres à coucher, comme il y avait des pianos dans les salons, et des albums sur les pianos.

Mais, comme pour son piano et son album, il lui fallait une occasion de se servir de ses pots et de ses cuvettes.

Cette occasion, il ne l'avait pas encore trouvée.

J'eus recours aux flacons du nécessaire. J'espérais y rencontrer de l'eau de Cologne, ou de l'eau de Portugal, à défaut d'eau de fleuve ou de fontaine.

Au bout du compte, c'était toujours de l'eau.

Point. L'un contenait du kirsch, l'autre de l'anisette, le troisième du cummel, le quatrième du genièvre.

En voyant ces charmants flacons qui ornaient son nécessaire, le prince avait naturellement pensé qu'ils étaient destinés à contenir des liqueurs.

Je me tournai vers le lit, ma dernière ressource. Des draps blancs, en définitive, remplacent bien des choses.

J'enlevai l'édredon, n'ayant jamais pu souffrir cette espèce de meuble.

L'édredon couvrait un lit de plumes sans draps et sans couverture, portant traces visibles qu'il n'avait pas conservé la virginité du piano et de l'album.

Je me rhabillai, me jetai sur un canapé de cuir et m'endormis, déplorant que, si riche en superflu, ce bon, ce cher, cet excellent prince fût si pauvre sur le nécessaire !

## LXXII

### LES CHEVAUX SAUVAGES

Quoique je me fusse couché raisonnablement tard, et que les autres hôtes du prince Toumaine se fussent couchés encore plus tard que moi, à sept heures du matin chacun était sur pied. Le prince nous avait prévenus que la journée commencerait à huit heures, cette seconde journée devant être non moins remplie que celle de la veille.

En effet, à huit heures moins un quart, nous fûmes invités à nous mettre aux fenêtres du château.

Nous y étions à peine, que nous entendimes quelque chose qui venait de l'orient, pareil à un orage, et que le sol commença de trembler sous nos pieds.

En même temps, un nuage de poussière, s'élevant de la terre au ciel, obscurcit le soleil.

J'avoue que, pour mon compte, j'étais dans une ignorance profonde de ce qui allait se passer. Je croyais le prince Toumaine tout-puissant, mais non pas cependant au point d'avoir commandé tout exprès pour nous un tremblement de terre.

Tout à coup, au milieu de ce nuage de poussière, je commençai à distinguer une immense agitation ; je vis se mouvoir des formes de quadrupèdes : je reconnus des chevaux en liberté.

Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, le steppe était couvert et frémissant de chevaux se dirigeant d'une course frénétique vers le Volga.

Dans le lointain, on entendait des cris et des hennissements de douleur ou plutôt de rage.

Un immense troupeau de chevaux sauvages nous arrivait du désert, poursuivi par des cavaliers qui accéléraient sa course.

Les premiers, en se trouvant tout à coup au bord du Volga, hésitèrent un instant ; mais, pressés par ceux qui les suivaient, ils se lancèrent résolument dans le fleuve.

Tous s'y précipitèrent.

Dix mille chevaux sauvages coupaient, en hennissant, le Volga, large de trois kilomètres en cet endroit, pour passer d'un bord à l'autre.

Les premiers étaient près d'atteindre la rive droite quand les derniers étaient encore sur la rive gauche.

Les hommes qui les poursuivaient — ils étaient cinquante à peu près — sautèrent à l'eau après eux ; mais, une fois dans le Volga, ils se laissèrent glisser de leurs montures, qui n'eussent pas pu nager pendant une demi-lieue surchargés par leur poids, et s'accrochèrent les uns à la crinière, les autres à la queue.

Je n'ai jamais vu spectacle plus splendidement sauvage, plus magnifiquement terrible, que ces dix mille chevaux traversant d'une seule troupe le fleuve gigantesque, qui avait cru leur barrer le passage.

Les nageurs, mêlés à eux, continuaient de les pousser de leurs cris.

Enfin, quadrupèdes et hommes atteignirent la rive droite,



et disparurent dans une espèce de forêt dont les premiers arbres, disséminés comme des tirailleurs, s'avançaient jusqu'au bord du fleuve.

Nous étions restés dans la stupéfaction. Je ne crois pas que les pampas du sud et les prairies du nord de l'Amérique aient jamais présenté aux voyageurs un plus émouvant spectacle.

Le prince nous demanda pardon de n'avoir pu réunir que dix mille chevaux. Il n'était prévenu que depuis deux jours; s'il eût été prévenu depuis quatre, il en eût réuni trente mille.

Puis il nous invita à sortir du palais, à nous rendre au bord du Volga et à monter en barque, la journée devant s'écouler en grande partie sur la rive droite du fleuve.

Nous ne nous fîmes pas prier; le prospectus était alléchant.

Il y avait bien la question du déjeuner; mais elle cessa de nous inquiéter lorsque nous vîmes une douzaine de Kal-mouks charger une barque de paniers dont la forme trahissait le contenu.

C'étaient des gigots de poulain, des filets de chameau, des moitiés de mouton rôti; plus, des bouteilles de toutes les espèces, de toutes les formes, et particulièrement à goulot argenté.

Rassurés sur ce point essentiel, nous montâmes dans quatre barques qui s'élancèrent aussitôt, comme un jour de régates, vers la rive opposée.

L'eau du fleuve était encore toute frissonnante du passage des chevaux.

Au milieu du Volga, les barques dévièrent un peu; mais, le plus fort du courant passé, elles regagnèrent ce qu'elles avaient perdu, rectifièrent leur ligne, et allèrent aborder juste en face du point où elles s'étaient mises au fleuve.

Pendant toute la traversée, j'avais examiné nos rameurs.

La ressemblance entre eux était inouïe. Tous avaient les yeux obliques et à peine entr'ouverts, le nez aplati, les pommettes saillantes, la peau jaune, les cheveux rares, peu ou point de barbe, excepté à la moustache ; les lèvres grosses, les oreilles énormes et s'écartant de la tête comme les oreilles d'une cloche ou d'un mortier ; tous avaient le pied très-petit, étaient chaussés de bottes de couleur trop courtes, et qui, dans un temps déjà reculé, avaient dû être jaunes ou rouges.

Le chapeau seul était uniforme : c'était un bonnet carré, jaune, avec une bande de mouton noir à l'endroit qui ceint la tête.

Je crois qu'il y a dans le chapeau des hommes quelque chose de plus que national, quelque chose de religieux.

Quant à celui des femmes, il s'y rattache à coup sûr quelque superstition ; car, malgré toutes mes instances près du prince et de la princesse Toumaine, je ne pus me procurer aucun échantillon de la coiffure de la princesse ni de celle de ses dames d'honneur.

Je suis donc désespéré, chères lectrices, d'être rentré en France sans vous rapporter ce moyen de faire valoir votre beauté.

A peine sur la rive droite du fleuve, le prince Toumaine sauta sur un cheval qui l'attendait et fit quelques évolutions de fantaisie.

C'était plutôt, à notre point de vue, un cavalier solide, qu'un beau cavalier : sa selle trop haute, ses étriers trop courts, relativement à la manière dont nous entendons l'équitation, le forçaient à se tenir debout et à laisser un intervalle entre la selle et l'endroit qui est destiné à s'appuyer dessus.

Le cheval galopait littéralement entre les jambes du cavalier, comme le cheval de Troie eût galopé entre celles du colosse de Rhodes.

Tous les Kalmouks, au reste, du moment qu'ils ne montaient pas à cheval à poil nu, se tenaient de la même façon. Dès leur enfance, ils montent à cheval, et l'on pourrait même dire qu'ils y montent dès leur berceau.

Le prince Toumaine m'avait fait voir celui de son fils : c'était une mécanique en bois, creusée de manière à emboîter le dos de l'enfant, avec une avance en bois, comme le reste, et pareille à celle où, dans les selleries, on suspend les selles. L'enfant est placé à califourchon sur cette espèce de troussequin, garni de linge comme le reste du berceau ; il s'y tient debout, maintenu dans la position verticale par des courroies qui lui sanglent la poitrine. Un anneau, placé derrière la mécanique, sert à l'accrocher à la muraille.

Le troussequin sur lequel l'enfant est à cheval est creux, et donne passage à tout ce qu'il plaît au petit cavalier de laisser échapper.

En quittant son berceau, où, comme on le voit, il est déjà à cheval, l'enfant kalmouk est placé à cheval sur un mouton ou sur un chien, jusqu'à ce qu'il puisse monter un cheval véritable ou un chameau.

Aussi tous ces excellents écuyers sont-ils d'exécrables marcheurs, avec leurs talons trop hauts et leurs chaussures trop courtes.

Revenons à notre prince, qui fait de la fantasia dans le sable que son cheval fait voler par-dessus sa tête.

A un signe de lui, des écuyers kalmouks chassèrent devant eux et ramenèrent au bord du fleuve une petite partie des chevaux qui l'avaient traversé, trois ou quatre cents peut-être.

Le prince prit un lasso, s'élança au milieu du troupeau qui ruait, mordait, hennissait, sans se préoccuper le moins du monde de toutes ces démonstrations hostiles ; *lassa* celui de tous les chevaux qui lui parut le plus rétif, et, quelques



efforts que fit l'animal, mettant sa monture au galop, il le tira du milieu de ses compagnons.

Le cheval captif sortit de la horde, la bouche écumante, la crinière hérissée, les yeux sanglants.

Il fallait une force vraiment supérieure pour résister aux secousses que le cheval sauvage imprimait à celui qui le forçait d'agir ainsi contre sa volonté.

Aussitôt qu'il fut isolé des siens, cinq ou six Kalmouks se jetèrent sur lui et l'abattirent : mais, tandis qu'un des Kalmouks l'enjambait, les autres lui retirèrent le lasso et s'écartèrent ensemble et d'un seul mouvement.

Le cheval demeura un instant immobile; puis, voyant qu'à l'exception d'un seul homme, il s'était débarrassé de tous ses antagonistes, il se crut libre et se leva d'un bond.

Il était plus esclave que jamais, car, au pouvoir matériel des cordes et de la force, avait succédé le pouvoir de l'adresse et de l'intelligence.

Alors, entre l'animal sauvage dont les reins n'avaient jamais porté aucun fardeau, et le cavalier exercé, commença une lutte merveilleuse. Le cheval bondit, se roula, se tordit, essaya de mordre, rua la tête entre ses jambes, se précipita dans le fleuve, remonta sur le talus glissant, emporta son cavalier, le ramena au même endroit, le remporta encore, se coucha sur lui dans le sable, se releva avec lui, marcha sur ses pieds de derrière, et enfin se renversa.

Tout fut inutile; le cavalier semblait soudé à ses flancs. Au bout d'un quart d'heure, le cheval, vaincu, demandait grâce, et se couchait haletant.

Trois fois la même expérience se renouvela avec des chevaux et des cavaliers différents, trois fois l'homme fut vainqueur.

Alors se présenta un enfant de dix ans. On lui lassa le cheval le plus sauvage que l'on put trouver; l'enfant fit tout ce qu'avaient fait les hommes.

Malgré leur laideur, ces cavaliers au torse nu étaient splendides dans l'action. Leur peau basanée, leurs membres grêles, leur physionomie sauvage, tout, jusqu'au silence de statue qu'ils gardaient au plus fort du péril, donnait un caractère antique et centauren à cette lutte acharnée de l'homme et de l'animal.

On déjeuna pour laisser le temps à la course aux chameaux de se préparer.

J'obtins du prince que nos écuyers, et particulièrement l'enfant, eussent leur part de comestibles et de boisson.

Sur le bord du Volga, un poteau avait été dressé, surmonté d'une longue bannière flottante; c'était le but désigné à la course des chameaux. Le point de départ était à une lieue de là en remontant le fleuve; les coureurs devaient en suivre le courant, c'est-à-dire aller du nord-ouest au sud-est.

Un coup de fusil tiré par le prince, et auquel répondit un autre coup de fusil dont le bruit nous fut apporté par l'écho du fleuve, annonça que la course était commencée.

Au bout de cinq minutes, nous vîmes apparaître les premiers chameaux soulevant un tourbillon de sable. Leur galop était certainement d'un tiers plus rapide que celui du cheval.

Je ne crois pas qu'ils mirent plus de six ou sept minutes à parcourir cette distance de quatre verstes.

Le premier arriva au but, suivi à dix pas à peine par son antagoniste. Les quarante-huit autres arrivèrent, comme les Curiaces, à des distances différentes.

Le prix était un beau fusil cosaque que le vainqueur reçut avec une joie visible.

Puis vint la course au rouble-papier, et la course au rouble-argent.

Des cavaliers montant des chevaux à poil nu, sans bride, et n'ayant d'autres moyens de direction que les genoux,

devaient ramasser, en passant, et sans descendre de leur cheval, un rouble-papier enroulé autour d'une petite fiche de bois.

Quant au rouble-argent, c'était encore plus difficile : il était posé à plat sur la terre.

Tous ces exercices s'exécutèrent avec une merveilleuse adresse.

Chacun eut sa récompense, même les vaincus.

Je crois qu'il est difficile de trouver une population plus heureuse que ces braves Kalmouks, et un maître meilleur que le prince Toumaine.

La journée s'avavançait ; la série des exercices devait se terminer par la lutte.

Le prix de la lutte était une magnifique cartouchière, fruste et riche en même temps, une grossière ceinture de cuir toute garnie d'argent.

Je demandai à voir de près le prix ; le prince me l'apporta.

A sa vue, je me sentis violemment tenté de m'approprier ce bijou sauvage.

— M'est-il permis, demandai-je au prince, de concourir avec vos lutteurs ?

— Pourquoi cela ? demanda-t-il.

— Parce que le prix me plaît, et que j'ai grande envie de le remporter.

— Prenez cette cartouchière, me dit le prince ; je suis heureux qu'elle vous plaise. Je n'eusse pas osé vous l'offrir.

— Pardon, prince, je veux la gagner, et non pas la prendre.

— Alors, me dit le prince, si votre intention est véritablement de lutter, je vous demanderai l'honneur de lutter avec vous.

Il n'y avait rien à répondre à une pareille proposition, sinon d'accepter.

C'est ce que je fis.



Un petit tertre circulaire était naturellement préparé au bord du Volga. Les spectateurs s'assirent. Je descendis bravement dans le cirque.

Le prince m'y suivit. Nous mimés bas tous les vêtements couvrant le haut de notre corps, ne gardant que nos pantalons.

La peau du prince était couleur de café au lait très-claire. Ses membres, quoique toujours un peu grêles, étaient, cependant, beaucoup mieux proportionnés que ceux de ses hommes. Je ne crois pas que cela tint à une nature supérieure, c'était l'effet d'une meilleure nourriture.

Avant de nous prendre à bras-le-corps, nous commençâmes, au milieu des applaudissements des spectateurs, par nous frotter le nez, pour prouver que nous étions toujours les meilleurs amis du monde.

Puis la lutte commença.

Le prince avait plus que moi l'habitude de ces exercices, mais j'étais évidemment plus fort que lui. D'ailleurs, je dois avouer que ma conviction est qu'il y mit toute la courtoisie possible.

Au bout de cinq minutes, il tomba; je tombai sur lui. Ses épaules touchèrent la terre: il s'avoua vaincu.

Nous nous relevâmes: nous nous refrottâmes le nez, et j'allai prendre la cartouchiere des mains de la princesse, assez étonnée de la blancheur de ma peau, comparativement, bien entendu, à celle de son mari.

Le prince alla se laver dans le Volga. Je ne voulus pas être en reste avec lui.

Je dois dire qu'à la fin d'octobre l'eau du Volga n'est pas chaude. A dix lieues de là, peut-être, il était couvert d'une couche de glace; mais je n'en sentis que mieux le bien-être que j'avais à rentrer dans mes vêtements.

D'ailleurs, ceux qui me connaissent savent combien je suis indifférent aux intempéries des saisons.

Ce dernier exercice nous avait conduits jusqu'à cinq heures du soir.

A cinq heures du soir, nous rentrâmes dans nos barques, traversâmes le Volga et regagnâmes le château.

Il faisait nuit sombre lorsque nous y arrivâmes.

Le bateau à vapeur nous annonçait, en fumant, qu'il était à notre disposition.

Nous n'avions plus que quelques heures à passer à Tou-maininskaïa.

Ces deux jours s'étaient écoulés comme si les heures eussent été changées en minutes.

Il fallut se remettre à table, il fallut refaire honneur à l'un de ces terribles dîners que l'on eût cru préparés pour des héros de *l'Iliade* ou des titans de la *Gigantomachie*.

Il fallut vider encore la fameuse corne montée en argent et tenant une bouteille.

Tout cela fut fait, tant la machine humaine est obéissante aux ordres de son tyran.

Puis, le plus triste de tout cela, il fallut se quitter.

Nous nous refrottâmes le nez, le prince et moi, mais cette fois avec acharnement, à trois reprises différentes, et les larmes aux yeux.

La princesse pleurait tout bonnement, tout simplement, tout naïvement, répétant sa phrase de la veille :

— O cher ami de mon cœur, je ne me suis jamais tant amusée !

Le prince nous fit jurer de revenir. — Revenir en Kalmoukie, comme cela est probable ! — Aussi jurai-je par le Dalai-Lama. Cela n'engage à rien.

La princesse me donna de nouveau sa petite main à baiser et me promit, si je revenais, de me donner, avec la permission de son mari, ses deux joues, qui eussent rivalisé de ton avec celles de la *marquesa d'Amaëgui*.

La promesse était bien tentante ; mais la Kalmoukie est bien loin !

A neuf heures du soir, nous nous embarquâmes. La princesse vint nous conduire jusqu'au pyroscaphe. C'était la première fois qu'elle montait dans un bateau à vapeur. Elle n'avait jamais été à Astrakan.

Les pierriers du prince Toumaine recommencèrent leur feu, les canons du bord leur répondirent ; on alluma des feux du Bengale, et nous vîmes toute cette population, déjà passablement fantastique, tour à tour verte, bleue et rouge, selon la flamme qui brûlait.

Il était dix heures du soir. Il n'y avait pas moyen de rester plus longtemps ; nous nous dîmes un dernier adieu. Le prince, la princesse et sa sœur, qui restait avec elle, regagnèrent la rive.

Le bateau toussa, cracha, s'ébranla et partit.

Pendant plus d'une lieue, nous continuâmes d'entendre les détonations des pierriers, et de voir la pagode et le château s'illuminer de feux de couleur.

Puis, à un coude du fleuve, tout disparut comme un rêve.

Deux heures après, nous arrivions à Astrakan, et mes trois compagnes de voyage écrivaient sur mon album, au-dessous de ces mots de la pauvre comtesse Rostopchine :

« Ne jamais oublier ses amis de Russie, et entre autres

» EUDOXIE ROSTOPCHINE. »

ceux-ci :

« Ne jamais oublier non plus ses compagnes de voyage,

» MARIE PIETRIZENKOF.

» MARIE VROUBEL.

» CATHERINE DAVIDOF.

• Sur le Volga, à bord du pyroscaphe le *Verblioud*. »



## LXXIII

## LES STEPPES

Vous vous rappelez que, pour faire notre petite excursion en Kalmoukie, nous étions partis d'Astrakan.

Nous y étions déjà depuis huit jours lors de notre visite au prince Toumaine, et, à Astrakan, on voit bien des choses en huit jours.

Maintenant, il s'agissait de partir d'Astrakan.

Lockroy a fait dire, dans je ne sais quelle pièce, à un monsieur, qui est Arnal, je crois : « On ne revient pas d'Astrakan. » Nous crûmes un instant que cet axiome avait force de loi.

Et cependant nous étions au 2 novembre : l'heure était venue de partir.

On n'a point oublié que l'amiral Machine nous avait offert de nous transporter à Bakou, ou tout au moins à Derbend, sur *le Troupmann*, lorsque ce bâtiment serait revenu de Mazanderan.

Nous fîmes une visite à l'amiral; cette visite avait pour but de lui demander s'il avait des nouvelles du *Troupmann*.

*Le Troupmann* était arrivé pendant notre voyage à Toumaininskaïa, et repartait le lendemain.

C'était le dernier voyage qu'il dût faire de l'année à Bakou : il fallait donc en profiter.

L'amiral se rappelait parfaitement la promesse qu'il m'avait faite; mais il me vanta fort la route par terre, me

disant que j'avais grand tort de renoncer à un si charmant voyage.

Je devinai qu'il y avait quelque anguille sous roche.

Je priai l'amiral de mettre de côté tout orgueil national, et de me dire franchement son avis sur notre voyage par la mer Caspienne.

L'amiral, mis au pied du mur, ou plutôt de sa conscience, nous avoua alors qu'il pouvait bien nous donner notre passage sur *le Troupmann*, et qu'il était toujours prêt à tenir sa promesse; mais, répondant bien de notre départ, il ne répondait nullement de notre arrivée.

Rien de plus curieux que la marine russe de la Caspienne.

Sur quatre bâtiments, elle en avait deux d'ensablés, un dont la machine était hors d'état de servir, un dont la roue était cassée.

Restait *le Troupmann*.

Mais le pauvre *Troupmann* avait mis dix-huit jours pour revenir de Mazanderan; on n'était pas sûr de sa machine, de sorte que, la plupart du temps, il allait à voiles.

Voilà pourquoi, avec les vents variables qui soufflent dans la saison d'hiver, on n'était pas sûr que nous arrivassions à Bakou.

Seulement, nous pouvions, pour nous alléger, confier nos malles au *Troupmann*.

Je tenais trop à tout ce que je rapportais de Russie pour m'en séparer; d'ailleurs, si nous n'étions pas sûrs d'arriver à Bakou, nos effets n'étaient pas plus sûrs que nous d'y arriver.

Maintenant, d'où vient le mauvais état de la marine russe à Astrakan?

Du tchine.

J'ai déjà expliqué ce que c'est que le tchine et la grande puissance du tchine en Russie.

Le tchine, — le mot pourrait bien venir du chinois, — c'est non-seulement le rang que chacun occupe, mais encore les prérogatives qui sont attachées à ce rang.

Le tchine de l'ingénieur militaire lui donne le droit de construire des bateaux à vapeur.

Or, comme il y a cent mille francs, deux cent mille francs peut-être à gagner par bateau à vapeur qu'il construit, il use de son droit; il construit le plus de bateaux à vapeur qu'il peut.

Il ne connaît rien à la construction des pyroscaphes; il en construira jusqu'à ce qu'il y connaisse quelque chose.

C'est cinq ou six millions que l'éducation de l'ingénieur militaire coûtera au gouvernement russe; mais qu'importe! Le gouvernement pourrait faire construire ses bateaux par des sociétés; ils lui coûteraient cent ou deux cent mille francs de moins, et il ne les payerait que s'ils marchaient.

Mais ce serait trop simple, et il n'y a que le compliqué qui rapporte.

D'ailleurs, cela dérangerait un rouage de la machine administrative, et qu'arriverait-il si un rouage d'une machine si bien montée se dérangeait!

Il est inouï d'entendre raconter par les Russes eux-mêmes les vols qui se commettent dans les administrations, et surtout dans les administrations militaires.

Tout le monde connaît les vols et les voleurs, et cependant les voleurs continuent de voler et les vols d'être de plus en plus connus.

Le seul qui ne connaisse ni les vols ni les voleurs, c'est l'empereur.

Sous Sa Majesté Nicolas I<sup>er</sup>, surtout à l'époque de la guerre de Crimée, ces vols ont atteint à une hauteur et à une fantaisie qui accusent chez ceux qui les exécutaient une prodigieuse richesse d'imagination.



Chaque fois qu'un officier supérieur rencontrait le convoi et demandait :

— Qu'est-ce que ce bœuf, capitaine?

— C'est un bœuf que j'ai acheté ce matin, mon colonel, ou mon général, et que mes hommes mangeront ce soir.

Et le général ou le colonel répondait :

— C'est bien, capitaine.

Le soir, le capitaine menait paître sa compagnie : elle mangeait des gribouis assaisonnés à la chandelle.

Le bœuf arriva en Crimée sain et sauf, le plus gras de la compagnie, étant le seul qui, pendant toute la route, eût mangé à sa faim.

Arrivé en Crimée, le capitaine le vendit un tiers de plus qu'il n'avait coûté, tant il était en bon état.

Pendant toute la route, il lui fut payé un bœuf par étape, c'est-à-dire de cent cinquante-cinq à cent soixante bœufs.

Ce sont les colonels surtout qui, ayant charge de nourrir leurs régiments, font de bonnes affaires.

Aussi, en Russie, lorsqu'on est mécontent d'un colonel, on le fait général.

Voici comment les colonels s'y prennent; — vous allez voir que c'est bien facile et *sans péché*, comme on dit en Russie pour tous les tours d'adresse ou de passe-passe qui ne constituent pas le vol à main armée.

La farine pour la confection du pain militaire est allouée par le gouvernement en quantité suffisante.

Une partie de cette farine est confisquée par le colonel et vendue à son profit.

Le même vol est exercé sur le drap et sur le cuir.

Dans les régiments de cavalerie, sur le foin et sur l'avoine.

Puis, vient ce qu'on appelle les *prix officiels*. C'est sur les prix officiels que se font les bénéfices sérieux : tout le reste n'est que du gaspillage.

On appelle prix officiels (*spravoschnya tseny*) le prix de tout ce qui peut servir à la nourriture des hommes ou des chevaux dans la ville ou le village occupés par le régiment.

Ces prix officiels se débattent entre le colonel et les autorités.

Les autorités donnent des attestations sur lesquelles les colonels sont payés.

On enfle ces prix; les autorités ont un tiers et les colonels les deux tiers de l'enflure.

Maintenant, en Russie, il est posé en principe que jamais un inférieur ne peut avoir raison contre son supérieur.

Il y a bien des inspecteurs chargés de visiter et d'examiner les habillements, les équipements et les vivres du soldat. Ils ont même mission de recevoir leurs plaintes. Seulement, les plaintes des soldats sont soumises à l'inspection de leurs chefs.

Le soldat a le droit de se plaindre; mais, sous le moindre prétexte, le colonel a le droit de faire donner au soldat cinq cents coups de baguette, et, quand le dos du patient sera guéri, cinq cents autres, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il en meure.

Le soldat se laisse donc voler pour ne pas recevoir cinq cents, mille, quinze cents coups de baguette.

Le ministre de la guerre, qui sait tout cela, qui tolère tout cela, qui ne voit rien de tout cela, pendant que le soldat reçoit des coups de baguette, reçoit des cordons et des plaques.

Et l'on cache tout cela à l'empereur, *pour ne pas affliger Sa Majesté*.

C'est ainsi que l'on cacha à l'empereur Nicolas le résultat de la bataille de l'Alma, toujours pour ne pas affliger Sa Majesté; si bien que, lorsque Sa Majesté apprit où en étaient les choses, elle aima mieux s'empoisonner que de survivre à des désastres si inattendus.

Seulement, comme l'empereur avait reçu les nouvelles par courrier secret, le ministre n'eut pas la douleur d'*avoir affligé Sa Majesté*.

Ne pas affliger *le maître*, c'est la grande préoccupation du Russe, depuis le serf jusqu'au premier ministre.

— Qu'y a-t-il de nouveau chez moi ? demande un seigneur russe à un moujik arrivant du village.

— Rien, mon père, répond le paysan, sinon que le cocher a cassé votre canif.

— Et comment cet imbécile a-t-il cassé mon canif ?

— En écorchant votre cheval blanc.

— Mon cheval blanc est donc mort ?

— Oui ; en conduisant votre mère au cimetière, il s'est donné un écart, et l'on a été obligé de l'abattre.

— Mais comment ma mère est-elle morte ?

— D'un saisissement qu'elle a eu en voyant brûler votre village.

Et c'est ainsi que le maître apprend le quadruple malheur qui lui est arrivé.

Comme ce village du seigneur russe, Astrakan venait d'être brûlé.

Le feu avait pris dans le port on ne sait comment. — On ne sait jamais comment le feu prend en Russie.

Cent soixante et dix maisons et deux cents navires avaient été consumés.

Un bâtiment, en dérivant, s'était échoué près de la poudrière ; les flammèches y mirent le feu ; la poudrière sauta et, par la commotion, fit déborder le fleuve.

On trouva des poissons dans les rues de la ville et dans les cours des maisons.

J'ai raconté, dans mon chapitre sur les lacs salés, que j'avais rencontré le général Beklemichef, hetman des Cosaques d'Astrakan, qui m'avait, en signe de fraternité, donné son papak, et chargé d'annoncer à sa femme qu'il



était en parfaite santé et comptait la revoir dans quelques jours.

Je pensai que le moment était venu de m'acquitter de la commission. A mon costume de milicien russe j'ajoutai le papak que m'avait donné le général, et je me présentai chez madame Beklemichef.

Inutile de dire que je fus admirablement reçu.

Madame Beklemichef s'est fait, à un quart de lieue d'Astrakan, un petit ermitage tout parisien.

C'est inouï à quoi peut arriver une femme de goût dans l'arrangement intérieur de sa maison. La cheminée du salon surtout, établie en étagère, avec des vases et des figurines de Chine et des étoffes de prix, était si charmante, que Moy-net en prit un croquis pour la mettre un jour ou l'autre dans une décoration.

Trois ou quatre jours après la visite que j'avais faite à sa femme, le général Beklemichef arriva. C'était au moment de notre plus grand embarras pour quitter Astrakan.

On sait que l'amiral Machine ne pouvait répondre de rien, pas même de nous, si nous partions par *le Troupmann*.

D'un autre côté, on nous disait le chemin de Kislar impraticable, à cause des Kabardiens et des Tchetchènes qui pillaient et assassinaient les voyageurs.

On racontait toute sorte d'histoires plus lugubres les unes que les autres ; on citait les noms des personnes qui avaient succombé.

Un instant, j'avais eu l'idée de remonter le Volga jusqu'à Tzaritzine, de traverser l'espace qui sépare le Volga du Don, de redescendre le Don par Roslof, Taganrog et la mer d'Azof jusqu'à Kiersch.

De Kiersch, je gagnerais Redout-Kalé, Poti et Tiflis.

Mais je ne verrais ni Derbend ni Bakou.

Lo général Beklemichef nous tira d'embarras en nous as-

surant que, si la route n'était pas sûre, on nous donnerait, sur un mot de lui, les escortes nécessaires.

Il nous offrait, en conséquence, des lettres pour tous les chefs de poste des Cosaques de la ligne.

De son côté, l'amiral Machine fut si content de voir sa responsabilité dégagée à notre endroit, que, comme gouverneur militaire, il écrivit sur mon paderodjné l'ordre de me rendre les mêmes honneurs et de me donner les mêmes escortes qu'à un général.

Cette dernière gracieuseté nous décida. Le danger, dans ces sortes de voyages, lorsqu'on a une chance de le vaincre, est un attrait de plus.

Il s'agissait seulement de se procurer une tarentasse. Le maître de police, pour soixante-cinq roubles, nous en procura une qui n'était pas encore trop disloquée.

On la mit entre les mains du charron, qui, moyennant une réparation de quatre roubles, nous répondit d'elle jusqu'à Tiflis.

Il y avait cependant pas mal de ravins à passer avant d'arriver dans la capitale de la Géorgie!

Le mardi 2 novembre, nous allâmes faire nos adieux à M. Strouvé, chez lequel nous rencontrâmes le prince Toumaine.

On lui annonça notre départ et la route que nous devons suivre, en lui exprimant la crainte, non pas que nous ne fusions assassinés, mais que nous ne mourussions de faim; et, en effet, de Zenzilinskaïa, la première station, jusqu'à Kislar, c'est-à-dire pendant plus de quatre cents verstes, nous ne devons pas rencontrer un seul village, mais seulement des stations de poste de trente verstes en trente verstes, et un ou deux campements de Cosaques.

— Que ces messieurs partent tranquilles, dit le prince, je me charge de les nourrir.

Nous remerciâmes le prince en riant, croyant à une plai-

santerie; mais, le prince parti, M. Strouvé nous assura qu'il avait parlé sérieusement, et que nous n'avions qu'à partir à l'heure convenue et à attendre sans inquiétude aucune l'effet de ses promesses.

En attendant, M. Strouvé nous invita à dîner le lendemain chez lui, et à emporter, des restes du dîner, tout ce qui pourrait tenir dans les coffres de notre tarentasse.

De son côté, l'intendant de la maison Sapojnikof avait garni un panier de viandes froides et de vins.

A la rigueur, et en ménageant nos vivres, comme font des naufragés, nous pouvions, grâce au froid, n'avoir aucune inquiétude pendant trois jours.

Mais, en tenant compte des retards que la poste ne manquerait pas de nous faire subir, nous ne pouvions guère être arrivés à Kislar avant cinq ou six jours.

Nous n'avions pas le temps de mourir de faim, mais nous avions le temps de gagner un rude appétit.

La journée se passa sans que nous eussions entendu parler du prince Toumaine. Je persistais à croire à une plaisanterie; M. Strouvé affirmait que le prince était incapable de plaisanter avec une chose aussi sérieuse que la nourriture.

A cinq heures du soir, nous primes congé de notre intendant et de la maison Sapojnikof, dans laquelle nous avions reçu une si courtoise hospitalité.

Notre tarentasse, chargée de tout ce qu'elle pouvait contenir, nous conduisit chez M. Strouvé, où nous dinâmes. Les restes d'un énorme filet de bœuf rôti à notre intention, et largement entamé par nous à dîner, étaient destinés à nous rappeler, jusqu'au milieu du désert que nous avions à traverser, l'hospitalité de la ville.

A huit heures, nous primes congé de M. Strouvé et de sa famille. Cournaud et un aide de camp de l'amiral avaient été chargés de nous accompagner de l'autre côté du village,



où l'on prend la poste, et de lever les difficultés, s'il s'en présentait.

On embarqua la tarentasse sur un large bateau fourni par le gouverneur civil; on y apporta celles des malles et des caisses qui n'avaient pas pu entrer dans la tarentasse et qui étaient destinées à suivre sur une télégue, et l'on donna ce premier coup de rame qui est à l'absence ce que la première pelletée de terre que l'on jette sur le cercueil est à la mort.

Nous avions un temps superbe; le ciel était pur, la lune brillante. Astrakan, d'un médiocre aspect le jour, empruntait, pour nous laisser de plus vifs regrets, toute la poésie que la nuit prête aux villes d'Orient. *L'Étoile du désert*, comme la baptisèrent les Tatars, ses premiers maîtres, nous apparaissait à travers les teintes nacrées particulières à ces ténèbres de la Russie méridionale, qui ne sont pas l'obscurité, mais seulement l'absence du jour.

A chaque coup de rame, au reste, les contours des églises aux hautes coupoles allaient s'effaçant, et la ville prenait peu à peu la vague et mystérieuse transparence d'une côte du royaume des ombres; enfin, elle sembla se dissoudre en vapeur, et, quand nous touchâmes à l'autre rive, la seule chose qui nous restât visible était cette immense nappe d'eau de trois quarts de lieue de large, scintillant sous les rayons de la lune comme un fleuve d'argent fondu.

En mettant le pied sur l'autre rive, nous étions entrés dans le désert.

A Astrakan, à table chez M. Strouvé, en prenant le thé chez l'amiral, nous étions à Paris, à Pétersbourg, à Berlin; au milieu des arts, de la civilisation, du monde enfin.

De l'autre côté du Volga, nous étions bien réellement à mille lieues de Paris, perdus dans le sable où nous enfoncions jusqu'aux genoux, au milieu des tentes de feutre, des chameaux, des Kalmouks, des Tatars, sur la limite du

désert dans lequel nous allions entrer, atomes presque invisibles dans l'espace immense.

Grâce à l'intervention de l'aide de camp, qui parlait au nom du gouverneur militaire, et de Cournaud, qui parlait au nom du gouverneur civil, nous eûmes une télègue, qu'au lieu de recharger et de décharger à chaque poste, nous avions le droit de garder jusqu'à Kislar.

La télègue fut chargée; on fixa à trois le nombre des chevaux de la tarentasse; deux chevaux furent déclarés suffisants pour la télègue. La tarentasse prit la tête de la colonne, la télègue se plaça modestement à la suite; nous embrassâmes une dernière fois dans Cournaud toute la famille de M. Strouvé, nous serrâmes la main de l'aide de camp de l'amiral, nous le priâmes de lui porter tous nos souhaits de bon voyage pour *le Troupmann*, et, comme nous n'avions plus le moindre prétexte pour rester, excepté celui d'attendre des nouvelles du prince Toumaine, qui, en réalité, nous paraissait insuffisant, nous fîmes un signe à nos postillons qui enlevèrent leurs attelages au grand galop.

Dès la première nuit, nous fîmes près de quatre-vingts verstes.

Nous nous réveillâmes à Bathmaschakofkaïa. Pardon du nom! Je n'ai pas à me reprocher de l'avoir inventé, et j'ai eu assez de peine à l'écrire.

A peu près à trois verstes de la station, nous vîmes se dérouler sur notre gauche un de ces lacs salés si communs entre le Volga et le Terek.

Il était couvert d'oies sauvages.

Je commençai à croire que l'on nous avait un peu trop effrayés sur le manque de vivres. Je descendis de la tarentasse et j'essayai de me glisser à portée; mais, à deux cents pas, une vieille oie placée en sentinelle jeta son cri d'alarme, et toute la bande s'envola.

Une balle que je lui envoyai fut une balle perdue.

Cette fuite, à une pareille distance, me donna fort à songer.

Si chaque bande d'oies que nous devions rencontrer était aussi bien gardée par sa sentinelle que l'avait été celle-ci, il n'y avait rien à faire de ce côté-là, et il fallait chercher d'autres ressources.

Comme je remontais en tarentasse, en faisant ces réflexions peu consolantes, je vis poindre derrière nous à l'horizon, suivant le chemin que nous venions de parcourir, de bonnet jaune d'un Kalmouk monté sur un chameau qui devait, au train dont il allait, faire ses quatre lieues à l'heure.

On a beau voir, on a beau avoir vu des chameaux arpentant les steppes avec un Kalmouk sur le dos, chaque nouveau chameau qui apparaît monté par un nouveau Kalmouk vous tire l'œil, tant l'aspect de ces horizons sans fin rayés par le groupe de l'homme et de l'animal est souverainement pittoresque.

Je suivais donc notre Kalmouk avec d'autant plus de curiosité que nous paraissions être le but de sa course.

A mesure qu'il se rapprochait de nous, — et il se rapprochait rapidement, quoique nos attelages allassent au grand trot, — je croyais voir qu'il portait quelque chose sur le poing. A deux cents pas, je reconnus que ce qu'il portait sur le poing était un faucon, et, à la vue de ce faucon, un vague souvenir du prince Toumaine me passa par l'esprit.

C'était, en effet, un de ses fauconniers que le prince Toumaine nous envoyait, accomplissant cette promesse qu'il nous avait faite chez M. Strouvé et qui consistait dans ces quelques paroles, courtes mais pleines de promesses : « Je me charge de la nourriture de ces messieurs. »

En outre, ce digne prince, qui se vengeait si noblement des doutes que nous avions conçus sur lui, avait eu l'atten-



tion de nous envoyer un de ses fauconniers parlant un peu le russe; de sorte que, par l'intermédiaire de Kalino, nous pûmes connaître la mission du brave homme près de nous.

Au reste, l'occasion de mettre à l'épreuve les talents de l'homme et de l'oiseau ne tarda point à se présenter.

Nous découvrîmes bientôt, à une verste ou deux de nous, un de ces lacs salés dont abonde le steppe. Comme le premier que nous avons rencontré, il était couvert d'oies sauvages.

Nous n'eûmes besoin de rien dire.

Le Kalmouk dirigea son chameau droit sur le lac.

Cette fois, l'instinct des volatiles, si développé qu'il soit, malgré leur nom devenu symbolique, leur fit défaut.

Ils n'avaient pas l'habitude de voir un voyageur descendre de sa voiture et se glisser vers eux en se dissimulant, comme un Gaulois qui veut escalader le Capitole, de sorte que je les avais effrayés et qu'ils étaient partis à deux cents pas; mais ils voyaient dix fois le jour un Kalmouk, monté sur un chameau, longer les rives du lac où ils pâturaient tranquillement.

Ils ne remarquèrent point, comme nous, que ce Kalmouk portait sur le poing, quelque chose d'insolite qui pouvait les inquiéter.

Pas une oie ne leva le bec.

Arrivé à cinquante pas de la bande, le Kalmouk décha-peronna son faucon, qui poussa un cri aigu en voyant le jour, et, à la clarté du jour, une si belle et si nombreuse proie.

De leur côté, les oies, à la vue de leur ennemi qu'elles reconnurent aussitôt, s'envolèrent, les pattes traînantes, battant la terre de leurs ailes, en poussant de grands cris de terreur.

Le faucon plana un instant au-dessus de la bande, puis s'abattit sur le dos d'une oie, qui, pendant quelque temps,

continua d'emporter son ennemi dans son vol, mais qui, sous les coups de bec réitérés de celui-ci, finit par faiblir, et, au lieu de continuer de monter en l'air, s'abattit sur le steppe.

Seulement, par un exemple de fraternité que les hommes ne donnent pas souvent, les autres oies, au lieu de continuer à fuir, s'abattirent à leur tour, mais sans toucher la terre, et se mirent à voler autour de leur compagne, ou plutôt autour du faucon, avec des clameurs étourdissantes et en lui envoyant des coups de bec sous lesquels il eût probablement succombé, si notre Kalmouk n'eût pas été promptement à son secours en battant du petit tambour qu'il portait à l'arçon de sa selle, soit pour encourager son oiseau en lui annonçant un allié, soit pour effrayer les oies en leur annonçant un ennemi.

Nous aussi, nous étions descendus de la tarentasse, et courions de notre mieux au secours de notre pourvoyeur; mais, à notre grand étonnement, lorsque nous arrivâmes sur le champ de bataille, quoique l'oie y fût demeurée et donnât des signes évidents de douleur, le faucon avait disparu.

Alors, le Kalmouk qui nous avait attendus, sans doute pour nous faire connaître, dans son orgueil de fauconnier, toute l'intelligence de son élève, nous laissa un instant le chercher des yeux; puis, levant l'aile de l'oie, il nous le montra tapi derrière ce bouclier, à l'abri duquel il bravait les coups, tout en continuant de combattre son adversaire, ou plutôt d'achever sa victime.

Notre fauconnier qui n'avait pas, comme chez le prince Toumaine, son petit sac de cuir avec de la chair fraîche, trancha la tête de l'oie, lui fendit le crâne, et donna la cervelle à manger à l'oiseau.

Le faucon fit son repas avec une volupté grave et féroce à la fois; puis il reprit sa place sur le poing de son maître;

nous reprîmes la nôtre dans notre tarentasse, et nous continuâmes notre chemin, rassurés en effet sur notre rôti de chaque jour.

Le Kalmouk partit au galop de son chameau, nous devant dans la direction que nous devions suivre, avec son oie au cou saignant, pendue à l'arçon de sa selle.

En arrivant à la station de poste, nous vîmes un chameau accroupi et le cou allongé sur le sable; puis, un peu plus loin, notre Kalmouk qui nous attendait sur le seuil de la porte.

Une épaisse fumée sortait d'une cuisine souterraine dans laquelle, à notre vue, le Kalmouk s'engouffra bravement, et de laquelle il sortit un instant après, tenant notre oie rôtie et couchée sur une planche.

Le prince Toumaine nous avait envoyé non-seulement un fauconnier, mais encore un rôtisseur, ce *rara avis* si difficile à trouver, au dire de Brillat-Savarin.

Nous mangeâmes la poitrine de notre oie qui était dure, un peu saignante, mais du reste fort savoureuse.

Les reliefs en furent abandonnés à notre fauconnier, au maître de poste et à un pauvre petit Kalmouk de cinq à six ans, qui, à moitié nu, nous regardait manger avec un désir qui donnait à ses petits yeux retroussés une expression de prodigieuse gourmandise.

Le pauvre enfant fut si heureux lorsqu'il tint sous son pouce un morceau de pain et d'oie, et son visage exprima une telle satisfaction lorsqu'il dégusta dans un verre quelques gouttes de notre vin, qu'il me prit une immense envie de lui donner ce bonheur en le ramenant en France avec moi.

Par malheur ou par bonheur pour lui, peut-être, car qui sait ce que lui eût réservé notre civilisation? il se trouva que, lorsque je le croyais orphelin et abandonné de tout le monde, il avait, dans je ne sais quel village kalmouk, un



parent quelconque ayant des droits sur lui et auquel il fallait demander son assentiment.

L'enfant, tout émerveillé du repas qu'il venait de faire, ne demandait pas mieux que de nous suivre au bout du monde, lui qui ne mangeait pas tous les jours, et qui, peut-être, venait de goûter du pain, de la viande et du vin, pour tout le reste de sa vie.

Il pleura fort en nous voyant partir; il ne reconnaissait pour son parent que celui qui venait de lui donner à manger; quant à celui qui le laissait mourir de faim, il ne lui servait pas à grand'chose d'être de sa famille.

Notre fauconnier, devenu par son utilité le personnage le plus intéressant de la troupe, se remit en route avec nous.

Quatre heures de repos par jour suffisaient à sa monture, et ces quatre heures de repos, grâce à la supériorité de la marche du chameau sur celle du cheval, il pouvait toujours les lui procurer.

Bientôt le steppe changea d'aspect. De loin, nous voyions se dérouler devant nous comme un océan jaunâtre aux vagues dormantes. Nous allions, en effet, avoir à traverser une de ces mers de sable, comme on en rencontre souvent dans les déserts des Kalmouks et des Tatars Noghaïs, et qui, lorsque le vent s'élève, deviennent aussi dangereuses que celles du désert du Sahara.

Pour le moment, pas la moindre brise ne passait dans l'air, et la mer de sable était aussi immobile que la mer de glace de Chamouny ou du Splugen.

Il est curieux de voir les formes que l'ouragan, en cessant tout à coup, impose à ce terrain mouvant qu'il vient de tourmenter. Ici, ce sont des rues qui semblent bordées de maisons; là, des tours; là, des remparts; là, des vallées.

Comme les steppes, ces mers de sable sont complètement inhabitées, excepté par un petit oiseau noir de la forme et

du plumage de notre hirondelle. Dans les portions de terrain plus solides et particulièrement dans celles qui sont taillées à pic, il se creuse des trous au bord desquels il demeure en jetant un petit cri plaintif. Ces trous n'ont sans doute pas deux issues ; car, lorsque nous en approchions, leurs locataires, au lieu de s'y réfugier, s'envolaient et allaient se poser sur les monticules de sable les plus élevés.

C'est dans ce même désert où nous nous trouvions que disparut l'armée turque de Sélim II, comme celle de Cambyse dans les sables d'Égypte.

Depuis six heures du matin jusqu'à deux heures de la nuit, nous fîmes, ce jour-là, quatre-vingt-dix verstes. Nous nous arrêtâmes pour dormir quelques heures à Tchernoskaja, où nous ne trouvâmes que de l'eau saumâtre, impossible à boire pour nous.

Nos cochers et notre fauconnier en firent leurs délices.

Nous nous attendions à tout moment, d'après son tracé sur notre carte, à avoir la Kouma à traverser. Ce fleuve, dans lequel se jette le Manitch, ne laissait pas que de nous inquiéter ou plutôt de m'inquiéter, car je n'avais pas jugé à propos de faire part de mes appréhensions à mes compagnons de voyage. Je ne voyais nulle part de pont indiqué sur cette même carte où il était tracé ; je n'espérais pas que l'on eût établi un bac dans la prévision de notre passage, et je ne voyais qu'un moyen de salut, c'était de passer la Kouma à la nage pendus à la queue de nos chevaux, comme nos Kal-mouks avaient passé le Volga.

Enfin, le quatrième jour, en mangeant une excellente omelette que nous avait prise notre oiseau, je me hasardai à demander si nous approchions de la Kouma.

Notre fauconnier, à qui la question était faite par Kalino, se la fit répéter deux fois, puis il en conféra avec nos *hiemchiks*, lesquels répondirent que nous l'avions passée sans nous en apercevoir, attendu qu'en hiver la Kouma, fleuve

rendu terrible aux mois de mai et de juin par la fonte des glaces, n'a plus en hiver une seule goutte d'eau.

En arrivant à la station de Kouminskaïa, nous ne trouvâmes pas de chevaux, et force nous fut d'y passer la nuit; mais, pour nous consoler, le maître de poste nous dit qu'y eût-il eu des chevaux, défense lui était faite d'en donner à tout voyageur n'ayant pas d'escorte. Quelques jours auparavant, trois voyageurs s'étaient obstinés à partir sans escorte, attendu qu'il faisait encore jour, deux avaient été tués et un emmené prisonnier quoique blessé grièvement.

Pendant la nuit, les chevaux et l'escorte revinrent; nous exhibâmes notre paderodjné, renforcé de la lettre du général Becklemichef, et nous eûmes un sous-officier et dix hommes d'escorte.

Le voyage, en prenant un peu de danger, prenait aussi un aspect nouveau. Là commençaient les stations des Cosaques de la ligne; leur armement pittoresque et qui était un peu de fantaisie pour chaque homme, leur tournure guerrière, leur bonne mine à cheval, tout cela réjouissait l'œil et faisait palpiter le cœur.

Nous leur montrâmes nos armes, nous leur donnâmes l'assurance que, l'occasion s'en présentant, nous ferions très-franchement le coup de fusil avec eux; cela excita leur enthousiasme, et, entre deux hourras, ils s'écrièrent dans ce langage figuré qui est déjà celui de l'Orient :

— Non-seulement nous vous conduirons à la station prochaine, mais, s'il le faut, nous vous y porterons dans nos bras.

Le soir venu, comme il était défendu de faire route la nuit, on mit une garde à nos voitures. Je préférerai coucher dans la tarentasse, enveloppé de ma pelisse, plutôt que de coucher dans la station. Moynet, enveloppé de couvertures, coucha dans la télègue. Quant à Kalino, qui, en sa qualité de Russe, craignait le froid avant toute chose, nous appri-



mes, le lendemain matin, qu'il avait couché sur le poêle.

Le corps de garde ne s'était point couché du tout. Il avait passé la nuit en goguette, attendu que nous lui avions envoyé trois bouteilles de vodka.

Nous étions arrivés à la jonction de deux routes : l'une conduit à Vladikavkas, et offre peu de dangers, c'est la plus courte pour aller en Géorgie, et c'est, par conséquent, celle que prend le courrier.

L'autre, plus longue, plus dangereuse, longeant le Caucase au lieu de le traverser, passant sur les domaines de Schamyl — Schamyl n'était pas encore pris à cette époque — conduit à Derbend, la ville d'Alexandre, et à Bakou, la ville des Parsis.

Il va sans dire que j'optai pour cette route-là.

Ma résolution bien formulée, on me fit payer trois stations d'avance, afin que, si nous étions assassinés à la première ou à la seconde, il n'y eût point de perte, mais, au contraire, qu'il y eût bénéfice pour le gouvernement.

Nous fîmes deux stations sans rien voir que des voyageurs armés.

Ces voyageurs armés donnaient beaucoup de pittoresque à la route, qui commençait à perdre de sa monotonie : la plaine ondulait ; des bouquets d'aunes commençaient à paraître ; les mers de sable semblaient définitivement franchies ; aux oies sauvages, hôtes des lacs salés, habitants des steppes, avaient succédé des vols de ces perdrix que les Russes appellent *touratchi*, et qui semblent vêtues de velours ; ce qui, par parenthèse, avait permis à notre faucon de varier un peu notre nourriture. L'eau seule nous manquait ; depuis plus de deux cents verstes, nous n'en trouvions plus de potable, et Kalino seul s'obstinait à prendre du thé.

Nous arrivions à Gortkorchnaïa, à cinq heures du soir. Le chef de poste, vieux soldat décoré de la croix de Saint-

Georges — on sait que la croix de Saint-Georges est la plus estimée des croix russes — nous pria de passer la nuit à la station, à cause des plis de terrain.

En effet, les ondulations du sol, en se rapprochant de Kislar, dégénèrent en ravins. Dans ces ravins se cachent des Kabardiens, des Tchetchènes, ou des bandes de Tatars qui, usurpant leurs noms, profitent, la nuit surtout, de l'avantage du terrain pour attaquer les voyageurs à l'improviste.

Un mot sur la croix de Saint-Georges, qui ne s'accorde aux soldats que sur une action d'éclat ; aux officiers et aux généraux, que pour un drapeau pris ou une batterie enlevée, une ville emportée d'assaut ou une bataille gagnée.

La croix de Saint-Georges du soldat double sa paye ; dans les grades supérieurs, elle ne rapporte que la gloire de l'avoir méritée.

Miloradovitch, le célèbre général de cavalerie, que l'on appelait le Murat russe, à cause de son brillant courage, avait, en réunissant ses différentes charges dans l'armée, de deux cent cinquante mille à trois cent mille francs d'appointements, et n'avait jamais assez pour vivre, étant fort dépensier de sa nature.

Après la campagne de Russie, où il avait fait des prodiges de valeur, l'empereur Alexandre lui dit :

— Miloradovitch, je crois avoir fait pour vous tout ce que je puis faire ; si cependant vous désirez une récompense que j'aie oubliée, demandez-la hardiment,

— Sire, répondit Miloradovitch, j'ai toujours eu une fantaisie, et, si Votre Majesté voulait la satisfaire, elle comble tous mes désirs.

— Qu'est-ce que c'est ?

— Je voudrais avoir la simple croix de Saint-Georges, la croix de soldat.

— La croix de soldat ? fit Alexandre étonné.

— Votre Majesté croit-elle que je l'aie gagnée ?

— Vingt fois ! mais vous avez la grande croix de l'ordre.

— Je l'ai dit à Votre Majesté, c'est une fantaisie.

— Demain, vous aurez votre brevet.

Le lendemain, Miloradovitch eut son brevet.

A la fin du mois, il se présenta chez le payeur, qui voulut lui payer son mois sur le pied de deux cent cinquante mille francs l'année, c'est-à-dire quelque chose comme cinq mille roubles.

— Pardon, dit Miloradovitch, vous faites erreur, mon ami : c'est dix mille roubles et non pas cinq.

— Comment cela ?

— J'ai la croix de Saint-Georges de soldat, qui double la paye ; or, comme ma paye, avant que je reçusse mon brevet, était de deux cent cinquante mille francs, elle est maintenant de cinq cent mille.

Le cas parut assez grave pour que l'on en référât à l'empereur, qui comprit alors cette fantaisie de Miloradovitch, qu'il n'avait point comprise jusque-là.

— C'est la loi, dit-il, payez.

Et l'on paya la croix de Saint-Georges de soldat à Miloradovitch jusqu'en 1825, époque où il fut tué d'un coup de pistolet dans la révolte républicaine de Saint-Pétersbourg.

Disons maintenant quelques mots de ces braves Cosaques qui nous ont fait si grande peur dans notre jeunesse et qui cependant sont de si braves gens.

Ceux qui nous accompagnaient depuis deux stations avaient leur *stanitza* (village) à la droite de Kislar ; on les en détache pendant trois mois pour faire le service d'escorte aux voyageurs ; puis, au bout de trois mois, on les renvoie passer les trois autres mois chez eux et ils sont remplacés par d'autres.

Ils s'entretiennent à leurs frais ; le chef reçoit vingt-cinq roubles par an et trente-six livres de farine, sept livres de gruau, soixante-six livres d'avoine par mois.



Les simples soldats, reçoivent les mêmes rations, mais treize roubles seulement par mois.

Avec ces treize roubles, ils sont forcés de s'habiller et de se fournir leur cheval et leurs armes.

Leur cheval, s'il est tué dans un combat, ou même par accident pendant le service, leur est payé vingt roubles (quatre-vingts francs).

Ils s'arrangent comme ils peuvent. C'est à eux de se tirer d'affaire *sans péché*.

C'est le pays des problèmes arithmétiques impossibles que la Russie.

Le cuisinier de l'empereur, par exemple, a cent roubles par mois, et, avec ces cent roubles, il est chargé de payer ses aides.

Il a deux aides ; au premier, il donne cent cinquante roubles ; au second, cent vingt !

Nous avons fait à peu près cent lieues dans les steppes, et la seule chose que nous eussions trouvée à la dernière station, était un peu de vinaigre et vingt œufs.

Une chose remarquable dans cette contrée, c'est la longévité des mouches. Au mois de novembre, nous trouvions des mouches comme en été.

Les mouches sont un des fléaux de la Russie. Quand on dit aux Russes que, dans nos maisons bien tenues, il n'y a pas de mouches, ils ne veulent pas le croire.

Quoique le ciel fût gris et brumeux le matin, l'atmosphère était tiède ; on sentait que nous avançons de plus en plus vers le midi.

Nous partîmes de Korkarichnaïa au petit jour. Nous avons dix hommes d'escorte et le drapeau de guerre ; ce drapeau de guerre est celui de Saint-Georges. Quand un régiment se distingue en masse et que l'on ne peut décorer tous les soldats qui le composent, on leur donne le drapeau de Saint-Georges.

Le drapeau double la paye du régiment, comme la croix double la paye du soldat.

Grâce au surcroît d'honneur et de bien-être, probablement, nos hommes étaient mieux habillés et plus gais qu'aucun de ceux que nous avons encore vus.

Leur grand uniforme est rouge avec les galons de la cartouchière en argent ; il coûte cinquante roubles.

Trois jours auparavant, la malle avait été arrêtée ; deux Cosaques avaient été blessés, un tué.

Un des hommes de notre escorte avait combattu contre nous en Crimée, et il avait fait à ses compagnons un récit que ceux-ci avaient tenu pour fabuleux, d'un pistolet à six coups.

Il s'adressa à Kalino, afin qu'il nous demandât si ce prodige n'existait pas réellement en France.

J'avais justement un revolver ; je le montrai à ces hommes, et déchargeai les six coups les uns après les autres.

Le revolver fut, pendant toute la première partie du chemin, l'objet de la conversation et de l'admiration de toute l'escorte.

Puis, comme nous approchions des ravins, on cessa la fantasia ; on envoya deux hommes en avant pour explorer la route, on laissa deux hommes en arrière, et six restèrent autour des trois voitures avec le drapeau.

Nous avions été prévenus au départ de mettre nos armes en état.

Notre Kalmouk, qui avec son chameau s'inquiétait médiocrement des Kabardiens et des Tchetchènes, était parti en avant pour faire la chasse le long de la route.

Pour plus grande sûreté, un corps de garde de douze hommes était placé à trois ou quatre cents pas de la route, sur une éminence du haut de laquelle on pouvait découvrir toute la plaine, et se porter où besoin était.

Aux coups de fusil que tirèrent nos hommes, et surtout à

L'avis de la sentinelle qui se promenait de long en large devant la porte, les Cosaques sortirent du poste, se rangèrent en bataille et présentèrent les armes au drapeau.

Vers midi, nous arrivâmes sans accident à Touravnovski. Le danger était passé ; Touravnovski est la station qui précède Kislar.

Avant de nous séparer, je gardais à notre escorte une dernière surprise : c'était mon fusil Lefauchaux.

Jamais ils n'avaient vu plus de fusils Lefauchaux que de revolvers.

Un vol de touratchi s'était remisé dans un buisson ; je descendis de tarentasse et j'allai à eux ; ils partirent. J'en tuai un et en démontai un second ; mais je pus changer si rapidement la cartouche, qu'avant qu'il eût fait dix pas en piétant, je lui envoyai mon troisième coup de fusil.

Les Cosaques me demandèrent alors si mon fusil était à trois coups, comme mon revolver était à six.

Je leur dis que, quant au fusil, il tirait toujours, et je leur en fis voir le mécanisme.

Douze cartouches y passèrent, mais, moyennant ce sacrifice, je laissai dans la stanitza un souvenir qui, je le crois, ne s'effacera point.

A Touravnovski, nous trouvâmes notre Kalmouk avec trois touratchi.

C'était là seulement qu'il avait autorisation de se séparer de nous. Il me demanda un certificat constatant qu'il avait bien rempli sa mission. Cela me parut trop juste.

Kalino prit la plume, et je certifiâi que, si nous n'étions pas morts de faim d'Astrakan à Kislar, nous le devons à notre fauconnier et à son faucon.

J'ajoutai au certificat une dizaine de roubles, et nous nous quitâmes, je l'espère du moins, le fauconnier, le faucon et moi, fort satisfaits les uns des autres.



C'était le 7 novembre 1858, à deux heures de l'après-midi, que s'accomplissait cette séparation.

Avec ce dernier échantillon de la race kalmouke, je disais adieu à la Russie de Rourik et d'Ivan le Terrible.

En entrant à Kislar, j'allais saluer la Russie de Pierre 1<sup>er</sup>, de Catherine II et de l'empereur Nicolas.

Si vous désirez, chers lecteurs, connaître la suite de notre voyage de Kislar à Poti, nous vous renvoyons à notre livre intitulé *le Caucase*.



# LETTRES

SUR

## LE SERVAGE EN RUSSIE

En partant pour Saint-Petersbourg, je m'étais promis d'écrire quelques lettres sur l'émancipation des esclaves en Russie.

De loin, avec les idées que nous nous faisons de la liberté et de l'esclavage, idées reposant sur des principes généraux et des déductions nationales, on peut croire et j'avais cru moi-même que c'était une chose toute simple que d'écrire ces lettres. Il m'a fallu plusieurs mois de séjour en Russie pour me prouver que c'était, au contraire, la chose la plus difficile du monde. Et la preuve, c'est que les Russes mêmes qui ont écrit sur ce sujet, à quelque parti ou à quelque nuance d'opinion qu'ils appartiennent, ne sont point parvenus à satisfaire les hommes de leur parti ou de leur nuance.

C'est qu'il y a là une triple question de principe, de préjugé et d'intérêts; c'est qu'il y a les idéologues et les applicateurs, les utopistes qui s'élancent dans l'avenir et les réa-



listes qui marchent dans le présent; la presse, qui soulève les révolutions en ne voyant que le but où elles tendent, et les hommes d'État, qui s'inquiètent du chemin qu'elles ont à faire avant d'atteindre à ce but.

Au bout de trois mois, après avoir causé avec les hommes qui ont poussé l'empereur à rendre la loi d'émancipation, et avec les esclaves en faveur desquels elle a été rendue; avec les journalistes qui l'ont provoquée, et avec les propriétaires qu'elle frappe, je crois pouvoir donner des renseignements exacts sur son effet présent et ses conséquences à venir.

Mais, comme tout repose, pour moi, sur des déductions historiques, il faut que le lecteur me permette de mettre sous ses yeux quelques considérations générales sur la manière dont s'est formée la propriété à Rome dans l'antiquité et en France au moyen âge. Ces considérations rendront plus sensible la différence qu'il y a entre la genèse sociale russe et le même travail opéré en Italie et en France.

ALEX. DUMAS.

Saint-Pétersbourg, 19 septembre (1<sup>er</sup> octobre) 1858.

## I

Tout fondateur de ville est un banni; lisez bandit : Thésée en Grèce, Cyrus en Perse, Romulus en Italie. Le Normand Roger, fondateur de la monarchie sicilienne, avait commencé par voler les écuries de Robert Guiscard.

C'est pourquoi toute cité commence par un asile.

Le chef proscrit recrute parmi les proscrits. Il bâtit sa citadelle, d'habitude au sommet d'un mont; — au-dessous, l'asile; au-dessous de l'asile, le peuple.

L'asile de Romulus est entre les deux sommets du Capitole.

Le terrain sur lequel Romulus posa sa tente était un terrain vague et n'appartenant à personne, une montagne aride au pied de laquelle s'étendait, d'un côté, un marécage malsain; de l'autre, un fleuve bourbeux.

La montagne aride, c'était le Capitole; le marécage malsain, c'était le Vélabre; le fleuve bourbeux, c'était le Tibre.

Romulus attelle un âne, un cheval et une vache, trace l'enceinte d'une ville, et commence par la chose la plus pressée pour un homme proscrit : il creuse un retranchement.

Le camp que ce retranchement entoure, c'est l'embryon de Rome.

Le mot *Rome* vient de *ruma*, mamelle, mamelle de louve. — Rome gardera toujours l'âpreté du lait sucé par son fondateur.

Sans les plébéiens, Rome n'eût jamais conquis et adopté le monde; sans les patriciens, elle n'eût pas eu son caractère propre, sa vie originale; elle n'eût point été *Rome*, elle eût été l'Italie.

La première lutte entre les deux principes eut la terre pour cause.

Le peuple, qui a droit de cité, qui habite la cité, se demande pourquoi il n'a pas de terres près de la cité.

Il jette des yeux cupides sur cet *ager romanus* mesuré par les augures et limité par les tombeaux des nobles.

On lui offre les terres de la conquête, à Antium. Il n'en veut pas.

« Le peuple, dit Tite-Live, aime mieux demander des terres à Rome qu'en posséder à Antium. »

Nous avons un monument du droit primitif de l'homme : ce sont les *douze tables*.

On a voulu y trouver un code de lois, et l'on n'a pu y reconnaître que trois éléments réels : 1<sup>o</sup> les vieux usages de l'Italie sacerdotale; 2<sup>o</sup> les droits de l'aristocratie héroïque qui domine d'abord les plébéiens; puis, 3<sup>o</sup> enfin, l'espèce de code, ou plutôt, si le mot n'était pas trop moderne, la constitution que les plébéiens finirent par arracher aux patriciens.

Essayons de faire comprendre ce que c'était que le vieux droit de l'Italie, combien il était sévère et absolu. Nous y trouverons, au reste, quelque ressemblance avec la question qui occupe la Russie à cette heure.

Dans le droit romain, les sentiments ne sont que secondaires; la puissance paternelle et maritale s'élève au-dessus de tout; c'est la loi patriarcale.

Il ne s'agit presque pas de la famille naturelle, il est question seulement de la famille sociale.

Deux pierres limitent les champs : la pierre du foyer, la pierre du tombeau.



Quand nous en serons à la Russie, vous verrez le rôle que doit jouer, dans la révolution qui s'y opère, la pierre du foyer.

Cette pierre du foyer, cette pierre du tombeau, la cité les a en grand, comme la famille les a en petit.

Chacune de ces pierres sert de piédestal à un dieu : la pierre du tombeau, au dieu Iare, dieu des anciens possesseurs, dieu des ancêtres, dieu des morts; la pierre du foyer, au père de famille, possesseur actuel, génie vivant, dieu actif de la maison; dieu sombre, dieu sévère, dieu omnipotent sur la femme et sur les enfants; génie farouche et solitaire, qui a droit de vie et de mort sur tout ce qui l'entoure.

Pour le père de famille, les enfants, la femme, les esclaves ne sont point ce que sont pour nous des enfants, des femmes, des serviteurs : ce sont des corps qu'on peut battre, des choses qu'on peut vendre, des existences qu'on peut supprimer. Voyez Brutus condamnant ses fils à mort pour avoir conspiré contre la République; voyez Virginius poignardant sa fille pour l'arracher à Appius.

La femme est soumise au même despotisme.

Trois choses la font la propriété du mari : l'achat au père; la bouchée mordue au gâteau sacré; le partage de ses cheveux sur sa tête avec le fer d'un javelot.

Au lieu de lui dire comme chez nous : « La femme doit obéissance à son mari, le mari doit protection à sa femme, » on lui dicte seulement ces cinq mots qu'elle répète : *Ubi tu, gaius, ego, gaia*, et qui signifient : « Où tu seras, toi, taureau, je serai, moi, vache. » Puis on l'enlève dans les bras, on la fait passer, sans qu'elle le touche, par-dessus le seuil du mari, et elle tombe *in manum viri*, c'est-à-dire dans la main de l'homme.

A partir de ce moment, l'époux qui l'a achetée au père a

tous les droits du père ; l'ayant achetée, il peut la revendre, comme un cheval, comme un esclave.

« Vends ton cheval et ton esclave devenus vieux, dit Caton, ou sinon, ils mourront entre tes mains, et tu perdras tout. »

L'époux peut tuer sa femme sans même qu'elle ait été infidèle : il suffit qu'elle ait dérobé les clefs ou bu du vin.

Quant au fils, le père peut le vendre jusqu'à trois fois ; les charges qu'il occupera dans la République ne le soustrairont pas à son esclavage ; tribun, son père l'arrachera de son siège ; sénateur, de sa chaise curule ; dictateur, de son trône ; il le ramènera à la maison, et, là, s'il lui plaît, le poignardera à l'autel des lares paternels.

Après les fils, après la femme, venaient les clients, les colons, les esclaves.

Les clients sont les pauvres diables qui, faibles, s'attachaient à une famille puissante ; les colons sont les émigrants, volontaires ou forcés, transportés d'un pays dans un autre ; les esclaves sont les prisonniers faits dans les guerres, et vendus par la République.

« Tous ces gens-là, dit Niebuhr, — n'oubliez point ce texte, vous qui allez lire l'oukase de l'empereur Alexandre II, — tous ces gens-là recevaient de leur patron un terrain pour bâtir, l'enclos, avec deux acres de terre labourable. »

Romulus avait fixé le lot primitif de chaque citoyen à deux *jugera*, — c'est-à-dire à un demi-hectare.

Fils, femmes, clients, colons, esclaves, tout cela appartenait au père, tout cela est désigné sous le nom de *famille*, tout cela, enfin, n'a qu'une appellation : *gens*. C'est la *gens Cornelia*, la *gens Claudia*, la *gens Fabia*. — La *gens Fabia* prétendait descendre d'Hercule et d'Évandre ; elle fournit à elle seule les trois cent six Fabiens qui, quatre cent soixante-dix-sept ans avant Jésus-Christ, marchèrent contre

les Véiens, et, après les avoir battus en plusieurs rencontres, périrent tous au combat de Cremera. — Tout cela, enfin, vous le comprenez bien, c'est l'aristocratie, c'est la richesse, c'est le patriciat, c'est ce qui possède le champ sacré, c'est ce qui a le *jus quiritum* (le droit de la lance), la *mancipatio* (le droit d'occuper par la main).

Quant au peuple, il est resté pauvre, lui; il souffre et travaille. Les Lucumons étrusques l'occupent à leurs constructions cyclopéennes, dont la grande cloaque est un spécimen; ils le font vivre, mais en l'écrasant; aussi participe-t-il à leur chute. Mais, eux tombés, les grands travaux s'arrêtent et le peuple meurt de faim.

Dans les sociétés naissantes, où l'industrie n'est pas créée, le riche n'a jamais besoin du pauvre; à Rome, par exemple, pourquoi ferait-il travailler? pourquoi rétribuerait-il le peuple? n'a-t-il pas ses esclaves qui travaillent pour rien?

Que résulte-t-il de cette situation? C'est que le riche et le pauvre, enfermés dans la même cité, deviennent naturellement ennemis. Le riche n'a qu'une préoccupation: c'est de devenir plus riche; et, en s'enrichissant, il appauvrit encore le pauvre; car voici de quelle façon il s'enrichit :

Vaincu par les cris de ses enfants qui lui demandent du pain, le pauvre va frapper à la porte du riche; il lui demande à emprunter sur son champ s'il lui en reste un, sur sa maison s'il lui en reste une; le riche lui prête à douze du cent, taux légal de Rome, quelque mince somme d'argent que, tout naturellement, le pauvre ne peut pas lui rendre à l'échéance; alors, la maison, le champ viennent s'ajouter au domaine du riche, et, comme l'esclave, sa femme et ses enfants sont nourris, ou à peu près, chez le riche; pour manger, pour que sa femme mange, pour que ses enfants mangent, le pauvre se vend.

S'il ne se vend pas, s'il plaide, écoutez ce que dit la loi :



« Que le riche réponde pour le riche ; pour le prolétaire, qui voudra ; la dette avouée, l'affaire jugée, trente jours de délai. Si le condamné ne satisfait pas au jugement, si personne ne répond pour lui, le créancier l'emmènera et l'attachera avec des courroies ou avec des chaînes qui pèseront quinze livres... »

Cela vous paraît sévère, n'est-ce pas ? Attendez.

« S'il ne s'arrange pas (le débiteur), tenez-le dans les liens soixante jours ; puis produisez-le en justice pendant trois jours de marché en criant à combien se monte la dette. »

Bien heureux si le pauvre diable ne doit qu'à une seule personne ; car, s'il doit à plusieurs, voici ce qui arrivera :

« Au troisième jour de marché, s'il y a plusieurs créanciers, qu'ils coupent le corps du débiteur. »

Mais comment les créanciers pourront-ils couper ce malheureux corps en parties égales ?

Le cas est prévu, et les créanciers, soyez tranquille, sont sauvegardés.

« S'ils coupent plus ou moins, qu'ils n'en soient pas responsables ; s'ils veulent, ils peuvent vendre à l'étranger, à l'encan, au delà du Tibre. »

Vous voyez bien que Shakspeare, ce barbare, comme l'appelle Voltaire, n'a rien inventé dans *Shylock*. Il a tout simplement pris dans les *douze tables*.

Or, Valérius Publicola (*Publicola* veut dire l'*ami du peuple*) fit un recensement de ce peuple qu'il aimait ; il se trouva que la population de Rome, l'an 509 avant Jésus-Christ, donnait cent trente mille hommes en état de porter les armes <sup>1</sup>, c'est-à-dire à peu près sept cent mille âmes, sans compter les affranchis et les esclaves.

A part cinquante à soixante mille riches, tout le reste mourait de faim.

1. Ce total me paraît bien élevé, mais c'est Michelet qui le donne.

Publicola fit distribuer à ces affamés le trésor des Tarquins; mais le trésor des Tarquins, attaqué par six cent cinquante mille bouches, ne dura pas longtemps.

Il fallait que toute cette multitude tirât sa subsistance d'un territoire de treize lieues carrées, à peu près, entouré de peuplès ennemis, exposé à d'éternels ravages.

Restait la guerre : en risquant de se faire tuer, on avait la chance de vivre.

Et Rome faisait la guerre, tantôt aux Véiens, tantôt aux Volsques, aux Èques, aux Herniques, et le plébéien rentrait dans ses foyers, vainqueur, couronné de laurier ou de chêne, mais ruiné; car beaucoup de ceux qui rentraient ainsi étaient *nevi*, c'est-à-dire liés par des engagements. Ils avaient compté sur les Véiens et sur les Volsques, sur les Èques et sur les Herniques pour acquitter leurs dettes; on avait bien pris aux Véiens et aux Volsques, aux Èques et aux Herniques, — sans compter les Ardéens auxquels on l'avait volé — leur territoire; mais il avait été, comme nous l'avons dit plus haut, divisé en trois parts : la part des dieux, la part des conquérants, la part de la République.

De sorte qu'il restait pour cent mille hommes — les dieux et la République satisfaits — trois ou quatre lieues de terrain dévasté, brûlé, rasé! L'usurier n'en faisait qu'une bouchée et le plus souvent avalait le débiteur avec le gage.

Au milieu de ces misères implacables, dans cette race romaine fille de la louve, parmi cette sombre population, orageuse comme son climat, où couvent incessamment la violence et la colère, poussée à bout par ces chevaliers, ces sénateurs, ces mangeurs de chair humaine, il arriva, un jour, qu'il y eut un grand tumulte sur la place.

Un homme, un vieillard, un soldat, vêtu de haillons, pâle comme un mort, les cheveux hérissés comme le poil d'une bête sauvage, s'élança dans le Forum.

On l'entoura ; que lui était-il arrivé ? que lui avait-on fait ? Alors , il raconta que les Sabins lui avaient brûlé sa maison et enlevé ses troupeaux ; que, ruiné par cette invasion, il lui avait fallu payer l'impôt ; que, pour payer l'impôt, il avait été obligé d'emprunter à gros intérêt ; que le cancer de l'usure avait peu à peu dévoré tout ce qu'il possédait ; qu'il avait été emmené par son créancier ou plutôt par son bourreau ; et il montra à la fois sa poitrine couverte de cicatrices faites par le fer, son dos saignant de stigmates imprimés par le fouet.

Le peuple jeta un cri, un de ces cris comme en poussent de temps en temps les peuples et les lions.

On faillit mettre en pièces les sénateurs ; on courut à leurs maisons, on les ouvrit.

Les ergastules étaient encombrés de prisonniers pour dettes, qui y étaient chaque jour amenés par troupeaux : *gregatione adducebantur*, dit Tite-Live.

Puis le peuple et, avec le peuple, l'armée, qui, dans ces premiers jours de république, était la moelle du peuple, se retirèrent sur l'Aventin.

On connaît le message et la fable du joyeux Ménénus Agrippa.

Le peuple comprit sa force et tint bon : il refusa de rentrer dans Rome si on ne lui accordait point des tribuns qui le protégeassent.

Les tribuns lui furent accordés : c'était Junius Brutus et Sicinius Bellutus.

Leurs fonctions étaient humbles, leurs droits médiocres : ils ne pouvaient entrer au Sénat et avaient seulement le droit de demeurer assis à la porte ; tout leur pouvoir se bornait à un mot, mais ce mot était un rempart devant lequel devaient se briser tous les efforts de la noblesse ; ils pouvaient dire : *Veto* (je m'oppose).

En outre, celui qui prononçait ces paroles était sacré ;



quiconque le touchait de la main, pour lui faire violence ou même injure, était dévoué aux dieux.

C'est alors qu'apparait le premier socialiste romain.

Spurius Cassius, après avoir battu les Samnites, obtenu deux fois les honneurs du triomphe, propose de partager au peuple *les terres conquises*.

Accusé par la noblesse d'aspirer à la royauté et de se servir de la loi agraire comme moyen, il fut condamné à mort et précipité du haut de la roche Tarpéienne.

Alors, le peuple demanda, à défaut des terres, les droits qui y étaient attachés; le tribun Vérentius Arsa demanda une loi uniforme, un code écrit.

Les patriciens virent qu'il fallait lâcher quelque chose.

Au milieu du champ sacré, en dehors du Pomœrium, étaient restés des terrains vagues, entre autres l'Aventin, sur lequel le peuple s'était retiré. Les patriciens lui abandonnèrent ces terrains, lui firent don de sa montagne.

Une fois la porte des concessions ouverte, elle se referme difficilement.

Le peuple nomma dix patriciens, qu'il chargea de rédiger et de rendre des lois. Ce fut la création des *décemvirs*.

Les décemvirs envoyèrent des députés en Grèce, et surtout à Athènes pour avoir des lois.

Remarquez que la Grèce en était à l'invasion de Darius et de Xercès et aux victoires de Marathon et de Platée.

Les députés revinrent avec des lois que leur expliqua le Grec Hermodore, d'Éphèse.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que c'est ce même patricien, Appius, qui fait assassiner Sicinius Dentatus et réclamer Virginia comme esclave, qui complète les *douze tables* et qui, aux vieux usages de l'Italie sacerdotale, aux privilèges de l'aristocratie héroïque, oppressive des plébéiens, ajoute la constitution qui va créer les droits de ces mêmes plébéiens.

Vous avez vu le code de l'aristocratie, voici celui du peuple :

« I. Ce que le peuple a décidé en dernier lieu est le droit fixe et la justice.

» II. Plus de privilèges.

» III. Si le patron machine pour nuire au client, que sa tête soit dévouée.

» IV. Le patron payera vingt-cinq livres d'airain s'il frappe et blesse; et, s'il ne s'arrange pas avec le blessé, il y aura lieu au talion.

» V. Le *parricidium* — le parricide comprend tous les crimes capitaux — ne pourra être jugé que par le peuple dans le comice des centuries.

» VI. Le juge suborné est puni de mort.

» VII. Le faux témoin est précipité de la roche Tarpéienne... »

C'est qu'avec deux faux témoins, un patricien disposait de la liberté et, par conséquent, de la vie d'un plébéien; ces deux témoins n'avaient qu'à attester que le pauvre était l'esclave du riche, et tout était dit. Mais, du moment que les faux témoins sont punis de mort, on y regardera à deux fois pour faire le métier de faux témoin.

« VIII. Si l'usure est reconnue, l'usurier est condamné à restituer le quadruple de la somme prêtée.

» IX. Celui qui brisera la machine de l'esclave payera cent cinquante as. »

Vous le voyez, à peine arrivé, le peuple s'occupe de l'esclave; il sent qu'il a eu, pendant près de trois siècles, une certaine fraternité avec lui.

Mais attendez : le peuple a des garanties contre les patriciens; il va en avoir contre les prêtres. Il est vrai que souvent, à Rome, prêtres et patriciens, c'est la même chose : tous les patriciens ne sont pas prêtres, mais tous les prêtres sont patriciens.

Sous le prétexte des sacrifices, les prêtres prenaient souvent, sans payer, le plus beau taureau ou le plus beau bélier du plébéien. Cela ne vous fait-il pas penser à notre dime abolie en 1789 ?

Voyez la loi des *douze tables* à l'égard de cette espèce de droit de pourvoirie, comme on disait au moyen âge.

La loi permet de « prendre gage sur celui qui se saisit d'une victime sans la payer ; » elle donne « droit de poursuite contre celui qui ne paye pas le louage d'une bête de somme prêtée pour fournir la dépense d'un sacrifice ; » elle défend, « sous peine de double restitution, de consacrer aux dieux un objet en litige. »

Voilà le plébéien échappé au joug de l'aristocratie, le voilà échappé à la rapacité des prêtres ; il va échapper au despotisme du père.

« Trois ventes simulées émancipent le fils. »

Vous vous rappelez que le père a le droit de vendre son fils trois fois. — Trois fois émancipé, le fils cesse d'être une chose, il devient un homme.

Un jour viendra où la simple entrée du fils dans la légion suffira pour l'émanciper ; alors, la loi qui reconnaîtra l'émancipation, par le fait de l'enrôlement, dira : « Le soldat même tient encore à son père par les égards de la piété. »

Mais aussi, de son côté, le père peut disposer de son bien, dont le fils héritait fatalement quand il était l'esclave du père. « Ce que le père décide sur son bien, dit la loi, sur la tutelle de sa chose, sera le droit ; » et, par ce seul dispositif, voilà l'héritage aboli.

Maintenant, quant à l'amélioration matérielle, voici ce qui se fera :

Les plébéiens ne toucheront pas aux champs sacrés, c'est-à-dire à l'*ager* primitif, au bien de la noblesse, au territoire qui entoure Rome ; mais on leur donnera, à dix, vingt, cinquante, cent lieues, une image de Rome.



La colonie romaine aura tous les droits de la métropole ; elle aura l'augure et le gardien des propriétés, l'*agrimensor*, prêtre et géomètre suivant la colonie émigrante, comme une espèce de garantie donnée par la métropole ; les champs seront orientés selon la règle sacrée. Les deux fonctionnaires que nous venons de nommer mesureront les champs selon la même règle, décriront les contours légitimes, renverseront au besoin les limites et les tombeaux des anciens possesseurs ; et, si le terrain manque, ils prendront à côté, n'importe sur qui.

Écoutez le cri de douleur de Virgile, cinq cents ans après cette loi rendue :

« O Mantoue ! malheureuse d'avoir été si voisine de Crémone ! »

Chaque colonie sera une nouvelle Rome, qui aura ses consuls, ses décevirs, ses décurions, ses magistrats enfin, qui rendront la justice, qui régleront les poids et les mesures, qui lèveront des troupes pour Rome.

Rome ne se réserve qu'un seul privilège, le droit de faire la paix et la guerre.

Ces précautions prises, ces garanties données, Rome débordé, la ruche trop pleine essaime, l'Italie tout entière va devenir Rome.

Voilà la première période romaine accomplie. La loi des *douze tables* promulguée, Rome en est où en était la France après la reconnaissance des communes par Louis le Gros ; — plus avancée, car, nous l'avons dit, en donnant au père la faculté de disposer de la totalité de son bien, la loi avait aboli l'héritage.

## II

Esquissons rapidement les événements écoulés pendant cette période, afin d'en arriver à l'état social de l'Italie victorieuse.

Les Éques, les Volsques, les Véiens, les Herniques vaincus, on a été se heurter aux Samnites. Comme nous l'avons dit, la guerre du Samnium a duré deux cents ans; ces Samnites se sont alliés avec les Étrusques; Fabius les a battus, Papirius Cursor les a écrasés.

Alors, les débris obstinés de ces vieux possesseurs du territoire sont descendus dans l'Étrurie; ils se sont associé les Gaulois et les Ombriens, et il a fallu, pour les vaincre, le dévouement de Décius. Les Étrusques se sont soumis; les Samnites ont fait un suprême effort et ont succombé; les derniers brigands, comme les appellent les Romains, ont été étouffés, ainsi que le furent, de nos jours, les Arabes du Dahra, dans une caverne enfumée.

Écoutez Tite-Live :

« Cette même année, dit-il, — l'an 464 de Rome, — pour qu'il ne fût pas dit qu'elle se passait absolument sans guerre, une petite expédition eut lieu en Ombrie, sur la nouvelle que des brigands embusqués dans une caverne faisaient des excursions dans la campagne. On y entra en ligne de bataille; les brigands, à la faveur de l'obscurité du lieu, y blessèrent beaucoup de nos soldats, surtout à coups de pierres. Enfin, lorsque l'on eut découvert la seconde issue de cet antre, on entassa aux deux entrées des monceaux de

bois, et l'on y mit le feu : de cette façon, environ deux mille hommes, qui s'y étaient renfermés, furent étouffés par la fumée et par la chaleur ou périrent dans les flammes mêmes, au milieu desquelles ils finirent par se précipiter. »

Le Samnium avait existé; le dernier Samnite avait vécu.

Au delà du Samnium existait ce que l'on appelait la grande Grèce, que l'on pourrait désigner par ces seuls mots : le pays que l'on voit du sommet de l'Etna; — pays aimé des dieux, qui avait offert une immense oasis à l'émigration grecque, et qui se composait du Brutium, de la Lucanie, de la Peucétie, de l'Apulie et de la Sicile.

Là, autour du gigantesque volcan qui domine le Vésuve de sept mille pieds, tout prend des proportions colossales; un châtaignier abrite de son ombre cent chevaux : voilà pour la chose sortie des mains de Dieu; un homme se couche dans la cannelure d'une des colonnes du temple des Géants : voilà pour la chose sortie des mains de l'homme.

Les villes y avaient des noms charmants, noms inventés par les poètes. Elles s'appelaient Sélinonte, Agrigente, Syracuse, Panorma, Sybaris; elles avaient une population florissante. — Comment l'homme aurait-il hésité à naître dans de semblables Édens! — Agrigente, au dire de Diodore de Sicile, avait deux cent mille habitants; Denis le tyran leva, dans la seule ville de Syracuse, une armée de cent vingt mille hommes et de douze mille chevaux. Enfin, la plage déserte de cette Sybaris qui emplissait de chants et de parfums le golfe de Tarente, ne se compose encore aujourd'hui que des fragments de ces vases qui, retrouvés complets, font l'ornement et la richesse de nos musées.

Voilà le pays que les vainqueurs découvraient de la pointe de Rhégium et du sommet du mont Vultur.

Mais toute cette splendide contrée était désolée par un



fléau pire que la peste, pire que le choléra, pire que la fièvre jaune : elle était la proie des mercenaires.

Ces mercenaires, d'où venaient-ils ?

Ils étaient nés de la boue des civilisations, comme, de la boue du Nil, naissent les insectes et les reptiles ; de ce détritrus de la société se formaient des agglomérations d'hommes sans dieux, sans patrie, sans lois. Qui avait besoin d'eux et était riche, les prenait, les payait, et s'en servait, selon son instinct, pour la défense ou l'asservissement de la patrie. Gélon et Denis défendirent par eux la Sicile contre les Carthaginois et l'asservirent par eux pour leur compte.

Parfois, près de ces bandits, le charme du visage ou de la parole tenait lieu de la richesse. L'enfant d'un potier, abandonné dans la rue, les séduisit par sa beauté : ils l'adoptèrent ; de pauvre, le firent riche ; d'enfant perdu, roi couronné. Celui-là s'appelait Agathoclès.

Tout cela s'agitait sur la terre des volcans et faisait aux empires une vie de convulsions flottant entre la démagogie furieuse et la tyrannie sans frein. Puis, dans les intervalles, les fêtes, les chants, les parfums, les fleurs, les sacrifices aux dieux dans des temples couronnant le sommet des montagnes, des spectacles dans des théâtres dont les lointains étaient la mer.

Un jour, dans un de ces théâtres qui avaient pour horizon l'infini, les Tarentins assistaient à une représentation d'un des vieux tragiques grecs. Tout à coup, ils aperçurent des vaisseaux latins qui traversaient la décoration : un misérable, un de ces hommes que le pli d'une rose empêchait de dormir, qui, ayant les mœurs des femmes, en adoptait le costume ; un renégat de son sexe, qui s'était appelé autrefois Philocharis et qui se nommait alors Thaïs, se lève, et, les joues couvertes de rouge et de mouches, la voix grassoyante, soutient qu'un ancien traité, qui date des fourches

caudines, défend aux Romains de doubler le promontoire de Junon Lacinienne. Le peuple se précipite en tumulte : les vaisseaux sont pris et pillés au moment où ils viennent de jeter l'ancre dans le port.

A la suite de cette violation, les Romains envoient des ambassadeurs à Tarente : l'aristocratie les reçoit au milieu des fêtes; le peuple les hue.

On leur donne un repas : un audacieux s'approche d'un des ambassadeurs, salit de son urine la robe à la bordure de pourpre; la foule éclate de rire.

— Riez, dit le Romain, cette robe sera lavée dans le sang !

Et les ambassadeurs se retirent en criant :

— La guerre ! la guerre !

Les Tarentins se comptèrent : ils étaient nombreux; ils se regardèrent : ils étaient faibles !

Ce qui leur manquait surtout, c'était un homme. Ils jetèrent les yeux autour d'eux.

Il y avait alors en Épire, séparée d'eux par la mer Adriatique, un homme, un chef, un roi : c'était le type primitif du condottiere moderne. Il descendait, disait-il, d'Hercule par Gacidas, son père; d'Achille par Phtia, sa mère. Il était né au milieu d'une révolte : pour le prendre dans son berceau, les serviteurs qui le sauvaient avaient été forcés de marcher dans le sang de son père. Transporté à la cour de Glaucias, roi d'Illyrie, celui-ci l'avait fait élever comme son enfant. A douze ans, le descendant d'Hercule avait été reconduit en Épire avec une armée, et Glaucias lui avait fait rendre son trône. Mais à peine règne-t-il depuis quatre ans, que le jeune roi apprend que son bienfaiteur marie sa fille : il retourne en Illyrie pour assister aux noces de celle qu'il aime comme sa sœur. Pendant ce temps, Néoptolème, qui lui a déjà volé une première fois son trône, le lui vole une seconde fois. Alors, le roi sans couronne s'engage dans les

armées de Démétrius, roi de Macédoine ; sous ses ordres et sous ceux d'Antigone, il assiste à cette fameuse bataille d'Ipsus où combattirent les uns contre les autres cent trente-quatre mille fantassins, vingt mille cinq cents cavaliers, quatre cent soixante-quinze éléphants et cent vingt chariots chargés de faux. Il y voit tomber Antigone, et sur son cadavre l'immense empire d'Alexandre se briser en quatre morceaux dont chacun fera un royaume : royaume de Thrace, royaume de Macédoine, royaume d'Égypte et royaume de Syrie.

De là, le fils de Cacidas va en Égypte ; il y épouse la fille de Bérénice ; il en revient avec une armée qui lui permet de forcer Néoptolème à lui rendre la moitié de son trône. Une fois qu'il en eut la moitié, il le reprit tout à fait.

Cet homme se nommait Pyrrhus.

Sans doute en mémoire d'un pèlerinage à l'oasis d'Ammon, il portait des cornes de bouc sur son casque ; peut-être n'était-ce aussi qu'un emblème de cette force brutale, de cette impétuosité native dont était doué ce conquérant aventureux, qui bondissait dans le monde, renversant les royaumes sur son chemin.

Ce fut à lui que les Tarentins s'adressèrent. Ils pouvaient ajouter, dirent-ils, aux troupes qu'il amènerait, vingt mille chevaux et trois cent cinquante mille fantassins.

C'était justement ce que Pyrrhus désirait par-dessus tout : depuis longtemps, il rêvait de pousser dans l'Occident une pointe pareille à celle que Alexandre avait poussée dans l'Inde. N'avait-il pas eu, dans ce but, l'idée de jeter un pont de l'Épire à la Calabre, d'Apollonie à Otrante !

Pyrrhus avait mal calculé : l'Occident, tout de fer, ne ressemblait pas à cet Orient pétri d'or et de boue ; les Romains étaient d'autres soldats que les Perses, les Mèdes et les Babyloniens ; Fabricius et Curius Dentatus (l'homme aux dents) étaient d'autres capitaines que Darius et Porus, et, au



lieu du Granique et de l'Hydaspe, il devait rencontrer sur son chemin Héraclée, Asculum et Bénévent.

Pyrrhus, battu près de cette dernière ville, abandonna les Tarentins, repassa en Épire, reconquit encore une fois la Macédoine, et s'en alla mourir à Argos, d'une tuile que lui jeta une vieille femme du haut d'un toit.

— A qui lègues-tu le royaume ? lui demandèrent ses enfants.

— A l'épée qui percera le mieux ! répondit le glaive qui avait si bien percé.

C'était non-seulement un grand général, un habile tacticien, mais encore un homme d'infiniment d'esprit, que le roi d'Épire, qui faisait des mots même en mourant.

Après la bataille d'Héraclée, où il avait perdu la moitié de son armée, comme on le félicitait sur sa victoire :

— Encore une victoire comme celle-là, avait-il dit, et je serai forcé de m'en retourner seul en Épire.

En quittant la Sicile, il avait dit :

— Quel beau champ de bataille je laisse aux Romains et aux Carthaginois !

Et, en effet, vainqueurs de Tarente, maîtres de la grande Grèce continentale, déployés sur le rivage calabrais depuis Scylla jusqu'à Rhégium, les Romains se trouvèrent n'avoir plus qu'une enjambée à faire pour mettre le pied en Sicile.

La Sicile appartenait à trois puissances : aux Syracusains, aux Carthaginois, aux Mamertins. Ces derniers étaient en guerre avec les Carthaginois ; ils firent ce que leurs amis les Tarentins avaient fait, sans s'inquiéter du résultat. Comme les Tarentins avaient appelé Pyrrhus, ils appelèrent les Romains. Le consul Appius, moitié sur des radeaux, moitié sur des bateaux empruntés à la grande Grèce, fit passer deux légions en Sicile.

— J'ai été vaincu par les Romains avant d'avoir eu le temps de les voir, disait Hiéron, tyran de Syracuse.

Cette rapidité dans la victoire l'émerveilla si fort, qu'il traita avec eux et observa fidèlement le traité.

En dix-huit mois, les Romains prirent soixante-sept petites villes et la grande ville d'Agrigente, défendue par deux armées de cinquante mille hommes.

Mais ils n'avaient pas un seul vaisseau.

Une galère de Carthage échouée sur le sable, leur servit de modèle; en soixante jours, ils avaient construit et lancé à la mer cent soixante vaisseaux. La flotte carthaginoise fut jointe, attaquée et vaincue.

Ces soldats de terre ferme avaient inventé une chose qui rendait solide le sol mouvant de la mer; c'étaient des mains de fer qui, saisissant les vaisseaux carthaginois, les rendaient immobiles; de sorte qu'il ne s'agissait plus de l'abordage d'un vaisseau, mais de l'assaut d'une forteresse.

Le consul Duilius, qui inventa ces corbeaux et qui vainquit par eux, tira de ce triomphe l'étrange et mélodieux privilège de se faire reconduire pendant toute sa vie avec des flambeaux et des joueurs de flûte. En outre, une colonne ornée d'éperons de vaisseaux, à laquelle, en raison de cet ornement, on donna le nom de colonne Rostrale, fut élevée en son honneur.

Puis ce fut le tour de la Sardaigne et de la Corse.

Le premier, Régulus bondit d'Agrigente en Afrique. Le rivage était défendu par un monstre qui semblait le génie de cette terre mystérieuse : un serpent de cent cinquante pieds déroula ses immenses anneaux à la vue de l'armée romaine. Régulus fit approcher des balistes et des catapultes, et tua le monstre à coups de pierres.

Deux victoires conquièrent aux Romains deux cents villes. Carthage, épouvantée, était près de signer une paix qui ne lui laissait qu'un vaisseau armé, quand un mercenaire lacédémonien déclare qu'avant de passer sous cette porte basse de l'oppression et de la honte, il faut faire un dernier

effort ; il appelle aux armes ses compagnons, attire les Romains dans la plaine, bat Régulus, le fait prisonnier, et conduit à Carthage, les fers aux pieds et aux mains, celui qui avait eu un instant l'espoir d'y entrer en vainqueur.

On sait toute cette magnifique légende de Régulus, moitié fable, moitié histoire, peut-être plus fable qu'histoire, mais qu'il faut croire comme on croit aux belles choses, c'est-à-dire aux choses rares, sans trop les contester ni les approfondir.

Passons et arrivons rapidement à Annibal.

Dans l'intervalle que nous franchissons plus rapidement que le trait de la flèche, que le vol de l'aigle, les Romains ont fait la paix avec les Carthaginois, obtenu d'eux la Sicile, achevé la première guerre punique, dompté les Gaulois et les Liguriens, étendu leur influence par Marseille sur le Rhône, par Sagonte sur l'Èbre.

Mais, de son côté, Amilcar, père d'Annibal, avait soumis les côtes d'Afrique jusqu'au grand Océan, traversé le détroit et envahi une partie de l'Espagne. — Le serpent africain, était mal tué, il déroulait ses anneaux depuis le pays des Garamantes jusqu'aux monts Pyrénées.

Romains et Carthaginois, après s'être heurtés en Sicile, allaient se retrouver face à face en Espagne. Amilcar allait faire le premier pas et passer de Barcino, qu'il venait de bâtir, en Italie, lorsqu'il fut tué par les Vettones.

— Je laisse, dit-il en mourant, trois lions qui dévoreront un jour la république romaine.

Un de ces trois lions était Annibal ; les deux autres étaient Asdrubal et Magon.

Vieux, Annibal racontait lui-même à Antiochus le Grand, qu'étant encore enfant et sur les genoux de son père Amilcar, il lui demandait instamment de le conduire en Espagne et de lui montrer la guerre.

— Soit, lui répondit le vieil ennemi de Rome ; mais à



une condition, c'est que, sur cet autel, tu jureras une haine implacable aux Romains.

Annibal jura.

A vingt-cinq ans, il se souvient de son serment, assiège et prend Sagonte, ville alliée des Romains. Étonnée de cette agression, qui lui révèle un ennemi inconnu, Rome envoie des ambassadeurs pour réclamer près d'Annibal.

— Je vous donne, leur fit dire celui-ci, le conseil de ne point vous hasarder au milieu de tant de barbares pour arriver jusqu'à moi, qui ai, pour le moment, autre chose à faire que d'écouter des harangues.

Les ambassadeurs alors vont à Carthage et demandent qu'on leur livre Annibal. Ce n'était pas chose facile : Annibal, au siège de Sagonte, avait cent cinquante mille hommes sous les armes. Tout ce sénat de marchands, qui avait signé la honteuse paix des îles Égades, eût livré Annibal, et ses frères Asdrubal et Magon, et jusqu'au cadavre de leur père Amilcar, si la chose eût été en son pouvoir ; mais, à cette heure-là, c'était Annibal qui eût pu livrer le sénat, et non le sénat livrer Annibal.

Fabius, chef de la députation romaine, n'obtint donc qu'une réponse évasive. Alors, relevant un pan de sa toge :

— Je vous apporte ici, dit-il, la paix ou la guerre ; choisissez.

— Choisissez vous-même, répondirent les Carthaginois.

— Je vous donne la guerre ! répondit Fabius en secouant et en laissant tomber le pan de sa toge.

— Nous l'acceptons, répondit le sénat, et nous saurons la soutenir.

Mais, avant que les ambassadeurs rapportassent à Rome la réponse du sénat carthaginois, Annibal était en marche.

Sagonte prise, Sagonte avait été pillée ; il avait envoyé les meubles à Carthage, il avait donné les prisonniers aux soldats, il avait gardé l'or pour l'expédition qu'il méditait.

Il avait permis à ses soldats, gorgés de butin et auxquels il promettait le pillage, de retourner chez eux pour y déposer leurs richesses, bien sûr que, leurs richesses une fois en sûreté, ils reviendraient. Ils revinrent si bien, qu'il put envoyer quinze mille hommes à Carthage, et en laisser seize mille en Espagne. Il avait armé contre Sagonte cent cinquante mille hommes et n'en emmenait que quatre-vingt mille en Italie. C'était bien peu quand il avait à traverser tant de nations barbares, tant de fleuves rapides, tant de montagnes, sinon infranchissables, du moins non encore franchies. Bacchus avait ainsi pénétré dans l'Inde; Hercule, après Bacchus, avait fait le même chemin; enfin, Alexandre s'y était lancé sur les traces de Bacchus et d'Hercule; mais Bacchus était un dieu, Hercule un demi-dieu, Alexandre un héros.

Annibal n'était encore qu'un enfant.

L'enfant voulut ne rien devoir qu'à lui-même. Il donna à Carthage au lieu de lui demander. Il entraînait derrière lui les Espagnols; pourquoi n'entraînerait-il pas les Gaulois? Les Gaulois étaient de bons guides; ils savaient le chemin de Rome.

Il y avait neuf mille stades depuis Carthagène jusqu'à la frontière de l'Italie. Dès le passage de l'Èbre, la lutte commença: Annibal dut laisser onze mille hommes pour contenir le pays. Arrivés aux Pyrénées, trois mille Espagnols refusent d'aller plus loin. Annibal en renvoie dix mille; les autres le supplient à genoux de les emmener avec lui.

Quand les Gaulois, ces blonds enfants du Nord, au teint blanc, aux cheveux d'or, aux yeux bleus, virent descendre comme une avalanche, de leurs montagnes sauvages, ces Espagnols, ces Mores, ces Numides au teint basané, aux cheveux crépus, aux yeux de flamme, ils se retirèrent devant eux, franchirent le Rhône, et se retranchèrent sur la rive gauche du fleuve.

Annibal connaissait ce Rhône que les Romains appelaient

*Celer*, c'est-à-dire le rapide : il savait qu'il recevait vingt-deux rivières, et perçait, sans y mêler ses eaux ni y ralentir son cours, un lac de dix-huit lieues de long. Figurez-vous ce passage : soixante mille hommes de pied, quinze mille chevaux, soixante éléphants ! Ces éléphants, qui étaient venus attaquer l'Italie avec Pyrrhus du côté de la Calabre, revenaient attaquer Rome avec Annibal du côté des Alpes ! Aujourd'hui encore, cet endroit du fleuve s'appelle *le Passage*. Vers la fin du dernier siècle, on y retrouva un bouclier.

Annibal s'arrêta deux jours au bord du fleuve ; c'est tout ce qu'il lui fallut de temps pour acheter des barques et construire des radeaux. Le fleuve fut passé à deux endroits : au-dessus du camp gaulois par Hannon, au-dessous par Annibal. De gros bateaux placés au-dessus du courant servirent à le rompre. Les cavaliers passèrent d'abord dans ces bateaux, tenant leurs chevaux par la bride. Ces chevaux numides, habitués à franchir les torrents africains, s'élançèrent dans le fleuve comme ils s'élançaient dans l'espace. Ce fut autre chose des éléphants : il fallut couvrir de gazon les radeaux qui les transportaient, pour qu'ils crussent ne pas avoir quitté la terre. Quant aux Espagnols, ils passèrent, les uns à la nage, les autres sur des outres et des boucliers.

Comme on avait franchi le fleuve, on franchit la montagne, et l'on arriva au sommet des Alpes.

A la vue de l'immense horizon qui se déroulait devant elle, toute l'armée jeta un immense cri de joie. Accroupis comme des sphinx sur ces roches neigeuses, les noirs Numides dévoraient des yeux cette Italie qui leur était promise pour faire d'elle à leur fantaisie. Puis tout ce torrent, sans s'inquiéter des neiges, des rocs, des abîmes, se mit à rouler sur l'Italie.

Arrivé dans les plaines du Piémont, Annibal compta ses



hommes, ses chevaux et ses éléphants ; il n'avait plus que vingt-six mille hommes : huit mille fantassins espagnols, douze mille Africains, six mille cavaliers numides. — Pour perpétuer le souvenir des faibles forces avec lesquelles il venait attaquer les Romains chez eux, Annibal fit, plus tard, graver cette énumération sur une colonne du promontoire Lacinien. — Il y avait cinq mois qu'on était parti de Carthage, et, depuis le passage du Rhône, on avait perdu trente-six mille hommes.

Rome, de sa propre force et avec l'aide de ses alliés, avait sept cent mille hommes de pied et soixante et dix mille chevaux. Vous voyez que Rome s'était agrandie depuis le dernier recensement que nous en avons fait.

Annibal, avec ses vingt-six mille hommes, hâves, amaigris, brisés de fatigue, mourant de faim, marcha droit à Scipion. Il n'avait rien caché à ses troupes : il leur avait montré, d'un côté le Pô, de l'autre la mer, derrière eux les Alpes, devant eux les Romains.

— N'espérez pas fuir, leur avait-il dit ; nous sommes trop loin de la patrie pour la revoir jamais autrement qu'après des victoires. Vaincus, pas un de nous n'échappe ; vainqueurs, je vous fais citoyens de Carthage, et vous avez à votre choix l'Italie, l'Espagne ou l'Afrique.

Puis, pour qu'il ne restât point un doute à ses soldats sur les promesses faites, il se fit amener un agneau, et, lui écrasant la tête avec une pierre :

— M'écrasent ainsi les dieux, dit-il, si je manque à mes serments !

Il y eut une première rencontre entre Scipion et Annibal. Scipion, surpris par les Numides, fut blessé et faillit être pris. Il se retira derrière le Pô.

Sempronius, le second consul, voulut venger l'échec de son collègue, passa la Trébia et présenta le combat à Annibal. Trente mille Gaulois ou Romains restèrent sur le

champ de bataille, la plupart écrasés sous les pieds des éléphants. C'était non-seulement une bataille que gagnait Annibal, mais encore la Gaule transalpine tout entière qu'il enlevait aux Romains. Huit jours après la bataille de la Trébia, l'armée d'Annibal s'était augmentée de cinquante mille Gaulois.

On campa dans les fanges de la Gaule; le passage des Alpes avait été une si rude leçon, qu'on n'osait passer les Apennins.

Au mois de mars de l'an 537 de Rome, on se remit en route. Il fallait traverser des marais formés par les débordements de l'Arno; quatre jours et quatre nuits, on marcha dans la vase jusqu'aux genoux, quelquefois jusqu'à la ceinture.

Annibal, monté sur le seul éléphant qui lui restait, perdit un œil par l'humidité des nuits.

En arrivant sur les hauteurs de Trasimène, on fit halte.

Les présages étaient mauvais pour les Romains: dans la Gaule, un loup avait arraché l'épée des mains d'une sentinelle et l'avait emportée; une pluie de pierres était tombée dans le Picénum, aujourd'hui la marche d'Ancône; enfin, les épis saignaient en tombant sous la faucille.

Flaminius méprisa ces présages et s'engagea en aveugle entre le lac de Trasimène et les hauteurs dont Annibal était maître. On se battit tout un jour avec un tel acharnement, qu'au milieu du combat, sans qu'aucune des deux armées s'en aperçût, un tremblement de terre eut lieu, qui renversa des villes, fendit des montagnes et fit remonter des rivières vers leur source. — Les Romains eurent vingt mille hommes tués et dix mille faits prisonniers; Annibal perdit quinze cents hommes.

Vous connaissez le successeur de Flaminius, celui qu'Annibal appelait son pédagogue, non point parce que le pédagogue instruit l'enfant, mais parce qu'il le mène promener;

vous connaissez ce Fabius qui, de hauteurs en hauteurs, promenait l'armée romaine, cachée dans la nue, à l'ombre des bois, « comme un troupeau qu'on mène paître sur la montagne, » dit Tite-Live.

Les Romains se lassèrent des temporisations de Fabius et de Minutius, et, à leur place, envoyèrent Térentius Varron et Paul-Émile. Ceux-ci décidèrent de donner le combat.

Il était temps. Au bout de deux ans, Annibal ne tenait pas une ville, pas une forteresse en Italie; Carthage ne lui avait, depuis deux ans, envoyé aucun secours; il ne lui restait, pour nourrir son armée, que dix jours de blé; plus d'argent pour la payer.

On se rencontra dans les plaines de Cannes.

Paul-Émile resta sur le champ de bataille avec cinquante mille hommes, ses deux questeurs, vingt et un tribuns, cent sénateurs et un si grand nombre de chevaliers, que leurs anneaux d'or furent, non pas comptés, mais mesurés au boisseau. J'ai passé sur ce champ de bataille, et, plus de deux mille ans après le combat, mon guide me l'a désigné sous le nom de *champ du carnage*.

Mais, cette victoire remportée, Annibal n'avait plus que vingt-six mille hommes.

Tout affaibli qu'il était, Maharbal lui dit :

— Laissez-moi prendre les devants avec ma cavalerie, et, dans cinq jours, vous souperez au Capitole.

Mais Annibal retint le fougueux Numide et marcha sur Capoue. — Cette marche fait la désolation des savants : ils la reprochent à Annibal, les uns avec des cris désespérés, les autres avec une acrimonie qui prouve l'intérêt qu'ils attachent à cette question ; plus de mille fois dans son tombeau, Annibal a dû être éveillé par ce cri sortant de tous nos colléges : « Pourquoi n'as-tu pas marché sur Rome, malheureux ? »

Il n'y marcha point. Sans doute avait-il ses raisons pour



cela, comme Napoléon pour ne point faire donner la garde à la Moskova. Il y revint un an après; il était trop tard : il n'était déjà plus l'invincible.

Et cependant il avait éloigné l'armée de Rome, il l'avait amenée devant Capoue, il avait passé au milieu de cette armée, il était venu camper à quarante stades du Capitole, et il allait donner l'assaut, quand il reconnut que Rome était gardée par deux légions.

Les Romains, de leur côté, mirent en vente le champ sur lequel était campé Annibal; ce champ faisait partie de l'*ager publicus* : il fut vendu son prix; la présence des Carthaginois ne lui ôta rien de sa valeur.

Annibal leva le siège, abandonna Capoue à la vengeance des Romains, comme Napoléon la Pologne à celle des Russes, et revint jusqu'au détroit de Sicile par la Daunie et la Lucanie.

Vous savez les batailles du Métaure et de Zama; vous avez vu Annibal, d'enfant devenir homme; d'homme, vieillard; de vainqueur, vaincu; de vaincu, proscrit; vous savez que, fidèle au serment fait à son père, à la haine jurée contre Rome, il lui avait été chercher des ennemis en Syrie chez Antiochus, en Bithynie chez Prusias, et que, poursuivi jusque-là par Rome, dans la personne de son consul Flaminius, las, après avoir si longtemps disputé la victoire, d'en être réduit à disputer sa vie, il s'empoisonna avec le poison renfermé dans le chaton de sa bague.

Ce Flaminius était le même qui avait conquis la Grèce et proclamé sa liberté; car, pendant qu'ils poursuivaient Annibal de Syrie en Bithynie, les Romains avaient conquis la Grèce. En outre, étrange retour des choses de ce monde! les Scipions étaient tombés plus bas qu'Annibal : lui n'était tombé que dans le malheur, eux étaient tombés dans la honte. Lucius avait été déshonoré par un jugement qui constatait qu'il avait reçu d'Antiochus six mille livres d'or

de plus qu'il n'en avait fait entrer dans le trésor ; l'Africain s'était volontairement retiré dans sa terre de Litterne en Campanie, et y était mort, en ordonnant d'écrire sur sa tombe ces mots : « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os ! »

Enfin, les deux plus terribles ennemis de Rome étaient entrés dans Rome : le luxe et la corruption. La Grèce, vaincue, conquérait ses conquérants.

C'était le vieux génie latin qui, incarné dans Caton, venait de frapper les Scipions, ces représentants de la langue, des mœurs et des idées de la Grèce. Lucius Scipion n'avait-il pas sa statue au Capitole avec le manteau et la chaussure grecs ?

L'Orient, de son côté, réclamait sa part de la grande proie ; il entra, lui, par son culte plein de sanglantes et mystérieuses voluptés. Dans les dangers suprêmes de la seconde guerre punique, quand Annibal avait menacé Rome, le sénat lui-même avait donné l'exemple du culte aux idoles étrangères : il avait fait venir de Phrygie à Rome la pierre noire sous le symbole de laquelle on adorait Cybèle, la bonne déesse.

Voyez ce que dit Tite-Live :

« Ce n'était plus en secret et dans l'ombre des murs domestiques que l'on outrageait la religion de nos pères ; en public, dans le Forum, dans le Capitole, on ne voyait que femmes sacrifiant à des dieux étrangers. »

Et cependant, dès l'an 534 de Rome, au moment où Annibal assiégeait, prenait et brûlait Sagonte, « le sénat, dit Valère-Maxime, avait décrété la démolition des temples d'Isis et de Sérapis. » Seulement, le dieu et la déesse égyptiens avaient déjà de tels partisans à Rome, que, les ouvriers n'osant pas obéir au décret, Émilius Paulus avait, le premier, frappé d'une hache les portes du temple.

Pourtant, en 615, les adhérents aux religions étrangères et les Chaldéens avaient été chassés de Rome.

En 534, c'était de la prévention; en 615, c'était de la réaction.

L'an 558, comme s'achevait le procès de Scipion l'Africain, et au moment où celui-ci s'exilait volontairement, Rome se réveilla tout à coup, frappée d'épouvante. On venait de découvrir une immense association qui menaçait la vieille et austère société romaine jusque dans sa base.

Un certain Titus Sempronius Rutilus avait un beau-fils dont il était tuteur; il proposa au jeune homme de l'initier aux mystères des bacchanales; celui-ci raconta la proposition de son beau-père à une courtisane qu'il aimait: la courtisane poussa un cri de terreur.

— Sans doute, lui dit-elle, ton beau-père craint l'heure de te rendre ses comptes, et, avant cette heure, veut se débarrasser de toi.

Le jeune homme demanda des explications à sa maîtresse, et celle-ci lui raconta ce qu'elle savait de la mystérieuse association. Ces bacchanales étaient un culte d'Orient qui avait passé par la Campanie et l'Étrurie; c'était l'exaltation frénétique de la vie et de la mort; c'était la prostitution et le meurtre mis au rang des choses sacrées. Hommes et femmes se rassemblaient dans d'immenses souterrains, se mélaient dans les ténèbres, épuisant leurs forces dans des voluptés infinies et sans frein; puis, enivrés de vin et d'amour, ils saisissaient des torches, couraient au Tibre, plongeaient leurs torches dans les eaux du fleuve, d'où elles ressortaient flamboyantes grâce à la composition qui faisait leur incandescence. Ces torches symbolisaient le triomphe de la vie universelle sur la mort. Ceux qui reculaient au milieu de l'initiation, ou qui trahissaient après avoir été initiés, étaient saisis par une machine et lancés dans une espèce de puits.

Le jeune homme, effrayé, se réfugia chez une de ses tantes qui révéla tout au consul.



La courtisane, interrogée, confirma ses premiers dires. On découvrit, dans Rome seulement, sept mille associés. Les coupables furent punis de mort. La courtisane reçut des remerciements publics.

Pendant ce temps, Rome poursuivait ses victoires. Le vieux Paul-Émile avait vaincu Persée, avait vendu comme esclaves cinquante mille Épirotes, avait rasé leurs soixante et dix villes et mené le roi de Macédoine, ses deux fils et sa fille, en triomphe derrière son char.

Cette chute de Persée, mort d'insomnie dans son cachot, avait épouvanté le monde.

Deux rois, ceux de Thrace et d'Illyrie, avaient orné le triomphe du préteur Anicius.

La terreur redoubla

Alors, à la lueur des flammes de Corinthe, allumées par Mummius, on put voir Popilius traçant avec sa baguette autour d'Antiochus le cercle fatal qui, depuis, enferma tant de rois ; on put voir le fils de Massinissa venir faire hommage au nom de son père, le roi de Numidie ; on put voir Prusias, la tête rasée, avec l'habit et le bonnet d'affranchi, se prosterner sur le seuil du Sénat en disant : « Je vous salue, dieux sauveurs ! vous voyez un de vos affranchis prêt à exécuter vos ordres. » Enfin, à la voix du vieux Caton, à cet éternel *delenda Carthago*, retentissant comme un écho de mort, on put voir le jeune Scipion Émilien, ce fils de Paul-Émile adopté par le grand Scipion, comme l'indique son nom, brûler Carthage après un combat de six jours et de six nuits, livré dans ses rues et de maison en maison, fouler aux pieds des éléphants et jeter aux lions les Italiens qu'il y trouva, puis marcher sur Numance et la traiter comme Carthage, avec cette différence qu'il inventa un supplice nouveau : celui de couper les mains aux vaincus ; il n'en réserva que cinquante pour son triomphe, et accorda, dans sa magnanimité, la permission aux autres de se donner la mort.

La Macédoine soumise, Corinthe brûlée, Carthage rasée, Numance disparue, le monde fut aux pieds de Rome.

Et maintenant, voyons ce qu'était devenu, pendant les événements que nous venons de raconter, ce vieux peuple romain dont Valérius Publicola avait fait le recensement vers l'an 250 de Rome.

Comme Corinthe, comme Carthage, comme Numance, il avait disparu. Cette conquête du monde avait fait une immense consommation d'hommes; les véritables enfants de l'Italie, le peuple primitif s'exilait de Rome, de sa province, de sa ville, de sa colonie, de sa bourgade, pour aller combattre Annibal à Zama, Persée en Macédoine, Antiochus en Syrie. En échange de ses enfants, dont l'aigle était devenu le dieu domestique, Rome recevait des milliers d'esclaves, grecs, thraces, bithyniens, épirotes, syriens, espagnols, numides. Beaucoup de ces esclaves mouraient, il est vrai, et même sans postérité, soit parce que l'homme traité comme une chose, considéré comme une machine, rangé parmi les instruments aratoires, a peu de tendance à se reproduire, soit parce que souvent le maître, tout en affranchissant l'esclave, l'affranchissait à la condition qu'il ne se marierait pas, afin de rester son héritier si par hasard l'esclave faisait fortune; mais beaucoup aussi étaient affranchis sans condition. Ces affranchis devenaient citoyens; leurs enfants avaient droit de cité; le croisement des races doublait cette population étrangère, et, peu à peu, ce fut elle qui remplaça dans la cité la population indigène, que dévoraient les neiges de la Thrace ou les sables brûlants de l'Afrique.

Un jour, ce même Scipion Émilien, ce barbare poli par les Grecs, qui brûlait Carthage et qui, pensant à Rome, laquelle, dans l'avenir, tomberait aussi à son tour, disait, les larmes aux yeux, ce vers d'Homère :

Et Troie aussi verra la fatale journée!

Interrompu dans un de ses discours par cette foule venue à Rome de toutes les parties du monde et dont aucune ne parlait le vieux latin d'Ennius sans un accent étranger, ne put se contenir, et, avec un geste d'un suprême mépris, il leur dit :

— Silence ! faux enfants de l'Italie !

Et, comme ils redoublaient leurs clameurs :

— Oh ! vous avez beau faire, ajouta-t-il, ceux que j'ai amenés garrottés à Rome ne me feront pas peur maintenant, tout déliés qu'ils sont !

Qu'était devenu le peuple primitif, le peuple romain, celui qui avait sucé la mamelle de la louve ? ce qui en restait, dans quel état était-il ? Ce discours d'un centurion qui réclamait auprès d'un tribun, pour ne pas servir au delà du temps prescrit, va nous le dire :

« Romains, je suis Spurius Ligustinus, né au pays des Sabins, dans la tribu Crustumine. Mon père m'a laissé pour héritage un arpent de terre et la chaumière où je suis né, où j'ai été élevé et où j'habite encore aujourd'hui. Quand je fus en âge de me marier, il me fit épouser la fille de son frère, laquelle ne m'apporta d'autre dot que la liberté, la vertu et une fécondité suffisante même pour une maison riche. De cette union sont nés six fils, et deux filles déjà mariées l'une et l'autre. Quatre de mes fils ont la robe virile, les deux autres portent encore la prétexte. J'ai donné mon nom à la milice sous le consulat de Publius Sulpicius et de Caius Aurélius ; j'ai servi deux ans comme simple soldat contre Philippe, dans l'armée qui a passé en Macédoine. La troisième année, Titus Quintus Flaminius m'a donné, en récompense de mon courage, le commandement de la dixième compagnie des Hastats. Après la défaite de Philippe et des Macédoniens, licencié avec mes camarades et ramené en Italie, j'ai suivi comme volontaire le consul Porcius Caton en Espagne. Tous ceux que de longs services ont mis à



portée de le connaître savent que, parmi les généraux existants, le courage n'a pas de témoin plus éclairé ni de meilleur juge; eh bien, ce général m'a cru digne du grade de premier centurion dans le premier manipule des Hastats. J'ai pris parti pour la troisième fois, comme volontaire, dans l'armée envoyée contre Antiochus et les Étoliens, et, dans cette guerre, Manius Aulius m'a fait premier centurion du premier manipule des Princes. Après l'expulsion d'Antiochus et la soumission des Étoliens, nous sommes revenus en Italie, où je suis resté deux ans sous les aigles; ensuite, j'ai servi encore deux ans en Espagne: d'abord, sous les ordres de Quintus Fulvius Flaccus, puis sous le préteur Titus Sempronius Gracchus. Je suis du nombre de ceux que Flaccus ramena pour partager l'honneur de son triomphe; mais, à la prière de Tibérius Gracchus, je ne tardai point à retourner en Espagne. En très-peu d'années, j'ai quatre fois été mis à la tête de la première centurie de ma légion; trente-quatre fois, mes généraux ont accordé à ma valeur des récompenses militaires entre lesquelles sont six couronnes civiques; je compte déjà vingt-deux ans de service et j'ai passé cinquante ans; quand même mon âge ne serait pas un titre d'exemption, quand même je n'aurais pas fait mon temps, pouvant fournir quatre soldats à ma place, j'aurais le droit de demander ma retraite. Voilà ce que j'ai à dire pour la cause qui m'est personnelle. Cependant, tant que les officiers chargés des enrôlements me jugeront propre à servir l'État, on ne m'entendra point alléguer d'excuses; c'est aux tribuns des soldats de juger de quel grade ils me croient digne, et c'est à moi de faire tous mes efforts pour ne céder à personne le prix de la valeur, comme je l'ai fait jusqu'à présent; mes généraux et tous ceux qui ont servi avec moi peuvent témoigner si je dis vrai. Imitiez-moi, mes vieux camarades, quel que soit votre droit d'en appeler; comme, dans votre jeunesse, il ne vous est jamais arrivé de

résister aux magistrats, il est digne de vous de rester soumis au sénat et aux consuls ; croyez-moi, tous les postes sont honorables pour qui défend la patrie ! »

Vous voyez, par la plainte résignée de cet homme, dans quel état de pénurie étaient ces légionnaires qui avaient fait la conquête du monde : un arpent de terre de patrimoine pour sa famille, composée d'une femme, de six fils et de deux filles, et, pour lui, non pas une solde régulière, mais l'argent distribué aux triomphes !

Ajoutez à cela que la constitution de Rome était une pure aristocratie d'argent, que la vieille constitution des curies patriciennes avait péri, que le pouvoir réel était entre les mains des propriétaires et des fermiers, que les chevaliers — lisez : les usuriers, — jugeaient de tous les délits, et vous aurez une idée de l'état de misère où était tombé le citoyen romain.

Au reste, après ce que disait un légionnaire aux tribuns, écoutez ce que disait un orateur au peuple :

« Les bêtes sauvages qui sont répandues dans l'Italie ont leurs tanières et leurs repaires où elles peuvent se retirer, et ceux qui combattent, qui versent leur sang pour l'Italie, n'y ont à eux que la lumière et l'air qu'ils respirent ; sans maisons, sans demeures fixes, ils errent de tous côtés avec leurs femmes et leurs enfants ; les généraux mentent quand ils les exhortent à combattre pour leurs tombeaux et pour leurs temples : en est-il un seul, dans un si grand nombre, qui ait un autel domestique et un tombeau où reposent ses ancêtres ? Ils ne combattent et ne meurent que pour entretenir le luxe et l'opulence d'autrui : on les appelle les maîtres du monde ! et ils n'ont pas en propriété une motte de terre ! »

Quel orateur avait l'audace de dire de pareilles choses et comment ne portait-il pas le prix de sa témérité ?

Oh ! soyez tranquille, il sera assassiné.

Cet orateur, c'était Tibérius Gracchus.

Voyons quels hommes c'étaient que Tibérius et Caius Gracchus et à quels besoins ils répondaient.

### III

Vous savez dans quelles circonstances arrivaient les Gracques ; maintenant, nous allons vous dire qui ils étaient et quel fut leur système.

Tibérius Sempronius Gracchus avait, dans son tribunal, pris parti pour les Scipions, l'Africain et l'Asiatique, lors des procès qui leur furent faits comme concussionnaires ; sa récompense fut d'obtenir pour femme Cornélie, fille du premier.

C'était un de ces plébéiens aristocrates comme il y en a tant dans les républiques qui commencent à se corrompre ; il avait exercé la censure avec Appius Pulcher et s'était montré, tout plébéien qu'il était, moins populaire encore que lui.

Remarquez que tout ce qui s'appela Appius à Rome, depuis Appius Claudius le décemvir jusqu'à Caius Lucius Néron, dans lequel la famille s'éteint, aspira toujours à la tyrannie.

Appius Pulcher donna sa fille au fils aîné de son collègue Tibérius Gracchus ; de sorte que le père et le fils, quoique plébéiens, se trouvaient alliés à deux des familles les plus aristocratiques de Rome.

Ce n'est pas tout : outre ses deux fils Tibérius et Caius, Sempronius avait eu deux filles. L'aînée épousa Scipion Nasica, qui fut un des plus implacables ennemis — lisez :



un des assassins — de son beau-frère ; l'autre, ce Scipion Émilien, l'homme à la voix douce et à la main sanglante, qui brûlait Carthage et qui pleurait et disait des vers d'Homère en la voyant brûler. C'était l'aristocrate le plus populaire de Rome, et, à la grande douleur de Cornélie, on l'appela longtemps la belle-mère de Scipion Émilien avant de l'appeler la mère des Gracques.

Tibérius Gracchus — occupons-nous de lui d'abord — était l'homme le plus honnête et le plus éloquent de son époque, outre qu'il en était un des plus braves : le premier, il était monté sur les remparts de Carthage. Quant à sa probité et à son éloquence, elles ressortent de ce discours ou plutôt de ce fragment de discours que nous a conservé Plutarque :

« Je me suis conduit dans la province comme j'ai cru devoir le faire pour votre profit et sans consulter mon ambition. Chez moi, point de festins ; à mes côtés, point de jeunes garçons ; vos fils trouvaient à ma table plus de réserve que sous la tente du général. Je me suis conduit de manière que nul ne puisse dire que j'ai reçu de lui un as ou plus d'un as en présent, ou qu'il se soit mis en frais pour mon service ; et cependant, je suis resté deux années dans cette province. Si jamais j'ai tenté l'esclavage d'un autre, regardez-moi comme le dernier, comme le plus pervers des hommes ! D'après ma conduite si chaste avec leurs esclaves, jugez de quelle façon je me suis conduit avec vos fils. Aussi, Romains, ces ceintures qu'à mon départ j'avais emportées pleines, je les ai rapportées vides de la province, tandis que d'autres avaient emporté des amphores pleines de vin et les ont rapportées pleines d'argent. »

C'était un homme d'un caractère doux et plein d'amour que Tibérius Gracchus ; une injustice le jeta dans la violence.

Le questeur Mancinius avait fait en Espagne un traité

honteux : le sénat déclara le traité nul, livra Mancinius, et voulut livrer Tibérius, qui commandait sous lui. L'influence de Scipion Nasica et de Scipion Émilien, qui n'étaient point alors les ennemis de Tibérius, sauva celui-ci.

Ce fut alors que Tibérius, étant tribun du peuple, proposa sa première loi agraire. Cette loi que nous allons expliquer tout à l'heure, et, qui, jusqu'à l'apparition des historiens modernes, avait été mal interprétée, cette loi, juste s'il en fut, avait été débattue entre Tibérius, Appius, son beau-père, le grand pontife Crassus et le célèbre jurisconsulte Mutius Scévola.

Avant eux, Licinius Stolo avait proposé de borner à cinq cents arpents la propriété territoriale des riches. Tibérius, au contraire, laissait cette propriété prendre toute son extension. Mais, pour que l'on comprenne bien la loi agraire telle que l'entendait Tibérius, il faut que nous expliquions le travail qui s'était fait dans la propriété.

La propriété romaine, nous l'avons dit, c'était la conquête.

La conquête était divisée en trois parts : la part des dieux, la part des conquérants, la part de la République.

La part des dieux, qui était celle des prêtres, était parfaitement cultivée, les prêtres touchant les revenus des dieux ; la part des conquérants, c'était celle qui se divisait entre les citoyens ayant fait leurs vingt-cinq ans de service : habitués aux armes et non à l'agriculture, ceux-ci affermaient, vendaient, hypothéquaient, se laissaient prendre enfin ; la part de la République, c'est-à-dire la part de l'État, c'est-à-dire la part des abus, des spéculations, des dilapidations, avait été affermée à de riches propriétaires.

La loi avait d'abord prévu l'accaparement et la prescription ; elle avait décrété que les baux ne pourraient être faits pour plus de cinq ans et pour plus d'une certaine mesure de terre. Ces deux clauses furent éludées : grâce aux

pots-de-vin donnés, on loua jusqu'à trois mille hectares au même bailleur, et non point par baux de cinq ou même de dix ans, mais par baux emphytéotiques de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Ce n'eût été rien encore si le vœu de la loi, faussé dans la forme, eût été respecté dans le résultat. Cette immense quantité de terres livrées à l'agriculture eût fait baisser le prix des céréales; mais les détenteurs s'aperçurent qu'ils avaient plus d'intérêt à se faire éleveurs de bestiaux et à mettre leurs terres en pacage qu'à y semer ou y récolter soit du blé, soit de l'orge, soit de l'avoine.

Un tiers de l'Italie fut donc soustrait à l'agriculture pour être converti en pâturages. De là, cherté du grain et, dans les mauvaises années, disette.

Eh bien, voici ce que proposait Tibérius :

C'était d'admettre, quoique faits illégalement, les baux tels qu'ils existaient; c'était de laisser même aux détenteurs en jouissance cinq cents arpents, et, de plus, deux cent cinquante à chacun de leurs enfants mâles : le surplus serait distribué aux citoyens pauvres, moyennant indemnité payée aux détenteurs.

Vous le voyez donc, Tibérius demanda le partage des terres de la République et non de celles des particuliers; et, quand il eût été juste, aux termes de la loi, de casser tous les baux faits pour plus de cinq ans, et de réduire ces baux à la mesure légale, Tibérius laissait cinq cents arpents de ces terres usurpées aux usurpateurs, deux cent cinquante à leurs fils et une indemnité pour ce qu'il leur enlevait.

Au lieu de céder à ces conditions raisonnables, les fermiers se révoltèrent, invoquèrent la prescription et jetèrent les mêmes cris que si, au lieu de toucher à leur usurpation, on touchait à leur patrimoine.

Alors, Tibérius s'emporta à son tour. Se sentant soutenu par le peuple, il n'hésita pas à passer, de l'indulgence, à la



justice sévère qui souvent, dans son application, ressemble à de l'injustice : il retrancha les cinq cents arpents aux fermiers, mit à néant l'indemnité, et leur ordonna de sortir sans délai des terres du domaine.

Arrêté par le *veto* de son collègue Octavius, il dépose son collègue, lui substitue une de ses créatures et se fait nommer triumvir pour l'exécution de sa loi, en s'adjoignant son beau-père Appius et son jeune frère Caius. Enfin, de son autorité privée, il afferme et distribue au peuple l'héritage d'Attale, roi de Pergame, mort en léguant ses biens à Rome.

Il est inutile de dire qu'en déclarant ainsi la guerre aux fermiers de la République, Tibérius se brouillait avec tout ce qui était aristocratie d'argent.

Peu importait s'il était réélu dans son tribunat; mais l'élection arrivait juste au moment où avaient lieu les travaux des champs. Il resta donc seul dans la ville avec la populace qui ne travaillait pas et ne récoltait pas, n'ayant point de terres.

Il se tourna vers les chevaliers, leur promettant le partage de la puissance judiciaire avec les sénateurs : il était trop tard, il ne recruta point parmi les chevaliers et s'aliéna le peuple.

Dès lors, il se jugea perdu.

Lorsqu'il vit le moment de la lutte arrivé, il se retira sur le Capitole avec ce qui lui restait d'amis et de clients dans la populace.

Tibérius avait pour toute arme un long poignard nommé *dolon*.

On votait sur le second tribunat de Tibérius.

Tout à coup, on voit sortir du Sénat Scipion Nasica, beau-frère de Tibérius et l'un des principaux fermiers du domaine; il est suivi de tous les sénateurs, suivis eux-mêmes de leurs serviteurs et de leurs esclaves; il se précipite, avec

la troupe qu'il conduit, sur le faible cortège de Tibérius, et l'accule, lui et ses partisans, au précipice du Capitole.

Tibérius veut se réfugier dans le temple : les prêtres en avaient fermé les portes. Poursuivi par ses ennemis, trois fois Tibérius en fit le tour ; enfin, atteint par un de ses collègues, il tomba frappé à la tête d'un coup de banc brisé.

Trois cents de ses amis furent précipités du haut de la terrasse du Capitole, assommés à coups de bâton, lapidés à coups de pierres.

Plutarque ajoute — mais il ne faut pas toujours croire Plutarque — qu'un des partisans de Tibérius étant tombé vivant entre les mains des vainqueurs, ils l'enfermèrent dans un tonneau avec des vipères et l'y laissèrent mourir sous les morsures de ces reptiles.

Ce qu'il y eut de curieux, c'est que, Tibérius mort, le sénat exila Scipion Nasica en Asie et chargea le jeune Caius d'appliquer la loi agraire : on lui adjoignit Fulvius Flaccus et Papirius Carbon. C'était déclarer que Tibérius avait été tué injustement ; c'était en faire une victime, un héros, un demi-dieu.

Les triumvirs poursuivirent l'exécution de la loi : il faut voir dans Appien le trouble que ces poursuites jetèrent dans la propriété romaine. Empruntons quelques lignes à l'historien des guerres civiles :

« On traduisit les fermiers devant les tribunaux ; de là une multitude de procès très-embarrassants. Partout où, dans le voisinage des terres que la loi atteignait, il s'en trouvait d'autres qui avaient été vendues ou distribuées aux alliés, pour avoir la mesure d'une partie, il fallait employer la totalité et examiner ensuite en vertu de quelle loi les ventes et les distributions avaient été faites. La plupart des prétendus propriétaires ou fermiers n'avaient ni acte de vente ni titre de possession, et, lorsque, par hasard, ces documents existaient, ils se contredisaient l'un l'autre.

Quand on avait rectifié l'arpentage, il se trouvait que les uns passaient d'une terre plantée et garnie de bâtiments sur un terrain nu; d'autres quittaient des champs pour des landes, des terres en friche pour des marécages. Dès l'origine, les terres conquises avaient été divisées négligemment; d'autre part, un décret, qui ordonnait de mettre en valeur des terres incultes, avait donné à plusieurs l'occasion de défricher des terres limitrophes de leurs propriétés et de confondre ainsi l'aspect des unes et des autres. Le temps avait, d'ailleurs, donné à toutes ces terres une face nouvelle, et les usurpations des citoyens riches, quoique considérables, étaient difficiles à déterminer. De tout cela, il ne résultait qu'un remuement universel, un chaos de mutations et de translations respectives de propriétés.

» Excédés de ces misères et de la précipitation avec laquelle les triumvirs expédiaient tout cela, les Italiens se déterminèrent à prendre pour défenseur Cornélius Scipion, le destructeur de Carthage... »

C'était le second beau-frère des Gracques, Scipion Émilien.

Mais, cette fois, Cornélie ne lui donna pas le temps d'agir.

« Un soir, dit encore Appien, Scipion s'était retiré avec ses tablettes pour méditer, la nuit, le discours qu'il devait prononcer le lendemain devant le peuple. Au matin, on le trouva mort, mais toutefois sans blessure. Selon les uns, le coup avait été préparé par Cornélie, mère des Gracques, qui craignait l'abolition des lois agraires, et par sa fille Sempronia, femme de Scipion, laide et stérile, qui n'aimait pas son mari et qui n'en était pas aimée; selon d'autres, il se donna la mort lui-même, voyant qu'il ne pouvait tenir ce qu'il avait promis. »

Cette mort livra le Forum à Caius Gracchus.

Le peuple l'accueillit avec des acclamations. C'était Tibé-



rius, plus véhément, plus passionné, plus éloquent; sa voix emplissait la place publique et tonnait avec une telle force, qu'il était obligé d'avoir derrière lui un joueur de flûte, qui le ramenait au médium lorsqu'il s'en écartait par trop. La nouvelle qu'il se présentait au tribunal courut par toute l'Italie; toute l'Italie vint à Rome pour prendre part à son élection. Le champ de Mars débordait, tant la foule était grande, et les votes tombaient des branches des arbres et du haut des toits.

Tout alla bien pendant ce premier tribunal : d'abord, confirmation de la loi Porcia, qui veut que toute condamnation à mort soit soumise au peuple; loi qui ordonne, pour chaque mois, une distribution de blé à bas prix, et, pour chaque année, une distribution de terres; loi qui afferme, au profit des citoyens pauvres, l'héritage d'Attale; loi qui défend l'enrôlement avant l'âge de dix-sept ans.

Puis vient le second tribunal.

C'est là que, comme son frère, Caius va échouer, sans cependant tomber dans les mêmes fautes que lui.

Loi qui donne aux chevaliers le pouvoir judiciaire au détriment du sénat; loi qui ôte aux nobles et aux riches le droit de voter les premiers; loi qui donne à tous les Italiens le droit de cité; loi qui propose le rétablissement des vieilles rivales de Rome, Capoue, Tarente, Carthage; loi qui établit que tous les pauvres sans travail seront employés à percer des voies dans toute l'Italie.

Ainsi, ce que César n'osera qu'à cinquante ans, Caius Gracchus le tente à vingt-huit; seulement, Caius Gracchus arrive trop tôt : l'égoïste Rome ne comprend pas le cosmopolitisme de son tribun; elle ne comprend pas ce jeune réformateur, entouré d'artistes grecs, d'ambassadeurs étrangers, abattant des montagnes, perçant des vallées, jetant les ponts sur les abîmes rien qu'en étendant la main.

Le mot de dictateur commence à circuler du Sénat au

Forum, du Forum dans les rues, sur les places publiques, aux carrefours. Caius se prend de dégoût pour tous ces ingrats qui lui doivent déjà la mort de son frère, et qui vont le payer dans la même monnaie sanglante.

Il demande à aller relever les murailles de Carthage, et part pour l'Afrique.

Alors, le sénat, pour attaquer le lion, a recours aux ruses du renard.

Le sénat devient plus libéral, plus républicain, plus socialiste que Caius Gracchus ; il lui suscite un tribun, Lucius Drusus, qui fait au peuple des concessions dix fois plus larges que celles qu'avait proposées Caius.

Caius avait proposé le rétablissement de trois villes : Lucius Drusus propose douze colonies à la fois ; elles seront exemptées de l'imposition que payaient les colonies de Caius Gracchus ; en outre, il rend une loi qui défend de battre de verges les soldats latins.

De plus, Fannius, un ami de Caius, se déclare contre lui et l'accuse du meurtre de Scipion Émilien.

Caius revint : il n'avait rien fait de bon à Carthage ; des prodiges s'étaient opérés, qui indiquaient que les projets de Caius n'étaient point agréables aux dieux : les loups étaient vennis, la nuit, arracher les pieux qui marquaient l'enceinte de la nouvelle Carthage. Effrayés de ce prodige, les ouvriers qu'il avait amenés n'avaient pas voulu continuer l'œuvre de reconstruction.

En revenant à Rome, Caius Gracchus trouva une autre statue que la sienne sur le piédestal de la popularité : c'était celle de Lucius Drusus.

Caius Gracchus avait fait du libéralisme ; Lucius Drusus avait fait de la démagogie ; il était tout simple que Lucius Drusus l'emportât sur Caius Gracchus.

Caius demanda le tribunat pour la troisième fois et échoua.

Dès lors, il comprit qu'il était perdu et que, comme son frère, il n'avait plus qu'à mourir, d'autant plus qu'à sa place était nommé son plus cruel ennemi, Opimius.

Il n'y avait plus de sécurité pour lui à demeurer dans sa maison du Palatin, c'est-à-dire dans le quartier des riches; il descendit dans les bas quartiers et se logea avec le peuple.

Il comptait sur les Italiens appelés par lui à Rome; mais un décret du sénat les exila de la ville.

Alors, la réaction commence : Opimius abroge les lois de Caius; c'était forcer Caius à les soutenir.

Cornélié vient en aide à son fils et fait entrer dans Rome deux ou trois cents Italiens déguisés en moissonneurs : une lutte s'engage dans les rues; un licteur du consul repousse les amis de Caius et est tué à coups de poinçon. Le licteur est exposé tout sanglant, et le sénat ordonne au consul de pourvoir au salut de la République. Le salut de la République, c'était la mort de Caius.

Tous les sénateurs s'armèrent; chaque chevalier amena avec lui deux sbires.

Caius alla se ranger sur l'Aventin au milieu du peuple; en y allant, il passa devant la statue de son père, et s'arrêta en fondant en larmes. Il n'avait pour toute arme qu'un petit poinçon qui lui assurait de ne pas tomber vivant aux mains de ses ennemis.

Cette fois, c'étaient les sénateurs et les chevaliers qui tenaient le Capitole. Ils étaient quatre fois plus nombreux que les plébéiens et mieux armés qu'eux. Alors, Marcus Fulvius, ami de Caius, mit au plus jeune de ses deux fils un caducée à la main, et l'envoya, en symbole de paix; mais les sénateurs et les chevaliers retinrent l'enfant et le tuèrent.

En même temps, les nobles proclament une amnistie qui



enlève à Caius les trois quarts de ses partisans. Le reste est criblé de flèches par les archers crétois.

Caius veut se tuer; deux de ses amis l'en empêchent en lui criant de fuir. Ces deux amis se font tuer au pont Sublicius, pour lui donner le temps de gagner la campagne; mais, las de disputer sa vie, ne voulant pas séparer sa destinée de celle de son frère, il se retire dans le bois des Furies, et se fait tuer par un esclave qui se frappe avec le même fer pour ne pas survivre à son maître.

Opimius avait mis à prix la tête de Caius, promettant en or le même poids qu'elle pèserait. Un certain Septimulés — le nom mérite d'être conservé comme celui d'un homme industriel — en tira la cervelle et, à la place, coula du plomb fondu. Pauvre cervelle! qui avait rêvé le bonheur du peuple!

« Ainsi, dit Mirabeau, périt le dernier des Gracques, de la main des nobles! Mais, frappé du coup mortel, il jeta de la poussière contre le ciel, et, de cette poussière, naquit Marius. »

Trois mille hommes périrent avec Caius.

Mais, en même temps que les Gracques donnaient leur génie et leur existence à cette ingrate idée d'améliorer le sort du peuple, voyons ce que tentaient les esclaves pour reconquérir leur liberté.

Le sort des esclaves était horrible à Rome et dans toute l'Italie.

Écoutez ce qu'en raconte Diodore de Sicile :

« Les Italiens achetaient en Sicile des troupes d'esclaves pour labourer leurs champs et avoir soin de leurs troupeaux : ils leurs refusaient même la nourriture. Ces malheureux étaient obligés d'aller voler sur les grands chemins; couverts de peaux de bêtes, armés de lances et de massues, secondés par d'énormes chiens, ils arrêtaient les voyageurs. Toute la province fut dévastée, et les gens du

pays ne pouvaient se vanter d'avoir en propre que ce qui était dans l'enceinte des villes. Il n'y avait ni proconsul ni préteur qui osât s'opposer à ce désordre et punir ces esclaves, attendu qu'ils appartenaient aux chevaliers, qui avaient à Rome les jugements. »

C'était en Sicile surtout que se passaient ces événements ; aussi fut-ce en Sicile que la première guerre des esclaves éclata.

Eunus, esclave syrien, s'était, au nom des dieux de son pays, fait prophète, et souvent il avait prédit juste ; d'un autre côté, les esclaves, qui l'avaient vu, à l'aide d'un peu de feu enfermé dans une noix, lancer des flammes par la bouche, le tenaient pour magicien.

Eunus prédisait qu'un jour il serait roi. De cette prédiction, on riait fort ; d'avance, on achetait sa faveur en le faisant venir dans des festins, où le futur souverain descendait à dire aux autres la bonne aventure. Il est vrai que les prophéties qu'il faisait aux autres étaient moins brillantes que celle qu'il se faisait à lui-même.

Un beau jour, on entendit raconter que la prédiction d'Eunus s'était réalisée : les esclaves d'un Sicilien fort cruel, nommé Damophile, s'étaient révoltés et l'avaient élu roi. D'autres rébellions ayant éclaté à la suite, il se trouva bientôt à la tête de deux cent mille esclaves. S'il eût eu le génie de Spartacus, c'en était fait de Rome.

Pendant l'espace de quatre années, quatre préteurs furent vaincus. Enfin, Rupilius, vengeant cette longue suite de défaites, assiégea le lieutenant d'Eunus dans Enna, le tua dans une sortie, prit Tauroménium, jeta tous les esclaves qu'il y rencontra du haut en bas du rocher sur lequel la ville est située, poursuivit Eunus de ville en ville, de forêt en forêt, et le prit dans une caverne avec son cuisinier, son baigneur, son boulanger et son bouffon. Tous cinq furent mis en croix.

La mort d'Eunus termina la guerre.

Des mesures terribles furent prises contre les esclaves ; défense leur fut faite de porter des armes.

Cicéron raconte un fait qui établira avec quelle rigueur les décrets étaient exécutés vis-à-vis de ces malheureux.

On apporta au préteur de Sicile Domitius un sanglier énorme. Il demanda qui avait tué ce monstre.

— Le berger d'un Sicilien, lui répondit-on.

— Faites-le venir, dit Domitius.

Le berger vint tout joyeux ; il s'attendait à une récompense.

— Avec quoi as-tu tué cet animal ? lui demanda le préteur.

— Avec un épieu, répondit le berger.

— En crois ! dit Domitius : l'épieu est une arme, et il est défendu aux esclaves de porter des armes.

Le berger fut mis en crois.

Sur ces entrefaites, l'homme prédit par le dernier des Gracques était né.

Nous l'avons dit, il s'appelait Marius. C'était le fils d'un paysan d'Arpinum, disaient les uns ; il était issu d'une famille équestre, disaient les autres.

C'était bien la véritable représentation du peuple en Italie. Il avait fait ses premières armes sous Scipion Émilien, qui avait deviné son génie.

— Qui croyez-vous qui vous succède ? demandait-on un jour au consul.

— Celui-ci peut-être, répondit-il en montrant Marius, qui avait vingt ans à peine.

Marius arriva d'Espagne à Rome et demanda le tribunat.

Nul ne le connaissait de vue, mais beaucoup déjà le connaissaient de nom. Les Métellus protégeaient sa famille ; ils décidèrent de son élection.



Le dernier des Gracques était mort depuis trois ou quatre ans tout au plus.

De toutes les réformes des deux illustres et malheureux tribuns, il ne restait que le pouvoir judiciaire, confié par eux aux mains des chevaliers ; quant à la loi agraire, tous les nobles, de quelque classe qu'ils fussent, s'étaient entendus pour l'annuler.

Les sénateurs avaient l'examen de toute loi à présenter au peuple, les charges et la puissance politiques. Les chevaliers — lisez : les banquiers, — les banquiers — lisez : les usuriers, — avaient l'argent, les terres en propriété ou en location et les jugements.

Voyez ce qui restait au peuple : son vote, qu'il vendait ; mais, depuis le droit de cité accordé aux villes d'Italie, son vote ne valait pas cher !

Une fois tribun par l'influence des Métellus, c'est-à-dire d'une des premières familles patriciennes, Marius, au grand étonnement de tous, propose une loi qui réprime les brigues dans les comices et les tribunaux.

Un Métellus s'élève contre ce projet de loi. Marius ordonne à ses licteurs de prendre ce Métellus et de le conduire en prison. Ses licteurs obéissent.

Marius a rompu avec l'aristocratie.

Il y avait, de l'autre côté des mers, en Afrique, là où est aujourd'hui Constantine, un homme qui inquiétait fort les Romains ; il est vrai que c'était un homme de génie. Il était roi des Numides et se nommait Jugurtha.

C'était le plus brave et le plus hardi cavalier de son royaume ; il attaquait le lion à la lance et était toujours le premier à le frapper. C'est Salluste qui le dit, *in Jugurtha*, chap. 6 : *Leonem atque alias feras primus, aut in primis, feriit.*

Micipsa avait laissé la Numidie à ses deux fils et à son neveu Jugurtha.

Celui-ci avait écarté ses deux cousins et régnait seul sur la Numidie.

Comment les sénateurs avaient-ils permis la concentration d'un pareil pouvoir dans une main si vigoureuse ?

C'était bien simple : Jugurtha avait acheté les sénateurs.

Le tribun Memmius fit ordonner à Jugurtha de venir se justifier à Rome. Un autre eût refusé ; Jugurtha n'eut garde : il ne voulait pas la guerre avec Rome ; il chargea d'or des chevaux et des chameaux, et vint à Rome.

— Ville à vendre ! dit Jugurtha en sortant de Rome pour retourner dans son Afrique, il ne te manque qu'un acheteur.

On envoya Métellus contre Jugurtha. Métellus éternisa la guerre. La guerre contre cet acheteur de la paix était une admirable spéculation : d'un seul coup, Métellus avait reçu de lui deux cent mille livres pesant d'argent.

Marius demanda le consulat, promettant de prendre ou de tuer Jugurtha de sa main, si on lui donnait la conduite de la guerre.

Il fut nommé et tint parole : il prit Capsa et Cirta, battit deux fois Jugurtha et son beau-père Bocchus.

Celui-ci fit ses conditions à part : il conserverait son royaume de Mauritanie et livrerait son gendre.

Les conditions furent acceptées, et Bocchus tint sa parole : Jugurtha fut livré par lui au jeune Sylla, questeur de Marius.

C'était un événement si important, que Sylla le fit graver sur la bague qui lui servait de cachet, et, devenu dictateur, ne scellait ses arrêts qu'avec cette bague.

Jugurtha fut amené prisonnier à Rome et jeté dans un cachot humide.

— Les étuves sont froides à Rome ! dit-il.

Il lutta six jours contre la faim ; le septième jour, il mourut.

Les licteurs, en lui arrachant les anneaux d'or qu'il por-

tait aux oreilles, lui avaient en même temps arraché les oreilles.

Cette victoire éclatante eût peut-être perdu Marius, si Rome n'eût eu un absolu besoin de lui.

Les Ombriens, les Teutons et les Cimbres menaçaient d'envahir l'Italie.

Marius battit les Ombro-Teutons à Pourris, près d'Aix, et les Cimbres à Verceil. Tout fut exterminé, jusqu'aux femmes, jusqu'aux enfants, jusqu'aux bœufs, jusqu'aux chiens. Plus de trois cent mille cadavres restèrent sur le champ de bataille.

Rome se crut sauvée des barbares; Rome se trompait : elle était sauvée des barbares victorieux, non des barbares vaincus.

La traite des esclaves était organisée.

Cette traite des esclaves, grâce à l'affranchissement, devenait une espèce de recrutement du peuple romain futur. On ne se contentait plus des prisonniers de guerre; les esclaves achetés ne suffisaient plus, non : des pirates de terre, des corsaires de grands chemins enlevaient les hommes, les femmes, les enfants libres, et les vendaient comme esclaves. Nicomède, roi de Bithynie, — le même qui compromit la réputation de César, — ne put fournir à Marius, partant pour combattre les Teutons, les soldats qu'il lui demandait. Le pauvre roi ne régnait plus que sur des vieillards, des femmes et des enfants; les marchands d'esclaves lui avaient pris tous les hommes.

Au moment de la grande terreur inspirée par les Cimbres, le sénat, voulant faire sa cour aux alliés d'Asie, avait rendu un décret qui leur restituait tous leurs esclaves.

En voyant la quantité d'esclaves qui devenaient libres, le sénat s'épouvanta.

Sur ces entrefaites, la nouvelle de l'extermination des Cimbres arriva à Rome.



Le sénat révoqua sa loi.

Une révolte s'ensuivit. Les soldats qui devaient s'armer pour Rome s'armèrent contre Rome ; ils mirent à leur tête un Italien nommé Salties, un Grec nommé Athénion.

Cette nouvelle guerre traîna jusqu'au moment où Manlius Aquilinus, collègue de Marius dans son cinquième consulat, passa en Sicile et tua de sa main Athénion.

Tous les esclaves furent pris, égorgés ou mis en croix : mille seulement furent réservés pour l'amphithéâtre ; mais, ne voulant pas servir aux plaisirs du peuple romain, ils se donnèrent eux-mêmes la mort. On estima qu'un million d'esclaves avaient péri dans ces deux premières guerres serviles.

On connaît la longue lutte entre Sylla et Marius ; la peinture et la poésie nous ont montré le sauveur de Rome, celui qu'elle appelait son second fondateur, ruine vivante assis sur les ruines mortes de Carthage.

Sylla l'heureux (*faustus*), Sylla, qui se nommait fils de Vénus, Sylla, représentant de l'aristocratie, mourut rongé par les poux ! Marius, le publicain d'Arpinum, fut frappé d'apoplexie à la suite d'une indigestion.

Marius était mort depuis dix ans, lorsque, tout à coup, éclata une nouvelle révolte d'esclaves.

Consacrons les dernières pages de ce chapitre à l'un des plus grands rebelles qui aient jamais existé, — en supposant qu'un esclave qui brise sa chaîne puisse être un rebelle, — à Spartacus.

Cette fois, la guerre servile n'éclatait plus hors de l'Italie, en Sicile, dans la grande Grèce ; elle éclatait aux portes de Rome.

Ce n'étaient plus des laboureurs et des bergers armés de bâtons ou d'épieux ; c'étaient des hommes aguerris, dévoués d'avance à la mort, et qui, par conséquent, ne risquaient rien à se révolter : c'étaient des gladiateurs.

La Fontaine a dit : « Tout marquis veut avoir des pages. » La mode des combats d'hommes et des chasses de bêtes avait pris un tel accroissement à Rome, que tout sénateur, tout chevalier, tout publicain avait ses gladiateurs.

Plutarque, dans sa *Vie de Crassus*, nous dit comment cette révolte prit naissance.

Un certain Lentulus Batiatus, suivant la mode commune, entretenait à Capoue une troupe de gladiateurs ; ils étaient Gaulois ou Thraces, c'est-à-dire de deux nations intrépides et ne craignant ni les supplices ni la mort. Deux cents résolurent de s'enfuir ; ils furent dénoncés ; cent vingt-deux furent mis aux fers, soixante et dix-huit se ruèrent hors de leur caserne, entrèrent chez un rôtisseur, et, s'armant de broches et de couperets, s'élancèrent hors de la ville.

Sur la route, ils rencontrèrent un chariot chargé d'armes de gladiateurs ; on jeta broches et couperets, on prit des sabres et des tridents. Trois chefs furent élus. Au nombre de ces trois chefs était Spartacus ; l'éclat de son nom a repoussé les deux autres dans l'ombre. C'est lui qui, devenu marbre aux mains de Foyatier et tenant d'une main une épée nue, de l'autre une chaîne brisée, regardait les Tuileries d'un si sombre regard, que les hôtes actuels du palais n'ont pu en soutenir l'aspect menaçant et l'ont relégué dans les salles basses du musée du Louvre.

Clodius fut envoyé vers eux ; Clodius Pulcher (*le beau*), celui dont la sœur, Claudia, fut la maîtresse de Catulle, sous le nom de Lesbie ; celui qui, plus tard, bouleversa Rome, fit fuir Cicéron, blessa son frère, et finit par être assassiné dans une taverne, sur la route de Velletri, par les gladiateurs d'Annius Milo.

Spartacus le battit.

On envoya contre les rebelles Publius Varinus.

Spartacus battit d'abord son lieutenant, puis son collègue, puis lui-même.

Cassius fut envoyé à son tour, et, à son tour, battu avec une perte considérable.

Les consuls reçurent l'ordre de déposer le commandement, et Crassus fut choisi pour continuer la guerre.

Spartacus était un homme de génie; il comprit qu'il fallait allumer la guerre servile là où elle avait déjà été éteinte deux fois, c'est-à-dire en Sicile; il traversa la Lucanie et se dirigea vers le détroit de Messine. Dans le Picénum, il rencontra Mummius, lieutenant de Crassus, et le battit complètement.

C'était sa quatrième grande victoire sur les Romains.

Enfin vint le tour de Crassus. La bataille fut sanglante et la victoire chèrement disputée; les gladiateurs laissèrent douze mille trois cents hommes couchés dans leur sang. Crassus les fit compter, puis examiner : deux seulement étaient frappés par derrière.

Spartacus, battu, se retira vers les montagnes de Pétilie, Crassus le fit poursuivre par Quinctius, son lieutenant, et Scrophas, son questeur. Spartacus se retourna contre eux, les battit et les mit en fuite tous deux.

Les soldats de Spartacus, enivrés alors de leur succès, refusèrent de continuer à battre en retraite et revinrent sur les Romains; quelles que fussent les représentations de Spartacus, ils n'écoutèrent rien.

Se voyant forcé de combattre, Spartacus alors se fit amener son cheval, tira son épée et le tua.

— Que faites-vous? lui demandèrent ses soldats.

— Si je suis vainqueur, répondit Spartacus, les chevaux ne me manqueront pas; si je suis vaincu, ne comptant pas fuir, je n'ai pas besoin de cheval.

Il fut vaincu et se fit tuer.

Mais il laissa un souvenir immense, un nom qui est plus qu'un nom, un nom qui est un cri de révolte, un nom qui est un drapeau.



Spartacus est le patron politique des esclaves.

Mais déjà l'homme qui devait faire pour ce peuple, et même pour ces esclaves, ce que tant d'autres avaient inutilement essayé de faire, était né. Cet homme, le précurseur de Jésus-Christ, dont les initiales sont les mêmes que celles du grand libérateur, était né : cet homme, c'était Jules César.

#### IV

César est l'homme le plus complet qui ait jamais paru en ce monde comme représentant de l'humanité : il en eut tous les vices et toutes les vertus.

Socialement et religieusement, il avait les mêmes avantages ; par les hommes, il prétendait descendre de Vénus, déesse de la beauté ; par les femmes, d'Ancus Martius, roi de Rome.

Et, avec tout cela, il était neveu du plébéien Marius, dont, un jour, il fit relever les trophées abattus.

A vingt-cinq ans, il avait lutté contre Sylla, avait fait mettre en croix un équipage de pirates des mains desquels il s'était échappé, avait été la maîtresse de Nicomède et devait quarante millions de sesterces, dix millions de notre monnaie actuelle.

Lorsqu'il fut nommé prêteur en Espagne, Crassus fut forcé de répondre pour lui. Ses créanciers encombraient la rue Suburra, dans laquelle il demeurait, et ne le voulaient point laisser partir.

Il partit, pilla l'Espagne, revint riche, paya ses dettes et remboursa Crassus.

Tout se résumait en lui : le vieux patriciat, le sacerdoce, le parti des chevaliers, le parti des Italiens, le parti du peuple.

Aussi le vieux Sylla voulait-il le faire tuer ; on le força de laisser vivre César.

— Vous le voulez, dit-il ; mais, dans ce jeune homme, il y a plusieurs Marius !

Chargé d'informer contre les meurtriers, il punit les sbires de Sylla.

— Que quiconque a à se plaindre justement de quelqu'un vienne à moi, disait César ; si haut que soit placé l'oppressé, l'opprimé aura justice. Je suis le défenseur de l'humanité.

Dès lors, toute plainte monta vers César et fut écoutée par lui.

Il avait reçu du ciel une vertu inconnue aux anciens, une vertu toute chrétienne, la pitié.

« Chose étrange ! dit Suétone, il faisait relever et emporter du cirque les gladiateurs blessés, et les faisait soigner comme des hommes. »

C'est que tous les hommes étaient des hommes pour César ; c'est qu'il tendait aussi bien sa main aristocratique et blanche à la main endurcie par la charrue qu'à la main endurcie par la poignée du glaive.

Ce n'est pas lui qui eût, comme Scipion Nasica, dit à un paysan :

— Est-ce que, par hasard, vous marchez sur vos mains, vous autres, gens de la campagne ?

Non : dès sa questure, il soutint les colonies latines, privées de leurs droits par Sylla.

Les deux premières fois qu'il plaida, ce fut pour soutenir des griefs contre des magistrats romains.

Jamais on ne le vit enfermer son esprit ni son cœur dans le cercle étroit de la nationalité. Il lui fallait, à lui, l'huma-

nité tout entière pour que son âme pût y étendre ses ailes.

Il s'occupa de la femme, ce qui était, peut-être, plus extraordinaire encore que de s'occuper des gladiateurs.

La loi antique excluait les femmes de la cité : César leur fit rendre des honneurs publics ; il prononça l'éloge funèbre de sa tante Julia et de Cornélia, sa femme ; il fit faire à Cléopâtre une statue d'or qu'il plaça dans le temple de Vénus, divinisant la femme après l'avoir émancipée.

Il eut, dans cette grande œuvre sociale, pour antagoniste Caton.

La Providence, qui voulait la liberté du monde, fut pour César.

Caton, l'homme de toutes les vertus, mais seulement, simplement, strictement l'homme de la loi, succomba devant César, l'homme de tous les vices, mais l'homme de l'humanité.

Avec Caton, l'homme de la loi, tout périssait, parce que la loi était injuste et inféconde. Avec César, l'homme de l'humanité, tout reprit vie, parce que sa loi, à lui, c'était l'amour, c'est-à-dire la justice et la fécondité.

Il faut voir dans quel état était l'Italie lorsqu'il fixa sur elle ses regards de faucon : *occhi griffagni*, dit Dante.

Chacun s'attendait à un soulèvement général. Pompée l'avait contenu par sa présence ; mais Pompée poursuivait Mithridate sur les bords de la mer Noire ; Rome était livrée à elle-même ; toutes les ambitions dressaient l'oreille, tous les ambitieux étaient prêts : Catilina, Crassus, César, Rullus.

Le parti dominant, celui des chevaliers, c'est-à-dire des banquiers, des usuriers, le parti de l'argent enfin, n'avait plus Pompée, non-seulement son général, mais encore son représentant.

Il ne lui restait que son orateur Cicéron.

Il ne s'agissait plus de la liberté, la liberté avait été



reléguée au Capitole avec la statue du vieux Brutus; il ne s'agissait plus de la République, la République s'était transformée en glaive aux mains de ceux qui l'avaient tuée. — Il s'agissait de la propriété.

La vieille société se mourait de deux maladies, l'injustice et l'illégalité.

La loi avait été tellement interprétée, faussée, torturée, que c'était la loi même ou plutôt son application qui était devenue illégale.

Les anciennes races italiennes étaient expropriées, pillées par les usuriers, les chevaliers, les publicains, anéanties par Sylla; — puis les usuriers, les chevaliers, les publicains, cancer social, s'étaient mis à ronger les colons romains, et jusqu'aux vétérans auxquels Sylla avait distribué des terres.

Ces terres avaient été changées; — nous l'avons déjà dit, mais la transformation continuait, s'élargissant toujours; — ces terres avaient été changées en pâturages. Au lieu des laboureurs libres qui devaient les cultiver, elles étaient foulées par des bergers esclaves, qui y faisaient paître les troupeaux des Crassus, des Caton, des Lucullus. L'Italie tout entière, couverte par des flots de propriétaires déposés à différentes époques, présentait l'image d'une immense inondation de misère, dont chaque flot était une récrimination, chaque vague une plainte. Cela formait comme un immense concert d'accusations, concert si menaçant, que chacun, cessant de compter sur les magistrats, sur la justice, sur la loi, se faisait, selon sa fortune, une armée de gladiateurs, dans le double but, ou d'assassiner les autres, ou de se défendre soi-même,

César voulut tâter le pouls de ce terrible malade et savoir où la fièvre de la révolution en était chez lui.

Il y avait un vieil agent des chevaliers, nommé Rabirius, qui, trente ans auparavant, avait tué un tribun, Apuléius

Saturninus. Cet Apuléius Saturninus, qui avait défendu les droits des Italiens, était en exécration aux spoliateurs; aussi les chevaliers lui avaient-ils conservé un implacable souvenir. C'était un crime capital que de garder chez soi l'image de ce tribun.

César, l'homme qui, une nuit, avait relevé les trophées de Marius, vint un jour demander la mise en accusation de Rabirius.

Les chevaliers arrivèrent de tous les coins de l'Italie au secours de leur protégé.

Cicéron se présenta pour le défendre; Cicéron, l'avocat de l'argent, c'est-à-dire du métal le plus corrompu et le plus pusillanime qu'il y ait au monde.

Eh bien, malgré Cicéron, malgré les soutiens venus de tous les coins de l'Italie, les chevaliers ne purent sauver Rabirius qu'en cassant l'assemblée.

Dion nous dit comment la chose s'accomplit.

Nous n'avons pas Dion sous les yeux, mais nous empruntons la note à Michelet :

« Pendant que les centuries donnaient leur vote au champ de Mars, un étendard était dressé sur le Janicule. Cet ancien usage datait du temps où, l'ennemi étant voisin des murs de Rome, on craignait qu'il ne parût tout à coup et ne surprit la ville sans défense.

« Métellus Céler sauva Rabirius en enlevant l'étendard du Janicule. Par cela seul, l'assemblée était dissoute de droit. »

Malgré cette atteinte aux droits du peuple, Métellus Céler resta impuni.

C'était pour César une indication de s'arrêter; on pouvait faire des émeutes dans Rome, des révoltes en Italie, pas encore une révolution.

Un homme à vue plus courte que lui reprit la torche où César l'avait laissée tomber : c'était le tribun Rullus; il

prétendait, par une seule loi, guérir cette maladie sociale dont Rome s'en allait mourant.

Il proposait d'acheter des terres pour y établir des colonies, et de partager entre tous les citoyens pauvres le domaine public en indemnisant les détenteurs de ce domaine.

C'était la reprise de la loi Caius Gracchus

Il se chargeait d'exécuter l'opération avec l'aide de ses amis : c'était mettre entre les mains des démagogues toute la fortune de l'empire.

Les chevaliers appelèrent Cicéron à leur aide.

Cicéron prit le peuple par l'orgueil. « Jamais, dit-il, Rome n'a acheté ses colonies; Rome les a conquises. »

Puis il ajouta :

« Si le peuple manque de terres, qu'on lui donne du blé. »

Et le peuple, qui aimait mieux le blé tout venu que des terres où il eût eu besoin de le faire pousser, lâcha encore une fois, comme le chien de la fable, la réalité pour l'ombre : il n'eut ni le blé ni les terres.

A Rullus succéda Catilina.

— Je vois dans la République, avait-il dit, un immense corps sans tête; cette tête, ce sera moi.

L'image était parfaitement juste; seulement, la tête de Catilina était-elle assez forte pour aller à un pareil géant?

Le résultat prouva que non.

Et cependant, c'était un rude lutteur que ce patricien qui prenait parti pour le peuple; son grand malheur fut d'être ruiné, — ruiné de réputation, ruiné de fortune.

Cette conscience de sa honte avait fait de lui le démagogue que nous connaissons.

Au reste, séduisant au point que Cicéron avoue s'être soustrait avec peine à son influence; beau, si son visage inquiet et pâle n'eût point révélé le trouble de son âme; éloquent jusqu'à tenir tête au premier orateur de l'époque,



mais révélant l'Oreste dans sa démarche tantôt lente, tantôt précipitée.

On l'accusait d'avoir tué son fils afin de pouvoir épouser une femme qui ne voulait pas de beau-fils. On l'accusait non-seulement de vouloir égorger tous les sénateurs, — ce qui était bien égal au peuple, — mais encore de vouloir mettre le feu aux quatre coins de la ville; ce qui était autre chose.

On l'accusait de faire des sacrifices humains à l'aigle de Marius, retrouvé par lui, et de boire, avec ses complices de conjuration, le sang d'un homme égorgé. On l'accusait, enfin, de commettre des assassinats inutiles, afin que ses amis ne perdissent point l'habitude du meurtre.

Pour séduire Rome, il ne fallait pas être un objet de terreur pour Rome : quand César l'apprivoisa au point de la prendre dans sa main, ce ne fut point par la crainte qu'il y arriva, ce fut par l'amour.

L'accusation des chevaliers contre Catilina était d'autant plus terrible, qu'elle était vraie.

— Tu veux afficher de nouvelles tables, lui criait Cicéron, une abolition des dettes; j'en afficherai, moi, des tables, mais des tables de vente.

Le sénat tout entier se souleva contre Catilina. Il sortit du sénat, il eut raison; il sortit de la ville, et il eut tort.

— Ah! cria-t-il aux sénateurs comme menace suprême, vous allumez un incendie contre moi! Eh bien, je l'étoufferai sous des ruines!

Et il partit soulever les pères de l'Étrurie, du Brutium, de l'Apulie, les esclaves des chevaliers, les vétérans de Sylla; il réunit autour de lui, avec une seule promesse, les parias de tous les partis : cette promesse, c'était le pillage de Rome.

Céthégus, Lentulus et ses autres complices étaient restés

à Rome; ils se croyaient protégés par la loi Sempronia, qui garantissait la vie de tout citoyen et qui n'accordait que l'exil comme suprême supplice; mais l'avocat Cicéron avait l'habitude d'interpréter — lisez : de dénaturer — les lois. Poussé par sa femme Térentia, il fit arrêter et étrangler dans leur prison les amis de Catilina; puis il traversa le Forum, accompagné de deux mille chevaliers, en criant au peuple épouvanté :

— Ils ont vécu !

Comment avaient-ils vécu, ces hommes que la loi défendait de mettre à mort ?

Écoutez le dilemme de Cicéron :

« La loi ne protège que les citoyens romains; du moment que les complices de Catilina avaient conspiré contre Rome, *ils n'étaient plus dignes du titre de citoyen*; du moment qu'ils *n'étaient plus dignes* du titre de citoyen romain, *ils n'avaient plus droit aux lois qui protégeaient les citoyens romains.* »

C'était un peu bien subtil; mais, que voulez-vous! Cicéron avait été avocat bien avant d'être consul.

Vous savez comment Catilina mourut, à Pistoie, et bien en avant du premier rang de ses soldats, qui tous étaient tombés où ils avaient combattu.

Restaient César et Crassus.

Mais Crassus était un agioteur, un banquier, un usurier; ladre, par-dessus le marché, au point que son nom, comme celui d'Harpagon, est devenu, chez les modernes, un symbole d'avarice.

De trois cents talents qu'il possédait, il avait porté sa fortune à sept mille; cela faisait une quarantaine de millions de notre monnaie.

Cet homme quarante fois millionnaire avait pendu à sa muraille un vieux chapeau. Quand il allait à sa campagne avec le Grec Alexandre, dont il aimait beaucoup la conver-

sation, il lui prêtait son chapeau ; mais, au retour, il le reprenait.

Rome, comme au temps de Jugurtha, était encore à vendre ; mais ce n'était point Crassus qui avait la main assez large pour répandre la pluie d'or qui devait l'acheter.

Laissons donc de côté Crassus, — aussi bien ne tarderait-il pas à se faire tuer chez les Parthes dans une spéculation manquée, — et revenons à César.

César s'était fait nommer consul un an après la mort de Catilina.

A son tour, il apparut sur la brèche et proposa sa loi agraire.

César partageait l'*ager publicus*, et spécialement la Campanie, à ceux qui avaient trois enfants et plus.

Depuis Annibal, Capoue était hors la loi : elle devint colonie romaine. Les colons n'avaient point à se plaindre, on leur donnait le plus beau pays du monde !

Pompée venait de rapporter du Pont des sommes fabuleuses ; ces sommes devaient être employées à acheter des terres patrimoniales et à fonder des colonies pour les soldats qui avaient conquis l'Asie.

C'était la loi de Rullus, ou à peu près ; seulement, César, ne se chargeant pas de l'appliquer, paraissait n'y avoir aucun intérêt.

Elle passa malgré les sénateurs, malgré Caton, malgré Bibulus. C'était la première ; César en eut l'honneur.

Puis, pensant que c'était assez pour le moment, voulant laisser ses rivaux s'user dans la guerre civile, il demanda pour cinq ans le gouvernement des deux Gaules et de l'Illyrie.

On lui céda facilement ces rudes provinces du Nord et de l'Occident ; on rit lorsqu'on vit partir pour le pays des montagnes et des neiges le pâle, l'efféminé, l'épileptique César, l'homme à la robe flottante, le débauché rival du débauché



Clodius, celui que l'on appelait le mari de toutes les femmes, la femme de tous les maris.

Il avait bien calculé : en son absence, Clodius se fait assassiner par Milon, Crassus se fait tuer par les Parthes, Pompée se dépopularise en se faisant nommer dictateur.

Enfin, le moment venu, il jette un javelot de l'autre côté du Rubicon et prononcé ces paroles devenues proverbiales :

— *Alea jacta est* (la lance est jetée) !

C'était sans doute une allusion à l'ancienne habitude romaine de jeter une lance sur le territoire auquel on déclarait la guerre.

Toute la noblesse s'enfuit de Rome à l'approche de César. Tout le peuple alla au-devant de lui.

Mais lui avait autre chose à faire que de s'arrêter à Rome ; il savait bien que Rome était à lui. Il avait à poursuivre Pompée. Il l'atteignit à Pharsale. — Le matin, Pompée était entouré de soixante mille hommes ; le soir, il fuyait avec cinq compagnons de son infortune.

César poursuivit Pompée de Grèce en Asie Mineure ; il allait le poursuivre d'Asie Mineure en Égypte, quand le petit roi Ptolémée le débarrassa en faisant tuer le fugitif.

Il poursuivit Caton en Afrique, et battit Caton ; il allait le prendre à Utique, lorsque Caton s'ouvrit les entrailles.

Restaient les deux fils de Pompée : César les poursuivit en Espagne, et tua Cnéius à Munda. Sextus s'enfuit ; mais Sextus était un enfant sans importance.

César revint à Rome.

De ce retour datent la fondation de l'empire et le triomphe des plébéiens sur les patriciens.

Dès le commencement de la guerre civile, César avait donné le droit de cité à tous les Gaulois entre les Alpes et le Pô. Il avait fait entrer au sénat des centurions de son armée, des soldats, des affranchis.

Cicéron, si fier de sa belle latinité, entendit ses voisins

bégayer la langue latine, et put lire ces mots satiriques, affichés dans les rues de Rome :

« Le public est prié de ne point indiquer aux sénateurs le chemin du Sénat. »

Mais, pour consolider cet avènement du peuple au pouvoir, il fallait donner tout pouvoir à l'homme qui représentait ce peuple.

Grâce au sénat qui avait été fait par César, César obtint tout : il obtint de décider de la paix et de la guerre ; il obtint, sauf les provinces consulaires, de distribuer les provinces entre les préteurs ; il obtint le tribunat et la dictature à vie ; il fut proclamé père de la patrie, libérateur du monde ; il fut nommé réformateur des mœurs, lui, César, autour duquel ses soldats chantaient : « César a vaincu les Gaulois, mais Nicomède a vaincu César !... Maris de Rome, prenez garde à vous ! nous vous ameuons le galant chauve ! » César, pour lequel on préparait une loi qui faisait de Rome un grand harem à son bénéfice !

Ainsi maître de tout et de tous, il put faire faire cette bascule inutilement tentée par les Gracques, par Rullus et par Catilina.

Il distribua du blé et trois cents sesterces à tous les citoyens ; vingt mille sesterces à chaque soldat (cinq mille francs de notre monnaie) ; puis, pour les soldats et le peuple, il dressa vingt-trois mille tables, à trois lits chacune, et dont chaque lit pouvait recevoir cinq convives ; à toute cette multitude, il donna des combats d'animaux et de gladiateurs, des spectacles et des naumachies ; devant elle, il fit descendre des chevaliers et força Labérius à jouer lui-même ses pièces.

— Sorti chevalier de ma maison, j'y suis rentré mime ! s'écria le pauvre diable. J'ai trop vécu d'un jour !

Enfin, sur la tête de ce peuple roi, César étendit ce vélarium qui, jusque-là, n'avait couvert que des têtes aristocratiques.

Quinze ans après, Virgile écrira :

Aspice nutantem convexo pondere mundum,  
Terrasque, tractusque maris, cœlumque profundum.  
Aspice venturo lætentur ut omnia sæclo.

Enfin, quarante ans après, le Christ, symbole de la rédemption sociale, naîtra à Béthléem, entre un bœuf, symbole de la force, et un âne, symbole de l'humilité.

## V

Vers le même temps qu'Auguste ordonnait ce dénombrement pour lequel Joseph et Marie se rendaient de Nazareth à Jérusalem, il fixait à peu près ainsi les limites de ce vaste empire dont il voulait énumérer les habitants :

A l'orient, l'Euphrate ; au midi, les cataractes du Nil, les déserts de l'Afrique et le mont Atlas ; au nord, le Danube et le Rhin ; à l'occident, l'Océan.

Le pays dont cet Océan baignait les rivages, c'était la Gaule, notre patrie ; la France n'est que notre mère.

Cinquante et un ans avant Jésus-Christ, César avait achevé de conquérir la Gaule.

Elle était alors divisée en trois parties bien distinctes : les Belges, les Celtes, les Aquitains.

Les Celtes — c'est-à-dire la partie la plus gauloise de la Gaule, si l'on peut dire cela — étaient séparés des Belges par la Marne et la Seine ; des Aquitains, par la Garonne.

Rome divisa sa conquête en dix-sept provinces, fit bâtir



des forteresses dans chacune d'elles, y laissa des garnisons ; et, comme un sultan jaloux qui craint qu'on ne lui enlève la plus belle de ses esclaves, le sénat fit croiser incessamment une flotte sur les côtes de la Bretagne.

Sous Constantin, les Gaules eurent un préfet du prétoire. Ce préfet ne relevait que de l'empereur ; il trouva presque toute la Gaule catholique.

Vers 354, Julien reçoit ce gouvernement à son tour. Pendant les cinq ans qu'il le garde, il repousse deux invasions franques et s'établit aux *Thermes*, qui ont conservé son nom, dans une petite bourgade appelée Lutèce.

Cette Lutèce, c'est l'aïeule de Paris.

En 451, c'est-à-dire cent ans après, c'est Aétius qui commande dans les Gaules. Ce ne sont plus des invasions de Franks qu'il a à repousser, ce n'est plus un chef obscur qu'il a à combattre : c'est le flot de la barbarie tout entière, conduit par Attila, auquel il faut opposer une digue.

Dès longtemps, l'effroi l'a devancé.

D'où vient le roi des Huns ? Nul ne le sait. On l'a vu rouler un jour des plateaux de l'Asie, suivi d'une foule innombrable ; son camp, chaque fois qu'il s'arrête, couvre l'espace de trois villes. Il fait veiller un roi captif à la tente de chacun de ses généraux ; il fait veiller un de ses généraux à sa propre tente. Arrivé aux Palus-Méotides, il a hésité ; mais alors une biche s'est levée devant lui, lui a montré le chemin et a disparu ; il a passé comme un torrent sur Constantinople et a laissé Léon II et Zénon l'Isaurien ses tributaires ; il couvre de son armée les pacages du Danube ; enfin, il entre dans les Gaules, et deux villes seulement, Troyes et Paris, restent debout sur sa route : cinq cents villes brûlées marquent le passage de ce roi à travers le monde ; le désert le suit comme un courtisan ; l'herbe même ne croît plus là où a passé le cheval d'Attila.

Rien de tout cela n'est constaté par l'histoire, je le sais

bien ; mais il faut que la terreur ait été grande pour que la tradition soit restée si terrible.

Aétius avait compris le danger et n'avait rien négligé pour y faire face. A ses légions romaines, il avait réuni les West-Goths, les Burg-Hunds, les Celtes, les All-Ins, les Alla-Mannen et une tribu de ces mêmes Franks qui avaient jadis combattu contre Julien.

Aétius avait rencontré à Rome leur chef Mere-Wig et avait conclu un traité d'alliance avec lui.

Ce fut dans les plaines de la Champagne, près de Châlons, où l'on montre encore aujourd'hui l'emplacement du camp d'Attila, que les deux armées se rencontrèrent.

La moitié des peuples épars sur la surface du monde étaient en présence.

C'étaient les débris du vieux monde qui s'écroulait ; c'étaient les matériaux du monde nouveau qui allait naître.

Le choc fut horrible et sublime ! Quatre cent mille hommes combattaient et s'égorgeaient à la fois.

« Si l'on en croit les vieillards, dit Jornandès, ils se souviennent encore qu'un petit ruisseau qui traversait ces mémorables plaines, grossit tout à coup, non par les pluies, mais par le sang, et devint un torrent. »

Attila fut vaincu. Aétius alla demander sa récompense à Rome et l'obtint : l'empereur Valentinien le poignarda de sa propre main.

Aétius, en mourant, légua sans s'en douter la Gaule à Mere-Wig. Le jeune chef avait apprécié la beauté du pays qu'il était venu défendre : il s'empara du territoire situé entre la Seine et le Rhin, faisant de Paris sa frontière et de Tournai sa capitale. Rome impuissante le regarda faire.

L'établissement de Mere-Wig dans la Gaule belge est le premier dont on trouve une date certaine ; ce fut un grand chef, qui donna son nom à une race.

Ceux qui l'avaient suivi furent appelés les Franks mere-

wigs ; par corruption, la dynastie qu'il fonda, les *Mérovingiens*.

L'homme fort après lui, le lion de la race, c'est Hlode-Wig, que nous appelons Clovis.

Il étouffe dans l'espace qui a suffi à Mere-Wig et à ses successeurs ; il franchit la frontière, laisse Paris derrière lui, bat le Romain Syagrius, prend Soissons et Reims.

C'est alors qu'il épouse la chrétienne Hlode-Hilde, que nous appelons Clotilde, et qu'il gagne la bataille de Tolbiac en se faisant chrétien.

La bataille de Tolbiac assure ses conquêtes passées et lui permet de songer à des conquêtes nouvelles.

Il descend vers Orléans, suit le cours de la Loire, s'empare de la Bretagne, passe chez les Aquitains, pille leurs maisons, dévaste leurs champs, spolie leurs temples et ne leur laisse que la terre, qu'il ne peut pas emporter.

Paris alors n'est plus une frontière, c'est un centre, mais le centre d'une conquête et non celui d'un royaume. Partout où passe le vainqueur, il est maître ; les peuples se sauvent devant lui. Mais ce ne sont point ses peuples, ce sont les Gaulois, nos pères, et, derrière son char, derrière son armée, derrière ses soldats, Bretons et Aquitains se referment comme les eaux de la mer sur le sillage d'un vaisseau.

Hlode-Wig meurt et ses quatre fils se partagent sa conquête ; Paris, Orléans, Soissons et Metz deviennent des capitales et marquent, chacune, le centre d'une fraction de ce royaume divisé.

Alors, tout le terrain situé entre le Rhin, la Meuse et la Moselle prend le nom de royaume d'Orient, — *Oster-Rike* ; tout ce qui s'avance au couchant, entre la Meuse, la Loire et l'Océan, s'appelle le royaume d'Occident, — *Nioster-Rike* ; le reste du bassin qui s'étend de la Loire aux Pyrénées et du golfe de Gascogne aux Alpes, demeure Gaule.

L'envahissement suit sa marche ordinaire : d'abord, la



conquête; puis le partage de la terre conquise au profit des vainqueurs et au détriment du peuple vaincu, et, enfin, la dénomination des terres partagées dans la langue de ceux qui les partagent.

Il est vrai que le royaume d'*Oster-Rike* deviendra le royaume d'*Austrasie*, et le royaume de *Nioster-Rike*, le royaume de *Neustrie*.

Cette première conquête faite, on comprend les conquêtes successives de l'Aquitaine, de la Bretagne, de la Bourgogne et de la Provence.

Seulement, l'Aquitaine, la Bretagne, la Bourgogne et la Provence restent des duchés indépendants dont les ducs relèvent, les uns des rois de Neustrie, les autres des rois d'Austrasie.

De temps en temps, une seule main réunit les deux royaumes. C'est ce qui arrive particulièrement à la mort de Hilpe-Rik II, c'est-à-dire en 720.

Karl le Martel, qui ne s'appelle encore que Karl, tire de l'abbaye de Chelles un fils de Dague-Berth et le place sur le trône, sous le nom de Théodoric III.

Ce fils de Dague-Berth a huit ans.

C'est bien le roi qu'il faut à un maire du palais comme Karl.

Le règne de Théodoric III n'est connu que par les victoires de Karl, qui rejette les Saxons au delà du Weser, et les Allemands au delà du Danube. Les Bavaois se soulèvent et sont défaits; le duc d'Aquitaine se révolte et est vaincu; enfin, les Sarrasins descendent des Pyrénées, et sont écrasés dans les champs de Poitiers.

C'est en mémoire de cette dernière bataille, gagnée par lui, que Karl reçoit le surnom de *Martel*.

On a combattu pendant toute une longue journée, et, pendant cette journée, Karl, qui n'a pas cessé de frapper, a, comme un marteau, écrasé l'armée ennemie.

Maintenant, suivez Karl le Martel et comptez ses victoires.

La Bourgogne refuse de reconnaître son autorité : il la soumet ; Papou, duc de Frise, se révolte : il marche contre lui, le tue, éteint dans son sang la race des ducs frisons, renverse les idoles, abat les temples, brûle les villes et coupe les bois sacrés.

Le duc d'Aquitaine refuse ses serments de fidélité à la Neustrie : Blaye, sa citadelle, et Bordeaux, sa capitale, sont pris.

La Provence s'agite : Arles et Marseille tombent.

La Saxe se soulève : Karl passe sur elle, lui enlève des otages et lui impose un tribut.

Une armée sarrasine reparait dans la Provence et s'empare d'Avignon : il prend d'assaut Avignon et la brûle.

Les Sarrasins d'Espagne arrivent aux cris de leurs frères : il les joint entre le val de Corbière et la petite rivière de Bert, les écrase du premier choc, et, si vite qu'ils fuient, arrive avant eux à leurs vaisseaux et s'en empare ; de sorte que l'armée infidèle, prise entre la mer et les vainqueurs, est tout entière noyée, égorgée ou prisonnière.

Puis il se retourne vers Béziers, Maguelone, Agde, Nîmes, rase les remparts de cette dernière ville, et place dans les autres des gouverneurs fidèles qui lui prêtent un serment d'obéissance dans lequel le nom de Théodoric n'est pas même prononcé.

D'ailleurs, Théodoric meurt à vingt-trois ans. Karl le Martel est assez fort pour se passer de roi : le trône reste vacant pendant cinq ans ; pendant ces cinq ans, Karl le Martel gouverne sous le titre de duc de France.

Puis, accablé de fatigue bien plus que d'années, Karl tombe malade à Verberie-sur-Oise, près Compiègne, fait venir à son chevet ses deux fils, Karl-Man et Peppin, donne à Karl-Man l'Austrasie, l'Allemagne et la Thuringe, et à Peppin la Neustrie, la Bourgogne et la Provence.

Puis, la France partagée comme un bien de famille, — ce n'est plus la Gaule, remarquez-le bien, les propriétaires primitifs sont dépossédés; — puis, la France partagée comme un bien de famille, il meurt et est enterré à Saint-Denis.

Voilà la vraie usurpation : elle est dans ce cadavre de simple duc qui se glisse dans un tombeau royal.

Les Carlovingiens règnent, dans la personne du père de Charlemagne, à la place des Mérovingiens.

Et cependant, à ces seigneurs qui murmurent, il faut montrer une ombre de roi.

Peppin fait monter sur le trône, sous le nom de Hilperik III, un fils de Théodoric.

Mais, les princes franks apaisés par ce semblant de concession à leur volonté, les princes étrangers tributaires des deux frères se soulèvent.

C'est Odillon, duc de Bavière; Théodoric, duc des Saxons; Hunald, duc d'Aquitaine, qui tour à tour sont battus.

Puis, tout à coup, sans raison apparente du moins, car l'histoire ne nous transmet pas cette raison, Karl-Man prend en dégoût le pouvoir, et, sous la robe d'un moine, va demander au pape Zacharie une place dans l'abbaye du mont Cassin.

Peppin, resté seul en face de ce fantôme de roi qu'il a évoqué du néant et qu'il peut y faire rentrer, en use pendant quelque temps, puis le fait abdiquer, et ferme sur le dernier représentant de la monarchie mérovingienne le monastère de Saint-Bertin en Artois.

Alors, Peppin voit que toutes choses concourent à l'anéantissement d'une race et à l'élévation d'une autre; il rassemble les seigneurs, expose ses titres à la couronne, et, d'une voix unanime, est proclamé roi des Franks.

C'est donc par élection, et non par usurpation, que Peppin devient le chef d'une dynastie qui comptera treize rois



et qui aura sa source dans Karl Martel : *ab Jove principium*.

Maintenant, jetons un coup d'œil sur la race qui vient de s'éteindre. C'est un axiome connu que, lorsque la civilisation envahit la barbarie, elle l'annihile ; quand, au contraire, la barbarie envahit et viole, pour ainsi dire, la civilisation, elle la féconde.

En entrant dans les Gaules, les Franks ne firent aucune distinction entre les peuples autochtones ; ils ne virent à la surface que la civilisation romaine, et Aquitains, Celtes, Belges, au lieu de les confondre, comme César, sous le nom de Gaulois, ils les confondirent sous le nom de Romains.

Puis, sauf la religion, les conquérants se font Romains.

Constantinople leur envoie la pourpre comme à ses consuls ; leurs rois s'appellent Auguste comme les empereurs ; ils ont pour couronne un cercle d'or de la forme d'un bandeau, pour sceptre une palme pareille à celle que brisa Sylla et que raccommode Octave, pour gardes les leudes de Hlode-Wig, frères des prétoriens de Caligula, pour vêtement la chlamyde, sur laquelle ils drapent leur manteau blanc ou bleu-saphir, court sur les côtés, long par devant, traînant par derrière ; leurs théâtres sont des cirques, leurs jeux des combats de lions et de taureaux — rappelez-vous Peppin descendant dans le cirque et se faisant matador ; — les ornements de leurs villes des arcs de triomphe et des capitales ; leurs grandes routes des voies militaires, leurs églises d'anciens temples, leurs lois le code Théodosien ; leur trône seul diffère de la chaise curule du consul et du fauteuil des empereurs : c'est un simple tabouret sans bras et sans dossier, symbole d'un pouvoir conquis qu'il faut conserver par sa propre force, sans soutien et sans appui étranger.

Quant aux troupes, elles n'ont d'autre solde que le butin ;

chacun apporte sa part au trésor et tous se le partagent en frères : rappelez-vous le vase de Soissons demandé par Hlode-Wig en sus de son butin et brisé par les soldats. *Nihil hinc accipies nisi tibi quæ sors vere largitur.*

Quant à la terre conquise, — et remarquez que toute cette étude n'a pour but que de suivre les mouvements de la terre et d'indiquer les mains par lesquelles elle passe avant de revenir à ses véritables propriétaires, — quant à la terre conquise, elle appartient au conquérant, qui, selon les services qu'il a à récompenser, en abandonne des portions à ses généraux sous le titre d'*alleu* ou terres libres données en toute propriété, et de *fiefs* ou terres relevant du roi et amovibles à sa volonté.

*Les hommes qui habitent ces terres sont donnés avec elles et deviennent la propriété d'un maître qui n'a pour bornes à ses droits sur eux que sa volonté et son caprice.*

Nous soulignons ces mots, parce que nous allons les retrouver, mille ans après, applicables à l'esclavage russe ; alors, nous établirons d'une façon précise la très-légère différence qu'il y a entre la conquête de Hlode-Wig et l'appel de Rourik.

Maintenant, si l'on veut jeter avec nous les yeux sur la Gaule de Hlode-Wig, elle nous présentera le spectacle d'un roi conquérant, de chefs conquérants, d'une armée conquérante. Pour le peuple conquis, il ne compte plus au rang des nations, il est devenu esclave.

Cette terre qu'il laboure pour son maître, c'est cependant sa terre ; ce blé qu'y fait germer sa sueur, c'est cependant son blé.

Tout cela reviendra un jour à ses descendants ; mais dans combien de siècles ! après combien de luttes !

Au reste, la division territoriale qui s'opère sous le règne des descendants de Hlode-Wig ne change rien à la situation de ce peuple ; au contraire, son esclavage devient

plus sensible par cette division qu'il subit : c'est un vaste troupeau qu'à la mort du maître, les héritiers se partagent, et que ceux-ci, à leur tour, ont le droit de donner, de vendre, d'égorger et de tondre.

Voilà pourquoi les anciens historiens de la première race ne disent pas un mot du peuple; voilà pourquoi quatorze millions d'individus dont César avait fait des citoyens romains, semblent tout à coup disparaître de la surface du globe sans laisser de traces après eux.

Ne perdons cependant pas de vue ce peuple, invisible mais non disparu : c'est le seul, le vrai, l'unique ancêtre du peuple français; de Gaulois qu'il était sous ces anciens brenns qui lançaient leurs flèches contre l'orage et leurs javelots contre la mer, et qui ne craignaient qu'une chose, que le ciel ne tombât sur eux, il est devenu Romain sous César, et, de Romain que l'avait fait César, il s'est réveillé esclave sous Hlode-Wig.

Eh bien, c'est sur cette terre conquise, au milieu des esclaves et des conquérants, que va renaître, sous la protection de la croix, une race jeune, nationale, nouvelle.

Le Christ est le fils unique de Dieu; le peuple français sera le fils aîné du Christ.

Développons notre idée.

Nous avons dit que le partage du royaume de Hlode-Wig avait amené des guerres entre les conquérants; seulement, nous avons laissé de côté ces guerres; ces guerres amenèrent la famine. Pendant que tous les bras libres et esclaves étaient occupés à attaquer ou à défendre, la terre, foulée aux pieds des hommes et des chevaux, oublia de produire; sol du roi, sol du seigneur, tout resta en friche, et, sur toute la surface de cette Gaule qui avait été un vaste champ de bataille, on vit à peine cinq ou six champs couverts d'épis : ces champs, c'étaient ceux des successeurs de saint Rémi, hom-



mes de paix, qui avaient fécondé quelques coins de cette terre dévastée en tout sens par les hommes de guerre.

Disons comment cette terre avait été donnée à l'apôtre des Franks : ce sera une nouvelle preuve de la façon dont le conquérant traitait le pays conquis.

Hlode-Wig, en récompense du baptême donné par saint Rémi, lui accorda tout le terrain que le saint pourrait parcourir sur un âne pendant le temps que lui, Hlode-Wig, dormirait après son dîner.

Vous le voyez, le chef des Franks fait sa sieste comme un Romain.

Eh bien, c'est ce terrain donné par le conquérant à l'évêque de Reims, ce sont ces terrains donnés par d'autres conquérants à d'autres églises, qui respectés comme étant biens ecclésiastiques, avaient prospéré.

Ces récoltes étaient loin de suffire au besoin des armées ; mais rois et chefs pensèrent qu'il n'y avait qu'à augmenter les donations faites aux églises, de nouvelles donations et de nouveaux esclaves, pour multiplier les produits ; donc, de nouvelles donations de terres et d'esclaves furent faites, et rois, chefs et soldats, à peu près sûrs que les survivants ne mourraient pas de faim, retournèrent s'entr'égorger.

Du moment qu'ils appartinrent aux abbayes, les esclaves furent libres et les terres fertiles ; car le Christ, c'est-à-dire ce libérateur universel que pressentait César, n'avait-il pas dit en parlant des esclaves : « Le disciple n'est pas plus que le maître, ni le serviteur plus que le seigneur ? » Et n'avait-il pas ajouté en parlant des terres : « La semence qui tombe dans la bonne terre rapporte du fruit ; un grain en produit cent, un autre soixante, un autre trente ? »

Alors, et selon les paroles du Christ, les communautés se formèrent, véritables républiques religieuses soumises aux lois agraires, obéissant à un abbé chef élu, et dont la devise, en ce monde et dans l'autre, était *égalité*.

Voilà le berceau du peuple français, voilà le peuple français dans son berceau.

Peuple jeune, national et nouveau, produit de la civilisation romaine et de la barbarie franque, qui n'est ni le citoyen de César, ni l'esclave de Hlode-Wig, qui est *lui* — le peuple — et qui contient en lui tous ses principes de vie à venir : famille d'abord, famille peu puissante même, qui n'a dû son existence qu'à la nécessité, qui ne doit sa conservation qu'au cloître, mais dont les enfants se multiplient chaque jour, dont la puissance territoriale augmente chaque année, à ce point que, vers le milieu du *vii<sup>e</sup>* siècle, Hlode-Wig II, dans une assemblée du champ de Mars, s'aperçoit qu'une partie du territoire de la France n'est pas représentée, et fait avertir le clergé auquel cette partie du territoire appartient, qu'il ait à envoyer des députés à la prochaine réunion.

Ces premiers députés, dont on ignore les noms, représentèrent, en se rendant à l'assemblée des Franks, d'une manière inaperçue mais incontestable, la nation qui naissait entre les bras de la conquête : c'étaient les fils de ceux qui avaient reçu la loi le front dans la poussière, qui se relevant sur un genou, demandaient à discuter cette loi, en attendant que leurs enfants, debout et l'épée à la main, demandassent à leur tour de quel droit cette loi leur avait été imposée !

## VI

Le plus grand empire qui ait existé, après celui d'Auguste, est l'empire de Charlemagne. Ses limites sont : en Allemagne, la mer Baltique ; en Italie, le Volturne ; en Espagne, l'Èbre ; en Gaule, l'Océan.

Nous disons l'empire de Charlemagne parce que ce fut lui qui le fit ainsi.

La France, telle que la lui avait laissée Peppin, comprenait seulement la partie de la Gaule située entre le Rhin, la Loire, l'Océan et la mer Baléare; enfin, la portion de la Germanie habitée par les Franks restés purs de tout alliage, bornée par la Saxe, le Danube, le Rhin, la Saale; le pays des Allemands et la Bavière.

Karl y ajouta par ses guerres: d'abord, l'Aquitaine, puis la Gascogne, puis la chaîne entière des Pyrénées et toutes les contrées environnantes jusqu'à l'Èbre; ensuite, toute la portion de l'Italie qui, de la vallée d'Aoste, s'étend jusqu'à la Calabre; puis la Saxe, les deux Pannonies, la Dacie, l'Istrie, la Croatie et la Dalmatie; enfin, toutes les terres comprises entre le Danube, la Vistule et l'Océan.

Karl le Grand est le type de la conquête arrivée au point culminant de sa puissance; son trône est la sommité la plus élevée de la monarchie franque, qui va faire place à la monarchie française; aussi, ceux de nos historiens qui l'ont représenté comme un empereur français se sont étrangement trompés: c'est un homme du Nord, un barbare qui, n'ayant jamais pu apprendre à écrire même son nom, scelle ses traités avec le pommeau de son épée et les fait respecter avec la pointe. Son État de prédilection, c'est la Germanie; sa capitale préférée, c'est Aix-la-Chapelle; sa langue maternelle, c'est le teuton; et, comme il sent que, dans sa Gaule, qui n'est qu'une partie de son immense empire, un travail national s'opère, que des costumes nouveaux tendent à remplacer les costumes franks, qu'un idiome se prépare, fils du romain et de l'ancien gaulois, il ordonne de recueillir tous les chants germains que l'on pourra retrouver, change les noms des mois sur le calendrier, et refuse constamment de porter un autre costume que celui de son père.

Eh bien, ce barbare, sa mission est d'élever, au milieu de



l'Europe du ix<sup>e</sup> siècle, un empire colossal aux angles duquel viendra se briser le reste de ces nations fauves dont les passages réitérés empêchent la civilisation de se former. Aussi le long règne du grand empereur n'est-il consacré qu'à une chose : le barbare repousse la barbarie. Il rejette les Goths au delà des Pyrénées ; il court jusqu'en Pannonie, chercher les Huns et les Avars, il détruit le royaume de Didier en Italie, et, vainqueur obstiné de Wit-Kind, obstiné vaincu, las d'une guerre qui dure trente-trois ans, et voulant d'un seul coup tuer la trahison, la résistance et l'idolâtrie, il va de ville en ville, et, plantant sur la place de chaque cité son épée en terre, il pousse ces populations idolâtres sur les places publiques et fait tomber toute tête qui dépasse la hauteur de son épée.

Un seul peuple lui échappe : ce sont les Normands, qui, plus tard, doivent, en se combinant avec les autres peuples déjà établis dans le bassin des Gaules, former la nation française, et, selon toute probabilité, aller créer dans les personnalités de Rourik, de Cinaf et de Trouvor, la nation russe.

Ces Normands, qui ont préoccupé Karl pendant sa vie entière, font le tourment de son agonie ; on croirait qu'il prévoit d'avance la cession que fera Charles le Simple de la plus belle partie de la Neustrie à leur chef, le terrible Rou.

Karl meurt le 28 janvier 814.

Nous avons beaucoup cherché, afin de nous rendre compte de l'époque précise où apparaît le mot *Frank* : nous le trouvons pour la première fois dans le moine de Saint-Gall, à propos du partage de l'empire de Karl le Grand entre les fils de Louis le Débonnaire.

Karl le Chauve a pris toute la partie de la Gaule située à l'ouest de l'Escaut, de la Meuse, de la Saône et du Rhône, avec le nord de l'Espagne jusqu'à l'Èbre, c'est-à-dire toute

la France moderne, plus la Navarre, moins la Lorraine, la Frauche-Comté, le Dauphiné et la Provence.

Lud-Wig a pris tous les États de la langue teutonique jusqu'au Rhin et aux Alpes, c'est-à-dire l'empire d'Allemagne, que limitent, du côté opposé, la Hongrie la Bohême, la Moravie et la Prusse.

Enfin, Lot-Her réunit à l'Italie toute la partie orientale de la Gaule comprise, au sud, entre le Rhône et les Alpes; au nord, entre le Rhin et la Meuse, et entre la Meuse et l'Escaut.

« A la suite de cette division de territoire, dit le moine de Saint-Gall, il se fait une division de noms : la Gaule, dont s'étaient emparés les Franks, s'appelle *Nouvelle-France*, et la Germanie, d'où ils étaient sortis, se nomme *Vieille-France*.

Voulez-vous avoir une idée de la langue que l'on parle dans cette Nouvelle-France, vous la verrez échapper complètement au teuton et se rapprocher du provençal, c'est-à-dire de la langue d'oc.

C'est le serment de coalition prononcé par Hlode-Wig contre Lot-Her en langue romane :

*Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, dist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarei eo cist meon fradre Karlo, et in ajuda et caduna cosa, si cum om par dreit son fradre salvar dist, in o quid il mi altrezi fazet : et ab Lud-Her nul plaid nunquam prindrai qui meon vol, cist meon fradre Karlo in damno sis*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> • Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, et tant que Dieu me donnera de savoir et de pouvoir, je soutiendrai mon frère Karl, ici présent, par aide et en toute chose, comme il est juste que l'on soutienne son frère tant qu'il sera de même pour moi; et jamais avec Lot-Her je ne ferai aucun accord qui de ma volonté soit préjudiciable à mon frère. »

Vous le voyez, c'est bien la bâtarde de la langue romaine et une des aïeules de la langue française; aussi s'appelle-t-elle la langue roumane ou romane; la langue d'oïl sera l'autre.

Ainsi, vous le voyez, ce peuple nouveau a déjà des terres à lui, une langue à lui; bientôt il va avoir un roi à lui.

Ce roi, comme s'il était prédestiné, apparaît à la tête des habitants de Paris, qu'il défend contre les Normands : c'est un homme de race nationale ou, tout au moins, gallo romain; il s'appelle Ode ou Eudes, comte de Paris.

Au moment où Eudes défend si vaillamment Paris, Karl le Gros l'abandonne.

Seulement, ce qu'il n'a pas le courage de conquérir l'épée à la main, il l'achète à prix d'argent : les Normands le vèrent le siège moyennant sept cent livres d'argent et le droit d'aller passer l'hiver en Bourgogne.

Cette lâcheté prouve, au reste, une chose : c'est que Paris a pris de l'importance; c'est qu'il est devenu ce qu'il n'était pas du temps de Charlemagne, une capitale; c'est qu'il y a une France enfin, puisqu'il y a un Paris.

Les seigneurs, indignés de la lâcheté de Karl le Gros, le déposent, et élisent Ode à sa place.

L'esprit national se fait jour par cette élection; on a assez de cette race conquérante qui a ses Hlode-Wig, mais qui a ses Hilpe-Rik, qui a ses Karl le Grand, mais qui a ses Karl le Gros,

La France, par la nouvelle division que nous avons indiquée, est devenue un État à part; elle sent non-seulement le besoin, mais encore la possibilité d'échapper à l'influence germanique, et cette influence lui a paru impossible à secouer tant que son trône sera occupé par un roi de race franque.

C'est une révolution toute entière. La descendance des Carlovingiens est repoussée comme antinationale; l'héritier



du trône, Karl le Simple, est dépossédé, et un homme d'une autre race est appelé à la couronne.

Mais, le 3 janvier 898, Eudes ou Ode meurt sans postérité, n'ayant qu'un frère, nommé Rod-Berth.

Le parti national, tout-puissant quand il a un héros à opposer à une race dégénérée, est impuissant dès qu'il n'a plus un nom à opposer à un droit.

Karl le Simple monte sur le trône; mais c'est pour faire, devant Rouen, pis que Charles le Gros n'a fait devant Paris: c'est pour céder la Neustrie au Normand Rou.

Rod-Berth, ce frère d'Eudes dont nous avons prononcé le nom, juge alors le moment favorable; il se met à la tête du parti national, qui, depuis la rentrée de Karl le Simple, demande un chef; il livre bataille, près de Soissons, à l'armée royale, et est tué; mais Hug, son fils, reprend, de sa bouche le commandement, de sa main l'épée, et bat l'armée royale. Karl le simple se réfugie chez Her-Berth de Vermandois, qui lui offre un asile, mais qui bientôt change cet asile en prison.

Alors, les seigneurs offrent la couronne à Hug; mais celui-ci la refuse et propose à sa place son beau-frère Raoul duc de Bourgogne.

Raoul monte sur le trône et règne jusqu'en 936. Des 929, Karl le Simple est mort chez son traître vassal, dans cette fameuse tour de Péronne où, plus tard, sera enfermé Louis XI.

La mort de Raoul amène un interrègne de cinq mois, pendant lequel Hug gouverne le royaume. Il pouvait se faire nommer roi; mais, on l'a vu, il n'était pas ambitieux.

Il restait en Angleterre un fils de Karl le Simple, nommé Lud-Wig: le parti carlovingien le proposa à l'élection, et, soutenu par l'Angleterre et le duc de Normandie, Louis d'Outre-Mer monta sur le trône.

Quand il se prépare au sein des peuples quelque chose

qui n'est pas mur encore, il y a chezeux de ces hésitations-là.

Cinquante ans après, l'élection de Hug-Capet, fils de Hug le Grand, assura le triomphe du parti national sur le parti de la conquête, du parti français sur le parti allemand.

Pendant les événements que nous venons d'esquisser, une grande transformation sociale s'est opérée. La conquête des Mérovingiens a amené l'esclavage; l'esclavage a duré tant qu'ont duré les Mérovingiens; mais, au moment où tombent les derniers rois chevelus, et où apparaissent les premiers rois carlovingiens, le passage de l'esclavage au servage s'opère : c'est le premier pas fait vers la liberté, pas chancelant et aveugle comme celui d'un enfant, première étape qui conduira l'homme vers des contrées inconnues et cachées bien loin derrière l'horizon qu'il a d'abord embrassé.

De son côté, l'Église, que nous avons promis de suivre dans la représentation des intérêts populaires, arrive, sous la seconde race, à son plus haut degré de puissance, et fait payer cher au droit divin, créé par Peppin, consolidé par Karl le Grand, l'huile sainte qu'elle verse sur la tête des rois. Les papes appliquent au temporel le droit de lier et de délier, qu'ils ont reçu pour le spirituel; il est vrai que les premiers essais de ce pouvoir pontifical sont faits dans un but démocratique. Il arriva que les fils de ceux qui avaient donné ces terres aux communautés, — on se rappelle que, les communautés, c'est le peuple — essayèrent parfois de leur reprendre tout ou partie de ces terres; une plainte était alors adressée par les religieux à l'abbé, par l'abbé à l'évêque, et par l'évêque au pape; celui-ci sommait le roi, le prince ou le chef usurpateur de *rendre au peuple ce qui appartenait au peuple*, comme Jésus autrefois avait ordonné de rendre à César ce qui appartenait à César. Si le spoliateur s'y refusait, l'excommunication remplaçait, par

son influence spirituelle, l'emploi des moyens temporels, qui, à cette époque, manquaient encore à la papauté. On sait que les rois eux-mêmes pliaient sous l'excommunication.

Au reste, la conscience de son pouvoir, acquise par l'essai de sa force, entraîne la papauté à la tyrannie et la prélature à l'orgueil; les souverains pontifes font et défont les rois, donnent et retirent les trônes; les évêques obtiennent le pas sur les seigneurs, ont droit de justice comme les princes, font battre monnaie comme les souverains, lèvent des impôts et des soldats comme des conquérants, rattachent les biens envahis aux biens concédés, la conquête aux bénéfices.

De leur côté, et à l'aide des troubles qui divisent les héritiers de Karl le Grand, les seigneurs échappent à l'influence royale; c'est à qui profitera de la faiblesse de Louis le Débonnaire, de l'idiotisme de Karl le Simple et de la captivité de Louis d'Outre-Mer pour se soustraire à l'*inféodalité*. C'est par la grâce de Dieu que Karl le Grand est roi; un siècle s'est à peine écoulé depuis sa mort, et sa race ne s'est pas encore éteinte, que les nobles ne veulent plus, à leur tour, relever de leur souverains et se font comtes et marquis par la grâce de Dieu.

Les douze pairs du royaume sont à peu près sur le pied de l'égalité quand ils élisent roi Hug Capet, peut-être un des plus braves, mais, à coup sûr, un des moins puissants d'entre eux.

Or, voici ce qui arriva au milieu de la révolution qui s'opérait : c'est que le peuple, sorti de l'esclavage à l'avènement au trône des Carlovingiens, pensa qu'il pourrait peut-être sortir de la servitude à l'avènement des Capétiens.

D'ailleurs, il a déjà fait son premier essai d'émancipation.



Dès l'an 957, c'est-à-dire soixante ans après qu'un parti national s'est révélé en France par l'élection d'Eudes au préjudice de Karl le Simple, les habitants de la ville de Cambrai, en l'absence de leur évêque, avaient tenté de s'établir en commune.

Voyez l'explication que donne Guilbert de Nogent de ce que c'était qu'une commune :

« Voici, dit-il, ce que l'on entend par ce mot exécrable et nouveau : il veut dire que les serfs ne payeront plus qu'une fois l'an à leur maître la rente qu'ils lui doivent, et que, s'ils commettent quelque délit, ils en seront quittes pour une amende légale. Quant aux autres levées d'argent que l'on a coutume d'imposer aux serfs, ils en sont tout à fait exempts. »

Sauf l'indignation que manifeste le révérend abbé, nous ne saurions donner du mot *commune* une explication meilleure que la sienne.

Nous avons dit que les habitants de Cambrai, dans l'intention de se constituer en commune, avaient profité de l'absence de leur évêque pour fermer les portes de la ville. Lorsque celui-ci revint de la cour de l'empereur, où il était allé, il ne put rentrer dans sa ville; en conséquence, il écrivit à l'empereur pour lui demander aide contre ses serfs; l'empereur lui donna une armée d'Allemands et de Flamands avec laquelle il se présenta devant Cambrai. A la vue de cette armée ennemie, les habitants prirent peur, rompirent leur association et rouvrirent leurs portes à l'évêque.

Alors commencèrent de terribles représailles : l'évêque, furieux et humilié d'avoir vu une ville qui lui appartenait lui refuser l'entrée, ordonna aux troupes impériales de le débarrasser des rebelles; on poursuivit donc les conjurés jusque dans les lieux saints, où les soldats tuèrent et égorgèrent tout à leur loisir. Lorsqu'ils furent las de tuer, les sou-

tiens de l'Église firent des prisonniers; seulement, à ces prisonniers ils coupèrent les mains et les pieds, crevèrent les yeux, coupèrent la langue, ou, les conduisant au bourreau, ils les firent marquer au front d'un fer rouge.

La commune, étouffée dans le sang, réparait en l'an 1024, sous Robert le Pieux; mais elle est de nouveau réprimée par le pouvoir ecclésiastique aidé du pouvoir impérial.

Quarante ans après, les habitants reprennent les armes, qui leur sont encore arrachées des mains par les mêmes adversaires.

Enfin, aidés du comte de Flandre et profitant des troubles qui suivent l'excommunication de Henri IV d'Allemagne, et qui forcent cet empereur excommunié à s'occuper de ses propres affaires, les Cambraisiens proclament une quatrième fois leur commune, détruite encore en 1107, mais bientôt rétablie sur des bases si solides et si sages, qu'elle servira de modèle aux autres cités qui préluderont à la liberté générale de la France par l'affranchissement partiel et successif des villes.

Ces droits, que les Cambraisiens ont achetés au prix d'une lutte longue, sanglante, mortelle, contre le pouvoir ecclésiastique, forment un contraste si étrange avec la soumission des autres villes, que les auteurs contemporaine regardent comme une monstruosité la constitution qui vient d'être accordée à ces mêmes Cambraisiens.

« Que dirai-je de la liberté de cette ville? s'écrie l'un d'eux. Ni l'évêque ni l'empereur ne peuvent y lever de taxes; aucun tribut ne peut être tiré d'elle, et aucune armée ne peut être conduite hors de ses murs si ce n'est pour la défense de la commune! »

Maintenant, — en échange des droits ecclésiastiques perdus, — voici les droits populaires créés :

Les bourgeois de Cambrai constituent leur ville en commune; ils choisissent entre eux et par la voie de l'élection

quatre-vingts jurés; ces jurés doivent s'assembler tous les jours à l'hôtel de ville, maison du jugement; l'administration et les fonctions judiciaires sont partagées entre eux; chacun de ces jurés doit entretenir à ses frais un valet et un cheval de selle, afin d'être toujours prêt à se transporter où sa présence sera nécessaire.

C'est le premier essai du pouvoir démocratique jeté en ballon perdu au milieu de la France féodale; aussi les auteurs du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle donnent-ils aux villes affranchies le nom de *communes* ou de *républiques*.

Noyon suivit l'exemple de Cambrai, mais avec plus de facilité; son évêque, Baudry de Sarchainville, était un homme au jugement sain, au regard juste: il vit qu'un nouvel ordre de choses venait de naître et que l'enfant, comme Hercule, était déjà trop fort pour être étouffé.

Donc, en l'an 1108, il rassemble de son propre mouvement tous les habitants de la ville, qui depuis longtemps désiraient une commune, et présente à cette assemblée, composée d'ouvriers, de commerçants, de clercs et même de chevaliers, un projet de charte qui réunit les bourgeois en association, leur donne le droit d'élire leurs jurés, leur garantit l'entière propriété de leurs biens et ne les rend justiciables que de leurs magistrats municipaux.

Cette charte fut reçue avec joie et jurée avec ardeur; elle avait été accordée *quelques jours avant l'avènement de Louis le Gros*, qui, en montant sur le trône, la corrobora de sa sanction; — ce qui prouve, en passant, quoi qu'en disent les vieux historiens royalistes, que les communes ne furent point affranchies par Louis le Gros, puisque les communes de Cambrai et de Noyon étaient établies avant son avènement au trône.

Nous nous trompons même: il y en avait encore deux autres, instituées dès 1102, celle de Beauvais et celle de Saint-Quentin.



Le peuple était donc déjà dans cette voie d'émancipation où il ne s'arrête pas, lorsque les croisades vinrent hâter sa marche.

La première révolte populaire éclate à Cambrai en 957 : la première croisade date de 1096 ; la première commune est établie solidement dès 1102.

Vous voyez que toutes ces dates s'enchevêtrent admirablement les unes dans les autres.

Voici l'influence que les croisades devaient avoir sur l'affranchissement du peuple :

Les seigneurs, en obéissant à la voix de Pierre l'Ermite, qui les poussait à la délivrance du tombeau du Christ, et en emmenant à leur suite tout ce qu'ils avaient pu lever d'hommes dans les provinces, avaient presque déraciné de la France le pouvoir seigneurial : le clergé — et encore une partie du clergé avait-elle suivi la noblesse — le clergé et le peuple étaient donc restés en face l'un de l'autre ! Or, le clergé, en devenant propriétaire de biens territoriaux immenses, en réclamant des paysans nés sur ces terres les droits des seigneurs, qui les leur avaient concédés, le clergé avait cessé de trouver des sympathies chez les pauvres, auxquels il n'offrait plus que le servage après leur avoir donné la liberté ; en devenant riche, il avait cessé d'être peuple, et, du moment qu'il n'avait plus été l'égal des classes infortunées, il était devenu leur oppresseur.

Lorsque les communes s'organisèrent, elles n'eurent donc qu'à lutter contre le pouvoir ecclésiastique, puisque les plus puissants et les plus braves seigneurs, auxquels elles n'eussent pu résister, étaient hors du royaume et ne pouvaient, par conséquent, réprimer ces mouvements partiels qui, par leur impunité, amenèrent le mouvement général.

Maintenant, voici l'influence que les croisades devaient avoir dans l'avenir :

Les seigneurs, forcés de partir instantanément à la voix

de Pierre l'Ermite, avaient été obligés, pour subvenir non-seulement aux frais du départ, mais aussi aux dépenses du voyage, de vendre une partie de leurs biens au clergé. Avec l'argent qu'ils avaient reçu de lui, les chevaliers avaient monté leurs équipages de guerre, et les sommes immenses, qui n'étaient demeurées qu'un instant entre leurs mains prodigues étaient presque aussitôt descendues, pour y rester, dans les mains économes des bourgeois et des gens de métier, qui avaient entrepris l'approvisionnement de l'armée et fourni l'armement et l'équipement des croisés. Bientôt encore, un immense commerce de marchandises, suivant la croisade, s'étendit au nord, par la Hongrie, jusqu'en Grèce, au midi, par les ports de la Méditerranée, jusqu'en Égypte; avec l'aisance vint le désir de la conserver : or, qui pouvait fixer cette aisance dans les classes pauvres? Une constitution qui garantit les droits de ceux qui la possédaient. Et qui pouvait donner cette constitution? L'affranchissement.

Aussi, à partir de ce moment, l'affranchissement du peuple est-il en progrès, et ne s'arrêtera-t-il que lorsqu'il aura atteint son but suprême, son résultat définitif, la liberté!

De son côté, le pouvoir monarchique, qui doit arriver un jour à être le seul ennemi de la liberté, afin que, lorsqu'elle l'aura renversé, elle soit non pas reine, mais déesse du monde, gagne, à compter de ce moment, et toujours par les mêmes causes, du terrain sur le pouvoir temporel des seigneurs et le pouvoir spirituel du clergé. Dès lors, le système féodal, affaibli par la migration sainte, ne sera plus un obstacle au pouvoir royal; ce sera, au contraire, une espèce d'arme défensive, une espèce de bouclier qu'il opposera à l'ennemi et au peuple, et que la guerre étrangère et la guerre civile finiront par faire tomber de son bras morceau à morceau. Ainsi, à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, progrès dans le pouvoir monarchique, progrès dans la

puissance populaire; la féodalité, fille de la barbarie, enfante la monarchie et la liberté, ces deux sœurs jumelles dont l'une finira par étouffer l'autre.

Donc, les révolutions qui, depuis huit siècles, ont passé à travers la France, prennent leurs sources, faibles et inaperçues, au pied du trône de Philippe 1<sup>er</sup> et de Louis le Gros, et viennent, en s'élargissant d'âge en âge, se jeter, immenses, au milieu de notre époque.

C'est ainsi qu'en se jouant au pied des Alpes, un enfant peut franchir, comme les ruisseaux d'une prairie, les sources des quatre grands fleuves qui sillonnent l'Europe, et qui, s'agrandissant toujours, finissent par se jeter dans quatre grandes mers.

Le sang versé par l'évêque sur la place publique de Cambrai, en 957, a écrit sur le sol le mot *démocratie*; ce mot, ruisseau avec les Pastoureaux, torrent avec la Jacquerie, rivière avec la guerre du Bien public, fleuve avec la Ligue, lac avec la Fronde, est devenu océan avec la révolution française. Depuis cent ans, les trônes ne sont plus que des navires battus, brisés, submergés par cet océan.

Maintenant, comme nous ne pouvons pas suivre l'histoire de la monarchie, de la féodalité et du peuple, dans ses détails, suivons-la dans son développement synthétique.

Lorsque Hugues Capet monta sur le trône, occupé déjà avant lui par Eudes et Raoul, premiers rois français jetés au milieu des rois germains, il trouve la France territoriale divisée en sept grands propriétaires possédant, non plus par cession et tolérance royale, mais chacun par la grâce de Dieu, ou plutôt de son épée; sa royauté ressemblait donc infiniment plus à la présidence d'une république aristocratique qu'à la dictature d'un empire; il était le premier, mais non pas même le plus puissant et le plus riche entre ses égaux. En conséquence, le nouveau roi commença par



porter le nombre des grands vassaux à douze, introduisant parmi eux les pairs ecclésiastiques pour s'assurer l'appui du clergé; puis, sur le solide aplomb de ces douze puissantes colonnes, qui représentaient la grande vassalité, il appuya la voûte de la monarchie nationale.

Lorsque les bienfaits que devait développer cette première ère furent accomplis, c'est-à-dire lorsqu'une langue nouvelle et nationale comme la monarchie eut succédé à la langue de la conquête; lorsque les croisades eurent ouvert à l'art et à la science la route de l'Orient; lorsque la bulle d'Alexandre III, qui déclarait que tout chrétien était libre, eut amené l'affranchissement des serfs; lorsque enfin Philippe le Bel, portant le premier coup à la monarchie féodale, l'eut modifiée par la création des trois états et la fixation du parlement, il fut temps que cette monarchie qui avait accompli son œuvre fit place à une autre qui avait à accomplir la sienne; alors, Philippe de Valois enfonça la hache dans l'édifice de Hugues Capet et la tête de Glisson tomba.

Tanneguy-Duchâtel hérita de la hache de Philippe de Valois: soixante et dix ans après que celui-ci à frappé, il frappe à son tour, et la tête de Jean de Bourgogne tombe.

Louis XI trouva donc, en entrant dans le temple, deux des colonnes féodales qui soutenaient sa voûte déjà brisées. Sa mission à lui était d'abattre le reste; il n'y fut pas infidèle, et, à peine monté sur le trône, il se mit à l'œuvre.

Alors, ce ne furent plus partout que ruines féodales: les débris des maisons de Berry, de Saint-Pol, de Nemours, de Bourgogne, d'Armagnac, de Guyenne et d'Anjou, jonchèrent partout le pavé de l'édifice monarchique, et, sans doute, il se fût écroulé faute d'appui, si le roi ne l'eût soutenu d'une main, tandis qu'il abattait les colonnes de l'autre.

Enfin, Louis XI demeura à peu près seul, et son génie remplaça l'aplomb par l'équilibre.

A lui remonte la première monarchie nationale absolue, établie en vue d'un système ; la féodalité avait tout perdu, le peuple avait énormément gagné : il avait ses corporations, qui toutes avaient leurs franchises, son parlement, son université.

Mais Louis XI, en mourant, légua le despotisme à des mains trop faibles pour le continuer ; à la grande vassalité, abattue par Louis XI, succéda, sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII, la grande seigneurie ; si bien que, quand François 1<sup>er</sup> monta sur le trône, effrayé qu'il fut de voir osciller la monarchie, demandant ses soutiens primitifs et ne les trouvant plus, cherchant douze hommes de fer et ne rencontrant plus que deux cent seigneurs de velours, il espéra retrouver une force égale en multipliant des forces inférieures ; et, substituant les grands seigneurs aux grands vassaux, il s'inquiéta peu de l'abaissement de la voûte au niveau des colonnes nouvelles pourvu que l'abaissement de cette voûte solidifiât l'édifice. Et, en effet, quoique les supports qu'il venait de créer se trouvassent, comparativement aux anciens, plus faibles et moins élevés, ils n'en étaient pas moins solides, car ils représentaient toujours la propriété, et leur multiplication même était en harmonie exacte avec la division territoriale qui s'était opérée entre le règne de Louis XI et le sien.

François I<sup>er</sup> se trouva donc être le fondateur de la monarchie des grands seigneurs.

Puis, lorsque cette seconde ère de la royauté nationale eut porté ses fruits, lorsque l'imprimerie eut donné quelque fixité aux sciences et aux lettres renaissantes, lorsque Rabelais et Montaigne eurent scientifié et clarifié la langue, lorsque les arts eurent mis le pied sur le sol de la France à la suite du Primatice, de Léonard de Vinci et de Benvenuto Cellini ; lorsque Luther en Allemagne, Wicleff en Angleterre, et Calvin en France, eurent préparé, par la réformation reli-

gieuse, la réformation politique; lorsque l'évacuation de Calais, qui effaça de la terre de France la dernière trace de la conquête d'Édouard, eut fixé nos limites militaires; lorsque la nuit de la Saint-Barthélemy eut fait chanceler dans le sang la monarchie et la religion, qui se tenaient embrassées; lorsque enfin l'exil du connétable, l'exécution de la Môle, l'assassinat des Guises, le jugement de Biron, eurent, comme l'avaient fait à la grande vassalité les supplices de Clisson et le meurtre de Jean de Bourgogne, annoncé à la grande seigneurie que les temps étaient accomplis et que son heure était venue, alors parut à l'horizon, comme une comète rouge, Richelieu, ce large faucheur qui devait épuiser sur l'échafaud les restes du sang que les duels et la guerre civile avaient laissé aux veines de la noblesse française.

Il y avait un siècle et demi que Louis XI était mort.

Il est évident que la mission de ces deux hommes était la même, et il est juste de dire que Richelieu accomplit la sienne aussi religieusement que Louis XI.

Louis XIV trouva donc l'intérieur de l'édifice monarchique non-seulement dégarni des deux cents colonnes qui le soutenaient, mais encore débarrassé de leurs débris; le trône était posé si carrément sur ces débris, qu'à la mort, non pas de Louis XIII, mais de Mazarin, il y monta sans trébucher.

Il fallait cela. Louis XIV n'avait pas le génie du despotisme; il n'en eut que l'éducation.

Il n'en accomplit pas moins l'œuvre à laquelle il était destiné, se fit centre du royaume, rattacha à lui tous les ressorts de la royauté, et les tint dans une tension si longue, si forte et si continue, qu'il put prévoir en mourant qu'ils se briseraient dans les mains de ses successeurs.

La Régence arriva, répandit son fumier sur le royaume, et l'aristocratie sortit de terre.

Louis XV, à sa majorité, se trouva dans la même situation où s'étaient trouvés François 1<sup>er</sup> et Hugues Capet: la



monarchie était à réorganiser; plus rien à la place des grands seigneurs, le dernier était mort avec M. de Condé; plus rien à la place des grands vassaux, le dernier était mort avec le connétable de Bourbon. De faibles et nombreux rejetons seulement là où étaient autrefois des tiges fortes et vigoureuses; un taillis au lieu d'une futaie! Il lui fallut donc encore abaisser la voûte monarchique, substituer de nouveau la quantité à la force, et, au lieu des douze grands vassaux de Hugues Capet, des deux cents grands seigneurs de François-I<sup>er</sup>, donner pour soutien à son édifice vacillant les cinquante mille aristocrates poussés entre la mort du roi Louis XIV et sa majorité à lui.

Enfin, lorsque cette troisième ère de la royauté nationale eut porté ses fruits, fruits du lac Asphaltite, pleins de pourriture et de cendre; lorsque les Dubois et les Law, les Pompadour et les du Barry eurent tué le respect dû à la royauté; lorsque les Voltaire et les Diderot, les d'Alembert et les Grimm, les Helvétius et les Rousseau eurent étouffé la croyance due à la religion, la religion, cette nourrice des peuples, la royauté, cette fondatrice des sociétés, encore toutes souillées du contact des hommes, remontèrent à Dieu, dont elles étaient les filles.

Leur fuite laissa sans défense la royauté du droit divin, et Louis XVI, à quatre ans de distance, vit briller, à l'orient, la flamme de la Bastille, à l'occident, le fer de l'échafaud.

Alors, ce ne fut point un homme qui vint pour détruire, car un homme eût été insuffisant à la destruction: ce fut une nation tout entière qui se leva et qui, multipliant les ouvriers en raison de l'œuvre, envoya ses mandataires pour abattre l'aristocratie, cette fille de la grande seigneurie, cette petite-fille de la grande vassalité.

Le 22 septembre 1792, la Convention prit la hache héréditaire.

Il y avait un siècle et demi que Richelieu était mort.

Faisons un pas en arrière et voyons ce que le peuple avait souffert avant d'en venir à cette grande extrémité du 14 juillet 1789, du 10 août 1792 et du 21 janvier 1793.

## VII

Michelet, notre grand historien, celui auquel il faut toujours emprunter, qu'on étudie l'histoire romaine, l'histoire de France, l'histoire du droit, ou même l'histoire naturelle, Michelet définit ainsi la Révolution : L'AVÈNEMENT DE LA LOI, LA RÉSURRECTION DU DROIT, LA RÉACTION DE LA JUSTICE.

Qu'on nous permette de citer ici quelques lignes de la préface de son *Histoire de la révolution française*. — Lisez ce livre, qui est à la fois d'un grand cœur, d'un vaste esprit, d'une immense science, et d'un consciencieux historien.

« Si vous avez quelquefois voyagé dans les montagnes, vous aurez peut-être vu ce que je rencontrai.

» Parmi un entassement confus de roches amoncelées, au milieu d'un monde varié d'arbres et de verdure, se dressait un pic immense. Ce solitaire noir et chauve était trop visiblement le fils des profondes entrailles du globe : nulle saison ne le changeait ; l'oiseau s'y posait à peine, comme si, en touchant la masse échappée du feu central, il eût craint de brûler ses ailes. Ce sombre témoin des tortures du monde intérieur semblait y rêver encore, sans faire la moindre attention à ce qui l'environnait, sans se laisser jamais distraire de sa mélancolie sauvage.

» Quelles furent donc les révolutions souterraines de la terre ? Quelles incalculables forces se combattirent dans son sein pour que cette masse, soulevant les monts, perçant

les rocs, fendant les bancs de marbre, jaillit jusqu'à sa surface ? Quelles convulsions, quelles tortures, arrachèrent du fond du globe ce prodigieux soupir ?

» Je m'assis, et, de mes yeux obscurcis, des larmes lentes, pénibles, commencèrent à tomber une à une. La nature m'avait trop exprimé l'histoire; ce chaos de monts entassés m'oppressait du même poids qui, pendant tout le moyen âge, pesa sur le cœur de l'homme, et dans ce pic désolé, que, du fond de ses entrailles, la terre lançait contre le ciel, je retrouvais le désespoir et le cri du genre humain.

» Que la justice ait pendant mille ans porté sur le cœur cette montagne du dogme ; qu'elle ait dans cet écrasement compté les heures, les jours, les années, — les longues années ! — c'est là, pour celui qui sait, une source d'éternelles larmes. Celui qui, par l'histoire, partagea ce long supplice n'en reviendra jamais bien. Quoi qu'il arrive, il sera triste ; le soleil, la joie du monde, ne lui donnera plus de la joie : il a trop longtemps vécu dans le deuil et dans les ténèbres.

» Ce qui m'a percé le cœur, c'est cette longue résignation, cette douceur, cette patience ; c'est l'effort que l'humanité fit pour armer ce monde de haine et de malédiction sous lequel on l'accablait.

» Quand l'homme, qui s'était démis de la liberté, défait de la justice comme d'un meuble inutile, pour se confier aveuglément aux mains de la grâce, la vit se concentrer sur un point imperceptible, les privilégiés et les élus, et tout le reste perdu sur la terre et sous la terre, perdu pour l'éternité, vous croirez qu'il s'éleva de partout un hurlement de blasphèmes ? Non, il n'y eut qu'un gémississement, et ces touchantes paroles : « S'il vous plaît que je sois damné, que votre volonté soit faite, Seigneur ! »

» Et ils s'enveloppèrent, paisibles, soumis, résignés, du linceul de la damnation.



» Chose grave, chose digne de mémoire, que la théologie n'eût prévue jamais ! elle enseignait que les damnés ne pouvaient rien que haïr ; mais ceux-ci aimaient encore. Ils s'exerçaient, ces damnés, à aimer les élus leurs maîtres ; le prêtre, le seigneur, ces enfants préférés du ciel, ne trouvèrent, pendant des siècles, que douceur, docilité, amour et confiance dans cet humble peuple ; il servit, souffrit en silence ; foulé, il remercia et ne pécha point contre ses lévres comme fit le saint homme Job. »

Aussi le régent disait-il :

— Si j'étais sujet, je me révolterais à coup sûr !

Et, comme on lui annonçait qu'une émeute avait eu lieu :

— Le peuple a eu raison, répondit-il ; il est bien bon de tant souffrir !

Ce fut à partir du règne de Louis XIV, surtout, que le peuple souffrit.

Louis XIV comprit-il cette souffrance ? J'en doute : pour lui, le peuple était une bête de somme qui pouvait porter tous les fardeaux, et qui, abattue, devait se relever sous le fouet.

Était-ce la faute de Louis XIV ? Non ; il ne valait ni plus ni moins qu'un autre, moins que Henri IV, mais plus que Louis XV. C'était la faute de l'éducation qu'on lui avait donnée.

J'ai vu, au musée de Saint-Pétersbourg, un autographe de Louis XIV enfant : c'est un exemple d'écriture ; la même ligne est répétée six fois, et la page est signée huit fois Louis :

« L'hommage est dû aux rois ; ils font ce qu'il leur plaît. »

Aux voûtes de la chapelle de Versailles, on lit :

*Intrabit in templum suum Dominator.*

Et Bossuet lui-même, ne l'entendez-vous pas dire à celui qui avait prononcé ce mot : *L'État, c'est moi* :

« O rois, exercez hardiment votre puissance ; elle est divine, vous êtes des dieux ! »

Pauvre peuple qu'on n'aimait pas, il aimait tant l'amour, lui !

Il a fait Agnès Sorel populaire pour avoir aimé Charles VII ; Gabrielle d'Estrées, pour avoir aimé Henri IV ; la Vallière, pour avoir aimé Louis XIV.

Il détestait madame de Pompadour, moins parce qu'elle coûtait deux ou trois millions par an à la France, que parce qu'elle n'aimait pas ce roi qui n'aima rien et que l'on appela le Bien-Aimé.

Chaque fois qu'il souffre, chaque fois qu'on lui fait une injustice, chaque fois que les gens du roi prennent son fils pour la guerre, son argent pour le trésor, il n'a qu'un cri, ou plutôt qu'un soupir, qu'une aspiration :

— Ah ! si le roi le savait !

Combien de trahisons ne lui a-t-il pas fallu pour prendre Louis XVI en indifférence ! combien de dédains, pour prendre Marie-Antoinette en haine !

Ce perruquier qui se coupe la gorge le 21 janvier 1793, cette femme qui se jette par la fenêtre le même jour, ce bourreau qui meurt de douleur d'avoir coupé le cou à son roi, tout cela, c'est le peuple.

Et cependant ouvrez l'*Histoire de la révolution française*, et voyez ce que ce peuple souffre.

Mais il est si patient, ce peuple ! Il est si philosophe, si insoucieux ! Il dit si gaiement les jours d'orage :

— Bah ! après la pluie, le beau temps !

Et, tout en souriant au beau temps, il oublie d'en vouloir à la pluie.

Et Dieu sait cependant ce qu'il avait eu à oublier de Louis XIV à Louis XVI !

Le chant lugubre s'ouvre par Colbert, en 1681.

— On ne peut plus aller, dit-il.

Et il meurt.

Remarquez que ceci se passe quatre ans avant la révocation de l'édit de Nantes (1685), et que cette révocation de l'édit de Nantes chassera un demi-million d'hommes de la France, — les protestants, c'est-à-dire l'industrie.

On demande aux intendants des mémoires pour le jeune duc de Bourgogne : c'est demander aux voleurs où en sont ceux qu'ils ont volés.

Ils déclarent que telle province a perdu un quart de ses habitants, telle autre un tiers, telle autre la moitié; tous morts de misère. — Cela se passe en 1698.

Eh bien, en 1707, on regrette 1698.

« Alors, dit Boisguilbert, il y avait encore de l'huile dans la lampe; aujourd'hui, tout a pris fin, faute de matière. Le procès va rouler maintenant entre ceux qui payent et ceux qui ont fonction de recevoir. »

Et le procès durera encore quatre-vingt-deux ans.

Et, maintenant, écoutez ce que l'auteur de *Télémaque*, l'inventeur de Salente, dit à son élève, le petit-fils de Louis XIV :

« Les peuples ne vivent plus en hommes; il n'est plus permis de compter sur leur patience. La vieille machine achèvera de se briser au premier choc : on n'oserait envisager le bout de ses forces, auquel on touche; tout se réduit à fermer les yeux et à ouvrir la main pour prendre toujours. »

Vous croyez qu'on aura plus de souci de l'armée que du peuple, de ceux qu'on fait tuer que de ceux qu'on laisse mourir; voici ce que dit le maréchal de Villars, qui sauvera la France à Denain :

« Plusieurs fois, nous avons cru que le pain manquerait absolument; puis, par des efforts, on en a fait arriver pour un demi-jour; on gagne le lendemain en jeûnant. Quand M. d'Artagnan a marché, il a fallu que les brigades qui ne marchaient pas jeûnassent. — C'est un miracle que nos sub-



sistances et une merveille que la vertu et la fermeté de nos soldats. *Panem nostrum quotidianum da nobis hodiè*, me disent-ils quand je parcours les rangs après qu'ils n'ont plus que le quart et que la demi-ration. Je les encourage, je leur fais des promesses; Ils se contentent de plier les épaules et me regardent d'un air de résignation qui m'attendrit. « M. le » maréchal a raison, » disent-ils, « il faut savoir souffrir » quelquefois. »

Louis XIV meurt. Il a fallu soixante-treize ans de règne pour qu'on arrivât à maudire celui qu'on avait tant aimé; encore n'est-ce que son cercueil que le peuple insulte.

Louis XIV mort, le régent lui succède.

Nous avons dit son mot sur la France : « Si j'étais sujet, je me révolterais à coup sûr ! » Et, tout en disant cela, il ajoute, en huit ans de régence, sept cent cinquante millions à la dette de la France !

Mais, enfin, sous Louis XIV, il restait un peu de froment, un peu d'orge, un peu de sarrasin; on mangeait encore du pain fait avec un grain quelconque.

En 1739, on présente à Louis XV du pain fait avec de la fougère; cela prouve que l'industrie augmente, mais que la farine diminue.

Voilà la France où en était Rome sous les Gracques, et elle n'a pas la Sicile, l'Égypte et la Crimée pour lui envoyer les récoltes qui manquent chez elle.

La terre jeûne comme le peuple; tant qu'il y a eu une vache dans l'étable, un cheval dans l'écurie, la terre a eu sa pitance de fumier, et, en échange, elle a donné sa récolte; mais le fisc a saisi le cheval, les gens du roi ont fait vendre la vache, et, la première, la terre meurt de faim.

En bien des endroits, on ne laboure plus, on ne sème plus; dans d'autres, les paysans ont de leurs propres mains arraché les vignes.

C'est inutilement que la loi a sauvé le soc de la char-

rue et que l'huissier ne peut le vendre ; à quoi sert le soc quand il n'y a plus ni cheval ni vache pour trainer la charrue, plus de blé à mettre dans le sillon ?

Un jour, Louis XV chassait dans la forêt de Senart ; il rencontre un menuisier qui porte une bière.

Louis XV avait grand'peur de la mort ; cependant sa curiosité le poussa.

— Où portes-tu cela, l'ami ?

— A Brunoy.

— C'est une bière ?

— Dame, ça se voit.

— Pour un homme ou pour une femme ?

— Pour un homme.

— De quoi est-il mort ?

— De faim !

Cette fois, le roi le sait, puisque c'est à lui que la réponse est faite ; mais que lui importe, il ne mourra jamais de faim !

Si on lui eût dit : « Il est mort de la peste, » il se serait enfui, il aurait eu peur de l'attraper.

Il viendra cependant un jour où les rois attraperont la faim comme les autres maladies.

-- J'ai faim ! dira à sa mère le petit dauphin en revenant de Versailles.

— J'ai soif ! dira Madame Royale à sa mère en revenant de Varennes.

— J'ai faim et soif ! dira Marie-Antoinette au Temple.

Mais Louis XV savait que la machine, si détraquée qu'elle fût, durerait autant que lui.

— Après moi, le déluge ! disait-il.

Le déluge vint, et le roi ne trouva d'autre arche que l'échafaud.

Et qui mena Louis-XVI à l'échafaud ? fut-ce le peuple ?

Non, ce furent les nobles et le clergé. Le peuple regarda faire, voilà tout.

Par où la monarchie craquait-elle ? Nous l'avons dit, par l'argent.

D'où venait l'argent ? De l'impôt.

Qui payait l'impôt ? Le peuple.

La noblesse ne payait pas d'impôts ; le clergé ne payait pas d'impôts.

Il est vrai que la noblesse payait l'impôt de l'épée : elle fournit, jusqu'en 1674, ce que l'on appelait le ban et l'arrière-ban ; elle donnait seule, ou à peu près, les officiers.

Quant au clergé, il ne donnait pas, lui : il prenait.

Louis XVI naquit dans un jour néfaste ; il naquit mal, incomplet ; fut mal élevé, par un jésuite cependant ; il lui dut les restrictions mentales, la duplicité ; antianglais, anti-autrichien, il appela l'étranger à son secours. Carnot verse une larme en signant son arrêt ; Carnot, c'est l'histoire, qui juge le coupable, qui le condamne et qui pleure sur son jugement et sa condamnation.

« Des justes l'ont excusé, des justes l'ont condamné, » dit Michelet.

C'est que c'était encore plutôt le jugement de la royauté que le jugement du roi.

Il y eut bien aussi une chose qui fit beaucoup contre la royauté.

Ce n'est point une caste, ce n'est point un corps d'état ; ce n'est point un poète, ce n'est point un économiste ; ce n'est ni Voltaire, ni Rousseau, ni Calonne, ni Necker ; c'est un ennemi de pierre, un spectre de granit qui se tenait à l'entrée de Paris, immobile et terrible : c'est la Bastille.

Il faut lire l'histoire, non pas dans les historiens, mais dans certains mémoires, pour voir la terreur qu'inspiraient les lettres de cachet.

Ces lettres de cachet, dont MM. de la Vrillière et de Saint-



Florentin eurent si longtemps la disposition, aux mains de qui étaient-elles? Aux mains de la noblesse et du clergé.

On en faisait trafic, on les vendait aux maris qui voulaient faire enfermer les amants de leurs femmes; on les *donnait* aux femmes qui voulaient faire enfermer leurs maris; on les octroyait aux pères qui voulaient faire enfermer leurs enfants. Saint-Florentin seul en donna cinquante mille pendant son ministère.

Il y avait en France dix-huit ou vingt Bastilles, dont celle de Paris était en quelque sorte la suzeraine.

D'où sortit la voix tonnante de Mirabeau, qui, le premier, ébranla le trône? Du château d'If, d'une Bastille.

D'abord, ce furent les prisonniers politiques; puis les prisonniers religieux, les protestants et les jansénistes.

Des protestants et des jansénistes, on passa aux hommes de lettres: Pellisson, Voltaire, Fréret, Diderot.

Tant qu'on n'y mit que la haute trahison, les crimes d'État, la théologie, la débauche, l'innocence même, tout alla bien. Voyez Latude.

On y mit la pensée!

La pensée, c'est la vapeur, c'est l'électricité, c'est la foudre.

La pensée fit éclater la Bastille.

Ce fut par la brèche de la pensée que le peuple entra le 14 juillet 1789.

Qui ordonna la démolition de la Bastille? La municipalité de Paris, c'est-à-dire le peuple.

— Ah! par exemple, dit le roi, voilà qui est fort!

Oui, en effet, c'était fort; mais c'est que le peuple avait commencé de dire, non pas: *Nous voulons*, comme le roi, mais JE VEUX.

Quand était-il né, ce peuple?

Nous l'avons dit: en 1002 et 1008, avec les premières communes.

Quand s'était-il fait homme?

Le jour de la convocation des états généraux.

Il lui avait fallu près de huit cents ans pour atteindre sa majorité.

Mais, comme à Spartacus, il lui restait au pied un anneau, au bras un bout de chaîne; cet anneau au pied, ce bout de chaîne au bras, c'étaient les droits féodaux des seigneurs. Si la noblesse n'en débarrassait le peuple, le peuple menaçait de s'en servir pour frapper.

Il fallait faire au peuple la part du feu.

Depuis le 14 juillet 1789, le peuple était devenu un cinquième élément.

Il y avait un homme qui tenait de son grand oncle des droits royaux qu'il exerçait particulièrement sur deux provinces du Midi: c'était le jeune duc d'Aiguillon, petit-neveu de Richelieu.

Après le roi, et même avant le roi, c'était le gentilhomme le plus riche de France. Il se sentait haï; son père, collègue de l'abbé Terray, avait été fort méprisé.

Avec Duport et Chapellier, il était du club Breton; il y fit le premier la proposition, plus politique que généreuse, *d'offrir au paysan de se racheter des droits féodaux à des conditions modérées.*

Le vicomte de Noailles fit mieux; il est vrai que c'était un cadet de famille sans le sou: il proposa d'abolir les droits sans rachat; il le proposa, non pas au club, mais à l'Assemblée; il voulait en enlever l'initiative au duc d'Aiguillon.

Sa proposition parut étrange; rien ne la motivait. L'Assemblée, ou plutôt un quart de l'Assemblée y applaudit; ce fut tout.

La proposition du duc d'Aiguillon fit un tout autre effet. Disons à quel moment elle se produisit.

De tous côtés on apprenait de sinistres nouvelles. La pro-

vince était en feu ; on brûlait les châteaux ; on avait voté, la veille, des lois contre les incendiaires.

Le duc d'Aiguillon monte à le tribune.

— Un scrupule m'est venu, dit-il, hier, en votant ces lois avec vous, messieurs ; je me suis demandé si ces hommes étaient aussi coupables qu'on nous les a faits.

Et il énuméra les abus féodaux qui avaient exaspéré, soulevé, armé le peuple contre la noblesse.

Après lui, un député de Quimper, en costume bas breton, Le Goarre de Kervélégan, monta à la tribune et reproche à l'Assemblée de n'avoir pas prévenu les incendies des châteaux.

L'Assemblée se récrie. Comment pouvait-elle prévenir des crimes qu'elle ignorait ?

— En brisant des droits iniques ! réplique le Breton ; en flétrissant des actes monstrueux qui attellent à la même charrette l'homme et l'animal, qui outragent la pudeur !

— Savez-vous où s'arrêtent ces droits ? dit une autre voix, celle d'un bas Breton, toujours. Tel seigneur (et il le nomme) a le droit, transmis à lui de père en fils depuis six cents ans, d'éventrer, au retour de la chasse, s'il a froid, deux de ses vassaux et de réchauffer ses pieds dans leurs entrailles !

— Eh bien, reprend le premier, soyons justes : que l'on nous apporte ici ces titres, monuments de la barbarie de nos pères, et que chacun de nous fasse un bûcher expiatoire de ces infâmes parchemins.

L'enthousiasme gagna ; chacun voulut avoir son sacrifice à faire. M. de Foucaut demanda que les grands sacrifiassent les traitements, les pensions, les *dons* qu'ils recevaient du roi. Madame de Polignac venait de recevoir de la reine cinq cent mille francs pour sa layette.

M. de Beauharnais proposa que les peines fussent égales pour tous, nobles et roturiers, les emplois ouverts à tous.

M. de Custine dit que les conditions de *rachat* — retenez



bien ce mot, il va jouer un grand rôle dans la question russe ; — M. de Custine dit que les conditions de rachat étant difficiles pour le paysan, il fallait l'aider.

M. de la Rochefoucauld, étendant la proposition à l'humanité tout entière, demanda l'abolition de l'esclavage des noirs.

Un autre demanda la justice gratuite.

On était en train de tout donner à ceux auxquels, jusque-là, on avait tout pris.

— Et moi, s'écria le comte de Virieu, pauvre gentilhomme dauphinois, qu'offrirai-je, moi qui n'ai rien à donner ? Le moineau de Catulle : j'offre la destruction du colombier féodal.

Montmorency demandait que toutes ces propositions fussent converties en loi.

Le descendant des premiers barons chrétiens connaissait bien, lui, notre esprit français, inflammable comme la poudre, mais, comme la poudre, se volatilissant promptement et ne laissant, après la flamme, la lumière et le bruit, qu'un peu de fumée.

Le président de l'Assemblée l'interrompit pour faire observer que MM. les membres du clergé n'avaient encore fait aucun sacrifice, ni en leur nom, ni au nom de l'Église.

L'évêque de Nancy se leva et, au nom des seigneurs ecclésiastiques, demanda que le prix du rachat ne revint pas au possesseur actuel, mais fût l'objet d'un placement utile au bénéfice même.

L'évêque de Chartres proposa l'abolition de son droit de chasse, qui frappait bien plus sur les nobles que sur le clergé.

— Ah ! dit en riant le duc du Châtelet, tu me prends ma chasse, je vais te prendre tes dîmes, moi !

Et il proposa que les dîmes en nature fussent converties en redevances pécuniaires, rachetables à volonté.

L'enthousiasme allait croissant; l'égoïsme du clergé n'avait pu le ralentir: l'argent était immolé, l'orgueil était immolé, la tradition même était immolée.

D'un seul coup de hache, le chêne féodal qui, pendant mille ans, avait couvert la France, était abattu.

Il est vrai que le bûcheron s'appelait la Liberté.

« Depuis cette merveilleuse nuit du 4 août, s'écrie Michelet, plus de classes, — des Français; plus de provinces, — une France! »

Oui; car l'ère laborieuse était accomplie, celle de la pensée; il ne restait plus que l'œuvre matérielle.

Celle-là, depuis soixante et dix ans, est en train de s'accomplir; chacun y apporte sa pierre, despote ou tribun :

Napoléon, son Code, qui fonde l'égalité;

Louis XVIII, sa Charte, qui fonde la liberté;

1830, l'abaissement du cens et l'avènement de la bourgeoisie;

1848, le suffrage universel et l'avènement du peuple.

Il n'y a pas de réaction possible dans un pays où, sur trente-six millions d'hommes, il y a cinq millions de propriétaires et cinq millions d'industriels, et surtout où tout le monde vote.

Passons à la question russe, avec laquelle, comme on va le voir, les deux études que nous venons de faire ne sont pas sans analogie.

## VIII

Nous ne fixerons pas les limites de l'empire russe comme nous avons fixé les limites de l'empire d'Auguste et de celui de Charlemagne: ces limites vont s'élargissant tous les jours.

Il prend à lui seul la moitié de l'Europe et le tiers de l'Asie, et forme la neuvième partie de la terre ferme.

Sa population, en 1820, était de quarante millions d'habitants; en 1822, de cinquante quatre; en 1823, de cinquante-neuf; en 1828, de soixante. — Elle est aujourd'hui de soixante-quatre millions.

On estime qu'elle augmente de cinq cent mille âmes par année.

Son sol peut nourrir cent cinquante millions d'hommes; la population a donc encore le temps et la faculté de s'accroître.

Elle possède maintenant en Europe, seule partie où le recensement puisse se faire avec quelque certitude, deux millions et demi de Finnois, cinq cent mille Teutons ou Scandinaves, cinquante-quatre millions de Slaves, dont quatre millions de Polonais.

La Russie est divisée en trois climats, ou plutôt en trois régions : la région chaude, qui commence au 40<sup>e</sup> degré; la région tempérée, qui commence au 50<sup>e</sup>; la région froide, qui commence au 57<sup>e</sup>.

La région tempérée contient, à elle seule, trois fois plus d'habitants que les deux autres.

Toutes trois permettent la maturité de la plupart des grains et fruits; toutes trois sont couvertes d'innombrables troupeaux, d'animaux de toute espèce, depuis le chameau, qui vit dans les sables brûlants de l'équateur, jusqu'aux rennes, qui vivent dans les neiges du pôle.

Beaucoup de ces animaux produisent de riches fourrures; la martre, le renard bleu, le renard noir, le petit-gris, le castor, viennent de Sibérie.

Des monstres huileux remplissent ses mers du Nord; ses mers du Midi abondent en excellents poissons.

✓ Son seul lac de Pereslavl fournit des harengs à toute la Russie; sa mer Caspienne, du caviar à toute l'Europe.



Enfin, ses condamnés — et longtemps le nombre en a été trop grand! — fouillent d'inépuisables mines de fer, de cuivre, de platine, d'argent et d'or.

L'histoire des huit premiers siècles de la Russie est inconnue, ou plutôt n'existe pas; c'est ce cercle de l'enfer de Dante qui appartient aux ténèbres et dans lequel on ne voit passer que des ombres, plus épaisses que ces ténèbres mêmes.

Ces ombres, ce sont les migrations des nations fauves; les luttes de l'Asie avec l'Europe, de l'Orient avec l'Occident; ce sont ces Goths qui allèrent peupler l'Espagne, ces Cimbres et ces Teutons qui vinrent se faire battre à Aix et à Verceil; ce sont, enfin, ces héros des mers hyperborées qui ne revivent que dans les chroniques de Jornandès et dans les poésies d'Ossian.

La première trace historique que l'on trouve, pour se guider dans cette nuit des premiers âges, est une vieille chronique qui, sans doute, s'appuie sur des traditions anciennes et des chants populaires.

Écoutons cette voix qui parle dans le crépuscule, entre l'aurore qui se lève et le jour qui va venir :

« En ce temps-là, — c'était au ix<sup>e</sup> siècle, — un esprit d'indépendance agitait la grande ville; Novgorod y perdit sa suprématie, l'empire son ensemble. Les Varègues russes descendirent du Nord avec la guerre, et la grande vaincue devint tributaire après avoir été reine.

» Alors, le désordre fut grand; mais les peuples, battus par les Ugriens, affaiblis par la contagion, opprimés par les Varègues, vinrent à Gostomielz, descendant de leurs anciens chefs, pour qu'il les commandât. La guerre fut heureuse aux Slaves: le prince varègue épousa Umila, fille de Gostomielz; il l'emmena en Finlande; elle fut la mère du grand Rourik.

» Gostomielz fut un chef sage: sa réputation attirait, des

contrées les plus éloignées, une foule de princes qui venaient, par terre et par mer, demander des conseils et s'instruire près de lui. Le temps vint qu'il assembla les anciens des nations, ceux des Slaves, des Russes, Tchoudes, Mériens, Krivitchès, Dragvischiens et Mouromiens, et qu'il leur dit :

» — Je ne vois point d'union entre vous; vous voulez vous gouverner vous-mêmes; mais ce sont vos passions qui vous gouvernent. La grande Novgorod périra si vous ne vous choisissez pas des princes dignes de vous conduire. Mes trois fils sont morts, et vous n'avez de salut que dans mes neveux, les princes varègues, Rourik, Sinaf et Trouvor.

» Il parla ainsi et mourut. Les principaux citoyens, suivant ses conseils, allèrent vers les trois princes varègues.

» — Notre pays est grand et fertile, dirent-ils; mais il est sans ordre; venez le gouverner d'après nos lois.

» Les princes hésitèrent; car ils connaissaient l'orgueil et le dérèglement de Novgorod; cependant ils s'établirent à Ladoga, à Biela-Ozera et à Isborg.

» Ce ne fut que trois ans après, en 864 seulement, et depuis la mort de ses deux frères, que Rourik vint s'établir à Novgorod. »

Et, en effet, Novgorod était si puissante alors, qu'un proverbe disait : « Qui oserait s'attaquer à Dieu et à Novgorod la Grande? »

Rourik s'attaqua à Novgorod la Grande et la soumit.

Ce fut alors que, ses frères morts, il se fit appeler le grand prince; soit par force, soit d'un mutuel accord, toutes les villes furent distribuées à ses compagnons de guerre, et, avec les villes, bien entendu, les terrains qui en dépendaient.

Le pays ainsi partagé entre les compagnons de Rourik devint russe. C'est à cette époque que LA RUSSIE proprement dite réclame sa place sur la carte du monde; mais c'est de

cette époque aussi, et non, comme beaucoup l'ont dit, de l'oukase de Boris Godounof, que date l'esclavage.

Seulement, voyons quels ont été, ou plutôt quels ont dû être les premiers esclaves, s'ils appartenait au territoire concédé aux princes varègues, ou s'ils furent le fruit des conquêtes du régent Oleg, véritable successeur de Rourik, qui régna sous le nom de son pupille Igor, fort médiocre souverain, quoique fils d'un grand homme.

Nous vous avons montré comment l'esclavage s'était établi en Italie et était resté l'esclavage; nous vous avons montré comment l'esclavage s'était établi en France sous les Mérovingiens, était devenu le servage sous les Carlovingiens, et, enfin, s'était changé en liberté sous les Capétiens, ou, du moins, sous Louis XVI le dernier d'entre eux,

Les Romains s'emparent d'un terrain vague; ils y fondent une ville. Comme cette ville n'est pas le fruit d'une conquête faite sur un autre peuple, cette ville ne renferme d'abord qu'un peuple libre, divisé en deux classes, les patriciens et les plébéiens. Seulement, Rome s'empare de toute l'Italie, passe de l'Italie en Grèce, de l'Europe en Asie et en Afrique, et réduit en esclavage les prisonniers faits dans les batailles et les peuples conquis à la suite de ces batailles.

Voilà pourquoi l'esclavage ne subit à Rome d'autre modification que l'affranchissement successif et partiel des individus jusqu'au jour où César, le précurseur du Christ, proclame l'égalité en appelant toutes les intelligences au pouvoir.

Le Christ seul proclamera la liberté.

Les Franks, comme les Romains, s'emparent de la Gaule; mais, au lieu de respecter, comme avait fait César, les franchises et les libertés des pays conquis, ils réduisirent les Gaulois en esclavage.

Nous avons vu, dans les chapitres précédents, la lutte de



la race nationale contre la race conquérante; comment, sous la race conquérante même, les communes s'étaient formées et maintenues; enfin, comment, dans une seule nuit, dans la nuit du 4 août 1789, les dernières chaînes qui liaient le peuple avaient été brisées, les derniers privilèges qui enorgueillissaient la noblesse abolis.

Dans l'histoire russe, rien de pareil à notre histoire de France; si elle a quelques points de similitude, c'est plutôt avec l'histoire romaine.

La chronique russe dit positivement que la nation russe a commencé, non par la conquête, mais par suite d'un appel volontaire.

Chez nous donc, tout provient des conquêtes.

En Russie, tout provient de l'appel volontaire, c'est-à-dire de l'occupation incontestée, c'est-à-dire de l'arrangement à l'amiable.

Il est vrai que, dans ces temps primitifs, l'appel et la conquête se ressemblent fort.

Cependant, il y a ceci de remarquable: dans tout le pays concédé à Rourik, pas de révoltes; pas de révolte à Ladoga, à Biela-Ozera et à Isborg.

Novgorod n'est pas concédée, elle est conquise.

Vadime, chef du parti républicain, se révolte contre Rourik, et Rourik, qui reconquiert en quelque sorte Novgorod pour la première fois, en fait sa capitale.

Jusque-là, pas soupçon d'esclavage.

Appelé volontairement, Rourik ne pouvait avoir de sentiments hostiles contre ceux qui avaient fait, d'un simple chef de Varègues, le premier *grand prince russe* qui ait existé; cela est si vrai, que Novgorod se révolte et que, malgré la révolte de Novgorod, cette ville devient la capitale de son empire.

Quelle fut l'organisation de la Russie sous Rourik?

Voici ce que donnent les plus modernes investigations :

Les parties organiques, les éléments de l'État russe, dans cette première période, sont : au sommet du triangle, le souverain ; — il repose sur un peuple divisé en trois classes :

La noblesse, c'est-à-dire l'épée ;

La classe moyenne, c'est-à-dire l'industrie ;

Le paysan, c'est-à-dire la terre.

#### *Le souverain.*

Le souverain n'est plus, comme en France, un vainqueur et, par conséquent, un ennemi dont les efforts de tout un peuple tendent à se débarrasser. C'est un protecteur appelé par des hommes trop faibles pour se défendre eux-mêmes, et ce sont ses sujets qui, au lieu de lui arracher des mains l'épée qui les opprime, lui mettent aux mains l'épée qui doit défendre leurs existence, leur industrie, leur propriété.

Les rapports du souverain sont donc les mêmes avec ses boyards, avec ses villes, avec ses paysans.

#### *Rapports du souverain avec ses boyards.*

Chez nous, le roi était l'obligé de ses comtes (*comites*). Ceux-ci l'avaient aidé à conquérir son royaume ; il leur devait, en conséquence, leur part du royaume conquis. Ce fut ainsi que Hlod-Wig (Clovis) agit avec les chefs franks lors de la conquête de la Gaule ; ce fut ainsi que Guillaume agit avec ses Normands lors de la conquête de la Grande Bretagne ; ce fut ainsi que Roger agit avec ses Normands lors de la conquête de la Sicile ; ce fut ainsi que Godefroid de Bouillon agit avec ses croisés après la prise de Jérusalem.

Rien de pareil ici. Rourik n'a aucune obligation aux boyards qui l'ont accompagné et qui presque tous étaient ses parents; aussi les boyards ne forment-ils pas précisément une classe à part, une caste nombreuse, un élément puissant: ils sont au premier rang dans la suite du prince, voilà tout. Sont-ils mécontents, tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de l'abandonner et d'aller chercher fortune ailleurs.

Au lieu de se regarder comme les égaux du prince qui leur doit sa conquête comme Hlod-Wig, ou son élection comme Hug Capet, qui ne peut rien sans eux, et qui n'est que par eux, les boyards se trouvaient à l'entière disposition du prince, les premiers exécuteurs de ses ordres, ses serviteurs, ses mercenaires.

En Russie, les nobles dépendent du prince; en France, au contraire, presque toujours le prince dépend des nobles.

En France, les chefs conquérants enlevèrent aux indigènes et divisèrent entre eux le pays conquis; en Russie, au contraire, les boyards ne touchèrent point à la terre, mais reçurent du prince, à titre de faveur, une partie de l'impôt ou les revenus de telle ou telle ville.

C'était ou la suite d'une convention, ou le prix d'un service.

Ce don était presque toujours temporaire; les boyards le recevaient comme gouverneurs, comme employés, comme fermiers.

Les seigneurs féodaux prenaient chacun racine dans leurs fiefs, y bâtissaient des forteresses, y fortifiaient des villes, vivaient, avec droit de haute et basse justice, derrière leurs murailles; à l'occasion déclaraient la guerre au roi, et, fort souvent, le battaient.

En Russie, tout au contraire, les boyards n'ont pas de demeure fixe: ils suivent le prince, et participent à ses courses guerrières ou pacifiques.

En France, les conquérants, ayant enlevé la terre aux



indigènes, les forçaient de labourer pour un maître étranger cette terre qui leur avait appartenu. Conquérants et peuple étaient donc en hostilité continuelle.

En Russie, les boyards, n'ayant jamais affaire au peuple qu'indirectement, c'est-à-dire à travers la personne du souverain, vivaient en parfaite intelligence avec lui.

### *Rapports du souverain avec les villes.*

Chez nous, les villes, avec les restes de leur organisation romaine, devenaient le séjour d'une classe particulière, livrée à l'industrie, classe sédentaire, qui créa la bourgeoisie.

En Russie, au contraire, les villes restèrent de grands villages. — *Le grand village* est le nom que l'on donne aujourd'hui à Moscou, et, en effet, Moscou, avec ses jardins, ses prairies, ses étangs, ses terrains vagues, ses bois, ses labours enfermés dans ses barrières; avec ses vaches qui rentrent seules du pâturage, et rejoignent leur étable sans conducteur; avec ses poules, ses pigeons, ses corbeaux qui picorent dans les rues; avec ses buses, ses éperviers, ses émouchets qui planent au-dessus de ses jardins, Moscou est encore aujourd'hui un grand village.

Chez nous, la ville est industrielle, et le village agricole. — En Russie, ville et village exercent la même industrie. — Chez nous, cette industrie est presque toujours sédentaire. — En Russie, elle est presque toujours nomade.

Aussi, en Russie, pas de villes fortifiées; les villes mêmes ne reçurent le nom de villes que quand les princes y établirent leur séjour.

Dans les villes russes, les seigneurs recevaient du prince des soldats qui les aidaient à remplir leurs fonctions; les

seigneurs féodaux, au lieu d'en recevoir, fournissaient des soldats au souverain.

Les tribus slavonnes furent successivement soumises au même impôt que les tribus primitives devenues la résidence plutôt que la propriété des princes varègues ; mais, quant au nombre des villes, il n'augmenta qu'en tant qu'elles devinrent le séjour des officiers du prince et des percepteurs de l'impôt.

### *Rapports du souverain avec les paysans.*

En Occident, le roi était isolé du peuple, séparé de lui par les vassaux ; il ne voyait pas le peuple, il ne connaissait pas le peuple. — En Russie, le prince avait affaire directement aux paysans, c'est-à-dire à la terre, comme il avait affaire directement à la ville, c'est-à-dire à l'industrie.

En Occident, en France particulièrement, la terre était devenue le domaine des conquérants.

En Russie, au contraire, elle resta la propriété commune du peuple. D'ailleurs, il y avait tant de terres, que, quand les princes varègues eurent pris leur apanage, il resta au peuple plus de terres qu'il n'en avait besoin ; et, quand le peuple en eut pris selon ses besoins, il resta, en terres désertes et incultes, autant qu'il en eût fallu pour nourrir encore deux autres peuples comme celui qui habitait l'empire.

Une dernière observation : le peuple slave, sur lequel venaient régner les princes normands, était déjà, à cette époque, très-nombreux ; il était un, et non pas composé. La Gaule, la Bretagne, l'Italie étaient des espèces de creusets où les peuples s'étaient fondus et où chacun d'eux avait laissé son débris ; cette unité le faisait solide et

entre dans l'empire grec, transporte sa flotte par-dessus un cap, la remet à flot dans le port de Byzance, cloue son bouclier à la porte principale de la ville, conclut avec l'empereur d'Orient Léon VI un traité honteux pour celui-ci, et revient mourir à Kiev, en y ramenant des chariots chargés d'or et *des troupeaux d'esclaves*.

L'empire russe, à partir de ce moment, est véritablement fondé; il s'étend de la Vistule et des monts Krapacks au Volga, et de la mer Blanche et de la mer Baltique à la mer Caspienne.

## IX

Voilà donc l'esclavage créé chez les Russes comme chez les Romains par la conquête. Suivons-le dans son développement et voyons-le gagner, du prisonnier étranger à l'indigène libre.

Cette solution du problème est importante. Aujourd'hui, la grande question d'opposition que la noblesse russe fait à l'empereur est de savoir si le paysan russe a jamais possédé la terre à laquelle, depuis, il a été non-seulement attaché, mais enchaîné.

Remarquez que les deux peuples, russe et slavon, c'est-à-dire le peuple qui a appelé Rourik et le peuple conquis par Rourik, ne forment plus qu'un peuple : en sorte que, de 1019 à 1054, il n'y a encore, en Russie, que des esclaves étrangers.

Voici un article du *Rousskaïa Pravda*, code russe, qui vient à l'appui de cette opinion :

« Si un homme en tue un autre, la vengeance appartient au frère, ou au père, ou au fils du frère du défunt; s'il n'y a personne pour le venger, il faut payer pour sa tête; si c'est



un Russe, ou un officier, ou un marchand, ou un employé, ou un soldat, ou un Slavon, il faut payer 40 grivna. »

Vous voyez qu'il n'est encore aucunement question de l'esclavage indigène, auquel on eût affecté un prix quelconque s'il eût existé.

Mais, grâce au caractère slavon, l'esclavage va se créer de lui-même et devenir un fait bien déterminé sans cause appréciable.

De même que nous avons démontré la différence qu'il y a entre la formation de l'État russe et la formation des autres États, et surtout des États occidentaux, nous devons indiquer la différence qu'il y a entre le tempérament de la nation russe et le tempérament des autres nations, — de la nation française, par exemple.

Le tempérament de la nation française se compose, grâce aux divers éléments qui l'ont pétri, de l'orgueil et du courage gaulois, de la volonté et de la persistance romaines, de l'indépendance et de la férocité franques.

Tous les défauts, tous les vices, toutes les qualités, toutes les vertus de ce tempérament se sont fait jour dans les différentes commotions politiques qui ont agité la France depuis les communes du x<sup>e</sup> siècle jusqu'à la révolution du xviii<sup>e</sup>, et même jusqu'aux révolutions du xix<sup>e</sup>.

Le Slavon, au contraire, peuple homogène, est un peuple paisible, tranquille, patient, passif surtout. Tandis que le Gaulois lutte contre ses conquérants et finit par les chasser, lui reçoit des maîtres étrangers avec reconnaissance; non-seulement il les reçoit, mais les appelle, se montre prêt, en récompense du service qu'ils lui rendent de vouloir bien le gouverner, à remplir toutes leurs exigences, à ne s'offenser de rien, et à être toujours content de son sort.

Il y a loin de là à l'irritabilité fébrile de l'Occident, toujours incliné à croire à une insulte.

Joignez à cela un climat rude et froid pendant quatre ou

cinq mois de l'année, pluvieux et neigeux pendant deux ou trois autres, qui force le Slavon, ou le Russe, comme vous voudrez, — nous avons déjà dit qu'il n'y avait pas de différence sensible entre les deux peuples et que l'un s'était fondu dans l'autre, — à vivre dans sa maison, près du foyer, au milieu de sa famille; qui lui donne l'insouciance des intérêts généraux et des affaires publiques, dont il ne se mêlera qu'à la dernière extrémité, et vous aurez le tableau à peu près esquissé de la différence morale qui existe entre notre peuple et le peuple russe.

Nous pourrions dire que le Français a le tempérament libre et que le Russe a le tempérament esclave.

Avec ces dispositions naturelles à la servitude, l'esclavage n'était point difficile à établir chez lui.

Nous le voyons donc se composer, d'abord, des prisonniers faits par Oleg dans ses conquêtes. Ce noyau d'esclaves étrangers se recrute plus tard des *kholopi*. On appelle, en Russie, *kholopi* les hommes qui ont librement accepté l'esclavage, moyennant certaines conditions stipulées entre eux et le seigneur qu'ils se sont choisi pour maître.

Engagés pour un temps, ils ne songaient pas, trouvant cette vie douce, à réclamer leur liberté; engagés pour leur vie, ils ne songaient pas à sauvegarder la liberté de leurs enfants.

Les enfants, qui ne connaissaient pas d'autre état que l'esclavage, acceptaient donc pour eux ce que leur père avait accepté pour lui.

A la seconde ou troisième génération, les premiers maîtres morts, les premiers *kholopi* morts, la famille était esclave, et, ne regardant son esclavage ni comme un malheur ni comme une honte, ne songeait pas même à réclamer sa liberté.

Ajoutez aux *kholopi* les orphelins, les gens sans moyens d'existence, qui entraient au service des seigneurs pour

être nourris et abrités, ou se nourrissant et s'abritant eux-mêmes moyennant une rétribution pécuniaire. Ceux-là s'appelaient *rabotniki*, c'est-à-dire *travailleurs*, du mot *rabota*, qui signifie *travail*, et qui est la racine du mot, *rab*, qui veut dire *serf*; espèce de modification de l'esclavage, qui, grâce à l'apathie nationale, s'est fondue dans l'esclavage lui-même.

Ajoutez encore les *zakoupki*, du verbe *koupis* (acheter), c'est-à-dire les gens qui s'étaient vendus pour dettes. — Vous avez quelque chose de cela chez les Romains, vous le rappelez-vous ?

« Si le débiteur ne s'arrange pas, tenez-le dans les liens soixante jours ; cependant, produisez-le en justice par trois jours de marché, et, là, publiez à combien se monte la dette. »

Les services des *zakoupki* ou des *kabalnyis*, — de *kabala*, mot hébreu qui signifie *redevance*, *lettre de change*, — les services des *zakoupki* ou des *kabalnyis* payaient les intérêts de la somme due. Ceux-là se subdivisaient encore en *dokladnéyé*, c'est-à-dire en ceux qui devenaient serfs en vertu d'un acte dressé selon toutes les formalités, ou ceux qui le devenaient sur simple parole.

Il y avait aussi les *obely*, c'est-à-dire ceux qui étaient devenus esclaves à perpétuité pour avoir été rachetés des fers ou délivrés de toute autre peine par un seigneur qui les prenait chez lui et répondait d'eux dans l'avenir. *Obely* signifie *blanchir*, *rendre blanc*.

Tout cela se réunissait donc aux prisonniers de guerre, indigènes ou étrangers, sur lesquels le seigneur avait droit de vie et de mort ne pouvant s'acquérir que dans le combat, où l'on risquait soi-même sa propre vie.

Le vainqueur, dans ce cas et dans celui de l'*obely*, pouvait céder ses droits à un autre, c'est-à-dire vendre son prisonnier.



Le seigneur était le seul juge compétent du traitement ou du supplice à infliger à son esclave à perpétuité, ce supplice fût-il la mort, le code que nous avons cité, *Rousskaïa Pravda (la Vérité russe)*, ne défendant de la barbarie des seigneurs que les serfs loués.

Citons, sur le servage et l'esclavage, quelques articles du code du grand-duc Vladimir Jaroslavetz, qui prouvent que l'esclavage et le servage existaient bien longtemps avant Boris Godounof :

« Si un *zakoup* déserte son seigneur, il devient *obel*. »

C'est-à-dire que, si un serf qui travaille en vertu d'un engagement et pour s'acquitter de sa dette prend la fuite, il devient *krepostnij*, esclave à perpétuité.

« Mais, s'il quitte son seigneur ouvertement pour aller porter plainte au prince ou aux juges, on ne doit pas l'assujettir, mais bien lui rendre justice.

» Dans le cas où un seigneur vendrait un serf loué, *zakoup*, comme étant son esclave à perpétuité, *obel*, l'homme loué sera acquitté de sa dette, et le seigneur payera à la couronne une amende de douze grivna (douze livres d'argent). »

Le seigneur était responsable des faits et gestes des esclaves à perpétuité, mais non de ceux des gens loués.

« Si un *obel* vole un cheval, le seigneur est obligé de payer pour ce vol deux grivna (deux livres d'argent) ; mais, si le vol est commis par un serf loué, le seigneur est libre de toute responsabilité.

» Si un *zakoup* est pris en flagrant délit de vol, le seigneur a le droit de le racheter ; mais alors il devient son *obel*, c'est-à-dire son esclave à perpétuité.

» Si le seigneur autorise son *obel* à entreprendre un commerce quelconque, il répond pour toutes les dettes que cet *obel* peut contracter, et ne peut refuser de les payer. »

L'introduction de la religion chrétienne amena un certain

changement dans les lois russes relatives à l'esclavage et au servage. Le code *Rousskaïa Pravda* fut remplacé par un code de Constantin le Grand: *Soudenik Konstantina Velixago*, connu depuis Vladimir le Grand sous le nom de *Tzarския Pravda* (règlement du tzar) et *Kor'mtchaïa Knega* (livre du pilote).

D'après un des articles de ce code, un serf esclave pouvait racheter sa liberté.

« Si, à la vente d'un prisonnier par les gens d'armes, ce prisonnier paye son prix, il devient libre; s'il n'a pas de quoi racheter sa liberté, l'acheteur le retient jusqu'à ce qu'il ait gagné ce prix par son travail; après quoi, il devient libre. »

Le prix du travail était fixé à trois *chlag* par été. *Le* ou *la chlag* est une monnaie qui n'existe plus et dont on n'a pu me dire la valeur réelle.

« Qui oserait priver quelqu'un de sa liberté ou vendrait la liberté d'un autre, peut être lésé de la sienne comme il en avoulu léser son prochain. »

Toutes ces précautions prises par le souverain en faveur du serf et de l'esclave prouvent combien les abus des seigneurs étaient toujours réels.

« Si le seigneur porte des coups à son esclave, homme ou femme, et si ces gens meurent par suite des coups reçus, le coupable en répond devant la loi; si pourtant l'individu maltraité ne meurt pas un ou deux jours après les coups reçus, celui qui les a portés est délivré de toute responsabilité devant la loi; mais si, de son côté, l'esclave guérit, il devient libre. »

Vous le voyez, nouveau rapport avec la loi romaine des douze tables, première réaction du peuple contre le patriciat en Italie.

« Si le patron machine pour nuire au client, que sa tête soit dévouée.

« Si le patron frappe le client, s'il lui brise un membre, il payera vingt-cinq livres d'airain, et, s'il ne compose pas avec le blessé, il y aura lieu au talion. »

Les citoyens de Novgorod, dans leurs traités avec les princes, stipulaient une clause qui prouvait que, dans certains cas, le témoignage des esclaves ou des serfs était admis en justice.

Ils disaient :

« Le prince n'ajoutera pas foi si un *cholop* ou *raba* (esclave ou serf) porte plainte contre son seigneur. »

Voilà quel était l'état des choses lorsque mourut Ivan le Terrible.

Nous avons esquissé ailleurs la figure de cet autre Louis XI, que ses sujets nobles ont appelé Ivan le Terrible et ses sujets serfs Ivan le Grand; avec lui, la Russie d'Oleg, de Vladimir et d'Iaroslav meurt.

Nous avons aujourd'hui la Russie de Boris Godounof réformée par Pierre le Grand.

Ivan le Terrible laissait en mourant deux fils, Fœdor et Dmitri, c'est-à-dire un moribond et un enfant.

Un Tatar nommé Boris Godeonof ou Godounof est le premier ministre de Fœdor.

Sous le règne et au nom de ce mourant qui va disparaître, Boris Godounof rend un oukase.

Cet oukase porte la date de 1593. Je n'ai pas le texte sous les yeux; j'écris ces lignes sur le Volga, où les bibliothèques sont rares et où les renseignements sont difficiles.

Seulement, l'oukase disait que désormais le *paysan* serait attaché à la terre et pourrait quitter sa maison sans le consentement du propriétaire. L'oukase ne dit ni le serf ni l'esclave, il dit le *paysan*.

Voilà donc le paysan, celui qui représentait, sous Rourik, le troisième ordre de l'État, c'est-à-dire la terre; — les deux autres, on se le rappelle, étaient l'industrie et l'épée; —



voilà donc le paysan confondu avec le serf et l'esclave et ne faisant plus qu'un avec lui.

Jusque-là, le paysan n'était assujéti qu'à un règlement, s'il n'était ni serf ni esclave, bien entendu.

Avant la Saint-Georges, il était défendu à l'ouvrier ou au cultivateur de quitter le maître qui l'avait loué, ou qui avait passé avec lui une convention pour la culture de ses terres.

C'était un antique usage ordonné par la nécessité d'assurer la culture des terres, et dont Ivan III avait fait une loi en 1497, à peu près cent ans auparavant.

Nous ne voyons pas dans l'histoire de l'époque que les paysans, enchaînés à la terre par l'oukase de 1593, aient fait aucune réclamation.

C'est que le Russe du XVI<sup>e</sup> siècle était toujours le Slavon du XI<sup>e</sup>.

Quel était le but de cet oukase? D'empêcher, au profit de la culture, l'émigration industrielle, qui dépeuplait le pays, depuis que la route de l'Orient était ouverte par le cap de Bonne-Espérance et que les caravanes de l'Inde et de la Perse n'étaient plus obligées de venir par terre.

Celui qui rendit l'oukase n'en comprenait probablement pas lui-même toute la portée; car, bientôt après, il fut obligé de le modifier, et ce ne fut que Vasili Chouisky qui consacra, par un édit de 1607, l'adscription des paysans à la terre.

Cette assimilation injuste du paysan au serf et à l'esclave frappa particulièrement Alexis Michaelovitch, père de Pierre I<sup>er</sup>.

Dans son code, deux articles sont consacrés à cette question : l'un appartient au chapitre XI, l'autre au chapitre XX.

Le chapitre XI traite des paysans; le chapitre XX des *kholopi* — ou serfs personnels.

Dans le chapitre XI, défense est faite aux propriétaires

de transporter les paysans, des terres données par la couronne sur les domaines privés ou héréditaires, ainsi que de se saisir d'un paysan qui s'est loué volontairement et régulièrement chez un autre maître.

Dans le chapitre XX, il est interdit aux propriétaires, sous peine d'encourir le châtiement *que le tzar ordonnera*, de faire, des paysans attachés à la terre, des *kholopi*.

Ainsi, en 1649, le paysan est enchaîné à la terre, il n'en peut bouger sans la permission du propriétaire; mais, malgré cela, il n'est pas *kholopi*, c'est-à-dire esclave à perpétuité.

Il y a bien quelque contradiction dans cet enchaînement d'un homme libre à la terre qui l'a vu naître et qu'il est obligé de cultiver au profit de son seigneur; mais que prouve cette contradiction? C'est que la situation, dès cette époque, était déjà si compliquée, qu'il était impossible de faire justice exacte.

En dépit de ces deux chapitres du code d'Alexis Michaelovitch, les abus s'enracinèrent et s'étendirent de telle façon, qu'un édit du tzar Pierre, en date du 1<sup>er</sup> janvier 1719, déclare que « beaucoup de propriétaires se livrant à toute sorte de désordres et de vexations envers leurs paysans, les autorités locales ont ordre de veiller activement à la suppression d'un pareil état de choses et de signaler au sénat les coupables, contre lesquels *l'empereur lui-même se réserve de prendre les mesures nécessaires.* »

En 1721, le tzar Pierre 1<sup>er</sup> s'aperçoit que l'on vend les paysans isolément, c'est-à-dire le mari sans la femme, le père ou la mère sans les enfants, et il ordonne au sénat de faire cesser au plus tôt ce trafic inhumain.

En 1722 et 1724, toujours préoccupé du bien-être de cette classe de ses sujets qu'il sent opprimés, et opprimés injustement, le czar Pierre rend deux édits qui obligent les propriétaires à délivrer à ceux de leurs paysans des

deux sexes qui se marient, des certificats dans lesquels ils affirment sous serment, et sous la crainte des plus fortes peines, qu'ils ne les forcent pas au mariage.

Le tzar ne se doutait guère que ce serait sur ces édits, rendus pour sauvegarder aux paysans un reste de liberté, que l'on baserait plus tard la loi par laquelle les paysans ne peuvent se marier sans la permission de leurs propriétaires!

De Pierre I<sup>er</sup>, nous devons passer à Paul I<sup>er</sup> pour trouver un oukase en faveur des paysans.

Le 5 avril 1797, Paul I<sup>er</sup> ordonne que le maximum du travail obligatoire des paysans ne doit pas dépasser trois jours par semaine.

Remarquez bien que ni Boris Godounof, ni Vasili Chouisky ni Alexis Michaelovitch, ni le tzar Pierre n'ont imposé au paysan un travail quelconque.

Les seigneurs en avaient auguré que les paysans devaient travailler toute la semaine, et, toute la semaine, ils les faisaient travailler en conséquence.

Paul I<sup>er</sup> fixe leur travail à trois jours, et ces trois jours de travail gratuit, *de corvée*, comme on dirait chez nous, sont une amélioration pour le paysan, qui, n'ayant pas de limites fixées à son travail gratuit, devait dès lors tout son travail au seigneur.

En 1798, les tribunaux locaux et, après eux, ou plutôt avec eux, le sénat, composé de propriétaires, ayant autorisé dans la Petite-Russie la vente des paysans sans la terre, l'empereur Paul écrivit, sur le rapport qui fut présenté à sa signature, cette phrase qui n'offrait pas d'ambiguïté : « Ne point vendre sans la terre. » Ce qui n'empêcha pas les propriétaires de vendre leurs paysans avec ou sans la terre, comme ils l'entendaient.

Cette vente défendue par l'empereur Paul se faisait si publiquement, qu'elle se faisait sur les champs de foire.

Un édit de l'empereur Alexandre I<sup>er</sup>, dont je ne puis re-



trouver la date, mais de l'existence duquel je suis sûr, défend de vendre les paysans *sur les foires et sur les marchés*.

Un autre oukase dont j'ai la date sous les yeux — 1803 — abolit l'usage qui s'était établi de payer les dettes des propriétaires en livrant aux créanciers le travail de leurs paysans.

Alexandre I<sup>er</sup> nourrit longtemps ce rêve de l'abolition de l'esclavage ; son cœur, si accessible à l'amour, comprenait toutes les douleurs qui s'attachent à la servitude. Il mourut avec ce regret que l'émancipation ne datât point de son règne.

En somme, voici ce que l'on voit, de l'avènement de Rourik à la mort de l'empereur Nicolas :

Un peuple qui, inhabile à se gouverner, appelle à lui un souverain étranger ; qui laisse prendre à ce prince, pour lui et les siens, toute la part de terre qu'il croit devoir prendre ; qui n'impose pas de limites à son pouvoir, parce que, par tempérament, il déteste la lutte et aime le repos ; qui laisse se former aux mains des successeurs de ce souverain, ou plutôt des boyards qui vivent sous ses ordres, un esclavage composé d'abord de prisonniers de guerre, de condamnés pour délits sociaux, de débiteurs insolvables, d'orphelins, de gens sans feu ni lieu ; qui loue son travail et engage sa liberté sans prendre les précautions nécessaires au paiement de ce travail et au maintien de cette liberté, et qui, pourvu qu'il trouve sa nourriture quotidienne pendant l'année, un gîte chaud dans les mois d'hiver, ne s'inquiète pas plus de sauvegarder la liberté de ses enfants qu'il ne s'est inquiété de sauvegarder la sienne ; qui se trouve pris un jour, sans pouvoir se débattre, dans l'oukase d'un usurpateur et d'un assassin ; qui se plaint peut-être, mais ne se révolte pas, espérant dans la justice du souverain, qu'il appelle son père, comme Dieu. En effet, ce souverain si terrible, que la noblesse dit de lui : « Près du tzar,

près de la mort, » ce souverain est le seul qui s'occupe de ce peuple par hasard, par accident, en sursaut pour ainsi dire, et qui rend à son profit des édits qui ne sont pas exécutés.

Maintenant, voyons dans quelle situation était le paysan russe lors de l'avènement au trône du souverain qui vient de rendre au peuple son rang de peuple, à l'homme sa dignité d'homme.

## X

Aujourd'hui, grâce à l'édit de Boris Godounof, le paysan et l'esclave, c'est tout un <sup>1</sup>.

Les recensements sont faits par *tiéglo*. Le mari et la femme, qu'ils aient ou n'aient pas d'enfants, composent un *tiéglo*.

Chaque *tiéglo* reçoit gratis de son seigneur six arpents (trois hectares) : deux consacrés au blé que l'on sème au printemps; deux consacrés au blé que l'on sème à l'automne; deux qui restent en friche pendant que les quatre autres rapportent; en outre, chaque *tiéglo* reçoit un hectare de prairie; en tout, huit arpents.

Chaque hectare peut bien, dans les bonnes localités, rapporter jusqu'à dix roubles argent. Donc, les quatre arpents — n'oublions pas que deux arpents se reposent et sont toujours en friche — peuvent, au maximum, rapporter quarante roubles d'argent (cent soixante francs).

<sup>1</sup> Il est bien entendu que je me place, comme date, à la veille de l'oukase d'émancipation rendu par l'empereur Alexandre II.

Si une famille se compose de cinq fils et que ces cinq fils se marient, il y a cinq tieglos, mais celui du père disparaît.

Les fils mariés, le père cesse de travailler : il passe à ce qu'on appelle *harikovskaïa rabota*, les travaux des vieux.

On se marie jeune en Russie; il en résulte qu'un père de quarante ans peut être *gachiagolnoï*, c'est-à-dire inoccupé. Il en est de même des femmes. Dans cette situation, ils ne peuvent pas se louer.

Les femmes enceintes — supposons un bon seigneur, nous passerons tout à l'heure au mauvais — sont affranchies des travaux durs.

Au nombre des plus durs travaux est la moisson au soleil. On dirait, pendant les mois de juin et d'août, en Russie, que le soleil, sachant le peu de temps qu'il a à briller, redouble d'intensité.

La journée se divise ainsi : — Pété, à quatre heures du matin, c'est-à-dire avant le jour, le chef des paysans choisi par le propriétaire pour surveiller les travaux, et que l'on appelle le *starostat*, le *sortzky* (chef de la centaine) et le *desartzky* (chef de la dizaine) vont, le long du village, frappent à chaque porte, et crient qu'il est temps de se réveiller et d'aller aux champs.

En général, au moment de cet appel, les paysans sont prêts.

Le *starostat*, le *sortzky* et le *desartzky* font en même temps l'inspection intérieure, pour s'assurer si quelque faux malade n'essaye pas de se soustraire à la corvée.

Tout le monde alors va aux champs ou à la grange; cela s'appelle la *barchina*.

Il y a la *barchina* ordinaire, qui se compose de la moitié des travailleurs : elle s'appelle *bratnabraka*; et la *barchina* extraordinaire, qui se compose de tous les travailleurs: elle s'appelle la *barchina pogatovna*.



Les paysans travaillent de quatre heures du matin à midi; à midi, ils dînent.

Les enfants, qu'on n'a pas pu laisser à la maison, attendu qu'il n'y avait personne pour les y garder, sont là, soignés par les vieilles.

A deux heures, on se remet au travail jusqu'au coucher du soleil; à neuf heures, on entre à l'isba.

Remarquez que nous continuons d'admettre un seigneur juste, un maître chrétien.

Voici, outre le travail de corvée fixé à trois jours par l'empereur Paul, et qu'on peut porter à six en ordonnant une *barchina pogalovna*, quels sont les autres droits du propriétaire :

Il peut marier les paysans comme il le veut, choisir le mari à la femme, la femme au mari; il peut empêcher le mariage; il a le droit de punir, et la punition est d'habitude les verges : — dans ces derniers temps, une loi fut promulguée, qui défendait aux seigneurs de faire donner plus de vingt-cinq coups de verges à leurs paysans; mais un seigneur, si économe qu'il soit sur les autres points, est presque toujours prodigue sur celui-là; cent coups de verges sont le minimum; il est vrai que, pour cela, il doit s'adresser au tribunal, mais c'est une simple formalité : il n'y a pas d'exemple qu'un tribunal ait refusé, pourvu que le propriétaire paye quatre-vingt-dix roubles argent pour l'installation et le transport en Sibérie.

Pour méfait grave, c'est le *mir* qui prononce. N'acceptez pas la traduction du mot *mir* par le mot *commune*; le mot *commune*, chez nous, implique franchise, liberté; le *mir*, c'est la réunion des paysans, qui n'a d'autre droit que celui que le seigneur lui concède momentanément et lui retire à sa volonté.

Le seigneur peut désigner qui il veut pour le recrute

ment; un paysan a déplu au seigneur, le seigneur le fait soldat. Parfois il ne s'occupe pas lui-même de ces misères, qui sont pourtant la vie et le bonheur d'un homme : il abandonne ce soin à son intendant ou au mir, qui alors désigne ou les mauvais sujets, ou les paresseux, ou les vagabonds.

Heureux les paysans dont le seigneur abandonne le recrutement au mir! malheureux ceux dont le recrutement est abandonné à l'intendant!

Un fait sur mille :

L'intendant de M. Constantin N... était chargé par son maître de désigner les recrues; il avait, dans un de ses villages, un marchand de chevaux assez riche, ayant un fils de vingt ans, et un de cinq. Pendant trois ans de suite, l'intendant désigna le fils du marchand de chevaux pour le recrutement; chaque fois, le père racheta son fils moyennant cent roubles argent (quatre cents francs).

Vint la guerre de Crimée.

Au lieu de sept ou huit hommes que chaque seigneur doit fournir par mille dans les temps ordinaires, les propriétaires furent imposés à vingt.

L'intendant, qui avait déjà désigné trois fois le fils du marchand de chevaux, le désigna une quatrième; seulement, cette fois, il mit le prix de son rachat à quatre cents roubles; c'était seize cents francs. Le père marchanda, offrit deux cents roubles : l'intendant ne voulut rien diminuer; le père s'entêta.

Le fils partit, et fut tué.

A partir de ce moment où il n'eut plus son fils aîné pour l'aider dans son commerce, le père se mit à boire et laissa aller sa maison à vau-l'eau.

Le père est mort, le jeune frère est ruiné!

Le soldat qui rentre dans son village après ses vingt-cinq ans de service n'est plus esclave, c'est vrai; mais il est bien plus malheureux que s'il l'était!

Il ne reçoit aucun terrain du propriétaire; aucun propriétaire ne l'emploie, même comme *rabotchnik*. — Nous dirons tout à l'heure ce que c'est que le *rabotchnik*.

Si le soldat de retour a une famille, il rentre dans sa famille, l'aide dans ses travaux, et, en revanche, elle le nourrit; s'il n'a pas de famille, il meurt de faim ou demande l'aumône; voilà pourquoi vous voyez tant de soldats mendiant avec des croix sur la poitrine.

Si le soldat de retour a été cavalier, parfois le seigneur le place dans ses haras. Il gagne alors son entretien, il mange du *zastelnaïa*.

Disons ce que c'est que le *zastelnaïa*.

Chaque propriétaire, comme une vieille tradition de l'Orient, a les *gens de sa cour*, qu'on appelle les *dvaroviés*; il leur doit la *messatkhina*, de *messats*, mois : c'est de la farine dont ils font du pain.

Cette *messatkhina* est tout ce qu'ils reçoivent avec la *zastelnaïa*, c'est-à-dire la nourriture commune pour leur entretien.

Cependant, les propriétaires généreux ajoutent à cela vingt sous par mois.

Les hommes sont menuisiers, cuisiniers, écuyers, jardiniers, au profit du maître; les femmes sont à la laiterie, travaillent aux fabriques, raccommode le linge, lavent la vaisselle, sont blanchisseuses, toujours au profit du maître.

Le travail inférieur s'appelle *ichomaïa rabott*, le travail noir.

Si les *dvaroviés* veulent améliorer leur position, ils louent à de petits propriétaires des travailleurs, *rabotchnik*, et se créent une industrie que le maître tolère à cause de la redevance qu'il en tire. Cette redevance est ordinairement du quart du produit.

Quant au seigneur qui loue les *rabotchnik*, il touche l'argent de leur travail.



A côté de ce revenu du seigneur, il faut ranger l'*abrok*. — L'*abrok* est la redevance que paye le paysan pour aller exercer une industrie loin de son village.

L'*abrok* est plus ou moins considérable; le chiffre moyen est de vingt roubles (quatre-vingts francs) par an.

Presque tous les *isvostchiks*, conducteurs de drojky, payent l'*abrok*.

Beaucoup de très-riches marchands de Saint-Pétersbourg et de Moscou sont des esclaves et payent l'*abrok*.

Tel marchand devenu millionnaire a offert vingt mille, trente mille, cinquante mille roubles pour se racheter.

Lorsque parut l'oukase d'émancipation, un riche marchand de Moscou offrait à son seigneur cent mille roubles ( quatre cent mille francs ) pour se racheter, et son seigneur refusait. Il sera libre maintenant moyennant deux cents roubles, peut-être moins.

Nous avons essayé de faire comprendre quelle était la situation des paysans chez les bons maîtres, chez les seigneurs chrétiens, comme on dit en Russie; nous avons parlé du droit, parlons de l'abus.

On se rappelle que le seigneur russe peut empêcher ses paysans de se marier, ou les marier malgré eux.

Si la jeune fille — il arrive rarement qu'elle ait ce courage — refuse de se prostituer à son seigneur, celui-ci la marie à quelque vagabond, à quelque infirme, à quelque créature répugnante, et lui coupe ses tresses, punition infamante, que la pauvre fille subit pour n'avoir pas voulu être infâme !

Il est vrai que la loi défend au prêtre de marier le paysan ou la paysanne qui dit obstinément *non* devant le prêtre; mais le prêtre dépend du seigneur, il devient sourd quand c'est son intérêt; il n'entend pas le *non* de la pauvre fille ou du pauvre garçon, et les marie tout de même.

Si une femme mariée ne veut pas être la maîtresse de

son seigneur, le seigneur peut désigner le mari pour le recrutement.

Inutile de dire que cela s'est fait cent fois.

Le seigneur n'a plus le droit de séparer les familles; mais il vend sans la terre, de sorte qu'il sépare le paysan de l'isba où il est né, où est mort son père.

Nous pourrions citer le nom d'un seigneur qui, visitant ses travaux et trouvant une femme qui, à son gré, travaillait mal, l'attela à son drojky et la fit galoper avec son cheval!

Souvent les propriétaires forcent les femmes à travailler malgré la grossesse; beaucoup d'elles accouchent au travail.

On nous a raconté qu'un propriétaire qui infligeait la peine du fouet à ses paysannes enceintes, faisait creuser la terre à la place du ventre: c'était une attention délicate pour que la femme n'avortât point sous le fouet.

Un autre qui n'avait pas pris ces précautions fit avorter deux femmes dans la même année.

Par bonheur, ces exemples-là sont assez rares pour qu'on les cite.

La loi punit tout cela; mais à qui voulez-vous que s'adresse le pauvre paysan ou la malheureuse paysanne? Au gouverneur de la province? Mais le gouverneur est l'ami du seigneur qui se livre à ces infamies. Au maréchal de la noblesse? Mais le maréchal de la noblesse est nommé par les seigneurs, et il n'ira pas, pour un misérable paysan ou une misérable paysanne, perdre une voix qui peut faire son élection.

Voulez-vous quelque chose de pis que tout cela?

Vers le commencement de ce siècle, la plupart des propriétaires grands chasseurs faisaient nourrir leurs chiens par des femmes. La tradition prétendait que les chiens étaient meilleurs.

Un propriétaire perd sa chienne, qui meurt laissant deux

chiens; il fait nourrir les deux chiens orphelins par deux femmes dont il envoie les enfants à la cuisine. Un des deux maris rentre et trouve sa femme allaitant un chien au lieu de son enfant; il prend le chien et l'écrase contre le mur. Le seigneur fait fouetter le paysan à mort.

La loi n'autorise que vingt coups de verges; mais qui s'inquiète de la loi en Russie, si ce n'est ceux qui ne sont pas assez riches pour la faire taire?

Avant Pierre III, du temps où les seigneurs, n'étant point encore affranchis, étaient soumis à des punitions corporelles, ils faisaient fouetter un esclave pour eux, comme on fouettait le menin du dauphin quand le dauphin avait mal fait ses devoirs.

Le grand malheur de la Russie, c'est que tous ces abus sont connus sans être dénoncés.

En Russie, il n'y a pas de *voix publique*. La voix publique, c'est la punition de celui que la loi ne peut atteindre.

De même que le propriétaire punit parfois l'innocent, parfois aussi il sauve le coupable.

Nous avons dit que tout méfait grave était déféré au mir; mais le délit, mais le crime doit être déféré à la loi.

Seulement, la loi qui condamne un paysan aux mines fait un tort au propriétaire: elle lui prend un travailleur, trois jours de travail gratis par semaine, cent soixante-deux jours par an.

Le propriétaire, dans ce cas, s'arrange avec la police locale: on punit le coupable de gré à gré, et le travailleur reste à son maître; il n'y a que la justice qui perde un coupable.

La justice a un bandeau sur les yeux.

Je ne sais pas dans quel but on lui met ce bandeau en France. En Russie, c'est pour qu'elle ne voie pas les abus.

Il y a plus:



Non-seulement les propriétaires dérobent souvent le coupable à la justice, mais parfois même ils se font complices de ce coupable, ou ferment les yeux sur sa culpabilité, si cet aveuglement peut leur être profitable.

Il y a une industrie qui n'existe qu'en Russie : c'est le vol des chevaux.

Presque toujours, le *pomeschik* (propriétaire) sait que tel ou tel de ses paysans cultive ce genre de vol; mais il se garde bien de livrer le voleur à la justice : ce genre de vol enrichit le village où il se pratique.

Vous me demanderez alors ce que fait la police locale, l'*ispravnik*.

Il touche la dime du vol.

Si par hasard le vol trop patent force l'*ispravnik* à des perquisitions, les perquisitions se font dans les étables des paysans; on ne trouve rien : pourquoi? Parce que souvent les chevaux volés sont dans les écuries du seigneur; où personne n'ose pénétrer.

Les villages qui entourent le village voleur ne sont pas volés; c'est trop juste, ils sont recéleurs.

Ne croyez pas que ce soit là un fait isolé; non, c'est une industrie organisée, systématique, permanente. Les voleurs de chevaux forment une corporation; ils se reconnaissent à des signes maçonniques et s'entr'aident mutuellement.

Lorsque la censure des journaux fut devenue moins sévère, une foule d'articles dénoncèrent ce fléau et furent envoyés aux journaux. Aucun n'a encore passé. Je connais tel journaliste qui en a dix dans ses cartons, avec preuves à l'appui, et qui attend le moment de les faire passer. Sous le règne d'Alexandre II, ce moment viendra un jour ou l'autre; il serait déjà venu, si l'empereur savait ce qu'autour de lui tout le monde sait.

Ces abus sont expressément défendus par la loi. Mais une chose que l'on ne saurait trop dire, trop répéter, crier trop

haut, c'est que la loi, en Russie, est aux mains de fonctionnaires qui vivent non pas de la rétribution de la loi, mais de la vente de la loi.

Et cela se comprend : un ispravnik, commissaire de police dans un district, touche deux cents roubles par an ( huit cents francs ); il a plus de deux mille francs à dépenser par an, rien qu'en courses; ajoutez à cela que l'ispravnik est presque toujours élu par les propriétaires.

Le grand fléau de la Russie, c'est que l'on ne peut pas traduire en justice un fonctionnaire public.

On peut se plaindre, c'est vrai ; mais on sait d'avance que la plainte ne sera point écoutée, et l'on ne se plaint pas.

C'est pour mettre fin à la plupart des abus que nous venons de signaler, que l'empereur Alexandre II a rendu l'oukase suivant :

« ARTICLE PREMIER. — Les propriétaires conservent leurs droits de propriété sur toute la terre; mais on réserve aux paysans leurs enclos, qu'ils acquièrent en un certain laps de temps au moyen du RACHAT WIKOUP. En outre, il sera assigné aux paysans une certaine quantité de terrain pour assurer leur existence et pour leur donner le moyen de remplir leurs devoirs envers le gouvernement et les propriétaires ; ils payeront pour cette terre un abrok, ou feront la corvée pour le propriétaire.

» ART. 2. — Les paysans seront partagés par sociétés rurales, et les propriétaires auront entre leurs mains la police des villages.

» ART. 3. — Le développement de ces principes et de leur application aux diverses localités d'un gouvernement sont confiés au soin des comités. Le ministre de l'intérieur communiquera ses instructions aux comités, afin qu'elles puissent les aider dans leur travail. »

Nous dirons dans la lettre suivante quelles sont les objections que les réactionnaires font à cet oukase, et quel est

le bénéfice que s'en promettent pour la Russie les progressistes.

## XI

Il y a, en Russie, sur la question qui se discute en ce moment, trois partis et deux nuances.

Premier parti. — Les réactionnaires contre-émancipateurs ; parti peu considérable, mais bien appuyé à Saint-Pétersbourg.

Deuxième parti, parti du juste milieu. — Les propriétaires qui admettent l'émancipation, mais l'émancipation progressive, et qui ne veulent pas donner l'enclos, convaincus qu'ils ne seront jamais payés par les paysans.

Troisième parti. — Les progressistes, les journalistes, les gens de lettres, les employés, la bohème intelligente enfin, qui veulent l'émancipation à tout prix, comme un retour vers le sens moral, comme une expiation de trois siècles d'injustice et d'oppression.

Première nuance. — Celle qui admet, qui veut même l'émancipation, mais avec l'administration communale, c'est-à-dire avec la réunion de tous les vieillards du village et la gestion en tutelle par le mir ; elle ne permet pas au paysan de s'éloigner pendant les douze ans où il s'acquitte envers son seigneur, soit en argent, soit par les trois jours de corvée. Le mir est solidaire vis-à-vis du seigneur ; il remplace le paysan malade, ou le paysan en fuite.

Deuxième nuance. — Celle qui fait de la commune la base des nouveaux rapports entre le seigneur et le paysan, en rendant la commune responsable de tout.

Cette nuance, la plus avancée et la plus large de toutes,



*veut* que l'enclos appartienne au paysan sans rétribution aucune; elle permet au paysan de quitter le village pour se livrer à telle industrie qu'il lui plaira; elle prétend que le paysan doit être libre du moment où le manifeste a paru; elle dit que la commune traitera directement avec le propriétaire, recevra de lui l'enclos et les autres terres en location; elle s'engage à lui faire faire le travail qui sera dû par lui, non pour le *rachat* de l'enclos, puisque, à son avis, l'enclos doit être donné comme une indemnité bien insuffisante de l'usurpation séculaire dont le paysan est victime, mais pour le fermage des terres louées. La commune répondra de tout.

Voyons ce que dit, à l'appui de son opinion, chaque parti et chaque nuance.

Le parti des réactionnaires contre-émancipateurs, qui accuse tout haut M. Kaveline, conseiller secret de Sa Majesté, d'avoir dicté l'oukase incendiaire, prétend que cet oukase est non-seulement une spoliation de la propriété en ce qui touche l'enclos, mais encore une voie ouverte à l'usurpation du tout, en commençant par la partie.

Il dit que le mot WIKOUP RACHAT est impropre, qu'on ne *rachète* que ce que l'on a possédé, qu'une chose qu'on a *vendue* ou dont on a été *dépouillé*.

Il dit que le paysan, n'ayant jamais possédé la terre, ne l'a jamais pu vendre, n'en a jamais été dépossédé.

Que, par conséquent, le mot *rachat* est tout à la fois impropre en ce qu'il n'explique pas la situation, et dangereux en ce que, du moment que l'on arrivera à faire comprendre au paysan la valeur de ce mot, il se demandera pourquoi, le sol lui ayant évidemment et de l'aveu de l'oukase apparteni autrefois, il est autorisé à en *racheter* une si petite partie, puisque, le tout ayant été sa propriété, il aurait le droit de *reprendre* le tout.

Puis, cette question grammaticale, historique et territo-

riale posée, discutée et résolue, il passe à l'application de l'oukase, qu'il prétend impossible.

Le propriétaire doit la cession de l'enclos, c'est-à-dire d'un demi-arpent à peu près, de terrain attenant à l'isba, c'est-à-dire à la chaumière constituant un tiéglo. Cette chaumière peut être bâtie assez près de la maison seigneuriale pour que le demi-enclos à céder morde sur le parc, sur le jardin, sur les terres; pour qu'il vienne même, qui sait? jusque sous les fenêtres du château.

Et, si dix isbas sont situés autour du parc et près du château, le seigneur va donc voir son parc morcelé par dix enclos? Il va donc avoir des propriétaires étrangers tout autour de lui?

Maintenant, supposez, continue le parti contre-émancipateur, que le paysan en veuille à son propriétaire, que le paysan soit en état de payer l'enclos comptant, — la chose est possible, soit qu'il possède les fonds nécessaires acquis au moyen de quelque industrie, soit qu'un parent ou un ami ayant fait fortune dans le commerce lui avance ces fonds en abrok, soit, enfin, par un ennemi du propriétaire; — supposez que ce paysan, qui a son isba à cent pas du château, établisse, sur l'enclos de cet isba, une fabrique de suif, ou une forge, ou toute autre industrie aux miasmes délétères, ou aux opérations bruyantes, voilà le propriétaire chassé de son château, soit par la puanteur, soit par le bruit.

Ce n'est pas tout.

Les enclos peuvent donner sur une rivière; le droit de pêche de cette rivière peut rapporter au seigneur deux mille, quatre mille, dix mille francs; si les enclos deviennent la propriété du paysan, la propriété emporte naturellement avec elle le droit de pêche. Le paysan sera-t-il en état de payer la situation de son isba, s'il est charron ou menuisier, au prix qu'elle vaut?

Un village tout entier est situé sur un grand chemin, entre deux villes commerçantes, entre Roubinsk et Iaroslav, par exemple; ce village rapporte énormément à son propriétaire parce qu'il y établit des auberges pour les paysans qui passent, des postes pour les touristes qui voyagent.

Une fois les paysans libres, ils se feront aubergistes et maîtres de poste; le propriétaire n'aura plus d'autre droit et d'autre revenu que la concurrence.

Comment apprécier le prix de ces enclos et quel sera l'estimateur impartial qui dira au paysan : « Tu dois payer tant ; » au propriétaire : « Tu ne dois pas toucher plus que cela? »

Rentrons dans les cas ordinaires, et abandonnons les positions exceptionnelles.

Même entre les terres qui ne possèdent pas les avantages locaux que nous venons d'énumérer, il y a d'énormes différences de prix; plusieurs terres, appréciées à leur valeur réelle, ne pourront jamais être payées par le paysan : un demi-arpent de telle terre vaut quatre mille francs, un demi-arpent de telle autre ne vaut pas cinq roubles.

Que fera le paysan d'un demi-arpent de sable où ne poussent pas même l'ortie et le chardon?

Qui fixera des prix établis sur la valeur réelle?

Les comités?

Les comités sont composés des propriétaires.

Des commissaires du gouvernement?

Les propriétaires auront tous les moyens de les acheter; le paysan, aucun.

Si les paiements à faire par les paysans sont considérables, et que le paysan ne puisse payer, vu l'élévation du chiffre, ni en numéraire ni en journées, quels moyens coercitifs aura le propriétaire dans un pays où le gouvernement lui-même ne peut pas faire rentrer ses impôts?

Supposez maintenant (il faut tout supposer quand on



passe de la théorie à l'application), supposez que le paysan qui doit trois jours de corvée par semaine se rende bien au travail pendant ces trois jours, mais ne veuille pas travailler; comment le forcera-t-on au travail?

On ne peut plus le battre. On pourra le mettre en prison; mais, en prison, il travaillera encore moins.

On l'enverra en Sibérie: c'est peupler la Sibérie au détriment de la Russie.

Que fera-t-on des paysans à qui écherront les mauvaises terres, et qui ne récolteront pas sur ces terres de quoi se nourrir? Les propriétaires seuls pouvaient les aider; mais, du moment que les paysans seront libres, il faudra qu'ils s'aident eux-mêmes.

Le gouvernement de Kestroma, par exemple, se compose de bois immenses, de forêts vierges; les villages sont situés au milieu de ces bois; les paysans, à certaines époques, sont forcés de mettre des arbres contre leurs portes pour que les ours n'entrent pas chez eux.

Que planteront-ils pour leur nourriture? du seigle, du blé, de l'avoine? Les ours ne leur en laisseront pas un épi.

Dans les districts manufacturiers, les paysans payaient un abrok considérable, beaucoup plus considérable que ne peut être estimé un travail de trois jours par semaine; le propriétaire profitait des avantages locaux.

Après l'affranchissement, le paysan ne sera plus obligé que de lui payer le travail de trois jours. En cas de refus de ce paiement, il louera un homme qui travaille pour lui; et un paysan dont l'abrok pouvait rapporter cinquante et même cent roubles au propriétaire, en sera quitte pour cinquante à soixante francs.

Enfin le dernier résultat de tout cela, c'est, chez le seigneur qui a cinq mille paysans, par exemple, la création de cinq mille propriétaires dans sa propriété; c'est-à-dire, en divisant la propriété, de cinq millions de tiéglos dans

toute la Russie, qui compte treize ou quatorze millions d'esclaves de la couronne et onze millions aux propriétaires.

Maintenant, que feront les enfants, de ce demi-arpent, s'ils sont cinq? Le morcelleront-ils? Oui! En ce cas, chacun d'eux possédera un dixième d'arpent, tout juste de quoi se faire enterrer.

Donc, les contre-émancipateurs regardent l'oukase non-seulement comme immoral, comme spoliateur, mais encore comme impossible à appliquer.

Le deuxième parti, c'est-à-dire celui des propriétaires qui admettent l'émancipation, mais l'émancipation progressive, et qui ne veulent pas donner l'enclos, convaincus qu'ils ne seront jamais payés, disent, à l'appui de la première opinion: que, si, dans un pays comme la France, c'est-à-dire dans le pays qui passe pour le plus éclairé de l'Europe, il y a des départements que, dans sa statistique intellectuelle, M. le baron Dupin a teintés de bistre, de sépia, et même d'encre de Chine, à plus forte raison dans la Russie, où soixante millions d'hommes sur soixante-quatre sont dans l'ignorance la plus complète, non-seulement de l'histoire des autres pays, mais de leur propre histoire, où cinquante millions peut-être ne savent pas lire; ils disent que la liberté étant l'arme la plus dangereuse que l'on puisse mettre aux mains des hommes instruits, cette liberté devient une arme mortelle, une arme empoisonnée aux mains des ignorants.

Ils disent qu'il fallait étudier les districts les plus éclairés, en faire en quelque sorte un état chronologique, et émanciper les paysans selon leur capacité et leur instruction.

Qu'ainsi l'on fût arrivé au résultat, avec des secousses partielles peut-être, mais sans commotion générale.

Ils ajoutent que, quant au refus qu'ils font du demi-ar-

pent, ils font ce refus dans la certitude où ils sont de ne jamais être payés, et ils invoquent à l'appui de leur opinion quelques-unes des raisons que les contre-émancipateurs ont émises : la différence du prix des terres, l'impossibilité de poursuivre l'homme qui devra payer ce prix, enfin, dans certaines localités, l'impossibilité de la division elle-même. Ils citent pour exemple le petit village de Jasnéva, appartenant au prince Gagarine, situé à douze verstes de Moscou et dont les paysans s'occupent de la récolte des fruits.

Le prince Gagarine a trois cents tiéglos dans cette contrée et seulement huit cents hectares.

Chaque chef de famille doit, d'après les réglemens, avoir outre son enclos, cinq hectares de terre labourable; pour satisfaire aux exigences de ces trois cents tiéglos, il faudrait, non compris les enclos, qui font à eux seuls soixante-quinze hectares, il faudrait quinze cents hectares.

Il n'y en a en tout que huit cents.

Ils donnent le problème à résoudre, non-seulement à tous les comités de la Russie, mais encore à tous les mathématiciens de l'Europe.

Bien entendu que la situation où se trouve le village de Jasnéva n'est pas unique, mais que mille propriétaires vont peut-être se trouver dans une situation identique à celle du prince Gagarine.

Le troisième parti, c'est-à-dire celui des progressistes, des journalistes, des gens de lettres, des employés, de la bohème intelligente enfin, approuve l'émancipation comme une justice, y applaudit comme à un progrès, mais ajoute :

Ce n'était point par en bas qu'il fallait commencer la réforme, c'était par en haut. Puisque l'on appelait le peuple à la jouissance de ses droits, il fallait restreindre les privilèges du pouvoir, il fallait faire ce qu'a fait le prince Rostopchine quand il a brûlé Moscou. Il fallait commencer par



brûler sa propre maison. Il fallait, avant tout, réformer la législation russe.

La première cause du désordre de notre législation, disent-ils, se trouve consignée à la première page du code : il y est dit, en toutes lettres, que *la volonté du souverain est au-dessus des lois*.

Ainsi, une cause d'une justice incontestable, gagnée devant les tribunaux par la filière desquels elle a dû passer, peut se trouver perdue par le caprice du souverain, par l'instigation d'une favorite, par l'influence d'un courtisan.

Les exemples sont nombreux.

Le sénat que l'on nomme dirigeant, par dérision sans doute, est composé d'individus parvenus au rang de généraux de division, incapables de continuer le service militaire et n'ayant jamais pensé à faire les moindres études législatives.

Ce sénat est devenu une espèce de chancellerie du ministère de la justice, qui fait triompher de gré ou de force ses opinions personnelles, quelque erronées qu'elles soient, au moyen du grand procureur, que le ministre de la justice nomme à sa guise dans chaque département, et des secrétaires dont l'avenir dépend entièrement de lui.

Joignez à ces inconvénients qui pèsent sur toutes les classes de la société, l'arbitraire qui règne dans l'emploi des revenus de l'État. Sans doute, il existe un contrôle de l'empire pour vérifier les dépenses qui se font dans toutes les branches de l'administration; mais que ces mots sacramentels PAR ORDRE SUPRÊME se trouvent placés au haut de l'article inséré dans le compte rendu, le contrôleur n'a plus rien à y voir ni à raisonner sur l'opportunité ou l'inopportunité de la dépense.

Or, en comptant les ministres, les secrétaires d'État, les sénateurs, les aides de camp généraux, tous personnages qui, légalement, possèdent\* la faculté de communiquer

la volonté de l'empereur, il y a quelque chose comme cinq cents individus de par la Russie en droit de commencer leurs messages par cette formule qui n'admet ni discussion ni réplique : PAR ORDRE SUPRÊME.

Les progressistes disent encore que, sans assujettir la cour de Russie à une parcimonie qui n'est ni dans les usages ni dans les mœurs du plus grand empire du monde, et qui produirait un effet fatal en diminuant le prestige d'une race élue par la nation pour régner sur elle, on pourrait fixer la dépense; qu'une liste civile établie sur les bases les plus larges de la France ou de l'Angleterre, et même de toutes deux, accordée au chef de l'État serait suffisante, lui fût-elle accordée à la charge par lui de solder sa cour, d'entretenir ses palais et ses châteaux de plaisance, son écurie, ses meutes, toute sa maison enfin.

C'est sur cette liste civile que devraient aussi être payées les fréquentes gratifications accordées aux troupes de terre et de mer pour les revues et parades, qui alors deviendraient plus rares.

Il va sans dire — c'est toujours l'avis des progressistes que nous émettons — que tout ce qui constitue en ce moment le ministère des apanages et celui des domaines de l'empire passerait au ministère de l'intérieur, attendu que le souverain ne doit rien posséder en propre.

Le plus court, dans ce cas, serait de faire une estimation judicieuse des possessions territoriales de tous les membres de la famille impériale, d'y ajouter ce qui revient à chacun dans sa part des apanages et de former pour tous un capital garanti par l'État, et dont les intérêts seraient exactement servis aux ayants droit à la fin de chaque année. Ils ne trouveraient pas bien à plaindre un prince ou une princesse auquel ou à laquelle on accorderait, par exemple, deux ou trois millions de revenu.

Tous ces budgets, une fois dûment établis et garantis, il

ne serait plus permis de détourner arbitrairement un kope, des caisses publiques, ni d'accomplir le moindre emprunt soit au dehors, soit dans le pays même, au moyen d'émissions d'assignats sous telle dénomination que ce fût, à moins de nécessité urgente, et, alors, sur une proposition du ministère des finances, qui serait discutée au conseil de l'empire, et ne pourrait recevoir la sanction impériale qu'en obtenant une majorité des deux tiers, par exemple.

Ceux qui raisonnent ainsi prétendent que cinq années d'une administration pareille dans la partie financière aurait un résultat qui surpasserait les prévisions les plus hardies : la masse des courtisans soldés s'éclaircirait comme par magie ; les récompenses pour revues et parades cesseraient ; le nombre des régiments de la garde prétorienne, jouet cher et dangereux, diminuerait ; les finances, administrées systématiquement et garanties contre toute spoliation illégale, reflouriraient ; les dettes de l'État contractées hors du pays se liquideraient peu à peu, et néanmoins dans un temps plus court qu'on n'oserait l'espérer ; le papier-monnaie se réduirait à un chiffre en rapport avec l'encaisse métallique destiné à le garantir ; enfin, le crédit public reposerait sur une base immuable et non sur le bon plaisir d'un seul.

Ils disent encore...

Mais ils disent tant de choses, qu'il faudrait des volumes pour consigner tout ce qu'ils disent, d'autant plus que les choses qu'ils disent nous paraissent, à nous surtout, peuple de l'Occident habitué au gouvernement communal, constitutionnel ou républicain, extrêmement sensées.

Laissons-les donc dire, et passons aux deux nuances.

La première nuance est assez restreinte dans ses prétentions de liberté ; elle substitue le mir à l'individu, parce qu'il lui paraît, en effet, difficile que l'individu isolé s'acquitte elle ne permet pas au paysan de s'éloigner, parce



qu'elle veut toujours avoir sous sa main le paresseux pour le forcer à travailler, le vagabond pour le forcer à rester en place, le déviateur pour le forcer à marcher droit. Le mir s'engageant à remplacer le paysan malade ou en fuite, le propriétaire n'aura point à craindre que son travail ne languisse, ou que le fugitif ne lui emporte le prix de son enclos.

On propose, au reste, pour plus de sécurité, de fonder un grand crédit universel ou des banques locales.

La deuxième nuance, la plus libérale, tranche les difficultés en proposant de donner la liberté tout de suite, et l'enclos pour rien.

Peut-être est-ce le moyen le plus simple et même le moins dangereux.

En somme, voilà la situation telle qu'elle est à cette heure; les hommes la jugent, Dieu l'éclaircira.

Dans tous les cas, l'empereur Alexandre vient d'attacher son nom à l'un des actes les plus grands et les plus humains qui aient jamais été accomplis par un souverain.

Il vient de rendre à vingt-trois millions d'hommes la liberté, c'est-à-dire le bien le plus précieux que Dieu ait donné à l'homme après la vie !

## TABLE

LXVI. — Les steppes et les lacs salés. . . . .	4
LXVII. — Astrakan. . . . .	13
LXVIII. — Arméniens et Tatars. . . . .	26
LXIX. — En Kalmoukie. . . . .	40
LXX. — Fête chez le prince Toumaine . . . . .	53
LXXI. — Continuation de la fête. . . . .	65
LXXII. — Les chevaux sauvages. . . . .	80
LXXIII. — Les steppes. . . . .	91
LETTRES SUR LE SERVAGE EN RUSSIE. . . . .	119

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME ET DERNIER



CATALOGUE

DE

MICHEL LÉVY

FRÈRES

LIBRAIRES ÉDITEURS

ET DE

LA LIBRAIRIE NOUVELLE



**PREMIÈRE PARTIE**

Nouveaux ouvrages en vente. — Ouvrages divers, format in-8°.  
Bibliothèque contemporaine, format gr. in-18. — Bibliothèque nouvelle.  
Ouvrages complets de Balzac. — Collection Michel Lévy, form. gr. in-18.  
Collection format in-32. — Collection à 50 centimes.  
Ouvrages illustrés. — Musée littéraire contemporain, in-4°.  
Brochures diverses. — Ouvrages divers.



RUE VIVIENNE, 2 BIS  
ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15  
AU COIN DE LA RUE DE GRAMMONT  
PARIS

—  
NOVEMBRE - 1865





## NOUVEAUX OUVRAGES EN VENTE

## Format in-8

- M. GUIZOT** f. c.  
MÉDITATIONS SUR LA RELIGION CHRÉ-  
TIENNE. 4 vol. . . . . 6 »  
MÉMOIRES POUR SERVIR À L'HISTOIRE  
DE MON TEMPS. T. VII. 4 vol. . . . 7 50
- A. DE LAMARTINE**  
VIE DE CÉSAR. 4 vol. . . . . 5 »  
**VICTOR LE CLERC ET ERNEST RENAN**  
HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE  
AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE. 2 vol. . . . . 16 »
- ALEXIS DE TOCQUEVILLE**  
NOUVELLE CORRESPONDANCE INÉDITE  
(t. 7 des OEuv. complèt.) 1 vol. . . 7 50
- LE PRINCE L. CZARTORYSKI**  
ALEXANDRE 1<sup>er</sup> ET LE PRINCE CZARTO-  
RYSKI. Correspondance particulière  
et conversations publiées avec une  
introduction. 1 vol. . . . . 7 50
- MICHEL NICOLAS**  
ÉTUDES SUR LES ÉVANGILES APOCRYPHES  
1 vol. . . . . 7 50
- J.-J. ROUSSEAU**  
J.-J. ROUSSEAU, ses amis et ses enne-  
mis. Corresp. publ. par M. *Strec-  
keisen-Moultou*, avec introd. de  
M. *Levallois* et une appréciat. crit.  
de M. *Sainte-Beuve*. 2 vol. . . . 45 »
- MAURICE SAND**  
RAOUL DE LA CROIX. Aventures de  
guerre et d'amour. 1 vol. . . . . 6 »
- J.-J. AMPÈRE**  
L'HISTOIRE ROMAINE À ROME, avec des  
plans topographiques de Rome à  
diverses époques. 2<sup>e</sup> éd. 4 vol. . . 30 »
- J. SALVADOR**  
JÉSUS-CHRIST ET SA DOCTRINE. His-  
toire de la Naissance de l'Eglise et  
de ses Progrès pendant le premier  
siècle. 2 vol. . . . . 45 »
- LÉONCE DE LAVERGNE**  
LES ASSEMBLÉES PROVINCIALES SOUS  
LOUIS XVI. 1 vol. . . . . 7 50
- AD. FRANCK**  
RÉFORMATEURS ET PUBLICISTES DE  
L'EUROPE. Moyen-âge et renais-  
sance. 1 vol. . . . . 7 50
- LORD MACAULAY**  
*Traduction Guillaume Guizot*  
ESSAIS SUR L'HISTOIRE D'ANGLETERRE.  
1 vol. . . . . 6 »
- L. DE VIEL-CASTEL**  
HISTOIRE DE LA RESTAURATION.  
tome VIII. 1 vol. . . . . 6 »
- DUVERGIER DE HAURANNE**  
HISTOIRE DU GOUVERNEMENT PARLE-  
MENTAIRE EN FRANCE (1814-8  
Tome VII. 1 vol. . . . . 7 50

## Format gr. in-18 à 3 fr. le vol.

- GEORGE SAND** vol.  
LAURA. 2<sup>e</sup> éd. 1 vol. . . . . 1
- THÉOPHILE GAUTIER**  
LA BELLE JENNY. . . . . 1  
LA PEAU DE TIGRE. . . . . 1
- JULES NORIAC**  
MADEMOISELLE POUGET. . . . . 1  
L'AUTEUR DES HORIZONS PROCHAINS  
LA BANDE DU JURA. . . . . 4
- MÉRY**  
LA VÉNUS D'ARLES. . . . . 1
- ÉDOUARD OURLIAC**  
CONTES SCEPTIQUES ET PHILOSOPHIQUES 1
- JEAN REBOUL** (de Nîmes)  
LÉTTRES avec introduction de M. Pou-  
joulat . . . . . 1
- H. BLAZE DE BURY**  
MEYERBEER ET SON TEMPS. . . . . 1
- ALFRED ASSOLLANT**  
GABRIELLE DE CHÉNEVERT. . . . . 1
- PROSPER MÉRIMÉE**  
*de l'Académie française*  
LES COSAQUES D'AUTREFOIS. . . . . 1
- CUVILLIER-FLEURY**  
ÉTUDES ET PORTRAITS. . . . . 1
- A. DE PONTMARTIN**  
NOUVEAUX SAMEDIS. (2<sup>e</sup> série). . . . 1
- EDGAR POE**  
*Traduction de Ch. Baudelaire*  
HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES. . 1
- C.-A. SAINTE-BEUVE**  
*de l'Académie française*  
NOUVEAUX LUNDIS. Tome 4. . . . . 1
- HENRI HEINE**  
DRAMES ET FANTAISIES. . . . . 1
- ALEXANDRE DUMAS**  
THÉÂTRE COMPLET. Tome XIV et dernier. 4

## Format gr. in-18 à 2 fr. le vol.

- THACKERAY**  
*Traduction Aimée Pichot* vol.  
MORGIANA. . . . . 1
- ALEXANDRE DUMAS**  
LA SAN-FELICH. . . . . 9  
SOUVENIRS D'UNE FAVORITE. . . . . 4
- EUGÈNE DE MIRECOURT**  
CONFESSIONS DE NINON DE LENCLOS. . 3
- M<sup>me</sup> MANOLE DE GRANDFORT**  
MADAME N'EST PAS CHEZ ELLE. . . . 1
- AURÉLIEN SCHOLL**  
LES AMOURS DE THÉÂTRE. 2<sup>e</sup> édition. 1
- JULES NORIAC**  
NÉMOIRES D'UN BAISER. 2<sup>e</sup> édition. . 1
- AUGUSTE MAQUET**  
LE BEAU D'ANGENNES. . . . . 1

OUVRAGES DIVERS

Format in-8

f. c.

- J.-J. AMPÈRE** f. c.  
**CÉSAR.** Scènes historiques. 1 vol. . . . 7 50  
**L'HISTOIRE ROMAINE A ROME,** avec des plans topographiques de Rome à diverses époques. 2<sup>e</sup> édit. 4 vol. 30 »  
**L'EMPIRE ROMAINE A ROME (S. presse)** 2 vol. . . . . 15 »  
**MÉLANGES LITTÉRAIRES (S. presse)** 2 v. 12 »  
**PROMENADE EN AMÉRIQUE. — Etats-Unis — Cuba — Mexique.** 3<sup>e</sup> édition. 2 vol. . . . . 12 »  
**VOYAGE EN ÉGYPTE ET EN NUBIE (Sous presse)** 1 vol. . . . . 7 50
- \*\*\*  
**MAD. LA DUCH. D'ORLÉANS. 6<sup>e</sup> éd.** 1 v. 6 »
- \*\*\*  
**ALESIA.** Étude sur la septième campagne de César en Gaule. Avec 2 cartes (Alise et Alaise). 1 vol. 6 »
- \*\*\*  
**LES TRAITÉS DE 1815.** 1 vol. . . . . 3 »
- \*\*\*  
**L'ANGLETERRE, études sur le Self-Government.** 1 vol. . . . . 5 »
- J. AUTRAN**  
**LE CYCLOPE,** d'après Euripide. 1 vol. 3 »  
**LE POÈME DES BEAUX JOURS.** 1 vol. . 5 »
- J. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE**  
**LETTRS SUR L'ÉGYPTE.** 1 vol. . . . . 7 50
- L. BABAUD-LARIBIÈRE**  
**ÉTUDES HISTORIQUES ET ADMINISTRATIVES.** 2 vol. . . . . 12 »
- L. BAUDENS**  
*Memb. du conseil de santé des armées*  
**LA GUERRE DE CRIMÉE —** Les campements, les abris, les ambulances, les hôpitaux, etc. 1 vol. . . . . 6 »
- IS. BÉDARRIDE**  
**LES JUIFS EN FRANCE, EN ITALIE ET EN ESPAGNE.** 2<sup>e</sup> édition, revue et corrigée. 1 vol. . . . . 7 50
- LA PRINCESSE DE BELGIOJOSO**  
**ASIE-MINEURE ET SYRIE.** Souvenirs de Voyage. 1 vol. . . . . 7 50
- HIST. DE LA MAISON DE SAVOIR.** 1 v. 7 50  
**J.-B. BIOT de l'Acad. des Sc. et de l'Ac. fr.**  
**ÉTUDES SUR L'ASTRONOMIE INDIENNE ET SUR L'ASTRONOMIE CHINOISE.** 1 v. 7 50
- MÉLANGES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.** 3 vol. . . . . 22 50
- CORNELIUS DE BOOM**  
**UNE SOLUT. POLIT. ET SOCIALE.** 1 vol. 6 »
- François de Bourgoing**  
**HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE PENDANT LA RÉVOL. FRANÇAISE.** 4 v. 7 50
- LE PRINCE A. DE BROGLIE**  
**QUESTIONS DE RELIGION ET D'HISTOIRE.** 2 vol. . . . . 15 »
- CAMOIN DE VENCE**  
**MAGISTRATURE FRANÇAISE,** son action et son influence sur l'état de la société aux diverses époques. 1 vol. 6 »
- AUGUSTE CARLIER**  
**DE L'ESCLAVAGE dans ses rapports avec l'Union américaine.** 1 vol. . 6 »  
**HISTOIRE DU PEUPLE AMÉRICAIN. —**
- États-Unis — et de ses rapports avec les Indiens.** 2 vol. . . . . 12 »
- T. COLANI**  
**JÉSUS-CHRIST ET LES CROYANCES MÉSSENIQUES DE SON TEMPS.** 2<sup>e</sup> édit. revue et augmentée. 1 vol. . . . 4 »
- J. COHEN**  
**LES DÉCIDÉS.** Examen de la Vie de Jésus et des développements de l'Eglise chrétienne dans leurs rapports avec le judaïsme. 2<sup>e</sup> édit. revue, corrigée et considérablement augmentée. 1 vol. . . . . 6 »
- A. DE COSTER**  
**LÉGENDES FLAMANDES.** 1 vol. . . . 6 »
- J.-J. COULMANN**  
**RÉMINISCENCES.** 2 vol. . . . . 10 »
- VICTOR COUSIN de l'Acad. française**  
**PHILOSOPHIE DE KANT.** 1 vol. . . . . 5 »  
**PHILOSOPHIE ÉCOSSAISE.** 1 vol. . . . 5 »
- J. CRÉTEINEAU-JOLY**  
**LE PAPE CLÉMENT XIV,** seconde et dernière lettre au Père Theiner. 1 vol. 3 »
- A. BEN-BARUCH CRÉHANGE**  
**LES PSAUMES,** traduct. nouv. 1 vol. 10 »
- LE PRINCE L. CZARTORYSKI**  
**ALEXANDRE 1<sup>er</sup> ET LE PRINCE CZARTORYSKI.** Correspondance particulière et conversations, publiées avec une Introduction. 1 vol. . . . 7 50
- LE GÉNÉRAL E. DAUMAS**  
**LE GRAND DÉSERT :** Itinéraire d'une Caravane du Sahara au pays des Nègres (royaume de Haoussa), suivi d'un Vocabulaire d'histoire naturelle et du code de l'esclavage chez les musulmans, avec une carte coloriée. *Nouv. édition.* 1 vol. . 6 »
- MARIA DERAISME**  
**LE THÉÂTRE CHEZ SOI.** 1 vol. . . . 6 »
- CH. DESMAZE**  
**LE PARLEMENT DE PARIS.** 1 vol. . . 5 »
- CAMILLE DOUCET**  
**COMÉDIES EN VERS.** 2 vol. . . . . 12 »
- MAXIME DU CAMP**  
**LES CONVICTIONS.** 1 vol. . . . . 5 »
- A. DU CASSE**  
**DU SOIR AU MATIN.** Scènes de la vie militaire. 1 vol. . . . . 5 »
- M<sup>me</sup> DU DEFFAND**  
**CORRESPONDANCE COMPLÈTE, AVEC LA DUCHESSE DE CHOISEUL, L'ABBÉ BARTHÉLEMY ET M. CRAUFURT.** Nouvelle édition, revue et augmentée, précédée d'une introduction par M. de Sainte-Aulaire. 3 vol. . . . . 22 50
- DUMONT DE BOSTAQUET**  
**MÉMOIRES INÉDITS,** publiés par Ch. Read et Fr. Waddington. 4 v. 7 50
- CHARLES DUVEYRIER**  
**L'AVENIR ET LES BONAPARTE.** 1 vol. . 6 »
- DUVERGIER DE HAURANNE**  
**HISTOIRE DU GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE EN FRANCE (1814-1848).** 7 vol. . . . . 52-50



- LE BARON ERNOUF** f. c.  
HIST. DE LA DERNIÈRE CAPITULATION DE PARIS. Evénem. de 1815. 1 vol. 6 »
- LE PRINCE EUGÈNE**  
MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE POLITIQUE ET MILITAIRE, publiés par *A. Du Casse*. 10 vol. . . . 60 »
- J. FERRARI**  
HISTOIRE DE LA RAISON D'ÉTAT. 1 v. 7 50
- GUSTAVE FLAUBERT**  
SALAMBO. 4<sup>e</sup> édition. 1 vol. . . . 6 »
- A. DE FLAUX**  
SONNETS. 1 vol. . . . . 5 »
- LE COMTE DE FORBIN**  
CHARLES BARIMORE. *N. édition*. 1 vol. 3 »
- AD. FRANCK de l'Institut**  
ÉTUDES ORIENTALES. 1 vol. . . . . 7 50
- RÉFORMATEURS ET PUBLICISTES DE L'EUROPE. Moyen-âge et Renaissance. 1 vol. . . . . 7 50
- G. GANESCO**  
DIPLOMATIE ET NATIONALITÉ. 1 vol. . . 2 »
- C<sup>te</sup> AG. DE GASPARIN anc. député.**  
L'AMÉRIQUE DEVAUT L'EUROPE. 1 vol. 6 »
- UN GRAND PEUPLE QUI SE RELÈVE,  
LES ÉTATS-UNIS EN 1861. 1 vol. . . 5 »
- G. G. GERVINUS**  
*Trad. J.-F. Minssen et L. Syouk*  
INSURRECTION ET RÉGÉNÉRATION DE LA GRÈCE. 2 vol. . . . . 16 »
- ÉMILE DE GIRARDIN**  
QUESTIONS DE MON TEMPS. 12 vol. . 72 »
- EDOUARD GOURDON**  
HISTOIRE DU CONGRÈS DE PARIS. 1 vol. 5 »
- ERNEST GRANDIDIER**  
VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE DU SUD. 1 v. 5 »
- F. GUIZOT**  
LA CHINE ET LE JAPON, par *Laurance Oliphant*. *Trad. nouv.* 2 v. 12 »
- L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNES EN 1861. 4<sup>e</sup> édition. 1 vol. . . . 5 »
- HISTOIRE DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES, par *J. Lothrop Motley*, trad. nouvelle, précédée d'une grande introduction (*l'Espagne et les Pays-Bas aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*). 4 vol. . . 24 »
- HISTOIRE PARLEMENTAIRE DE FRANCE. Recueil complet des discours de M. Guizot dans les Chambres, de 1819 à 1848, accompagnés de résumés historiques et précédés d'une introduction; formant le complément des *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*. 5 vol. 37 50
- MÉDITATIONS SUR LA RELIGION CHRÉTIENNE. 1 vol. . . . . 6 »
- MÉMOIRES pour servir à l'histoire de mon temps. 2<sup>e</sup> édition. 7 vol. . . 52 50
- LE PRINCE ALBERT, son caractère et ses discours, traduit par \*\*\*, et précédé d'une préface. 1 vol. . . 6 »
- WILLIAM PITT ET SON TEMPS, par *lord Stanhope*, traduction précédée d'une introduction. 4 vol. . . . . 24 »
- ROBERT HOUDIN**  
TRICHÉRIES DES GRECS DÉVOILÉES. 1 v. 5 »
- ARSÈNE HOUSSAYE**  
MADEMOISELLE CLÉOPATRE. 7<sup>e</sup> éd. 1 v. 6 »
- VICTOR HUGO** f. c.  
LA LÉGENDE DES SIÈCLES. 2 vol. . . 15 »
- VICTOR JACQUEMONT**  
CORRESPONDANCE INÉDITE AVEC SA FAMILLE, SES AMIS ET LES PROFESSEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, PENDANT SES VOYAGES A SAINT-DOMINGUE ET DANS L'INDE, 1825-1832, précédée d'une notice biographique par *Victor Jacquemont neveu*, et d'une introduction de *Prosper Mérimée*. 2 vol. . . 12 »
- PAUL JANET**  
PHILOSOPHIE DU BONHEUR. 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. . . . . 7 50
- JULES JANIN**  
LES GAÏTES CHAMPÊTRES. 2 vol. . . 12 »
- LA RELIGIEUSE DE TOULOUSE. 2 vol. 12 »
- ALPHONSE JOBEZ**  
LA FEMME ET L'ENFANT. 1 vol. . . . 5 »
- \*\*\*  
ÉTUDES SUR LA MARINE :  
L'escadre de la Méditerranée. — La Question chinoise. — La Marine à vapeur dans les guerres continentales. 1 vol. . . . . 7 50
- A. KUENEN — Trad. A. Pierson**  
HISTOIRE CRITIQUE DES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT, avec une préface par *Ernest Renan*. 1<sup>re</sup> part. LIVRES HISTORIQUES. 1 vol. . . 7 50
- LAMARTINE**  
GENÈVIÈVE. Hbt. d'une Servante. 1 vol. . 5 »
- NOUVELLES CONFIDENCES. 1 vol. . . 5 »
- TOUSSAINT LOUVERTURE. 1 vol. . . . 5 »
- VIE D'ALEXANDRE-LE-GRAND. — 2 vol. 40 »
- VIE DE CÉSAR. 1 vol. . . . . 5 »
- CHARLES LAMBERT**  
L'IMMORTALITÉ SELON LE CHRIST. 4 v. 7 50
- LE SYSTÈME DU MONDE MORAL. 1 vol. 7 50
- DE LAROCHEFOUCAULD** (duc de Doudeauville)  
MÉMOIRES. 15 vol. . . . . 112 50
- JULES DE LASTEYRIE**  
HISTOIRE DE LA LIBERTÉ POLITIQUE EN FRANCE. 1<sup>re</sup> Partie. 1 vol. . 7 50
- DE LATENA**  
ÉTUDE DE L'HOMME. 3<sup>e</sup> éditi. 1 vol. 7 50
- LÉONCE DE LAVERGNE**  
LES ASSEMBLÉES PROVINCIALES SOUS LOUIS XVI. 1 vol. . . . . 7 50
- JULES LE BERQUIER**  
LA COMMUNE DE PARIS. 1 vol. . . . . 3 »
- VICTOR LE CLERC ET ERNEST RENAN**  
HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE. 2 vol. . . . . 16 »
- CHARLES LENORMANT**  
BEAUX-ARTS ET VOYAGES, précédés d'une lettre de *M. Guizot*. 2 vol. 15 »
- L. DE LOMÉNIE**  
BEAUMARCHAIS ET SON TEMPS. Études sur la Société en France au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après des documents inédits. 2<sup>e</sup> édition. 2 vol. . . . . 15 »
- LORD MACAULAY**  
*Traduction G. Guizot*  
ESSAIS HIST. ET BIOGRAPHIQUES. 2 v. 12 »
- POLIT. ET PHILOSOPHIQUES. 1 vol. 6 »
- LITTÉRAIRES. 1 vol. . . . . 6 »
- SUR L'HIST. D'ANGLETERRE. 1 vol. 6 »



**JOSEPH DE MAÏSTRE** f. c.  
CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE (1814-1817), publiée par A. Blanc. 2 vol. 15 »

MÉMOIRES POLITIQUES ET CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE, avec explications, etc., par Albert Blanc. 4 v. 6 »

**LE COMTE DE MARCELLUS**  
CHATEAUBRIAND ET SON TEMPS. 1 vol. 7 50

LES GRECS ANCIENS ET LES GRECS MODERNES. Etudes littér. 1 vol. 7 50

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES. Correspondance intime de M. de Chateaubriand. *Nouv. édition.* 1 vol. 5 »

VINGT JOURS EN SICILE. 1 vol. 5 »

**J. MARTIN PASCHOUD**  
LIBERTÉ, VÉRITÉ, CHARITÉ. 1/2 vol. 2 »

**LE DOCTEUR FÉLIX MAYNARD**  
SOUVENIRS D'UN ZOUAVE DEVANT SEBASTOPOL. 2 vol. »

**J.-H. MERLE D'AUBIGNÉ**  
HISTOIRE DE LA RÉFORMATION EN EUROPE AU TEMPS DE CALVIN. 3 vol. 22 50

**MÉRY**  
NAPOLÉON EN ITALIE. Poème. 1 vol. 5 »

**LE COMTE MIOT DE MÉLITO**  
*Ancien ambassadeur, ministre, conseiller d'État et membre de l'Institut*  
SES MÉMOIRES, publiés par sa famille (1788-1815). 3 vol. 48 »

**M<sup>me</sup> A. MOLINOS-LAFITTE**  
SOLITUDES. 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. 5 »

**LE COMTE DE MONTALIVET**  
LE ROI LOUIS-PHILIPPE (liste civile). *Nouv. édit., entièrement revue et consid. augm. de notes, pièces, etc., avec portrait et fac-simile du roi, le plan du château de Neuilly.* 1 v. 6 »

**MORTIMER-TERNAUX**  
HISTOIRE DE LA TERREUR. (1792-1794), d'après des documents authentiques et inédits. Tome I à IV. 4 vol. 24 »

**LE BARON DE NERVO**  
LES BUDGETS DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE. 4 vol. 7 50

LES FINANCES FRANÇAISES SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE, LA RÉPUBLIQUE, LE CONSULAT ET L'EMPIRE. 2 vol. 45 »

LES FINANCES FRANÇAISES SOUS LA RESTAURATION. 1 vol. 7 50

**MICHEL NICOLAS**  
DES DOCTRINES RELIGIEUSES DES JUIFS pendant les deux siècles antérieurs à l'Ère chrétienne. 4 vol. 7 50

ESSAIS DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE RELIGIEUSE. 4 vol. 7 50

ÉTUDES CRITIQUES SUR LA BIBLE. Ancien Testament. 4 vol. 7 50

ÉTUDES CRITIQUES SUR LA BIBLE. Nouveau Testament. 4 vol. 7 50

ÉTUDES SUR LES ÉVANGILES APOCRYPHES. 4 vol. 7 50

**CHARLES NISARD**  
LES GLADIATEURS DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES. 2 vol. 45 »

**CASIMIR PÉRIER**  
LES FINANCES DE L'EMPIRE. 1/2 vol. 4 »

LES FINANCES ET LA POLITIQUE. 1 vol. 5 »

LE TRAITÉ AVEC L'ANGLETERRE. 2<sup>e</sup> édit. rev. et augm. 1/2 vol. 4 50

**GEORGES PERROT** f. c.  
SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN ASIE-MINEURE. 4 vol. 7 50

**A. PEYRAT**  
HISTOIRE ÉLÉMENTAIRE ET CRITIQUE DE JÉSUS, 3<sup>e</sup> édition. 4 vol. 7 50

**A. PHILIPPE**  
ROYER-COLLARD. Sa vie publique, sa vie privée, sa famille. 1 vol. 5 »

**L. PHILIPPSON Trad. de Levy-Bing**  
DU DÉVELOPPEMENT DE L'IDÉE RELIGIEUSE dans le Judaïsme, le Christianisme et l'Islamisme. 4 vol. 6 »

**L'ABBÉ PIERRE**  
CONSTANTINOPLE, JERUSALEM ET ROME, avec un plan de Jérusalem et une carte des côtes orientales de la Méditerranée. 2 vol. 15 »

**LE COMTE DE PONTECOULANT**  
SOUVENIRS HISTORIQUES ET PARLEMENTAIRES, extraits de ses papiers et de sa correspondance (1764-1848). 4 vol. 24 »

**PREVOST-PARADOL**  
ÉLISABETH ET HENRI IV (1595-1598). 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. 6 »

ESSAIS DE POLITIQUE ET DE LITTÉRATURE. 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. 7 50

NOUVEAUX ESSAIS DE POLITIQUE ET DE LITTÉRATURE. 1 vol. 7 50

ESSAIS DE POLITIQUE ET DE LITTÉRATURE. 3<sup>e</sup> série. 1 vol. 7 50

**EDGAR QUINET**  
HISTOIRE DE LA CAMPAGNE DE 1815. 4 vol. avec une carte. 7 50

MERLIN L'ENCHANTEUR. 2 vol. 45 »

**M<sup>me</sup> RÉCAMIER**  
SOUVENIRS ET CORRESPONDANCE tirés de ses papiers. 3<sup>e</sup> édition. 2 vol. 45 »

COPPET ET WEIMAR — MADAME DE STAEL ET LA GRANDE-DUCHESSE LOUISE. Récits et Correspondances, par l'auteur des *Souvenirs de Madame Récamier*. 1 vol. 7 50

**G. DE RÉMUSAT de l'Acad. française**  
POLITIQUE LIBÉRALE, ou Fragments pour servir à la défense de la révolution française. 1 vol. 7 50

**ERNEST RENAN**  
LES APOPTRES. 1 vol. 7 50

AVERROËS ET L'AVERROÏSME, essai historique. 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. 7 50

LE CANTIQUE DES CANTIQUES, traduit de l'hébreu, avec une étude sur le plan, l'âge et le caractère du poème. 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. 6 »

LA CHAIRE D'HÉBREU AU COLLÈGE DE FRANCE. 3<sup>e</sup> édit. Brochure. 1 »

DE L'ORIGINE DU LANGAGE. 4<sup>e</sup> édition. 1 vol. 6 »

DE LA PART DES PEUPLES SÉMITIQUES DANS L'HISTOIRE DE LA CIVILISATION. 5<sup>e</sup> édit. Brochure. 1 »

ESSAIS DE MORALE ET DE CRITIQUE. 2<sup>e</sup> édition. 4 vol. 7 50

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE. 6<sup>e</sup> édition. 4 vol. 7 50

HISTOIRE GÉNÉRALE DES LANGUES SÉMITIQUES. 4<sup>e</sup> édition revue et augmentée. 4 vol. 42 »

- ERNEST RENAN (Suite)** f. c.  
 HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE  
 AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE. 2 vol. . . . . 16 »  
 LE LIVRE DE JOB, traduit de l'hébreu,  
 avec une étude sur l'âge et le ca-  
 ractère du poème. 3<sup>e</sup> édition. 1 vol. 7 50  
 VIE DE JÉSUS. 12<sup>e</sup> édition. 1 vol. . . . 7 50
- D. JOSÉ GUELL Y RENTÉ**  
 CONSIDÉRATIONS POLITIQUES ET LITTÉ-  
 RAIRES. 1 vol. . . . . 5 »  
 PENSÉES CHRÉTIENNES, POLITIQUES  
 ET PHILOSOPHIQUES. 1 vol. . . . . 5 »
- LOUIS REYBAUD de l'Institut**  
 ÉCONOMISTES MODERNES. 1 vol. . . . 7 50  
 ÉTUDES SUR LE RÉGIME DES MANU-  
 FACTURES. 1 vol. . . . . 7 50  
 LE COTON. Son régime, ses problè-  
 mes, son influence en Europe. 1 vol. 7 50
- LE COMTE R. R.**  
 LA JUSTICE ET LA MONARCHIE POPU-  
 LAIRE. 1<sup>re</sup> partie : La Guerre  
 d'Orient. 1 vol. . . . . 3 »
- H. RODRIGUES**  
 LES TROIS FILLES DE LA BIBLE.  
 1<sup>re</sup> aux Israélites. Brochure. . . . . 1 »  
 2<sup>e</sup> aux Israélites. — 3<sup>e</sup> aux Chré-  
 tiens — 4<sup>e</sup> aux Protestants. 1 vol. 5 »  
 5<sup>e</sup> aux Philosophes. 1 vol. . . . . 2 »
- J.-J. ROUSSEAU**  
 ŒUVRES ET CORRESPONDANCE INÉ-  
 DITES, publiées par M. *Streckei-*  
*sen-Moultou*. 1 vol. . . . . 7 50  
 J.-J. ROUSSEAU, SES AMIS ET SES EN-  
 NEMIS. Corresp. publ. par M. *Strec-*  
*keisen-Moultou*, avec introd. de  
 M. *J. Levallois* et un appréciat.  
 crit. de M. *Sainte-Beuve*. 2 vol. 15 »
- LE MARÉCHAL DE SAINT-ARNAUD**  
 LETTRES avec pièces justificatives.  
 2<sup>e</sup> édit.; une notice de M. *Sainte-*  
*Beuve*. 2 vol. ornés du portrait  
 et d'un autographe. . . . . 12 »
- SAINTE-BEUVE de l'Acad. française**  
 POÉSIES COMPLÈTES — JOSEPH DE-  
 LORME — LES CONSOLATIONS — PEN-  
 SÉES D'AOUT. N. édition. 2 vol. 10 »
- SAINTE-MARC GIRARDIN de l'Acad. fr.**  
 SOUVENIRS ET RÉFLEXIONS POLITI-  
 QUES D'UN JOURNALISTE. 1 vol. . . . 7 50  
 LA FONTAINE ET LES FABLEURIS. 2 vol. 15 »
- SAINT-RENÉ TAILLANDIER**  
 ÉTUDES SUR LA RÉVOLUTION EN ALLE-  
 MAGNE. 2 vol. . . . . 15 »
- MAURICE DE SAXE.** Étude historique  
 d'après des documents inédits. 1 vol. 7 50
- J. SALVADOR**  
 HISTOIRE DES INSTITUTIONS DE MOÏSE  
 ET DU PEUPLE HÉBREU. 3<sup>e</sup> édition,  
 revue et augmentée. 2 vol. . . . 15 »
- JÉSUS-CHRIST ET SA DOCTRINE.** His-  
 toire de la naissance de l'Église et  
 de ses progrès pendant le premier  
 siècle. *Nouv. édit. augment.* 2 v. 15 »
- PARIS, ROME, JÉRUSALEM.** Question  
 religieuse au XIX<sup>e</sup> siècle. 2 vol. . . 15 »
- MAURICE SAND**  
 RAOUL DE LA CHASTRE. 1 vol. . . . . 1 »
- SANTIAGO ARCOS**  
 LA PLATA. Étude historique. 1 vol. 40 »
- EDMOND SCHERER** f. c.  
 MÉLANGES D'HISTOIRE RELIGIEUSE. 1 v. 7 50
- DE SÉNANCOUR**  
 RÉVÉRIES. 3<sup>e</sup> édition. 1 vol. . . . 5 »
- JAMES SPENCE**  
 L'UNION AMÉRICAINE. 1 vol. . . . . 6 »
- A. DE TOCQUEVILLE**  
 ŒUVRES COMPLÈTES  
 L'ANCIEN RÉGIME ET LA RÉVOLUTION.  
 4<sup>e</sup> édition. 1 vol. . . . . 7 50  
 DE LA DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE.  
 Nouvelle édition. 3 vol. . . . . 18 »  
 ÉTUDES ÉCONOMIQUES, POLITIQUES ET  
 LITTÉRAIRES. 1 vol. . . . . 6 »  
 MÉLANGES. Fragments historiques et  
 Notes. 1 vol. . . . . 6 »  
 ŒUVRES ET CORRESPONDANCE INÉDITES.  
 Introd. de M. G. de Beaumont 2 v. 15 »  
 NOUVELLE CORRESPONDANCE, entière-  
 ment inédite. 1 vol. . . . . 6 »
- E. DE VALBEZEN**  
 LES ANGLAIS ET L'INDE, avec notes, etc.  
 3<sup>e</sup> édition. 1 vol. . . . . 7 50
- OSCAR DE VALLÉE**  
 ANTOINE LEMAISTRE ET SES CONTEM-  
 PORAINS. 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. . . . 7 50  
 LE DUC D'ORLÉANS ET LE CHANGE-  
 LIER D'AGUESSEAU. 1 vol. . . . . 7 50
- LE DUC DE VALMY**  
 LE PASSÉ ET L'AVENIR DE L'ARCHI-  
 TECTURE. 1 vol. . . . . 5 »
- PAUL VARIN**  
 EXPÉDITION DE CHINE. 1 vol. . . . . 5 »
- LE DOCTEUR L. VÉRON**  
 QUATRE ANS DE RÉGNE. OU EN  
 SOMMES-NOUS? 1 vol. . . . . 5 »
- LOUIS DE VIEL-CASTEL**  
 HISTOIRE DE LA RESTAURATION. 8 vol. 48 »
- ALFRED DE VIGNY de l'Acad. franç.**  
 ŒUVRES COMPLÈTES (nouvelle édition)  
 CINQ-MARS. Avec autographes de Ri-  
 chelieu et de Cinq-Mars. 1 vol. . . . 5 »  
 LES DESTINÉES. Poèmes philos. 1 vol. 6 »  
 POÉSIES COMPLÈTES. 1 vol. . . . . 5 »  
 SERVITUDE ET GRANDEUR MILITAIRES.  
 1 vol. . . . . 5 »  
 STELLO. 1 vol. . . . . 5 »  
 THÉÂTRE COMPLET. 1 vol. . . . . 5 »
- VILLEMAIN de l'Académie française**  
 LA TRIBUNE MODERNE :  
 1<sup>re</sup> PARTIE. — M. DE CHATEAU-  
 BRIAND, sa vie, ses écrits, son in-  
 fluence litt. polit. sur son temps. 1 v. 7 50  
 2<sup>e</sup> PARTIE (Sous presse). 1 vol. 7 50
- L. VITET de l'Académie française**  
 L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET  
 DE SCULPTURE. Étude hist. 1 vol. 6 »  
 LE LOUVRE. Étude historique, revue  
 et augmentée (Sous pr.). 1 vol. 6 »
- CORNELIS DE WITT**  
 L'ANGLETERRE POLITIQUE ET RELI-  
 GIEUSE (1815-1860). 2 vol. . . . 12 »  
 HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DE L'AN-  
 GLETERRE (1760-1860) par *Thomas*  
*Erskine May*, traduite et précédée  
 d'une introduction. 2 vol. . . . 12 »
- LE RÉV. CHRISTOPHER WORDSWORTH**  
 DE L'ÉGLISE ET DE L'INSTRUCTION PU-  
 BLIQUE EN FRANCE. 1 vol. . . . . 5 »



**BIBLIOTHÈQUE CONTEMPORAINE**  
**ET COLLECTION DE LA LIBRAIRIE NOUVELLE**  
**Format grand in-18 à 3 francs le volume**

<b>EDMOND ABOUT</b> vol.	<b>CH. BATAILLE — E. RASETTI</b> vol.
LETTRÉS D'UN BON JEUNE HOMME A SA COUSINE. 2 <sup>e</sup> édition. . . . . 4	ANTOINE QUÉRARD. Drames de Village. 2
DERNIÈRES LETTRES D'UN BON JEUNE HOMME A SA COUSINE . . . . . 4	<b>L. BAUDENS</b>
<b>AMÉDÉE ACHARD</b>	LA GUERRE DE CRIMÉE. Les Campements, les Abris, les Ambulances, les Hôpitaux, etc. 2 <sup>e</sup> édition . . . 4
LA CHASSE ROYALE. . . . . 2	<b>GUSTAVE DE BEAUMONT</b>
LES CHATEAUX EN ESPAGNE. . . . . 4	L'IRLANDE SOCIALE, POLIT. ET RELIGIEUSE 7 <sup>e</sup> édit., rev. et corrigée. . . . . 2
LES PETITS-FILS DE LOVELACE . . . . . 4	<b>ROGER DE BEAUVOIR</b>
LES RÉVEURS DE PARIS. . . . . 4	DUELS ET DUELLISTES . . . . . 4
<b>ALARCON</b>	LES MEILLEURS FRUITS DE MON PANIER . 4
THÉÂTRE, traduit par <i>Alph. Royer</i> . . . 4	<b>LA PRINCESSE DE BELGIOJOSO</b>
***	ASIE-MINEURE ET SYRIE. — Souvenirs de voyage. <i>Nouvelle édition</i> . . . . . 4
LES ZOUAVES ET LES CHASSEURS A PIED. 4	SCÈNES DE LA VIE TURQUE. . . . . 4
***	KOUV. SCÈNES DE LA VIE TURQUE. (S.p.) 4
VARIA. — Morale. — Politique. — Littérature. 5	<b>GEORGES BELL</b>
***	VOYAGE EN CHINE . . . . . 4
UN MARI EN VACANCES. . . . . 4	<b>LE MIS DE BELLOY</b> traducteur
<b>ALFRED ASSOLLANT</b>	THÉÂTRE COMPLET DE TÉRENCE (Trad.) 4
D'HEURE EN HEURE . . . . . 4	<b>HECTOR BERLIOZ</b>
GABRIELLE DE CHÈNEVERT. . . . . 4	A TRAVERS CHANTS. . . . . 4
<b>ALBERT AUBERT</b>	LES GROTESQUES DE LA MUSIQUE. . . . 4
LES ILLUSIONS DE JEUNESSE DE M. BOUDIN. 4	LES SOIRÉES DE L'ORCHESTRE. 2 <sup>e</sup> édit. 4
<b>XAVIER AUBRYET</b>	<b>CH. DE BERNARD</b>
LES JUGEMENTS NOUVEAUX . . . . . 4	L'ÉCUEIL. . . . . 4
<b>L'AUTEUR de <i>Mme la duch. d'Orléans</i></b>	LE NŒUD GORDIEN. . . . . 4
VIE DE JEANNE D'ARC. 2 <sup>e</sup> édition . . . 4	NOUVELLES ET MÉLANGES. . . . . 4
<b>L'AUTEUR des <i>Études sur la marine</i></b>	LA PEAU DU LION ET LA CHASSE AUX AMANTS . . . . . 4
GUERRE D'AMÉRIQUE. Campagne du Potomac. . . . . 4	POÉSIES ET THÉÂTRE. . . . . 4
<b>L'AUTEUR du <i>Vaste Monde</i></b>	<b>PIERRE BERNARD</b>
ÉLÉONORE POWLE. . . . . 2	LA BOURSE ET LA VIE. . . . . 4
<b>J. AUTRAN</b>	<b>EUGÈNE BERTHOUD</b>
ÉPIQUES RUSTIQUES . . . . . 4	UN BAISER MORTEL. 2 <sup>e</sup> édition. . . . 4
LABOUREURS ET SOLDATS. 2 <sup>e</sup> édition. 4	SECRETS DE FEMME. 2 <sup>e</sup> édition . . . . 4
LES POÈMES DE LA MER. <i>Nouv. édition</i> . 4	<b>CAROLINE BERTON</b>
<b>LE C<sup>te</sup> CÉSAR BALBO</b> Trad. <i>J. Amigues</i>	LE BONHEUR IMPOSSIBLE . . . . . 4
HISTOIRE D'ITALIE. 2 <sup>e</sup> édition. . . . . 2	<b>CAMILLE BIAS</b>
<b>CH. BARBARA</b>	DIRE ET FAIRE . . . . . 4
HISTOIRES ÉMOUVANTES . . . . . 4	<b>H. BLAZE DE BURY</b>
<b>J. BARBEY D'AUREVILLY</b>	LES AMIES DE GŒTHE ( <i>Sous presse</i> ). . . 4
LE CHEVALIER DES TOUCHES . . . . . 4	LE CHEVALIER DE CHASOT. Mémoires du temps de Frédéric-le-Grand . . . 4
LES PROPHÈTES DU PASSÉ . . . . . 4	ÉCRIVAINS ET POÈTES DE L'ALLEMAGNE . 4
<b>ALEX. BARBIER</b>	ÉPISODE DE L'HISTOIRE DU HANOVRE. Les Königsmark . . . . . 4
LETTRÉS FAMILIÈRES SUR LA LITTÉRATURE. 4	MEYERBEER ET SON TEMPS. . . . . 4
<b>J. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE</b>	MUSICIENS CONTEMPORAINS . . . . . 4
LETTRÉS SUR L'ÉGYPTE. 2 <sup>e</sup> édition. 4	INTERMÈDES ET POÈMES. . . . . 4
	SOUVENIRS ET RÉCITS DES CAMPAGNES D'AUTRICHE. . . . . 4



	vol.		vol.
HOMMES DU JOUR. 2 <sup>e</sup> édition . . . . .	1	CHARLES CLÉMENT	vol.
LES SALONS DE VIENNE ET DE BERLIN. . . . .	1	ÉTUDES SUR LES BEAUX-ARTS EN FRANCE. . . . .	1
LES BONSHOMMES DE CIRE. . . . .	1	M <sup>me</sup> LOUISE COLET	
<b>JULES BONNET</b>		LUI. 5 <sup>e</sup> édition . . . . .	1
AONIO PALEARIO. Etude sur la réforme en Italie. . . . .	1	ATHANASE COQUEREL FILS	
<b>J.-B. BORÉDON</b>		LES FORÇATS POUR LA POI. . . . .	1
GABRIEL ET FIAMETTA . . . . .	1	EUGÈNE CORDIER	
<b>LOUIS BOUILHET</b>		LE LIVRE D'ULRICH . . . . .	1
POÉSIES. Festons et Astragales. . . . .	1	H. CORNE	
<b>FÉLIX BOYET</b>		SOUVENIRS D'UN PROSCRIT. . . . .	1
VOYAGE EN TERRE-SAINTE. 4 <sup>e</sup> édition. . . . .	1	CHARLES DE COURCY	
<b>A. BRIZEUX</b>		LES HISTOIRES DU CAFÉ DE PARIS. . . . .	1
ŒUVRES COMPLÈTES. <i>Edition définitive</i> , précédée d'une étude sur Brizeux par St-René Taillandier. . . . .	2	ÉDOUARD COURNAULT	
<b>LE PRINCE A. DE BROGLIE</b>		CONSIDÉRATIONS POLITIQUES. . . . .	1
ÉTUDES MORALES ET LITTÉRAIRES. . . . .	1	VICTOR COUSIN	
QUESTIONS DE RELIGION ET D'HIS- TOIRE. 2 <sup>e</sup> édition . . . . .	2	PHILOSOPHIE DE KANT. 4 <sup>e</sup> édition. . . . .	1
<b>PAUL CAILLARD</b>		PHILOSOPHIE ÉCOSSAISE. 4 <sup>e</sup> édition. . . . .	1
LES CHASSES EN FRANCE ET EN ANGLE- TERRE. Histoires de Sport. . . . .	1	PHILOSOPHIE SENSUALISTE. 4 <sup>e</sup> édition. . . . .	1
<b>AUGUSTE CALLET</b>		<b>CUVILLIER-FLEURY</b>	
L'ENFER. 2 <sup>e</sup> édition. . . . .	1	ÉTUDES ET PORTRAITS . . . . .	1
<b>A. CALMONT</b>		ÉTUDES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. . . . .	2
WILLIAM PITT. Etude parlementaire et financière. . . . .	1	NOUV. ÉTUDES HIST. ET LITTÉRAIRES. . . . .	1
<b>LOUIS DE CARNÉ</b>		DERN. ÉTUDES HISTOR. ET LITTÉRAIRES. . . . .	2
UN DRAME SOUS LA TERREUR . . . . .	1	HISTORIENS, POÈTES ET ROMANCIERS. . . . .	2
<b>CLÉMENT CARAGUEL</b>		PORTRAITS POLITIQUES ET RÉVOLUTIONNAIRES. 2 <sup>e</sup> édition. . . . .	2
LES SOIRÉES DE TAVERNY. . . . .	1	VOYAGES ET VOYAGEURS. <i>Nouv. édit.</i> . . . .	1
<b>ÉMILE CARREY</b>		<b>LA COMTESSE DASH</b>	
RÉCITS DE LA KABYLIE . . . . .	1	LE ROMAN D'UNE HÉRITIÈRE. . . . .	1
<b>JULES DE CÉNAR (DE CARNÉ)</b>		LES VACANCES D'UNE PARISIENNE. . . . .	1
PÊCHEURS ET PÊCHERESSES. . . . .	1	<b>ALPHONSE DAUDET</b>	
<b>MICHEL CERVANTES</b>		LE ROMAN DU CHAPRON ROUGE. . . . .	1
THÉÂTRE traduit par Alph. Royer. . . . .	1	<b>ERNEST DAUDET</b>	
<b>CÉLESTE DE CHABRILLAN</b>		LES DUPERIES DE L'AMOUR. . . . .	1
MISS PEWEL . . . . .	1	<b>LE GÉNÉRAL DAUMAS</b>	
LA SAPHO . . . . .	1	LES CHEVAUX DU SAHARA ET LES ŒUVRES DU DÉSERT. 4 <sup>e</sup> édition, <i>revue et augmentée</i> , avec des Com- mentaires par l'émir Abd-el-Kader. . . . .	1
LES VOLEURS D'OR. . . . .	1	<b>L. DAVESIÈS DE PONTÈS</b>	
<b>CHAMPFLEURY</b>		ÉTUDES SUR L'ORIENT. 2 <sup>e</sup> édition. . . . .	1
CONTES VIEUX ET NOUVEAUX. . . . .	1	ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE PARIS ANCIEN ET MODERNE. . . . .	1
LES DEMOISELLES TOURANGEAU. . . . .	1	NOTES SUR LA GRÈCE. . . . .	1
LES EXCENTRIQUES. 2 <sup>e</sup> édition. . . . .	1	<b>DÉCEMBRE-ALONNIER</b>	
LA MASCARADE DE LA VIE PARISIENNE. . . . .	1	TYPOGRAPHES ET GENS DE LETTRES. . . . .	1
<b>A. CHARGUÉRAUD</b>		<b>E.-J. DELECLUZE</b>	
LES BATAIDS CÉLÈBRES. . . . .	1	SOUVENIRS DE SOIXANTE ANNÉES. . . . .	1
<b>VICTOR CHERBULIEZ</b>		<b>LA COMTESSE DELLA ROCCA</b>	
UN CHEVAL DE PHIDIAS. . . . .	1	CORRESPONDANCE INÉDITE DE LA DUCH. DE BOURGOGNE ET DE LA REINE D'ES- PAGNE; publiée avec Introduction. . . . .	1
LE PRINCE VITALE . . . . .	1	CORRESPONDANCE ENFANTINE. Modèles de lettres pour jeunes filles. . . . .	1
<b>H. DE CLAIRET</b>		<b>PAUL DELTUF</b>	
LES AMOURS D'UN GARDE CHAMPÊTRE. . . . .	1	CONTES ROMANESQUES. . . . .	1
		FIDÈS . . . . .	1
		RÉCITS DRAMATIQUES. . . . .	1

<b>A. DESBARROLLES</b> vol.	<b>LOUIS FIGUIER</b> vol.
VOYAGE D'UN ARTISTE EN SUISSE A 3 FR. 50 C. PAR JOUR. 3 <sup>e</sup> édition. . . . . 4	LES EAUX DE PARIS. 2 <sup>e</sup> édition. . . . . 4
<b>ÉMILE DESCHANEL</b>	<b>GUSTAVE FLAUBERT</b>
CAUSERIES DE QUINZAINE. . . . . 4	MADAME BOVARY. <i>Nouv. édit. revue.</i> . . . . 4
CHRISTOPHE COLOMB ET VASCO DE GAMA. 2 <sup>e</sup> édition. . . . . 4	SALAMMO. 5 <sup>e</sup> édition. . . . . 4
<b>DESSERTAUX traducteur</b>	<b>TOBY FLOCK</b>
ROLAND FURIEUX, de l' <i>Arioste</i> . . . . . 4	CONFESSIONS D'AMOUR. . . . . 4
<b>PASCAL DORÉ</b>	<b>EUGÈNE FORCADE</b>
LE ROMAN DE DEUX JEUNES FILLES . . . . . 4	ÉTUDES HISTORIQUES. . . . . 1
<b>MAXIME DU CAMP</b>	HIST. DES CAUSES DE LA GUERRE D'ORIENT. 1
EXPÉDITION DE SICILE. Souvenirs. . . . . 4	<b>MARC FOURNIER</b>
<b>J.-A. DUCONDUT</b>	LE MONDE ET LA COMÉDIE ( <i>Sous presse</i> ). 4
ESSAI DE RHYTHMIQUE FRANÇAISE . . . . . 4	<b>VICTOR FRANCONI</b>
<b>E. DUFOUR</b>	LE CAVALIER. Cours d'équitation pra- tique. 2 <sup>e</sup> édit. revue et augm. 4
LES GRIMPEURS DES ALPES (Peaks, Pas- ses and Glaciers). Trad. de l'anglais. 4	L'ÉCUYER. Cours d'équitation pratique. 4
<b>ALEXANDRE DUMAS</b>	<b>ARNOULD FRÉMY</b>
LES GARIBALDIENS. . . . . 4	LES MŒURS DE NOTRE TEMPS. . . . . 4
THÉÂTRE COMPLET. . . . . 14	<b>EUGÈNE FROMENTIN</b>
<b>ALEXANDRE DUMAS FILS</b>	UNE ANNÉE DANS LE SAHEL. 2 <sup>e</sup> édition. 4
CONTES ET NOUVELLES. . . . . 4	UN ÉTÉ DANS LE SAHARA. 2 <sup>e</sup> édition. 4
ANTONINE. . . . . 1	<b>LÉOPOLD DE GAILLARD</b>
LA DAME AUX CAMÉLIAS. . . . . 1	QUESTIONS ITALIENNES. . . . . 4
LA VIE A VINGT ANS . . . . . 1	<b>N. GALLOIS</b>
<b>HENRI DUPIN</b>	LES ARMÉES FRANÇAISES EN ITALIE. 4
CINQ COUPS DE SONNETTE. . . . . 4	<b>GALOPPE D'ONQUAIRE</b>
<b>CHARLES EDMOND</b>	LE SPECTACLE AU COIN DU FEU. . . . . 4
SOUVENIRS D'UN DÉPAYSE . . . . . 4	<b>LE C<sup>te</sup> AGÉNOR DE GASPARIN</b>
<b>M<sup>me</sup> ELLIOTT</b>	LE BONHEUR. 3 <sup>e</sup> édition. . . . . 4
MÉMOIRES SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, trad. par M. le C <sup>te</sup> de Bailion, avec étude de M. Sainte-Beuve et un portr. gravé sur acier. 2 <sup>e</sup> édition. 4	LA FAMILLE, Ses devoirs, ses joies et ses douleurs. 3 <sup>e</sup> édition. . . . . 2
<b>A.-L.-A. FÉE</b>	UN GRAND PEUPLE QUI SE RELÈVE. Les Etats-Unis en 1864. 2 <sup>e</sup> édition. 4
SOUVENIRS DE LA GUERRE D'ESPAGNE. 4	***
L'ESPAGNE A 50 ANS D'INTERVALLE. . . . . 4	LES HORIZONS CÉLESTES. 7 <sup>e</sup> édition. 4
<b>FÉTIS</b>	LES HORIZONS PROCHAINS. 6 <sup>e</sup> édition. 4
LA MUSIQUE DANS LE PASSÉ, DANS LE PRÉSENT ET DANS L'AVENIR ( <i>S. pr.</i> ). 2	LES PROFESSES DE LA BANDE DU JURA. 2 <sup>e</sup> éd. 4
<b>FEUILLET DE CONCHES</b>	BANDE DU JURA. — Premier voyage. 2 <sup>e</sup> éd. 4
LÉOPOLD ROBERT, sa vie, ses œuvres et sa correspondance. <i>Nouv. édition</i> 4	— Chez les Allemands — Chez nous. 4
<b>OCT. FEUILLET de l'Acad. française</b>	— A Florence. . . . . 4
BELLAH. 5 <sup>e</sup> édition. . . . . 4	LES TRISTESSES HUMAINES. 4 <sup>e</sup> édition. 4
HISTOIRE DE SIBYLLE. 8 <sup>e</sup> édition. . . . . 4	YESPER. 4 <sup>e</sup> édition. . . . . 4
LA PETITE COMTESSE. Le Parc, Onesta. 4	JOURNAL D'UN VOYAGE AU LEVANT 2 <sup>e</sup> édition. . . . . 3
LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE 4	<b>THÉOPHILE GAUTIER</b>
SCÈNES ET COMÉDIES. <i>Nouv. édition.</i> 4	LA BELLE JENNY . . . . . 4
SCÈNES ET PROVERBES. <i>Nouv. édit.</i> . . . . 4	CONSTANTINOPLE. . . . . 4
<b>PAUL FÉVAL</b>	LES GROTESQUES. . . . . 4
LE CAPITAINE SIMON. . . . . 4	LOIN DE PARIS. . . . . 4
QUATRE FEMMES ET UN HOMME. 3 <sup>e</sup> édit. 4	LA PEAU DE TIGRE. . . . . 4
<b>ERNEST FEYDEAU</b>	QUAND ON VOYAGE. . . . . 4
ALGER. Étude. 2 <sup>e</sup> édition. . . . . 4	<b>JULES GÉRARD le Tueur de lions</b>
UN DÉBUT A L'OPÉRA. 3 <sup>e</sup> édition. . . . . 4	VOYAGES ET CHASSES DANS L'HIMALAYA. 4
MONSIEUR DE SAINT-BERTRAND. 3 <sup>e</sup> édit. 4	<b>M<sup>me</sup> ÉMILE DE GIRARDIN</b>
LE MARI DE LA DANSEUSE. 3 <sup>e</sup> édition. 4	M. <sup>e</sup> LE MARQUIS DE PONTANGES. . . . . 4
LE ROMAN D'UNE JEUNE MARIÉE. . . . . 4	NOUVELLES. . . . . 4
LE SECRET DU BONHEUR. 2 <sup>e</sup> édition. 2	<b>AIMÉ GIRON</b>
	LES AMOURS ÉTRANGES. . . . . 4
	TROIS JEUNES FILLES. . . . . 4



<b>ÉDOUARD GOURDON</b> vol.	<b>CAMILLE HENRY</b> vol.
NAUFRAGE AU PORT. . . . . 1	LE ROMAN D'UNE FEMME LAIDE. 2 <sup>e</sup> édit. 1
<b>LÉON GOZLAN</b>	LE ROMAN D'UNE JOLIE FEMME. (sous pr.). 1
BALZAC CHEZ LUI. 2 <sup>e</sup> édition. . . . . 1	UNE NOUVELLE MADELEINE. . . . . 1
BALZAC EN FANTOUQUES. 3 <sup>e</sup> édition. . . . . 1	<b>HOFFMANN. Trad. Champfleury</b>
CHATEAUX DE FRANCE. . . . . 2	CONTES-POSTHUMES. . . . . 1
HISTOIRE DE CENT TRENTE FEMMES. . . . . 1	<b>ROBERT HOUDIN</b>
HISTOIRE D'UN DIAMANT. 2 <sup>e</sup> édition. . . . . 1	CONFIDENCES D'UN PRESTIDIGITATEUR. . . . . 2
LE MÉDECIN DU PÉCQ. . . . . 1	<b>ARSÈNE HOUSSAYE</b>
<b>CARLO GOZZI</b>	BLANCHE ET MARGUERITE. . . . . 1
THÉÂTRE PIABESQUE, trad. par A. Royer. 1	MADemoiselle MARIANI, histoire parisienne (1858). 4 <sup>e</sup> édition. . . . . 1
<b>M<sup>me</sup> MANOEL DE GRANDFORT</b>	<b>CHARLES HUGO</b>
L'AMOUR AUX CHAMPS. . . . . 1	LE COCHON DE SAINT ANTOINE. . . . . 1
RYNO. 3 <sup>e</sup> édition. . . . . 1	UNE FAMILLE TRAGIQUE. . . . . 1
<b>GRANIER DE CASSAGNAC</b>	<b>UN INCONNU</b>
DANAË. . . . . 1	MONSIEUR X... ET MADAME ***. . . . . 1
<b>GREGOROVIVUS Trad. de F. Sabatier</b>	WASHINGTON IRVING. Trad. Th. Lefebvre
LES TOMBEAUX DES PAPES ROMAINS, avec introduction de J.-J. Ampère. . . . . 1	AU BORD DE LA TAMISE. Contes, Récits et Légendes. 2 <sup>e</sup> édition. . . . . 1
<b>F. DE GROISEILLIEZ</b>	<b>ALFRED JACOBS</b>
LES COSAQUES DE LA BOURSE. . . . . 1	L'Océanier NOUVELLE. . . . . 1
HIST. DE LA CHUTE DE LOUIS-PHILIPPE. 1	<b>PAUL JANET</b>
<b>AD. GUEROUT</b>	LA FAMILLE. LECONS DE PHILOSOPHIE MORALE. 6 <sup>e</sup> édition. . . . . 1
ÉTUDES DE POLITIQUE ET DE PHILOSOPHIE RELIGIEUSE. . . . . 1	<b>JULES JANIN</b>
<b>AMÉDÉE GUILLEMIN</b>	BARNAVE. Nouvelle édition. . . . . 1
LES MONDES. CAUSERIES ASTRONOMIQUES. 3 <sup>e</sup> édition. . . . . 1	LES CONTES DU CHALET. 2 <sup>e</sup> édition. 1
<b>M. GUIZOT</b>	CONTES FANTAST. ET CONTES LITTÉR. 1
TROIS GÉNÉRATIONS — 1789-1814-1848. 3 <sup>e</sup> édition. . . . . 1	HIST. DE LA LITTÉRATURE DRAMATIQUE. 6
<b>LE C<sup>te</sup> GUY DE CHARNACÉ</b>	<b>AUGUSTE JOLTROIS</b>
ÉTUDES D'ÉCONOMIE RURALE. . . . . 1	LES COUPS DE PIED DE L'ÂNE. 2 <sup>e</sup> édit. . . . . 1
<b>F. HALÉVY</b>	<b>LOUIS JOURDAN</b>
SOUVENIRS ET PORTRAITS. . . . . 1	LES FEMMES DEVANT L'ÉCHAFAUD. 2 <sup>e</sup> éd. 1
DERNIERS SOUVENIRS ET PORTRAITS. . . . . 1	<b>ARMAND JUSSÉLAIN</b>
<b>IDA HAHN-HAHN Trad. Am. Pichot</b>	UN DÉPORTÉ A CAYENNE. . . . . 1
LA COMTESSE FAUSTINE. . . . . 1	<b>MIECISLAS KAMIENSKI tué à Magenta</b>
<b>B. HAURÉAU</b>	SOUVENIRS. . . . . 1
SINGULARITÉS HISTOR. ET LITTÉRAIRES. 1	<b>KARL-DES-MONTS</b>
<b>LE C<sup>te</sup> D'HAUSSONVILLE</b>	LES LÉGENDES DES PYRÉNÉES. 4 <sup>e</sup> édit. 1
HIST. DE LA POLIT. EXTÉRIEURE DU GOUVERN. FRANÇAIS (1830-1848). Nouv. éd. 2	<b>ALPHONSE KARR</b>
HISTOIRE DE LA RÉUNION DE LA LORRAINE A LA FRANCE. 2 <sup>e</sup> édition. 4	AGATHE ET CÉCILE. . . . . 1
***	SOIRÉES DE SAINTE-ADRESSE. . . . . 1
MARGUERITE DE VALOIS. (Sous presse). 1	DE LOIN ET DE PRÈS. 2 <sup>e</sup> édition. . . . . 1
ROBERT EMMET. 2 <sup>e</sup> édition. . . . . 1	EN PUMANT. 3 <sup>e</sup> édition. . . . . 1
SOUVENIRS D'UNE DEMOIS. D'HONNEUR DE LA DUCH. DE BOURGOGNE. 2 <sup>e</sup> édit. 1	LETTRES ÉCRITES DE MON JARDIN. . . . . 1
<b>HENRI HEINE OUVRES COMPLÈTES</b>	LE ROIDES ILES CANARIES. (Sous presse). 1
DE LA FRANCE. Nouvelle édition. . . . . 1	SUR LA PLAGE. 2 <sup>e</sup> édition. . . . . 1
DE L'ALLEMAGNE. Nouvelle édition. . . . . 2	<b>LA BRUYÈRE</b>
LUTÈCE. 5 <sup>e</sup> édition. . . . . 1	LES CARACTÈRES. Nouvelle édition, commentée par A. Destailleur. . . . . 2
POÈMES ET LÉGENDES. Nouv. édition. 1	<b>LAMARTINE</b>
REISEBILDER, tableaux de voyage. Nouv. édit. avec une étude sur Henri Heine, par Th. Gautier, avec portrait. 2	LES CONFIDENCES. Nouvelle édition. . . . . 1
DRAMES ET FANTAISIES. . . . . 1	GENEVÈVE. Hist. d'une Servante. 2 <sup>e</sup> éd. 1
DE TOUT UN PEU. . . . . 1	NOUVELLES CONFIDENCES. 2 <sup>e</sup> édition. . . . . 1
	TOUSSAINT LOUVERTURE. 3 <sup>e</sup> édition. . . . . 1



	vol.		vol.
<b>LE PRINCE DE LA MOSKOWA</b>		<b>CHARLES MAGNIN</b>	
SOUVENIRS ET RÉCITS. . . . .	1	HISTOIRE DES MARIONNETTES EN EUROPE, depuis l'antiquité. 2 <sup>e</sup> édition. . . . .	1
<b>LANFREY</b>		<b>FÉLICIEN MALLEFILLE</b>	
LES LETTRES D'ÉVERARD. . . . .	1	LE COLLIER. Contes et Nouvelles. . . . .	1
<b>VICTOR DE LAPRÈDE de l'Acad. franç.</b>		<b>HECTOR MALOT</b>	
POÈMES ÉVANGÉLIQUES. 3 <sup>e</sup> édition. . . . .	1	LES AMOURS DE JACQUES. . . . .	1
PSYCHÉ. Odes et Poèmes. <i>Nouv. édit.</i> . . . .	1	LES VICTIMES D'AMOUR. Les Amants. . . . .	1
LES SYMPHONIERS. IDYLLES HÉROÏQUES. . . . .	1	2 <sup>e</sup> édition. . . . .	1
<b>CHARLES DE LA ROUNAT</b>		LES VICTIMES D'AMOUR. Les Epoux. . . . .	1
LE TESTAMENT DU DOCTEUR OPHIDIUS (S.p.) . . . . .	1	LA VIE MODERNE EN ANGLETERRE. . . . .	1
<b>FERDINAND DE LASTEYRIE</b>		<b>AUGUSTE MAQUET</b>	
LES TRAVAUX DE PARIS. Examen crit. . . . .	1	LES VERTES FEUILLES. . . . .	1
<b>DE-LATENA</b>		<b>MARC-BAYEUX</b>	
ÉTUDE DE L'HOMME. 4 <sup>e</sup> édition aug. . . . .	2	LA PREMIÈRE ÉTAPE. . . . .	1
<b>ÉMILE DE LATHEULADE</b>		<b>LE COMTE DE MARCELLUS</b>	
DE LA DIGNITÉ HUMAINE. . . . .	1	CHANTS POPULAIRES DE LA GRÈCE MODERNE, réunis, classés et traduits. . . . .	1
<b>ANTOINE DE LATOUR</b>		<b>X. MARMIER</b>	
ÉTUDES LITTÉR. SUR L'ESPAGNE CONTEMP. . . . .	1	EN CHEMIN DE FER. . . . .	1
ÉTUDES SUR L'ESPAGNE. . . . .	2	<b>CH. DE MAZADE</b>	
LA BAIE DE CADIX. . . . .	1	L'ITALIE ET LES ITALIENS. . . . .	1
TOLEDE ET LES BORDS DU TAGE. . . . .	1	L'ITALIE MODERNE. . . . .	1
L'ESPAGNE RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE. . . . .	1	LA POLOGNE CONTEMPORAINE. . . . .	1
LES SAYNÈTES DE RAMON DE LA CRUZ. . . . .	1	<b>E. DU MÉRAC</b>	
<b>CHARLES DE LA VARENNE</b>		PLACIDE DE JAVERNY. . . . .	1
VICTOR-EMMANUEL II ET LE PIÉMONT. . . . .	1	<b>MERCIER</b>	
<b>CH. LAVOLLÉE</b>		TABLEAU DE PARIS. <i>Nouv. édition.</i> . . . . .	1
LA CHINE CONTEMPORAINE. . . . .	1	<b>PROSPER MÉRIMÉE de l'Acad. franç.</b>	
<b>JULES LECOMTE</b>		LES COSAQUES D'AUTREPOIS. 2 <sup>e</sup> édition . . . . .	1
VOYAGES ÇA ET LÀ. . . . .	1	LES DEUX HÉRITAGES. . . . .	1
<b>A. LEFEVRE-PONTALIS</b>		ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE RUSSIE. . . . .	1
LES LOIS ET LES MŒURS ÉLECTORALES EN FRANCE ET EN ANGLETERRE. . . . .	1	ÉTUDES SUR L'HISTOIRE ROMAINE. . . . .	1
<b>ERNEST LEGOUVÉ de l'Acad. franç.</b>		MÉLANGES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. . . . .	1
LECTURES A L'ACADÉMIE. . . . .	1	NOUVELLES. Carmen — Arsène Guillot — — L'abbé Aubain, etc. 4 <sup>e</sup> édition. . . . .	1
<b>JOHN LEMOINNE</b>		<b>MÉRY</b>	
ÉTUDES CRITIQUES ET BIOGRAPHIQUES. . . . .	1	LES AMOURS DES BORDS DU RHIN. . . . .	1
NOUV. ÉTUDES CRIT. ET BIOGRAPHIQUES. . . . .	1	UN CRIME INCONNU. . . . .	1
<b>FRANÇOIS LENORMANT</b>		LES JOURNÉES DE TITUS. . . . .	1
LA GRÈCE ET LES ÎLES IONIENNES. . . . .	1	MONSIEUR AUGUSTE. 2 <sup>e</sup> édition. . . . .	1
<b>JULES LEVALLOIS</b>		LES MYSTÈRES D'UN CHATEAU. . . . .	1
LA PIÉTÉ AU XIX <sup>e</sup> SIÈCLE. . . . .	1	LES NUITS ANGLAISES. . . . .	1
<b>G. LEVAVASSEUR</b>		LES NUITS NÉALIANNES. . . . .	1
ÉTUDES D'APRÈS NATURE. . . . .	1	LES NUITS D'ORIENT. . . . .	1
<b>CH. LIADIÈRES</b>		LES NUITS PARISIENNES. . . . .	1
ŒUVRES DRAMATIQUES ET LÉGENDES. . . . .	1	LES NUITS ESPAGNOLES. . . . .	1
SOUV. HISTOR. ET PARLEMENTAIRES. . . . .	1	POÉSIES INTIMES. . . . .	1
<b>FRANZ LISZT</b>		THÉÂTRE DE SALON. 2 <sup>e</sup> édition. . . . .	1
DES BOHÉMIENS ET DE LEUR MUSIQUE. . . . .	1	NOUVEAU THÉÂTRE DE SALON. . . . .	1
<b>LE ROI LOUIS-PHILIPPE</b>		TRAFALGAR. . . . .	1
MON JOURNAL. Evénements de 1815. . . . .	2	LES UNS ET LES AUTRES. . . . .	1
<b>LE VICOMTE DE LUDRE</b>		URSULE. 2 <sup>e</sup> édition. . . . .	1
DIX ANNÉES DE LA COUR DE GEORGES II. . . . .	1	LA VÉNUS D'ARLES. . . . .	1
		LA VIE FANTASTIQUE. . . . .	1
		<b>PAUL MEURICE</b>	
		SCÈNES DU FOYER. LA FAMILLE AUBRY. . . . .	1
		<b>ÉDOUARD MEYER</b>	
		CONTES DE LA MER BALTIQUE. . . . .	1
		<b>FRANCISSQUE MICHEL</b>	
		DU PASSÉ ET DE L'AVENIR DES HÉRAS. . . . .	1

<b>MIE D'AGHONNE</b> . . . . .	vol. 1
BONJOUR ET BONSOIR. . . . .	1
<b>C<sup>SS</sup>E DE MIRABEAU—V<sup>IC</sup>E DE GRENVILLE</b>	
HISTOIRE DE DEUX HÉRITIÈRES. . . . .	1
<b>L'ABBÉ TH. MITRAUD</b>	
DE LA NATURE DES SOCIÉTÉS HUMAINES. . . . .	1
<b>CÉLESTE MOGADOR</b>	
MÉMOIRES COMPLETS . . . . .	4
<b>PAUL DE MOLÈNES</b>	
L'AMANT ET L'ENFANT. . . . .	1
AVENTURES DU TEMPS PASSÉ . . . . .	1
LE BONHEUR DES MAIGES. . . . .	1
CARACTÈRES ET RÉCITS DU TEMPS. . . . .	1
LES COMMENTAIRES D'UN SOLDAT. . . . .	1
LA FOLIE DE L'ÉPÉE. . . . .	1
HISTOIRES SENTIMENTALES ET MILITAIRES. . . . .	1
<b>CHARLES MONSELET</b>	
LES ANNÉES DE GAITÉ. . . . .	1
L'ARGENT MAUDIT. 2 <sup>e</sup> édition. . . . .	1
LES FEMMES QUI FONT DES SCÈNES . . . . .	1
LA FRANC-MAÇONNERIE DES FEMMES. . . . .	1
LES GALANTRIES DU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE. . . . .	1
M. LE DUC S'AMUSE. . . . .	1
LES ORIGINAUX DU SIÈCLE DERNIER. . . . .	1
<b>LE C<sup>TE</sup> DE MONTALIVET anc. ministre</b>	
RIEN. — Dix-huit années de gouverne- ment parlementaire. 2 <sup>e</sup> édition. . . . .	1
<b>FRÉDÉRIC MORIN</b>	
LES HOMMES ET LES LIVRES CONTEMPOR. LES IDÉES DU TEMPS PRÉSENT. . . . .	1
<b>HENRY MURGER</b>	
LES BUVEURS D'EAU . . . . .	1
SCÈNES DE CAMPAGNE . . . . .	1
SCÈNES DE LA VIE DE JEUNESSE NOITS D'HIVER, Poésies compl. 2 <sup>e</sup> éd. . . . .	1
<b>A. DE MUSSET, DE BALZAC, G. SAND</b>	
PARIS ET LES PARISIENS. . . . .	1
<b>PAUL DE MUSSET</b>	
UN MAÎTRE INCONNU. . . . .	1
<b>NADAR</b>	
LA ROBE DE DÉJANIRE. 2 <sup>e</sup> édition. . . . .	1
<b>LA COMTESSE NATHALIE</b>	
LA VILLA GALIETTA. . . . .	1
<b>CHARLES NISARD</b>	
MÉMOIRES ET CORRESPONDANCES HIS- TORIQUES ET LITTÉRAIRES, INÉDITS. . . . .	1
<b>D. NISARD de l'Acad. française</b>	
ÉTUDES DE CRITIQUE LITTÉRAIRE. . . . .	1
ÉTUDES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE. NOUVELLES ÉTUDES. . . . .	1
ÉTUDES SUR LA RENAISSANCE. 2 <sup>e</sup> éd. . . . .	1
SOUVENIRS DE VOYAGE. 2 <sup>e</sup> édition. . . . .	1
<b>CHARLES NODIER traducteur</b>	
LE VICAIRE DE WAKEFIELD. . . . .	1
<b>LE VICOMTE DE NOÉ</b>	
BACHI-BOUZOUCKS ET CHASSEURS D'AFR. <b>JULES NORIAC</b>	
JOURNAL D'UN PLANEUR. . . . .	1
MADemoiselle POCUET. . . . .	1
LE CAPITAINE SAUVAGE. . . . .	1

<b>MAXIME OGET</b> . . . . .	vol. 1
COMTESSE ET VIERGE FOLLE. . . . .	1
<b>ÉDOUARD OURLIAC Œuvres compl.</b>	
LES CONFESSIONS DE NAZARILLE. . . . .	1
LES CONTES DE LA FAMILLE . . . . .	1
CONTES SCEPTIQUES ET PHILOSOPHIQUES: LA MARQUISE DE MONTMIRAIL. . . . .	1
NOUVELLES. . . . .	1
LES PORTRAITS DE FAMILLE. . . . .	1
THÉÂTRE DU SEIGNEUR CROUIGNOLE. . . . .	1
<b>ALPHONSE PAGÈS</b>	
BALZAC MORALISTE ou Pensées de Balzac extraites de son œuvre, classées et mises en regard de celles de <i>La Ro-</i> <i>chefoucauld, Pascal, La Bruyère</i> <i>et Vauvenargues.</i> . . . . .	1
<b>ÉDOUARD PAILLÉRON</b>	
LES PARASITES. . . . .	1
<b>THÉOD. PARMENTIER</b>	
DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE ET STRA- TÉGIQUE DU THÉÂTRE DE LA GUERRE TURCO-RUSSE. <i>Trad. de Vallemant,</i> avec une carte topographique. . . . .	1
<b>TH. PAVIE</b>	
RÉCITS DE TERRE ET DE MER. . . . .	1
SCÈNES ET RÉCITS DES PAYS D'OUTRE-MER *** LE PÉCHÉ DE MADEIRAINE. 2 <sup>e</sup> édition. . . . .	1
<b>SIMÉON PÉONTAL</b>	
LÉGENDES. Ouvr. couronné par l'Acad. . . . .	1
<b>PAUL PERRET</b>	
LA BAGUE D'ARGENT. . . . .	1
LE PRIEURÉ. . . . .	1
<b>LÉONCE DE PESQUIDOUX</b>	
L'ÉCOLE ANGLAISE. — 1672-1834 — . . . . .	1
VOYAGE ARTISTIQUE EN FRANCE. . . . .	1
<b>A. PEYRAT</b>	
ÉTUDES HISTORIQUES ET RELIGIEUSES. . . . .	1
HISTOIRE ET RELIGION. . . . .	1
<b>LAURENT PICHAT</b>	
CARTES SUR TABLE. Nouvelles. . . . .	1
LA SIBYLLE. . . . .	1
<b>AMÉDÉE PICHOT</b>	
LA BELLE RÉBECCA. . . . .	1
SIR CHARLES BELL. . . . .	1
<b>GUSTAVE PLANCHÉ</b>	
ÉTUDES LITTÉRAIRES. . . . .	1
ÉTUDES SUR L'ÉCOLE FRANÇAISE. . . . .	2
ÉTUDES SUR LES ARTS. . . . .	1
<b>ÉDOUARD PLOUVIER</b>	
LA BELLE AUX CHEVEUX BLEUS. 2 <sup>e</sup> éd. . . . .	1
<b>EDGAR POE Trad. Ch. Baudelaire</b>	
EUREKA. . . . .	1
HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES. . . . .	1
<b>F. PONSARD de l'Acad. française</b>	
ÉTUDES ANTIQUES. . . . .	1
THÉÂTRE COMPLET. 3 <sup>e</sup> édition. . . . .	1
<b>P. P.</b>	
UNE SEUR. . . . .	1



<b>A. DE PONTMARTIN</b> vol.	<b>CHARLES REYNAUD</b> vol.
CAUSERIES LITTÉRAIRES. <i>Nouv. édition.</i> . . . . . 1	ÉPÎTRES, CONTES ET PASTORALES. . . . . 1
NOUV. CAUSERIES LITTÉRAIRES. <i>2<sup>e</sup> édit.</i> . . . . . 1	ŒUVRES INÉDITES. . . . . 1
DERNIÈRES CAUSERIES LITTÉRAIRES. <i>2<sup>e</sup> éd.</i> . . . . . 1	<b>HENRI RIVIÈRE</b>
CAUSERIES DU SAMEDI. <i>2<sup>e</sup> série des</i>	LE CACIQUE. Journal d'un marin . . . . . 1
<i>Causeries Littéraires. Nouv. édition.</i> . . . . . 1	LA MAIN COUPÉE. . . . . 1
NOUVELLES CAUSERIES DU SAMEDI. <i>2<sup>e</sup> éd.</i> . . . . . 1	LES MÉPRISES DU CŒUR. . . . . 1
DERNIÈRES CAUSERIES DU SAMEDI. . . . . 1	LA POSSÉDÉE. . . . . 1
ENTRE CHIEN ET LOUP. ( <i>Sous presse</i> ) . . . . . 1	<b>JEAN ROUSSEAU</b>
LE FOND DE LA COUPE. . . . . 1	LES COUPS D'ÉPÉE DANS L'EAU. . . . . 1
LES JEUDIS DE M <sup>me</sup> CHARBONNEAU. . . . . 1	PARIS DANSANT. <i>2<sup>e</sup> édition.</i> . . . . . 1
LES SEMAINES LITTÉRAIRES. . . . . 1	<b>EDMOND ROCHE</b>
NOUVELLES SEMAINES LITTÉRAIRES. . . . . 1	POÉSIES POSTHUMES. Notice de <i>V. Sardou</i> , et eaux-fortes. . . . . 1
DERNIÈRES SEMAINES LITTÉRAIRES. . . . . 1	<b>AMÉDÉE ROLLAND</b>
NOUVEAUX SAMEDIS. . . . . 2	LES FILS DE TANTALE. . . . . 1
<b>EUGÈNE POUJADE</b>	LA FOIRE AUX MARIAGES. <i>2<sup>e</sup> édition.</i> . . . . . 1
LE LIBAN ET LA SYRIE. . . . . 1	LES MARIONNETTES DE L'AMOUR. ( <i>S. pr.</i> ) . . . . . 1
<b>PRÉVOST-PARADOL</b>	<b>VICTORINE ROSTAND</b>
ÉLISABETH ET HENRI IV (1595-1598). <i>3<sup>e</sup> éd.</i> . . . . . 1	UNE BONNE ÉTOILE. . . . . 1
ESSAIS DE POLITIQUE ET DE LITTÉRA- TURE. <i>2<sup>e</sup> édition.</i> . . . . . 3	AU BORD DE LA SAÛNE. . . . . 1
QUELQUES PAGES D'HISTOIRE CONTEMPO- RAINE. Lettres politiques. . . . . 1	<b>LE DOCT<sup>r</sup> FÉLIX ROUBAUD</b>
NOUV. LETTRES POLITIQUES. . . . . 1	POUGUES, ses eaux minérales, ses environs. . . . . 1
<b>CHARLES RABOU</b>	<b>ÉMILE RUBEN</b>
LA GRANDE ARMÉE . . . . . 2	CE QUE COUTE UNE RÉPUTATION. . . . . 1
<b>MAX RADIGUET</b>	<b>LE MARÉCHAL DE SAINT-ARNAUD</b>
A TRAVERS LA BRETAGNE . . . . . 1	LETTRES (1832-1854), <i>3<sup>e</sup> édition</i> , avec une not. de <i>M. Sainte-Beuve</i> . . . . . 2
<b>RAMON DE LA CRUZ</b>	<b>SAINTE-BEUVE de l'Acad. franç.</b>
SAYNÈTES, tr. de l'esp. par <i>A. de Latour</i> . . . . . 1	NOUVEAUX LUNDIS . . . . . 4
<b>LOUIS RATISBONNE</b>	<b>SAINT-GERMAIN LEDUC</b>
L'ENFER DE DANTE, traduction en vers, texte en regard. <i>3<sup>e</sup> édition.</i> . . . . . 2	UN MARI . . . . . 1
LE PURGATOIRE DE DANTE. <i>Nouv. éd.</i> . . . . . 1	<b>SAINT-SIMON</b>
LE PARADIS DE DANTE. <i>Nouv. édition.</i> . . . . . 1	DOCTRINE SAINT-SIMONNIENNE. . . . . 1
IMPRESSIONS LITTÉRAIRES. . . . . 1	<b>GEORGE SAND</b>
MORTS ET VIVANTS. . . . . 1	ANDRÉ. . . . . 1
<b>JEAN REBOUL de Nîmes</b>	ANTONIA. . . . . 2
LETTRES avec introd. de <i>M. Poujoulat</i> . . . . . 1	LA CONFESSION D'UNE JEUNE FILLE. . . . . 1
<b>PAUL DE RÉMUSAT</b>	CONSTANCE VERRIER. . . . . 1
LES SCIENCES NATURELLES. Etudes sur leur histoire et sur leurs progrès. . . . . 1	LA DERNIÈRE ALDINI. . . . . 1
<b>ERNEST RENAN</b>	ELLE ET LUI. . . . . 1
ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE. <i>7<sup>e</sup> édit.</i> . . . . . 1	LA FAMILLE DE GERMANDRE. . . . . 1
<b>D. JOSÉ GUELL Y RENTÉ</b>	FRANÇOIS LE CHAMPI. . . . . 1
LÉGENDES AMÉRICAINES. . . . . 1	INDIANA. . . . . 1
LÉGENDES D'UNE ÂME TRISTE . . . . . 1	JEAN DE LA ROCHE. . . . . 1
TRADITIONS AMÉRICAINES. . . . . 1	LAURA . . . . . 1
LA VIERGE DES LYS — PETITE-FILLE DE ROI	LETTRES D'UN VOYAGEUR. . . . . 1
<b>RODOLPHE REY</b>	MADemoisELLE LA QUINTINE. . . . . 1
HIST. DE LA RENAISSANCE POL. DE L'ITALIE. . . . . 1	LES MAÎTRES MOSAÏSTES. . . . . 1
<b>LOUIS REYBAUD</b>	LES MAÎTRES SONNEURS. . . . . 1
LA COMTESSE DE MAULÉON. . . . . 1	LA MARE AU DIABLE. . . . . 1
JÉRÔME PATUROT à la recherche de la meilleure des républiques. . . . . 2	LE MARQUIS DE VILLEMÉR. . . . . 1
MARINES ET VOYAGES. . . . . 1	MAUPRAT. . . . . 1
MŒURS ET PORTRAITS DU TEMPS. . . . . 2	MONSIEUR SYLVESTRE. . . . . 1
NOUVELLES. . . . . 1	MONT-REVÈCHE. . . . . 1
ROMANS. . . . . 1	NOUVELLES. . . . . 1
SCÈNES DE LA VIE MODERNE. . . . . 1	LA PETITE FADETTÉ. . . . . 1
LA VIE A REBOURS. . . . . 1	TAMARIS . . . . . 1
LA VIE DE CORSAIRE. . . . . 1	THÉÂTRE DE NOHANT. . . . . 1
LA VIE DE L'EMPLOYÉ. . . . . 1	VALENTINE. . . . . 1
	VALVÈDRE. . . . . 1
	LA VILLE NOIRE. . . . . 1



<b>MAURICE SAND</b> vol. 1	<b>EDMOND THIAUDIÈRE</b> vol. 1
CALLIRHOË . . . . . 1	UN PRÊTRE EN FAMILLE . . . . . 1
SIX MILLÉ LIEUX A TOUTE VAPEUR. 2 <sup>e</sup> édit. 1	<b>A. THIERS</b>
<b>JULES SANDEAU</b>	HISTOIRE DE LAW . . . . . 1
UN DÉBUT DANS LA MAGISTRATURE. 2 <sup>e</sup> éd. 1	<b>CH. THIERRY-MIEG</b>
LA MAISON DE PENARVAN. 8 <sup>e</sup> édition. 1	SIX SEMAINES EN AFRIQUE. Souv. de voyage, avec carte et 9 dessins. . 1
<b>FRANCISQUE SARCEY</b>	<b>ÉMILE THOMAS</b>
LE MOT ET LA CHOSE. . . . . 1	HISTOIRE DES ATELIERS NATIONAUX. . 1
<b>C. DE SAULT</b>	<b>TIRSO DE MOLINA</b>
ESSAIS DE CRITIQUE D'ART. . . . . 1	THÉÂTRE. Traduit par <i>Alph. Royer</i> . . 1
<b>EDMOND SCHERER</b>	<b>MARIO UCHARD</b>
ÉTUDES CRITIQUES SUR LA LITTÉRATURE . . 1	LA COMTESSE DIANE. 2 <sup>e</sup> édition. . . . 1
NOUV. ÉTUDES CRIT. sur la littérature. . 1	UNE DERNIÈRE PASSION. . . . . 1
MÉLANGES D'HIST. RELIGIEUSE. 2 <sup>e</sup> édit. 1	LE MARIAGE DE GERTRUDE. 3 <sup>e</sup> édition. 1
<b>FERNAND SCHICKLER</b>	RAYMON. 4 <sup>e</sup> édition. . . . . 1
EN ORIENT. SOUVENIRS DE VOYAGE . . . 1	<b>LOUIS ULBACH</b>
<b>AURÉLIEN SCHOLL</b>	L'HOMME AUX CINQ LOUIS D'OR. . . . . 1
LES GENS TARÉS. . . . . 1	<b>AUGUSTE VAQUERIE</b>
<b>EUGÈNE SCRIBE</b>	PROFILS ET GRIMACES. . . . . 1
HISTORIETTES ET PROVERBES. . . . . 1	<b>E. DE VALBEZEN (LE MAJOR FRIDOLIN)</b>
NOUVELLES . . . . . 1	LA MALLE DE L'INDE. 2 <sup>e</sup> édition. . . . 1
THÉÂTRE ( <i>ouvrage complet</i> ) . . . . . 20	RÉCITS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. . 1
<b>ALBÉRIC SECOND</b>	<b>OSCAR DE VALLÉE</b>
A QUOI TIENT L'AMOUR? . . . . . 1	LES MANTEURS D'ARGENT. 4 <sup>e</sup> édition. . 1
<b>WILLIAM N. SENIOR</b>	<b>MAX VALREY</b>
LA TURQUIE CONTEMPORAINE. . . . . 1	CES PAUVRES FEMMES! . . . . . 1
<b>J.-C.-L. DE SISMONDI</b>	LES VICTIMES DU MARIAGE. 2 <sup>e</sup> édition. . 1
LETRES INÉDITES, suivies de lettres de Bonstetten, de Mme de Staël et de Souza, Intr. de <i>St-René Taillandier</i> . 1	<b>THÉODORE VERNES</b>
<b>DE STENDHAL (H. BEYLE)</b>	NAPLES ET LES NAPOLITAINS. 2 <sup>e</sup> édit. . 1
ŒUVRES COMPLÈTES	<b>ALFRED DE VIGNY</b>
LA CHARTREUSE DE PARME. <i>Nouv. éd.</i> . . 1	ŒUVRES COMPLÈTES
CHRONIQUES ITALIENNES . . . . . 1	CINQ-MARS, avec 2 autographes. 44 <sup>e</sup> éd. 1
CORRESPONDANCE INÉDITE Introduction de <i>P. Mérimée</i> et Portrait . . . . . 2	STELLO. 9 <sup>e</sup> édition. . . . . 1
HISTOIRE DE LA PEINTURE EN ITALIE. . . 1	SERVITUDE ET GRANDEUR MILITAIRES. 9 <sup>e</sup> édition. . . . . 1
MÉMOIRES D'UN TOURISTE. <i>Nouv. édit.</i> . 2	THÉÂTRE COMPLET. 8 <sup>e</sup> édition . . . . . 1
NOUVELLES INÉDITES . . . . . 1	POÉSIES COMPLÈTES. 8 <sup>e</sup> édition . . . . 1
NOUVELLES ET MÉLANGES. ( <i>Sous pr.</i> ). . 1	<b>SAMUEL VINCENT</b>
PROMENADES DANS ROME. <i>Nouv. édit.</i> . 2	DU PROTESTANTISME EN FRANCE. <i>N. éd.</i> Introd. de <i>Prévost-Paradol</i> . . . . . 1
RACINE ET SHAKSPEARE. <i>Nouv. édit.</i> . 1	MÉDITATIONS RELIGIEUSES. Not. de <i>Fontanés</i> . Int. d' <i>A. Coquerel fils</i> . . . 1
RÔMANS ET NOUVELLES. . . . . 1	<b>LEON VINGTAIN</b>
ROME, NAPLES ET FLORENCE. <i>Nouv. édit.</i> 1	DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE . . . . . 1
LE ROUGE ET LE NOIR. <i>Nouv. édition.</i> . 1	VIE PUBLIQUE DE ROYER-COLLARD avec une préface de <i>M. A. de Broglie</i> . 1
VIE DE ROSSINI. <i>Nouv. édition.</i> . . . 1	<b>L. VITET de l'Académie française</b>
VIES DE HAYDN, DE MOZART ET DE MÉTASTASE. <i>Nouv. édit. entier. revue.</i> 1	ESSAIS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. . 1
<b>DANIEL STERN</b>	LA LIGUE. — SCÈNES HISTORIQUES. Précéd. des états d'ORLÉANS. <i>Nouv. édit.</i> . . 2
ESSAI SUR LA LIBERTÉ. <i>Nouv. édit.</i> . . 1	HISTOIRE DE DIEPPE. <i>Nouvelle édit.</i> . 1
FLORENCE ET TURIN. Art et politique. . 1	ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE L'ART. . . . 4
<b>MATHILDE STEY...</b>	<b>RICHARD WAGNER</b>
LE OUI ET LE NON DES FEMMES. . . . . 1	QUATRE POÈMES D'OPÉRAS ALLEMANDS. 1
<b>SAINT-RENÉ TAILLANDIER</b>	<b>J.-J. WEISS</b>
ALLEMAGNE ET RUSSIE. . . . . 1	ESSAIS SUR L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE . . . . . 1
LA COMTESSE D'ALBANY. . . . . 1	<b>FRANCIS WEY</b>
HISTOIRE ET PHILOSOPHIE RELIGIEUSE. 1	CHRSTIAN . . . . . 1
LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE — ÉCRIVAINS ET POÈTES MODERNES . . . . . 1	<b>CORNÉLIS DE WITT</b>
<b>TÉRENCE</b>	LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET LA SOCIÉTÉ ANGLAISE AU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE . . . . . 1
THÉÂTRE COMPLET. <i>Trad. A. de Belloy</i> . . 1	<b>E. YEMENIZ consul de Grèce</b>
<b>EDMOND TEXITER</b>	LA GRÈCE MODERNE . . . . . 1
CONTES ET VOYAGES . . . . . 1	
CRITIQUES ET RÉCITS LITTÉRAIRES . . . 1	
***	
MÉMOIRES DE BILBOQUET . . . . . 3	

## BIBLIOTHÈQUE NOUVELLE

Format grand in-18 à 2 francs le volume

<b>EDMOND ABOUT</b> vol.	<b>ÉDOUARD DELESSERT</b> vol.
LE CAS DE M. GUÉRIN. 4 <sup>e</sup> édition . . . . . 1	LE CHEMIN DE ROME . . . . . 1
LE NEZ D'UN NOYAIER. 5 <sup>e</sup> édition . . . . . 1	SIX SEMAINES DANS L'ÎLE DE SARDAIGNE . . . . . 1
<b>AMÉDÉE ACHARD</b>	<b>CH. DICKENS</b> Trad. <i>Amédée Pichot</i>
BELLE-ROSE . . . . . 1	LES CONTES D'UN INCONNU . . . . . 1
NELLY . . . . . 1	HISTORIETTES ET RÉCITS DU FOYER . . . . . 1
LA TRAITE DES BLONDES . . . . . 1	<b>MAXIME DU CAMP</b>
<b>PIOTRE ARTAMOV</b>	LES CHANTS MODERNES . . . . . 1
HISTOIRE D'UN BOUTON. 5 <sup>e</sup> édition . . . . . 1	LE CHEVALIER DU CŒUR-SAIGNANT . . . . . 1
LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE DU DIABLE. 1	L'HOMME AU BRACELET D'OR. 2 <sup>e</sup> édition . . . . . 1
LA MÉNAGERIE LITTÉRAIRE . . . . . 1	LE NIL (Égypte et Nubie). 3 <sup>e</sup> édition . . . . . 1
<b>BABAUD-LARIBIÈRE</b>	LE SALON DE 1859 . . . . . 1
HISTOIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE . . . . . 2	LE SALON DE 1861 . . . . . 1
<b>H. DE BARTHÉLEMY</b>	<b>JOACHIM DUFLOT</b>
LA NOBLESSE EN FRANCE AVANT et depuis 1789 . . . . . 1	LES SECRETS DES COULISSES DES THÉÂTRES DE PARIS. Mœurs, Usages, Anecdotes, avec une préface de <i>J. Noriac</i> . . . . . 1
<b>M<sup>me</sup> DE BAWR</b>	<b>ALEXANDRE DUMAS</b>
NOUVELLES . . . . . 1	L'ART ET LES ARTISTES CONTEMPORAINS au salon de 1859 . . . . . 1
RAOUL, ou l'Énéide . . . . . 1	UNE AVENTURE D'AMOUR . . . . . 1
ROBERTINE . . . . . 1	LES DRAMES GALANTS — LA MARQUISE D'ESCOMAN . . . . . 2
LES SOIRÉES DES JEUNES PERSONNES . . . . . 1	DE PARIS A ASTRAKAN . . . . . 3
<b>ROGER DE BEAUVOIR</b>	LA SAN-FELICE . . . . . 9
COLOMBES ET COULEUVRES . . . . . 1	SOUVENIRS D'UN FAVORITE . . . . . 4
LES MYSTÈRES DE L'ÎLE SAINT-LOUIS . . . . . 1	<b>ÉMILIE</b>
LES GÉFS DE PAQUES . . . . . 1	CHANTS D'UNE ÉTRANGÈRE . . . . . 1
<b>FRÉDÉRIC BÉCHARD</b>	<b>XAVIER EYMA</b>
LES EXISTENCES DÉCLASSÉES. 5 <sup>e</sup> édit. . . . . 1	LE ROMAN DE PLAYIO . . . . . 1
L'ÉCHAPPÉ DE PARIS. Nouv. série des <i>Existences déclassées</i> . 2 <sup>e</sup> édition . . . . . 1	<b>ANTOINE GANDON</b>
<b>GEORGES BELL</b>	LES 32 DUELS DE JEAN GIGON. 10 <sup>e</sup> édit. . . . . 1
LUCY LA BLONDE . . . . . 1	LE GRAND GODARD. 4 <sup>e</sup> édition . . . . . 1
LES REVANCHES DE L'AMOUR . . . . . 1	L'ONCLE PHILIBERT. Histoire d'un peuteux. 3 <sup>e</sup> édition . . . . . 1
<b>PIERRE BERNARD</b>	<b>JULES GÉRARD</b> <i>le Tueur de lions</i>
L'A B C DE L'ESPRIT ET DU CŒUR . . . . . 1	MES DERNIÈRES CHASSES . . . . . 1
<b>CH. BERTHOUD</b>	<b>ÉMILE DE GIRARDIN</b>
FRANÇOIS D'ASSISE. Etude historique . . . . . 1	BON SENS, BONNE FOI . . . . . 1
<b>ALBERT BLANQUET</b>	LE DROIT AU TRAVAIL au Luxembourg et à l'Assemblée nationale . . . . . 2
LE ROI D'ITALIE. Roman historique . . . . . 1	ÉTUDES POLITIQUES. <i>Nouvelle édit.</i> . . . . 1
<b>RAOUL BRAVARD</b>	LE POUR ET LE CONTRA . . . . . 1
CES SAVOYARDS ! . . . . . 1	QUESTIONS ADMINISTR. ET FINANCIÈRES . . . . . 1
<b>E. BRISEBARRE ET E. NUS</b>	<b>EDMOND ET JULES DE GONCOURT</b>
LES DRAMES DE LA VIE . . . . . 2	SCÈUR PHILOMÈNE . . . . . 1
<b>CLÉMENT CARAGUEL</b>	<b>ÉDOUARD GOURDON</b>
SOUVENIRS ET AVENTURES D'UN VOLONTAIRE GARIBALDIEN . . . . . 1	CHACUN LA Sienne . . . . . 1
<b>COMTESSE DE CHABRILLAN</b>	LOUISE. 12 <sup>e</sup> édition . . . . . 1
EST-IL FOU ? . . . . . 1	LES VAUCHEURS DE NUIT. 5 <sup>e</sup> édition . . . . . 1
<b>EUGÈNE CHAPUS</b>	<b>LÉON GOZLAN</b>
LES HALTES DE CHASSE. 2 <sup>e</sup> édition . . . . . 1	L'AMOUR DES LÈVRES ET L'AMOUR DU CŒUR . . . . . 1
MANUEL DE L'HOMME ET DE LA FEMME COMME IL FAUT. 5 <sup>e</sup> édition . . . . . 1	ARISTIDE FROISSART . . . . . 1
<b>ÉMILE CHEVALIER</b>	LES AVENTURES DU PRINCE DE GALLES . . . . . 1
LES PIEDS NOIRS . . . . . 1	LE PLUS BEAU RÊVE D'UN MILLIONNAIRE . . . . . 1
<b>CLOGENSON</b>	<b>M<sup>me</sup> MANOEL DE GRANDFORT</b>
BEPPA, de Byron, trad. vers . . . . . 1	MADAME N'EST PAS CHEZ ELLE . . . . . 1
<b>A. CONSTANT</b>	OCTAVE — COMMENT ON S'AIME QUAND ON NE S'AIME PLUS . . . . . 1
LE SORCIER DE MEUDON . . . . . 1	
<b>LA COMTESSE DASH</b>	
LE LIVRE DES FEMMES. <i>Nouv. édition</i> . 1	
<b>DÉCEMBRE-ALONNIER</b>	
LA BOHÈME LITTÉRAIRE . . . . . 1	



<b>ED. GRIMARD</b> vol.	<b>HENRY MONNIER</b> vol.
L'ÉTERNEL FÉMININ. . . . . 4	MÉMOIRES DE M. JOSEPH PRUDHOMME. 4
<b>JULES GUÉROUT</b>	<b>MARC MONNIER</b>
FABLES. . . . . 4	LA CAMORRA. MYSTÈRES DE NAPLES. . 4
<b>CHARLES D'HERICAULT</b>	HISTOIRE DU BRIGANDAGE DANS L'ITALIE
LA FILLE AUX BLEUETS. 2 <sup>e</sup> édition. . 4	MÉRIDIIONALE. 2 <sup>e</sup> édition. . . . . 4
LES PATRICIENS DE PARIS. . . . . 4	<b>MORTIMER-TERNAUX</b>
<b>LA REINE HORTENSE</b>	LA CHUTE DE LA ROYAUTE. . . . . 4
LA REINE HORTENSE EN ITALIE, EN	LE PEUPLE AUX TUILLERIES. . . . . 4
FRANCE ET EN ANGLETERRE. . . . . 4	<b>CHARLES NARREY</b>
<b>ARSÈNE HOUSSAYE</b>	LE QUATRIÈME LARRON. 2 <sup>e</sup> édition. . 4
LES AVENTURES GALANTES DE MARGOT. 4	<b>HENRI NICOLLE</b>
LES FILLES D'ÈVE. . . . . 4	COURSES DANS LES PYRÉNÈES. . . . . 4
LA PÊCHERESSE. . . . . 4	<b>JULES NORIAC</b>
LE REPENTIR DE MARION. . . . . 4	LA BÊTISE HUMAINE. 16 <sup>e</sup> édition. . . 4
<b>A. JAIME FILS</b>	LE 101 <sup>e</sup> RÉGIMENT. <i>Nouv. édition.</i> . . 4
L'HÉRITAGE DU MAL. . . . . 4	LA DAME A LA PLUME NOIRE. 2 <sup>e</sup> édition. 4
LES TALONS NOIRS. 2 <sup>e</sup> édition. . . . . 4	LE GRAIN DE SABLE. 9 <sup>e</sup> édition. . . . 4
<b>LOUIS JOURDAN</b>	MÉMOIRES D'UN BAISER. 2 <sup>e</sup> édition. . 4
LES PEINTRES FRANÇAIS. SALON DE 1859 4	SUR LE RAIL. 2 <sup>e</sup> édition. . . . . 4
<b>AURÈLE KERVIGAN</b>	<b>LAURENCE OLIPHANT</b>
HISTOIRE DE RIRE. . . . . 4	VOYAGE PITTORESQUE D'UN ANGLAIS EN
<b>MARY LAFON</b>	RUSSIE ET SUR LE LITTORAL DE LA MER
LA BANDE MYSTÉRIEUSE. . . . . 4	NOIRE ET DE LA MER D'AZOF. . . . . 4
LA PESTE DE MARSEILLE. . . . . 4	<b>ÉDOUARD OURLIAC</b>
<b>M<sup>me</sup> LA MARQUISE DE LA GRANGE</b>	SUZANNE. <i>Nouv. édition.</i> . . . . . 4
LA RÉSINIÈRE D'ARCACHON. . . . . 4	<b>CHARLES PERRIER</b>
<b>G. DE LA LANDELLE</b>	L'ART FRANÇAIS AU SALON DE 1857. . 4
LA GORGONE. . . . . 2	<b>LE COMTE A. DE PONTÉCOULANT</b>
UNE HAINE A BORD. . . . . 4	HISTOIRES ET ANECDOTES. . . . . 4
<b>STEPHEN DE LA MADELAINE</b>	<b>A. DE PONTMARTIN</b>
UN CAS PENDABLE. . . . . 4	LES BRULEURS DE TEMPLES. . . . . 4
<b>F. LAMENNAIS</b>	<b>CHARLES RABOU</b>
DE LA SOCIÉTÉ PREMIÈRE et de ses lois. 4	LOUIS D'ARQUIEN. . . . . 4
<b>LARDIN ET MIE D'AGHONNE</b>	LES TRIBULATIONS DE MAITRE FABRICIUS. 4
JEANNE DE FLERS. . . . . 4	LE CAPITAINE LAMBERT. . . . . 4
<b>A. LEXANDRE</b>	<b>GIOVANI RUFINI</b>
LE PÈLERINAGE DE MIREILLE. . . . . 4	MÉMOIRES D'UN CONSPIRATEUR ITALIEN. 4
<b>FANNY LOVIOT</b>	<b>JULES SANDEAU</b>
LES PIRATES CHINOIS. 3 <sup>e</sup> édition. . . 4	UN HÉRITAGE. . . . . 4
<b>LOUIS LURINE</b>	<b>VICTORIEN SARDOU</b>
VOYAGE DANS LE PASSÉ. . . . . 4	LA PERLE NOIRE. . . . . 4
<b>AUGUSTE MAQUET</b>	<b>AURÉLIEN SCHOLL</b>
LE BEAU D'ANGENNES. . . . . 4	LES AMOURS DE THEATRE. 2 <sup>e</sup> édition. . 4
LA BELLE GABRIELLE. . . . . 3	SCÈNES ET MENSONGES PARISIENS. 2 <sup>e</sup> éd. 4
LE COMTE DE LAVERNIE. . . . . 3	<b>E.-A. SEILLIÈRE</b>
DETTES DE CŒUR. 4 <sup>e</sup> édition. . . . . 4	AU PIED DU DONON. . . . . 4
L'ENVERS ET L'ENDROIT. . . . . 2	<b>M<sup>me</sup> SURVILLE</b> née de BALZAC
LA MAISON DU BAIGNEUR. . . . . 2	LE COMPAGNON DU FOYER. . . . . 4
LA ROSE BLANCHE. . . . . 4	<b>THACKERAY</b> Trad. Am. Pichot
<b>MÉRY</b>	MORGIANA. . . . . 4
LE PARADIS TERRESTRE. 2 <sup>e</sup> édition. . 4	<b>EDMOND TEXIER</b>
MARSEILLE ET LES MARSEILLAIS. 2 <sup>e</sup> édit. 4	LA GRÈCE ET SES INSURRECTIONS. Avec
<b>ALFRED MICHIELS</b>	carte. <i>Nouvelle édition.</i> . . . . . 4
CONTES D'UNE NUIT D'HIVER. . . . . 4	<b>EM. DE VARS</b>
<b>EUGÈNE DE MIRECOURT</b>	LA JOUEUSE. Mœurs de province. . . . 4
LES CONFESSIONS DE MARION DELORME. 3	<b>M<sup>me</sup> VERDIER-ALLUT</b>
— DE NINON DE LEN-	LES GÉORGIQUES DU MIDI. . . . . 4
CLOS. . . . . 3	<b>A. VERMOREL</b>
<b>L'ABBÉ TH. MITRAUD</b>	LES AMOURS FUNESTES. . . . . 4
LE LIVRE DE LA VERTU. . . . . 4	LES AMOURS VULGAIRES. . . . . 4
<b>L. MOLAND</b>	<b>D<sup>r</sup> L. VÉRON</b>
LE ROMAN D'UNE FILLE LAIDE. . . . . 4	PARIS EN 1860. LES THÉÂTRES DE
	PARIS DE 1806 A 1860, avec gravures. 4



## ŒUVRES COMPLÈTES

DE

## H. DE BALZAC

NOUVELLE ÉDITION, COMPLÈTE EN 45 VOLUMES

à 1 fr. 25 cent. le volume

(Chaque volume se vend séparément)

Les œuvres que BALZAC a désignées sous le titre de :

<b>La Comédie humaine</b> , forment dans cette édition. . . . .	40 volumes.
<b>Les Contes drôlatiques</b> . . . . .	3 —
<b>Le Théâtre</b> , seule édition complète . . . . .	2 —

CLASSIFICATION D'APRÈS LES INDICATIONS DE L'AUTEUR :

## COMÉDIE HUMAINE

## SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE

Tome 1. — LA MAISON DE CHAT QUI PELOTTE. Le Bal de Sceaux. La Bourse. La Vendetta. Madame Firmiani. Une double Famille.

Tome 2. — LA PAIX DU MÉNAGE. La fausse Maîtresse. Etude de femme. Autre Etude de Femme. La grande Bretèche. Albert Savarus.

Tome 3. — MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES. Une Fille d'Ève.

Tome 4. — LA FEMME DE TRENTE ANS. La femme abandonnée. La Grenadière. Le Message. Gobseck.

Tome 5. — LE CONTRAT DE MARIAGE. Un Début dans la vie.

Tome 6. — MODESTE MIGNON.

Tome 7. — BÉATRIX.

Tome 8. — HONORINE. Le colonel Chabert. La Messe de l'Athée. L'Interdiction. Pierre Grassou.

## SCÈNES DE LA VIE DE PROVINCE

Tome 9. — URSULE MIROUET.

Tome 10. — EUGÉNIE GRANDET.

Tome 11. — LES CÉLIBATAIRES — I. Pierrette. Le Curé de Fours.

Tome 12. — LES CÉLIBATAIRES — II. Un Ménage de Garçon.

Tome 13. — LES PARISIENS EN PROVINCE. L'illustre Gaudissart. La Muse du département.

Tome 14. — LES RIVALITÉS. La Vieille Fille. Le Cabinet des Antiques.

Tome 15. — LE LYS DANS LA VALLÉE.

Tome 16. — ILLUSIONS PERDUES — I. Les deux Poètes. Un grand homme de province à Paris, 1<sup>re</sup> partie.

Tome 17. — ILLUSIONS PERDUES — II. Un Grand homme de province, 2<sup>e</sup> partie. Eve et David.

## SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE

Tome 18. — SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES. Esther heureuse. A combien l'amour revient aux Vieillards. Ou mènent les mauvais chemins.

Tome 19. — LA DERNIÈRE INCARNATION DE VAUTRIN. Un Prince de la Bohême. Un Homme d'affaires. Gaudissart II. Les Comédiens sans le savoir.

Tome 20. — HISTOIRE DES TREIZE. Ferragus. La duchesse de Langeais. La Fille aux yeux d'or.

Tome 21. — LE PÈRE GORIOT.

Tome 22. — CÉSAR BIROUETTE.

Tome 23. — LA MAISON NUCINGEN. Les Secrets de la princesse de Cadignan. Les Employés. Sarrasine. Facino Cane.

Tome 24. — LES PARENTS PAUVRES — La Cousine Bette.

Tome 25. — LES PARENTS PAUVRES — Le Cousin Pons.

## SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE

Tome 26. — UNE TÉNÉREUSE AFFAIRE. Un Episode sous la Terreur.

Tome 27. — L'ENVERS DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE. Madame de la Chanterie. L'Initié. Z. Marcas.

Tome 28. — LE DÉPUTÉ D'ARCIS.

## SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE

Tome 29. — LES CHOUANS. Une Passion dans le Désert.

## SCÈNES DE LA VIE DE CAMPAGNE

Tome 30. — LE MÉDECIN DE CAMPAGNE.

Tome 31. — LE CURÉ DE VILLAGE.

Tome 32. — LES PAYSANS.

## ÉTUDES PHILOSOPHIQUES

Tome 33. — LA PEAU DE CHAGRIN.

Tome 34. — LA RECHERCHE DE L'ABSOLU. Jésus-Christ en Flandre. Melmoth réconcilié. Le Chef-d'œuvre inconnu.

Tome 35. — L'ENFANT MAUDDIT. Gambara. Massimilia Doni.

Tome 36. — LES MARANA. Adieu. Le Réquisitionnaire. El Verdugo. Un Drame au bord de la mer. L'Auberge rouge. L'Elixir de longue vie. Maître Cornélius.

Tome 37. — SUR CATHERINE DE MÉDICIS. Le Martyr calviniste. La Confiance des Ruggieri. Les deux Rêves.

Tome 38. — LOUIS LAMBERT. Les Proscrits. Seraphita.

## ÉTUDES ANALYTIQUES

Tome 39. — PHYSIOLOGIE DU MARIAGE.

Tome 40. — PETITES MISÈRES DE LA VIE CONJUGALE.

## CONTES DRÔLATIQUES

Tome 41. — 1<sup>er</sup> dixain.

Tome 42. — 2<sup>e</sup> dixain.

Tome 43. — 3<sup>e</sup> dixain.

## THÉÂTRE

Tome 44. — VAUTRIN, drame en 5 actes.  
Les Ressources de Quinola, comédie en  
5 actes. Pamela Giraud, comédie en 5 actes.

Tome 45. — LA MARATRE, drame intime  
en 5 actes. Le Faiseur (Mercadet), comé-  
die en 5 actes (entièrement conforme  
au manuscrit de l'auteur.)

## ŒUVRES DE JEUNESSE

DE

## H. DE BALZAC

NOUVELLE ÉDITION COMPLÈTE EN 10 VOLUMES

A 1 fr. 25 cent. le volume (chaque volume se vend séparément)

vol.	vol.
ANNETTE ET LE CRIMINEL. . . . . 1	L'HÉRITIÈRE DE BIRAGUE. . . . . 1
ARGOW LE PIRATE. . . . . 1	L'ISRAËLITE. . . . . 1
LE CENTENAIRE. . . . . 1	JANE LA PALM. . . . . 1
LA DERNIÈRE FÉE. . . . . 1	JEAN-LOUIS. . . . . 1
DOM GIGADAS. . . . . 1	LE VICAIRE DES ARDENNES. . . . . 1

## OUVRAGES DIVERS

GEORGES BELL f. c.

LE MIROIR DE CAGLIOSTRO. 1 vol. 1

CHARLES BLANC

LES PEINTRES DES FÊTES GALANTES.

1 vol. in-32 . . . . . 1

J. BRUNTON

LES 40 PRÉCEPTES DU JEU DE WHIST.

1 vol in-18. . . . . 1 50

ALFRED BUSQUET

LA NUIT DE NOËL. 1 vol. in-32. 1

LE COMTE DE CHEVIGNÉ

LES CONTES REMOIS illustrés par

E. Meissonnier. 6<sup>e</sup> édition. 1 vol. 5

CHARLES EMMANUEL

LES DÉVIATIONS DU PENDULE ET LE

MOUVEMENT DE LA TERRE. 1 vol.

gr. in-18. . . . . 1

ALEXANDRE GUÉRIN

LES RELIGIEUSES. 1 vol. gr. in-18. 1

LOUIS JOURDAN

LES PRIÈRES DE LUDOVIC. 1 v. in-32. 1

LASSABATHIE, Admin. du Conserv.

HISTOIRE DU CONSERVATOIRE IMPÉRIAL

DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION

suivie de documents recueillis et

mis en ordre. 1 vol. grand in-18. 5

AUGUSTE LUCHET

LA CÔTE-D'OR A VOL D'OISEAU. 1 vol.

grand in-18. . . . . 2

LA SCIENCE DU VIN. 1 vol. gr. in-18. 2 50

P. MORIN f. c.

COMMENT L'ESPRIT VIENT AUX TABLES.

1 vol. in-18 . . . . . 1 50

A. PEYRAT

UN NOUVEAU DOGME. Histoire de l'im-

maculée Conception. 1 vol. in-18. 1

LE DOCTEUR RAULAND

LE LIVRE DES ÉPOUX. Guide pour

la guérison de l'impuissance, de

la stérilité et de toutes les mala-

dies des organes génitaux. 1 fort

vol. gr. in-18. . . . . 4

MARY-ÉLIZA ROGERS

LA VIE DOMESTIQUE EN PALESTINE.

1 vol. gr. in-18. . . . . 3 50

\*\*\*

MÉMOIRES D'UN PROTESTANT CONDAMNÉ

aux galères de France pour cause de

religion, d'après le journal original de

Jean Marteilhe de Bergerac. 1 fort

vol. gr. in-18. . . . . 3 50

LE D<sup>r</sup> FÉLIX ROUBAUD

Inspecteur des Eaux minérales

de Pougues (Nièvre)

LA DANSE DES TABLES. Phénomènes

physiologiques démontrés, avec

gravure explicative. 2<sup>e</sup> édition.

1 vol. in-18 . . . . . 1

LES EAUX MINÉRALES DE LA FRANCE.

Guide du médecin praticien et du

malade. 1 fort vol. gr. in-18 bro-

ché, 4 fr.; relié. . . . . 5

SAVINIEN LAPOINTE

MES CHANSONS. — 1 vol. in-32 . . 1

## ÉTUDES CONTEMPORAINES

Format in-18

ODILON BARROT f. c.

DE LA CENTRALISATION ET DE SES

EFFETS. 1 vol. . . . . 1

LE PRINCE A. DE BROGLIE

UNE RÉFORME ADMINISTRATIVE EN

AFRIQUE. 1 vol. . . . . 1 50

ÉDOUARD DELPRAT

L'ADMINISTRATION DE LA PRESSE. 1 v. 1

A. GERMAIN

MARTYROLOGE DE LA PRESSE. 1 vol. . 2 50

LE COMTE D'HAUSSONVILLE f. c.

LETTRE AU SÉNAT. 1 vol. . . . . 1

LÉONCE DE LAVERGNE

LA CONSTITUTION DE 1852 ET LE DÉ-

CRET DU 24 NOVEMBRE. 1 vol. 1

ED. DE SONNIER

LES DROITS POLITIQUES DANS LES

ÉLECTIONS. — Manuel de l'Elec-

teur et du Candidat. 1 vol. . . . 1

\*\*\*

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET LA LÉ-

GISLATION ACTUELLE. 1 vol. . . . 1



**COLLECTION MICHEL LÉVY**  
**ET BIBLIOTHÈQUE DE LA LIBRAIRIE NOUVELLE**  
 à franc le volume grand in-18 de 300 à 400 pages

<b>AMÉDÉE ACHARD</b> vol.	<b>ROGER DE BEAUVOIR (Suite)</b> vol.
LES DERNIÈRES MARQUISES . . . . . 1	LE MOULIN D'HBILLY . . . . . 1
LES FEMMES HONNÊTES . . . . . 1	LE PAUVRE DIABLE . . . . . 1
PARISIENNES ET PROVINGIALES . . . . . 1	LES SOIRES DU LIDO . . . . . 1
LA ROBE DE NESSUS . . . . . 1	LES TROIS ROHAN . . . . . 1
<b>ACHIM D'ARNIM</b>	<b>M<sup>me</sup> ROGÉR DE BEAUVOIR</b>
<i>Traduction Th. Gautier fils</i>	CONFIDENCES DE M <sup>lle</sup> MARS . . . . . 1
CONTES BIZARRES . . . . . 1	SOUS LE MASQUE . . . . . 1
<b>ADOLPHE ADAM</b>	<b>HENRI BÉCHADE</b>
SOUVENIRS D'UN MUSICIEN . . . . . 1	LA CHASSE EN ALGÉRIE . . . . . 1
DERNIERS SOUVENIRS D'UN MUSICIEN . . . . . 1	<b>M<sup>me</sup> BEECHER STOWE</b>
<b>W.-H. AINSWORTH</b>	LA CASE DE L'ONCLE TOM. ( <i>Traduction</i>
<i>Traduction B.-H. Revoil</i>	<i>L. Pilatte</i> ) . . . . . 2
LE GENTILHOMME DES GRANDES ROU-	SOUVENIRS HEUREUX. ( <i>Traduction</i>
TES . . . . . 2	<i>E. Forcade</i> ) . . . . . 3
<b>GUSTAVE D'ALAU</b>	<b>GEORGES BELL</b>
L'EMPEREUR SOULOUQUE ET SON EMPIRE . . . . . 1	SCÈNES DE LA VIE DE CHATEAU . . . . . 1
***	<b>A. DE BERNARD</b>
MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS, HÉ-	LE PORTRAIT DE LA MARQUISE . . . . . 1
LÈNE DE MECKLEMBOURG-SCHWERIN . . . . . 1	<b>CHARLES DE BERNARD</b>
***	LES AILES D'ICARE . . . . . 1
SOUVENIRS D'UN OFFICIER DU 2 <sup>e</sup> DE	UN BEAU PÈRE . . . . . 2
ZOUAVES . . . . . 1	L'ÉCURIL . . . . . 1
<b>ALFRED ASSOLLANT</b>	LE GENTILHOMME CAMPAGNARD . . . . . 2
HISTOIRE FANTASTIQUE DE PIERROT . . . . . 1	GERFAUT . . . . . 1
<b>XAVIER AUBRYET</b>	UN HOMME SÉRIEUX . . . . . 1
LA FEMME DE VINGT-CINQ ANS . . . . . 1	LE NŒUD GORDIEN . . . . . 1
<b>ÉMILE AUGIER de l'Acad. française</b>	LE PARATONNERRE . . . . . 1
POÉSIES COMPLÈTES . . . . . 1	LE PARAVENT . . . . . 1
***	LA PEAU DU LION ET LA CHASSE AUX
LES ZOUAVES ET LES CHASSEURS A PIED . . . . . 1	AMANTS . . . . . 1
<b>J. AUTRAN</b>	<b>ÉLIE BERTHET</b>
MILIANAH. Épisode des guer. d'Afrique. 1	LA BASTIDE ROUGE . . . . . 1
<b>THÉODORE DE BANVILLE</b>	LES CHAUFFEURS . . . . . 1
ODES FUNAMBULESQUES . . . . . 1	LE DERNIER IRLANDAIS . . . . . 1
<b>J. BARBEY D'AUREVILLY</b>	LA ROCHE TREMBLANTE . . . . . 1
L'AMOUR IMPOSSIBLE . . . . . 1	<b>CAROLINE BERTON</b>
L'ENSORCELÉE . . . . . 1	ROSETTE . . . . . 1
<b>M<sup>me</sup> DE BASSANVILLE</b>	<b>CH. DE BOIGNE</b>
LES SECRETS D'UNE JEUNE FILLE . . . . . 1	LES PETITS MÉMOIRES DE L'OPÉRA . . . . . 1
<b>BEAUMARCHAIS</b>	<b>LOUIS BOUILHET</b>
THÉÂTRE, précédé d'une Notice sur sa	MÉLÉNIS, conte romain . . . . . 1
vie et ses ouvrages, par <i>Louis de Lo-</i>	<b>RAOUL BRAYARD</b>
<i>ménie</i> . . . . . 1	L'HONNEUR DES FEMMES . . . . . 1
<b>ROGER DE BEAUVOIR</b>	UNE PETITE VILLE . . . . . 1
AVENTURIÈRES ET COURTISANES . . . . . 1	LA REVANCHE DE GEORGES DANDIN . . . . . 1
LE CABARET DES MORTS . . . . . 1	<b>A. DE BRÉHAT</b>
LE CHEVALIER DE CHARNY . . . . . 1	BRAS D'ACIER . . . . . 1
LE CHEVALIER DE SAINT-GEORGES . . . . . 1	SCÈNES DE LA VIE CONTEMPORAINE . . . . . 1
HISTOIRES CAVALIÈRES . . . . . 1	<b>A. BRIZEUX</b>
LA LÉSCOMBAT . . . . . 1	LES BRETONS . . . . . 1
MADemoiselle DE CHOISY . . . . . 1	<b>MAX BUCHON</b>
	EN PROVINCE . . . . . 1



E.-L. BULWER		vol.	LA COMTESSE DASH		vol.
<i>Traduction Amédée Pichot</i>					
LA FAMILLE CAXTON . . . . .	2		UN AMOUR COUPABLE . . . . .	1	
LE JOUR ET LA NUIT . . . . .	2		LES AMOURS DE LA BELLE AURORE . . . . .	2	
<b>S. CAMBRAY</b>					
LE MOULIN . . . . .	1		LES BALS MASQUÉS . . . . .	1	
<b>ÉMILIE CARLEN</b>					
<i>Traduction Marie Souvestre</i>					
DEUX JEUNES FEMMES . . . . .	4		LA BELLE PARISIENNE . . . . .	1	
<b>ÉMILE CARREY</b>					
L'AMAZONE. HUIT JOURS SOUS L'ÉQUATEUR . . . . .	1		LA CHAÎNE D'OR . . . . .	1	
— LES MÉTIS DE LA SAVANE . . . . .	1		LA CHAMBRE BLEUE . . . . .	1	
— LES RÉVOLTES DU PARA . . . . .	1		LE CHATEAU DE LA ROCHE-SANGLANTE . . . . .	1	
HISTOIRE ET MEURS KABYLES . . . . .	1		LES CHATEAUX EN AFRIQUE . . . . .	1	
SCÈNES DE LA VIE EN ALGERIE . . . . .	1		LA DAME DU CHATEAU MURÉ . . . . .	1	
<b>HIPPOLYTE CASTILLE</b>					
HISTOIRES DE MÉNAGE . . . . .	1		LES DEGRÉS DE L'ÉCHELLE . . . . .	1	
<b>CHAMPFLEURY</b>					
LES AMOUREUX DE SAINTE-PÉRINE . . . . .	1		LA DERNIÈRE EXPIATION . . . . .	2	
AVENTURES DE MADEMOISELLE MARIETTE . . . . .	1		LA DUCHESSE DE LAUZUN . . . . .	3	
LES BOURGEOIS DE MOLINCHART . . . . .	1		LA DUCHESSE D'ÉPONNES . . . . .	1	
CHIEN-CAILLOU . . . . .	1		LES FOLIES DU CŒUR . . . . .	1	
LES EXCENTRIQUES . . . . .	1		LE FRUIT DÉFENDU . . . . .	1	
M. DE BOISDIHYVER . . . . .	1		LES GALANTRIES DE LA COUR DE LOUIS XV . . . . .	4	
LES PREMIERS BEAUX JOURS . . . . .	1		— LA RÉGENCE . . . . .	1	
LE RÉALISME . . . . .	1		— LA JEUNESSE DE LOUIS XV . . . . .	1	
LES SENSATIONS DE JOSQUIN . . . . .	1		— LES MAÎTRESSES DU ROI . . . . .	1	
SOUFFRANCES DU PROFESSEUR DELTEIL . . . . .	1		— LE PARC AUX CERFS . . . . .	1	
SOUVENIRS DES FUNAMBULES . . . . .	1		LE JEU DE LA REINE . . . . .	1	
LA SUCCESSION LE CAMUS . . . . .	1		LA JOLIE BOHÉMIENNE . . . . .	1	
L'USURIER BLAIZOT . . . . .	1		MADAME LOUISE DE FRANCE . . . . .	1	
<b>PHILARÈTE CHASLES</b>					
LE VIEUX MÉDECIN . . . . .	1		MADAME DE LA SABLIERE . . . . .	1	
<b>GUSTAVE CLAUDIN</b>					
POINT ET VIRGULE . . . . .	1		MADMOISELLE DE LA TOUR DU PIN . . . . .	1	
<b>Mme LOUISE COLET</b>					
QUARANTE-CINQ LETTRES DE BÉRANGER . . . . .	1		LA MAIN GAUCHE ET LA MAIN DROITE . . . . .	1	
<b>HENRI CONSCIENCE</b>					
L'ANNÉE DES MERVEILLES . . . . .	1		LA MARQUISE DE PARABÈRE . . . . .	1	
AURÉLIEN . . . . .	2		LA MARQUISE DE SINGLANTE . . . . .	1	
BATAVIA . . . . .	1		LE NEUF DE PIQUE . . . . .	1	
LES BOURGEOIS DE DARLINGEN . . . . .	1		LA POUDE ET LA NEIGE . . . . .	1	
LE COSCRIT . . . . .	1		UN PROCÈS CRIMINEL . . . . .	1	
LE COUREUR DES GRÈVES . . . . .	1		UNE RIVALE DE LA POMPADOUR . . . . .	1	
LE DÉMON DE L'ARGENT . . . . .	1		LE SALON DU DIABLE . . . . .	1	
LE DÉMON DU JEU . . . . .	1		LES SECRETS D'UNE SORCIÈRE . . . . .	2	
LES DRAMES FLAMANDS . . . . .	1		LA SORCIÈRE DU ROI . . . . .	2	
LE FLÉAU DU VILLAGE . . . . .	1		LES SUITES D'UNE FAUTE . . . . .	1	
LE GENTILHOMME PAUVRE . . . . .	1		TROIS AMOURS . . . . .	1	
LA GUERRE DES PAYSANS . . . . .	1		<b>LE GÉNÉRAL DAUMAS</b>		
HEURES DU SOIR . . . . .	1		LE GRAND DÉSERT . . . . .	1	
LE JEUNE DOCTEUR . . . . .	1		<b>E.-J. DELECLUZE</b>		
LE LION DE FLANDRE . . . . .	2		DONA OLYMPIA . . . . .	1	
LE MAL DU SIÈCLE . . . . .	1		MADMOISELLE JUSTINE DE LIRON . . . . .	1	
LE MARCHAND D'ANVERS . . . . .	1		LA PREMIÈRE COMMUNION . . . . .	1	
LA MÈRE JOB . . . . .	1		<b>EDOUARD DELESSERT</b>		
L'ORPHELIN . . . . .	2		VOYAGE AUX VILLES MAUDITES . . . . .	1	
SCÈNES DE LA VIE FLAMANDE . . . . .	1		<b>PAUL DELTUF</b>		
SOUVENIRS DE JEUNESSE . . . . .	1		AVENTURES PARISIENNES . . . . .	1	
LA TOMBE DE FER . . . . .	1		LES PETITS MALHEURS D'UNE JEUNE FEMME . . . . .	1	
LE TRIBUN DE GAND . . . . .	2		<b>CHARLES DICKENS</b> <i>Trad. Am. Pichot</i>		
LES VEILLÉES FLAMANDES . . . . .	1		CONTES DE NOËL . . . . .	1	
<b>H. CORNE</b>			LE NEVEU DE MA TANTE . . . . .	2	
SOUVENIRS D'UN PROSCRIT POLONAIS . . . . .	1		<b>OCTAVE DIDIER</b>		
<b>P. CORNEILLE</b>					
ŒUVRES, précéd. d'une notice sur sa vie et ses ouvrages par M. Sainte-Beuve . . . . .	2		UNE FILLE DE ROI . . . . .	1	
			MADAME GEORGES . . . . .	1	
			<b>MAXIME DU CAMP</b>		
			MÉMOIRES D'UN SUICIDE . . . . .	1	
			LE SALON DE 1837 . . . . .	1	
			LES SIX AVENTURES . . . . .	1	
			<b>ALEXANDRE DUMAS</b>		
			ACTÉ . . . . .	1	
			AMAURY . . . . .	1	
			ANGE PITOU . . . . .	2	
			ASCANIO . . . . .	2	
			AVENTURES DE JOHN DAVYS . . . . .	2	
			LES BALENIERS . . . . .	2	
			LE BATARD DE MAULÉON . . . . .	3	
			BLACK . . . . .	1	
			LA BOUILLIE DE LA COMTESSE BERTHE . . . . .	1	

ALEXANDRE DUMAS (Suite) vol.	ALEXANDRE DUMAS (Suite) vol.
LA BOULE DE NEIGE. . . . .	LES MÉDICIS . . . . .
BRIC-A-BRAC . . . . .	MES MÉMOIRES . . . . .
UN CADET DE FAMILLE. . . . .	MÉMOIRES DE GARIBALDI . . . . .
LE CAPITAINE PAMPHILE. . . . .	MÉMOIRES D'UNE AVEUGLE. . . . .
LE CAPITAINE PAUL. . . . .	MÉMOIRES D'UN MÉDECIN (BALSAMO) . . . . .
LE CAPITAINE RICHARD . . . . .	LE MENEUR DE LOUPS. . . . .
CATHERINE BLUM . . . . .	LES MILLE ET UN FANTOMES . . . . .
CAUSERIES . . . . .	LES MOHICANS DE PARIS. . . . .
CÉCILE. . . . .	LES MORTS VONT VITE. . . . .
CHARLES LE TÈMÉRAIRE . . . . .	NAPOLÉON . . . . .
LE CHASSEUR DE SAUVAGINE . . . . .	UNE NUIT A FLORENCE. . . . .
LE CHATEAU D'ÉPPSTEIN. . . . .	OLYMPE DE CLÈVES. . . . .
LE CHEVALIER D'HARMENTAL. . . . .	LE PAGE DU DUC DE SAVOIE. . . . .
LE CHEVALIER DE MAISON-ROUGE . . . . .	LE PASTEUR D'ASHBOURN. . . . .
LE COLLIER DE LA REINE : . . . . .	PAULINE ET PASCAL BRUNO . . . . .
LA COLOMBE, Maître Adam le Calabrais. . . . .	UN PAYS INCONNU . . . . .
LE COMTE DE MONTE-CRISTO . . . . .	LE PÈRE GIGOGNE. . . . .
LA COMTESSE DE CHARNY . . . . .	LE PÈRE LA RUINE. . . . .
LA COMTESSE DE SALISBURY . . . . .	LA PRINCESSE DE MONACO. . . . .
LES COMPAGNONS DE JÉHU. . . . .	LA PRINCESSE FLORA . . . . .
LES CONFESSIONS DE LA MARQUISE. . . . .	LES QUARANTE-CINQ. . . . .
CONSCIENCE L'INNOCENT. . . . .	LA RÉGENCE . . . . .
LA DAME DE MONSOREAU . . . . .	LA REINE MARGOT. . . . .
LA DAME DE VOLUPTÉ . . . . .	LA ROUTE DE VARENNES. . . . .
LES DEUX DIANE . . . . .	LE SALTEADOR . . . . .
LES DEUX REINES . . . . .	SALVATOR. . . . .
BIEU DISPOSE. . . . .	SOUVENIRS D'ANTONY. . . . .
LES DRAMES DE LA MER. . . . .	LES STUARTS . . . . .
LA FEMME AU COLLIER DE VELOURS . . . . .	SULTANETTA. . . . .
FERNANDE . . . . .	SYLVANDIRE. . . . .
UNE FILLE DU RÉGENT. . . . .	LE TESTAMENT DE M. CHAUVELIN. . . . .
LE FILS DU FORÇAT. . . . .	TROIS MAITRES . . . . .
LES FRÈRES CORSES. . . . .	LES TROIS MOUSQUETAIRES. . . . .
GABRIEL LAMBERT. . . . .	LE TROU DE L'ENFER . . . . .
GAULE ET FRANCE . . . . .	LA TULIPE NOIRE. . . . .
GEORGES. . . . .	LE VICOMTE DE BRAGELONNE. . . . .
UN GIL BLAS EN CALIFORNIE . . . . .	LA VIE AU DÉSERT. . . . .
LES GRANDS HOMMES EN ROBE DE	UNE VIE D'ARTISTE . . . . .
CHAMBRE — CÉSAR. . . . .	VINGT ANS APRÈS. . . . .
LA GUERRE DES FEMMES. . . . .	
HISTOIRE D'UN CASSE-NOISETTE. . . . .	<b>ALEXANDRE DUMAS FILS</b>
L'HOROSCOPE . . . . .	ANTONINE. . . . .
IMPRESSIONS DE VOYAGE — EN SUISSE. . . . .	AVENTURES DE QUATRE FEMMES. . . . .
— EN RUSSIE . . . . .	LA BOITE D'ARGENT . . . . .
— UNE ANNÉE A FLORENCE. . . . .	LA DAME AUX CAMÉLIAS. . . . .
— L'ARABE HEUREUSE. . . . .	LA DAME AUX PERLES. . . . .
— LES BORDS DU RHIN . . . . .	DIANE DE LYS . . . . .
— LE CAPITAINE ARÉNA. . . . .	LE DOCTEUR SERVANS . . . . .
— LE CAUCASE. . . . .	LE RÉGENT MUSTEL . . . . .
— LE CORRICOLO . . . . .	LE ROMAN D'UNE FEMME. . . . .
— LE MIDI DE LA FRANCE. . . . .	TROIS HOMMES FORTS . . . . .
— DE PARIS A CADIX. . . . .	LA VIE A VINGT ANS . . . . .
— QUINZE JOURS AU SINAI. . . . .	
— LE SPÉRONARE . . . . .	<b>MISS EDGEWORTH</b>
— LE VÉLOCE. . . . .	<i>Traduction Joussetin</i>
— LA VILLA PALMIÉRI. . . . .	DEMAIN ! . . . . .
INGÈNE . . . . .	<b>GABRIEL D'ENTRAGUES</b>
ISABEL DE BAVIÈRE . . . . .	HISTOIRES D'AMOUR ET D'ARGENT . . . . .
ITALIENS ET FLAMANDS. . . . .	<b>ERCKMANN-CHATRIAN</b>
IVANHOE de W. Scott ( <i>Traduction</i> ) . . . . .	L'ILLUSTRE DOCTEUR MATHEUS . . . . .
JANE. . . . .	
JEHANNE LA PUGELLE. . . . .	<b>XAVIER EYMA</b>
LOUIS XIV ET SON SIÈCLE. . . . .	AVENTURIERS ET CORSAIRES . . . . .
LOUIS XV ET SA COUR. . . . .	LES FEMMES DU NOUVEAU-MONDE . . . . .
LES LOUVES DE MACHÉCOUL. . . . .	LES PEaux NOIRES . . . . .
MADAME DE CHAMBLAY . . . . .	LES PEaux ROUGES . . . . .
LA MAISON DE GLACE. . . . .	LE ROI DES TROPIQUES . . . . .
LE MAITRE D'ARMES. . . . .	LE TRÔNE D'ARGENT. . . . .
LES MARIAGES DU PÈRE OLIFUS. . . . .	<b>GUSTAVE FLAUBERT</b>
	MADAME BOVARY. . . . .



<b>PAUL FÉVAL</b> . . . . .	vol.	<b>GËTHE</b> . . . . .	vol.
ALIZIA PAULI . . . . .	1	<i>Traduction N. Fournier</i>	
LES AMOURS DE PARIS . . . . .	2	WERTHER, avec notice, d'H. Heine	1
LE BERCEAU DE PARIS . . . . .	1	HERMANN ET DOROTHÉE . . . . .	1
BLANCHEFLEUR . . . . .	1	<b>OLIVIER GOLDSMITH</b>	
LE BOSSU OU LE PETIT PARISIEN . . . . .	3	<i>Traduction N. Fournier</i>	
LES COMPAGNONS DU SILENCE . . . . .	3	LE VICAIRE DE VAKEFIELD, avec étude	
LES DERNIÈRES FRÈS . . . . .	1	<i>de lord Macaulay, trad. G. Guizot</i>	1
LES FANFARONS DU ROI . . . . .	1	<b>LÉON GOZLAN</b>	
LE FILS DU DIABLE . . . . .	4	LE BARI DE POUDBE D'OR . . . . .	1
LE TUEUR DE TIGRES . . . . .	4	LA COMÉDIE ET LES COMÉDIENS . . . . .	1
<b>PAUL FOUCHER</b>		LA DERNIÈRE SŒUR GRISE . . . . .	1
LA VIE DE PLAISIR . . . . .	1	LE DRAGON ROUGE . . . . .	1
<b>ARNOULD FRÉMY</b>		ÉMOTIONS DE POLYDORE MARASQUIN . . . . .	1
LES CONFESSIONS D'UN BOHEMIEN . . . . .	1	LA FAMILLE LAMBERT . . . . .	1
LES MAÎTRESSES PARISIENNES . . . . .	2	LA FOLLE DU LOGIS . . . . .	1
<b>GALOPPE D'ONQUAIRE</b>		LE NOTAIRE DE CHANTILLY . . . . .	1
LE DIABLE BOITEUX A PARIS . . . . .	1	LES NUITS DU PÈRE LACHAISE . . . . .	1
LE DIABLE BOITEUX EN PROVINCE . . . . .	1	<b>M<sup>me</sup> MANOEL DE GRANDFORT</b>	
LE DIABLE BOITEUX AU VILLAGE . . . . .	1	L'AUTRE MONDE . . . . .	1
LE DIABLE BOITEUX AU CHATEAU . . . . .	1	<b>LÉON HILAIRE</b>	
<b>THÉOPHILE GAUTIER</b>		NOUVELLES FANTAISISTES . . . . .	1
CONSTANTINOPLE . . . . .	1	<b>HILDEBRAND</b>	
LES GROTESQUES . . . . .	1	<i>Traduction Léon Wocquier</i>	
<b>SOPHIE GAY</b>		LA CHAMBRE OBSCURE . . . . .	1
ANATOLE . . . . .	1	SCÈNES DE LA VIE HOLLANDAISE . . . . .	1
LE COMTE DE GUICHE . . . . .	1	<b>ARSÈNE HOUSSAYE</b>	
LA COMTESSE D'EGMONT . . . . .	1	L'AMOUR COMME IL EST . . . . .	1
LA DUCHESSE DE CHATEAUXOUX . . . . .	1	LES FEMMES COMME ELLES SONT . . . . .	1
ELLÉNORE . . . . .	2	LA VERTU DE ROSINE . . . . .	1
LE FAUX FRÈRE . . . . .	1	<b>CHARLES HUGO</b>	
LAURE D'ESTELL . . . . .	1	LA BOHÈME DORÉE . . . . .	2
LÉONIE DE MONTEBRUSE . . . . .	1	LA CHAISE DE PAILLE . . . . .	1
LES MALHEURS D'UN AMANT HEUREUX . . . . .	1	<b>F. VICTOR HUGO</b>	
UN MARIAGE SOUS L'EMPIRE . . . . .	1	<i>Traducteur</i>	
LE MARI CONFIDENT . . . . .	1	LE FAUST ANGLAIS de Marlowe . . . . .	1
MARIE DE MANGINI . . . . .	1	SONNETS de Shakspeare . . . . .	1
MARIE-LOUISE D'ORLÉANS . . . . .	1	<b>F. HUGONNET</b>	
LE MOQUEUR AMOUREUX . . . . .	1	SOUVENIRS D'UN CHEF DE BUREAU	
PHYSIOLOGIE DU RIDICULE . . . . .	1	ARAËBE . . . . .	1
SALONS CÉLÈBRES . . . . .	1	<b>JULES JANIN</b>	
SOUVENIRS D'UNE VIRILLE FEMME . . . . .	1	L'ÂNE MORT . . . . .	1
<b>JULES GÉRARD</b>		LE CHEMIN DE TRAVERSE . . . . .	1
LA CHASSE AU LION. <i>Orné de 12 des-</i>		UN GŒUR POUR DEUX AMOURS . . . . .	1
<i>sins de Gust. Doré.</i>	1	LA CONFESSION . . . . .	1
<b>GÉRARD DE NEVAL</b>		<b>CHARLES JOBEY</b>	
LA BOHÈME GALANTE . . . . .	1	L'AMOUR D'UN NÈGRE . . . . .	1
LES FILLES DU FEU . . . . .	1	<b>PAUL JULLERAT</b>	
LE MARQUIS DE PAYOLLE . . . . .	1	LES DEUX BALCONS . . . . .	1
SOUVENIRS D'ALLEMAGNE . . . . .	1	<b>ALPHONSE KARR</b>	
<b>ÉMILE DE GIRARDIN</b>		AGATHE ET CÉCILE . . . . .	1
ÉMILE . . . . .	1	LE CHEMIN LE PLUS COURT . . . . .	1
<b>M<sup>me</sup> ÉMILE DE GIRARDIN</b>		GLOTILDE . . . . .	1
CONTES D'UNE VIRILLE FILLE A SES NE-		CLOVIS GOSSELIN . . . . .	1
VEUX . . . . .	1	CONTES ET NOUVELLES . . . . .	1
LA CROIX DE BERNY ( <i>en société avec</i>		DEVANT LES TISONS . . . . .	1
<i>Th. Gautier, Méry et Jules San-</i>		LA FAMILLE ALAIN . . . . .	1
<i>deau</i> ) . . . . .	1	LES FEMMES . . . . .	1
MARGUERITE . . . . .	1	ENCORE LES FEMMES . . . . .	1
M. LE MARQUIS DE PONTANGES . . . . .	1	FEU BRESSIER . . . . .	1
NOUVELLES — Le Lorgnon. — La Canne		LES FLEURS . . . . .	1
<i>de M. de Balzac — Il ne faut pas jouer</i>		GENÈVIÈVE . . . . .	1
<i>avec la douleur.</i>	1	LES GÉPÈS . . . . .	6
POÉSIES COMPLÈTES . . . . .	1	HORTENSE . . . . .	1
LE VICOMTE DE LAUNAY. <i>Lettres pa-</i>			
<i>risiennes. Edition complète.</i>	4		



<b>ALPHONSE KARR (Suite)</b> vol. 1		<b>CHARLES DE LA ROUNAT</b> vol. 1	
MENUS PROPOS. . . . .	1	LA COMÉDIE DE L'AMOUR. . . . .	1
MIDI A QUATORZE HEURES. . . . .	1	<b>THÉOPHILE LAVALLÉE</b>	
LA PÊCHE EN EAUX DOUCES ET EN EAUX SALÉES. . . . .	1	HISTOIRE DE PARIS. . . . .	2
LA PÉNÉLOPE NORMANDE. . . . .	1	<b>CARLE LEDHUY</b>	
UNE POIGNÉE DE VÉRITÉS. . . . .	1	LE CAPITAINE D'AVENTURES. . . . .	1
PROMENADES HORS DE MON JARDIN. . . . .	1	LE FILS MAUDIT. . . . .	1
RAOÛL. . . . .	1	LA NUIT TERRIBLE. . . . .	1
ROSES NOIRES ET ROSES BLEUES. . . . .	1	<b>LÉOUZON LE DUC</b>	
LES SOIRÉES DE SAINTE-ADRESSE. . . . .	1	L'EMPEREUR ALEXANDRE II. . . . .	1
SOUS LES ORANGERS. . . . .	1	<b>LOUIS LURINE</b>	
SOUS LES TILLEULS. . . . .	1	ICI L'ON AIME. . . . .	1
TROIS CENTS PAGES. . . . .	1	<b>FÉLICIEN MALLEFILLE</b>	
VOYAGE AUTOUR DE MON JARDIN. . . . .	1	LE CAPITAINE LAROSE. . . . .	1
<b>KAUFFMANN</b>		MARCEL. . . . .	1
BRILLAT LE MENUISIER. . . . .	1	MÉMOIRES DE DON JUAN. . . . .	2
<b>LÉOPOLD KOMPERT</b>		MONSIEUR CORBEAU. . . . .	1
<i>Traduction Daniel Stauben</i>		<b>CH. MARCOTTE DE QUIVIÈRES</b>	
LES JUIFS DE LA BOHÈME. . . . .	1	DEUX ANS EN AFRIQUE. Avec une introduction du <i>bibliophile Jacob</i> . . . . .	1
SCÈNES DU GHETTO. . . . .	1	<b>MARIVAUD</b>	
<b>DE LACRETELLE</b>		THÉÂTRE. Précédée d'une notice par <i>Paul de St-Victor</i> . . . . .	1
LA POSTE AUX CHEVAUX. . . . .	1	<b>X. MARMIER</b>	
<b>M<sup>me</sup> LAFARGE</b>		AU BORD DE LA NÈVA. . . . .	1
<i>née Marie Capelle</i>		LES DRAMES INTIMES. . . . .	1
HEURES DE PRISON. . . . .	1	UNE GRANDE DAME RUSSE. . . . .	1
<b>G. DE LA LANDELLE</b>		HISTOIRES ALLEMANDES ET SCANDINAVES. . . . .	1
LES PASSAGÈRES. . . . .	1	<b>LE DOCTEUR FELIX MAYNARD</b>	
<b>CHARLES LAFONT</b>		UN DRAME DANS LES MERS BORÉALES. . . . .	1
LES LÉGENDES DE LA CHARITÉ. . . . .	1	JOURNAL D'UNE DAME ANGLAISE. . . . .	1
<b>STEPHEN DE LA MADELAINE</b>		VOYAGES ET AVENTURES AU CHILI. . . . .	1
LE SECRET D'UNE RENOMMÉE. . . . .	1	<b>LE CAPITAINE MAYNE-REID</b>	
<b>JULES DE LA MADELÈNE</b>		<i>Traduction Allyre Bureau</i>	
LES AMES EN PEINE. . . . .	1	LES CHASSEURS DE CHEVELURES. . . . .	1
LE MARQUIS DES SAFFRAS. . . . .	1	<b>MÉRY</b>	
<b>A. DE LAMARTINE</b>		UN AMOUR DANS L'AVENIR. . . . .	1
ANTAR. . . . .	1	ANDRÉ CHÉNIER. . . . .	1
BALZAC ET SES ŒUVRES. . . . .	1	LA CHASSE AU CHASTRE. . . . .	1
BENVENUTO CELLINI. . . . .	1	LE CHATEAU DES TROIS TOURS. . . . .	1
BOSSUET. . . . .	1	LE CHATEAU VERT. . . . .	1
CHRISTOPHE COLOMB. . . . .	1	UNE CONSPIRATION AU LOUVRE. . . . .	1
CICÉRON. . . . .	1	LES DAMNÉS DE L'INDE. . . . .	1
LES CONFIDENCES. . . . .	1	UNE HISTOIRE DE FAMILLE. . . . .	1
LE CONSEILLER DU PEUPLE. . . . .	1	UNE NUIT DU MIDI. . . . .	1
CROMWELL. . . . .	1	LES NUITS ANGLAISES. . . . .	1
FÉNELON. . . . .	1	LES NUITS D'ORIENT. . . . .	1
GENEVIÈVE. <i>Histoire d'une servante</i>	1	LES NUITS ITALIENNES. . . . .	1
GRAZIELLA. . . . .	1	LES NUITS PARISIENNES. . . . .	1
GUILLAUME TELL. . . . .	1	SALONS ET SOUTERRAINS DE PARIS. . . . .	1
HÉLOÏSE ET ABELARD. . . . .	1	LE TRANSPORT. . . . .	1
HOMÈRE ET SOCRATE. . . . .	1	<b>PAUL MEURICE</b>	
JEANNE D'ARC. . . . .	1	LES TYRANS DE VILLAGE. . . . .	1
JACQUARD. . . . .	1	<b>PAUL DE MOLÈNES</b>	
M <sup>me</sup> DE SÉVIGNÉ. . . . .	1	AVENTURES DU TEMPS PASSÉ. . . . .	1
NELSON. . . . .	1	CARACTÈRES ET RÉCITS DU TEMPS. . . . .	1
RÉGINA. . . . .	1	CHRONIQUES CONTEMPORAINES. . . . .	1
RUSTEM. . . . .	1	HISTOIRES INTIMES. . . . .	1
TOUSSAINT LOUVREURE. . . . .	1	HISTOIRES SENTIMENTALES ET MILITAIRES. . . . .	1
<b>L'ABBÉ DE LAMENNAIS</b>		MÉM. D'UN GENTILHOMME DU SIÈCLE DERNIER. . . . .	1
LE LIVRE DU PEUPLE, avec une étude de <i>M. Ernest Renan</i> . . . . .	1	<b>MOLIÈRE</b>	
PAROLES D'UN CROYANT, avec une étude de <i>M. Sainte-Beuve</i> . . . . .	1	ŒUVRES COMPLÈTES. — <i>Nouvelle édition publiée par Philardète Chasles</i> . . . . .	5
<b>VICTOR DE LAPRADE</b>		<b>M<sup>me</sup> MOLINOS-LAFITTE</b>	
PSYCHÉ. . . . .	1	L'ÉDUCATION DU FOYER. . . . .	1

<b>HENRY MONNIER</b>	vol.	<b>A. DE PONTMARTIN</b>	vol.
MÉMOIRES DE M. JOSEPH PRUDHOMME.	2	CONTES D'UN PLANTEUR DE CHOUX. . . . .	1
<b>CHARLES MONSELET</b>		CONTES ET NOUVELLES. . . . .	1
M. DE CUPIDON. . . . .	1	LA FIN DU PROCÈS. . . . .	1
<b>LE COMTE DE MONTALIVET</b>		MÉMOIRES D'UN NOTAIRE. . . . .	1
<i>Ancien ministre</i>		OR ET CLINQUANT. . . . .	1
RIEN ! 48 années de gouvernement parlementaire. 3 <sup>e</sup> édition. . . . .	1	POURQUOI JE RESTE A LA CAMPAGNE. . . . .	1
<b>LE COMTE DE MOYNIER</b>		<b>L'ABBÉ PRÉVOST</b>	
BOHÉMIENS ET GRANDS SEIGNEURS. . . . .	1	MANON LESCAUT, précédée d'une Étude par John Lemoine. . . . .	1
<b>HÉGÉSIPPE MOREAU</b>		<b>ANNE RADCLIFFE</b>	
ŒUVRES, avec une notice par Louis Ratisbonne. . . . .	1	<i>Traduction N. Fournier</i>	
<b>FÉLIX MORNAND</b>		L'ITALIEN OU LE CONFESSEUR DES PÉNITENTS NOIRS. . . . .	1
BERNERETTE. . . . .	1	LES MYSTÈRES DU CHATEAU D'UDOLPHE. . . . .	2
LA VIE ARABE. . . . .	1	LES VISIONS DU CHATEAU DES PYRÉNÈES. . . . .	1
<b>HENRY MURGER</b>		<b>MAX RADIGUET</b>	
LES BUVEURS D'EAU. . . . .	1	SOUVENIRS DE L'AMÉRIQUE ESPAGNOLE. . . . .	1
LE DERNIER RENDEZ-VOUS. . . . .	1	<b>RAOUSSET-BOULBON</b>	
MADAME OLYMPE. . . . .	1	UNE CONVERSION. . . . .	1
LE PAYS LATIN. . . . .	1	<b>B.-H. REVOIL</b>	
PROPOS DE VILLE ET PROPOS DE THÉÂTRE. . . . .	1	<i>Traducteur</i>	
LE ROMAN DE TOUTES LES FEMMES. . . . .	1	LE DOCTEUR AMÉRICAIN. . . . .	1
SCÈNES DE CAMPAGNE. . . . .	1	LES HAREMS DU NOUVEAU-MONDE. . . . .	1
SCÈNES DE LA VIE DE BOHÈME. . . . .	1	<b>LOUIS REYBAUD</b>	
SCÈNES DE LA VIE DE JEUNESSE. . . . .	1	CE QU'ON PEUT VOIR DANS UNE RUE. . . . .	1
LE SABOT ROUGE. . . . .	1	CÉSAR FALEMPIN. . . . .	1
LES VACANCES DE CAMILLE. . . . .	1	LA COMTESSE DE MAULÉON. . . . .	1
<b>A. DE MUSSET, DE BALZAC, G. SAND</b>		LE COQ DU CLOCHER. . . . .	1
LES PARISIENNES A PARIS. . . . .	1	LE DERNIER DES COMMIS-VOYAGEURS. . . . .	1
<b>PAUL DE MUSSET</b>		ÉDOUARD MONGERON. . . . .	1
LA BAVOLETTE. . . . .	1	L'INDUSTRIE EN EUROPE. . . . .	1
PUYLAURENS. . . . .	1	JÉRÔME PATUROT à la recherche de la meilleure des Républiques. . . . .	1
<b>NADAR</b>		JÉRÔME PATUROT à la recherche d'une position sociale. . . . .	1
LE MIROIR AUX ALOUETTES. . . . .	1	MARIE BRONTIN. . . . .	1
QUAND J'ÉTAIS ÉTUDIANT. . . . .	1	MATHIAS L'HUMORISTE. . . . .	1
<b>HENRI NICOLLE</b>		PIERRE MOUTON. . . . .	1
LE TUEUR DE MOUCHES. . . . .	1	LA VIE A REBOURS. . . . .	1
<b>ÉDOUARD OURLIAC</b>		LA VIE DE CORSAIRE. . . . .	1
LES GARNACHES. . . . .	1	<b>AMÉDÉE ROLLAND</b>	
<b>PAUL PERRET</b>		LES MARTYRS DU FOYER. . . . .	1
LES BOURGEOIS DE CAMPAGNE. . . . .	1	<b>NESTOR ROQUEPLAN</b>	
HISTOIRE D'UNE JOLIE FEMME. . . . .	1	REGAIN : LA VIE PARISIENNE. . . . .	1
<b>LAURENT PICHAT</b>		<b>JULES DE SAINT-FÉLIX</b>	
LA PAÏENNE. . . . .	1	SCÈNES DE LA VIE DE GENTILHOMME. . . . .	1
<b>AMÉDÉE PICHOT</b>		LE GANT DE DIANE. . . . .	1
UN DRAME EN HONGRIE. . . . .	1	MADemoiselle ROSALINDE. . . . .	1
L'ÉCOLIER DE WALTER SCOTT. . . . .	1	<b>GEORGE SAND</b>	
LA FEMME DU CONDAMNÉ. . . . .	1	ADRIANI. . . . .	1
LES PORTES AMOUREUX. . . . .	1	LES AMOURS DE L'ÂGE D'OR. . . . .	1
<b>EDGAR POE</b>		LES BEAUX MESSIEURS DE BOIS-DORÉ. . . . .	2
<i>Traduction Ch. Baudelaire</i>		LE CHATEAU DES DÉSERTES. . . . .	1
AVENTURES D'ARTHUR GORDON PYM. . . . .	1	LE COMPAGNON DU TOUR DE FRANCE. . . . .	2
HISTOIRES EXTRAORDINAIRES. . . . .	1	LA COMTESSE DE RUDOLSTADT. . . . .	2
NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES. . . . .	1	CONSUELO. . . . .	3
<b>F. PONSARD</b>		LES DAMES VERTES. . . . .	1
ÉTUDES ANTIQUES. . . . .	1	LA DANIELLA. . . . .	2
		LE DIABLE AUX CHAMPS. . . . .	1
		LA FILLEULE. . . . .	1
		FLAVIE. . . . .	1



GEORGE SAND (Suite) vol.

HISTOIRE DE MA VIE. . . . .	40
L'HOMME DE NEIGE. . . . .	3
HORACE. . . . .	1
ISIDORA. . . . .	1
JACQUES. . . . .	1
JEANNE. . . . .	1
LÉLIA. — Météla — Melchior — Cora. . . . .	2
ETCREZIA FLORIANI — Lavinia. . . . .	1
LE MEUNIER D'ANGIBAULT. . . . .	1
NARCISSE. . . . .	1
LE PÊCHÉ DE M. ANTOINE. . . . .	2
LE PICCINO. . . . .	2
LE SECRÉTAIRE INTIME. . . . .	1
SIMON. . . . .	1
TEVERINO — Léone Léoni. . . . .	1
L'USCOQUE. . . . .	1

JULES SANDEAU

CATHERINE. . . . .	1
NOUVELLES. . . . .	1
SACS ET PARCHEMINS. . . . .	1

EUGÈNE SCRIBE

COMÉDIES. . . . .	3
OPÉRAS. . . . .	2
OPÉRAS-COMIQUES. . . . .	5
COMÉDIES-VAUDEVILLES. . . . .	40

ALBÉRIC SECOND

CONTES SANS PRÉTENTION. . . . .	1
---------------------------------	---

FRÉDÉRIC SOULIÉ

AU JOUR LE JOUR. . . . .	1
LES AVENTURES DE SATURNIN FICHET. . . . .	2
LE BANANIER — EULALIE PONTOIS. . . . .	1
LE CHATEAU DES PYRÉNÉES. . . . .	2
LE COMTE DE FOIX. . . . .	1
LE COMTE DE TOULOUSE. . . . .	1
LA COMTESSE DE MORNION. . . . .	1
CONFESSION GÉNÉRALE. . . . .	2
LE CONSEILLER D'ÉTAT. . . . .	1
CONTES POUR LES ENFANTS. . . . .	1
LES DEUX CADAVRES. . . . .	1
DIANE ET LOUISE. . . . .	1
LES DRAMES INCONNUS. . . . .	5
— LA MAISON N° 3 DE LA RUE DE PRO- VENCE. . . . .	1
— AVENTURES D'UN CADET DE FAMILLE. . . . .	1
— LES AMOURS DE VICTOR BONSENNE. . . . .	1
— OLIVIER DORAMEL. . . . .	2
UN ÉTÉ A MEUDON. . . . .	1
LES FORGERONS. . . . .	1
HUIT JOURS AU CHATEAU. . . . .	1
LA LIONNE. . . . .	1
LE MAGNÉTISEUR. . . . .	1
UN MALHEUR COMPLET. . . . .	1
MARGUERITE. . . . .	1
LE MAÎTRE D'ÉCOLE. . . . .	1
LES MÉMOIRES DU DIABLE. . . . .	3
LE PORT DE CAËTHIL. . . . .	1
LES PRÉTENDUS. . . . .	1
LES QUATRE ÉPOQUES. . . . .	1
LES QUATRE NAPOLITAINES. . . . .	2
LES QUATRE SŒURS. . . . .	1
UN RÊVE D'AMOUR — LA CHAMBRÈRE. . . . .	1
SATHANIEL. . . . .	1
SI JEUNESSE SAVAIT, SI VIEILLESSE POU- VAIT. . . . .	2
LE VICOMTE DE BÉZIERS. . . . .	1

ÉMILE SOUVESTRE vol.

LES ANGES DU FOYER. . . . .	1
AU BORD DU LAC. . . . .	1
AU BOUT DU MONDE. . . . .	1
AU COIN DU FEU. . . . .	1
CAUSERIES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. . . . .	3
CHRONIQUES DE LA MER. . . . .	1
LES CLAIRIÈRES. . . . .	1
CONFESSIONS D'UN OUVRIER. . . . .	1
CONTES ET NOUVELLES. . . . .	1
DANS LA PRAIRIE. . . . .	1
LES DERNIERS BRETONS. . . . .	2
LES DERNIERS PAYSANS. . . . .	1
DEUX MISÈRES. . . . .	1
LES DRAMES PARISIENS. . . . .	1
L'ECHELLE DE FEMMES. . . . .	1
EN FAMILLE. . . . .	1
EN QUARANTAINE. . . . .	1
LE FOYER BRETON. . . . .	2
LA GOUTTE D'EAU. . . . .	1
HISTOIRES D'AUTREFOIS. . . . .	1
L'HOMME ET L'ARGENT. . . . .	1
LOIN DU PAYS. . . . .	1
LA LUNE DE MIEL. . . . .	1
LA MAISON ROUGE. . . . .	1
LE MAT DE COGNAC. . . . .	1
LE MÉMORIAL DE FAMILLE. . . . .	1
LE MENDIANT DE SAINT-ROCH. . . . .	1
LE MONDE TEL QU'IL SERA. . . . .	1
LE PASTEUR D'HOMMES. . . . .	1
LES PÉCHÉS DE JEUNESSE. . . . .	1
PENDANT LA MOISSON. . . . .	1
UN PHILOSOPHE SOUS LES TOITS. . . . .	1
PIERRE ET JEAN. . . . .	1
RÉCITS ET SOUVENIRS. . . . .	1
LES BÉROUVES ET LES ELUS. . . . .	2
RICHE ET PAUVRE. . . . .	1
LE ROI DU MONDE. . . . .	2
SCÈNES DE LA CHOUANNERIE. . . . .	1
SCÈNES DE LA VIE INTIME. . . . .	1
SCÈNES ET RÉCITS DES ALPES. . . . .	1
LES SOIRÉES DE MEUDON. . . . .	1
SOUS LA TONNELLE. . . . .	1
SOUS LES FILETS. . . . .	1
SOUS LES OMBRAGES. . . . .	1
SOUVENIRS D'UN BAS-BRETON. . . . .	2
SOUV. D'UN VIEILLARD. La dernière étape. . . . .	1
SUR LA PELGUSE. . . . .	1
THÉÂTRE DE LA JEUNESSE. . . . .	1
TROIS FEMMES. . . . .	1
LA VALISE NOIRE. . . . .	1

MARIE SOUVESTRE

PAUL FERROLL, traduit de l'anglais. . . . .	1
---	---

DANIEL STAUBEN

SCÈNES DE LA VIE JUIVE EN ALSACE. . . . .	1
---	---

DE STENDHAL (H. BEYLE)

DE L'AMOUR. . . . .	1
CHRONIQUES ET NOUVELLES. . . . .	1
LA CHANTREUSE DE PARME. . . . .	1
CHRONIQUES ITALIENNES. . . . .	1
MÉMOIRES D'UN TOURISTE. . . . .	1
PROMENADES DANS ROME. . . . .	1
LE ROUGE ET LE NOIR. . . . .	1



EUGÈNE SUE	vol.
LA BONNE AVENTURE . . . . .	2
LE DIABLE MÉDECIN . . . . .	3
— ADELE VERNEUIL . . . . .	4
— CLEMENCE HERVE . . . . .	4
— LA GRANDE DAME . . . . .	4
LES FILS DE FAMILLE . . . . .	3
GILBERT ET GILBERTE . . . . .	3
LES SECRETS DE L'OREILLER . . . . .	3
LES SEPT PECHÉS CAPITAUX . . . . .	6
— L'ORGUEIL . . . . .	2
— L'ENVIE — LA COLÈRE . . . . .	2
— LA LUXURE — LA PARESSE . . . . .	4
— L'AVARICE — LA GOURMANDISE . . . . .	4

M <sup>me</sup> DE SURVILLE <small>déc. de BALZAC</small>	
BALZAC, SA VIE ET SES ŒUVRES . . . . .	4

FRANÇOIS TALON	
LES MARIAGES MANQUÉS . . . . .	4

É. TEXIER	
AMOUR ET FINANCE . . . . .	4

WILLIAM THACKERAY	
<i>Traduction W. Hughes</i>	

LES MÉMOIRES D'UN VALET DE PIED . . . . .	4
---	---

LOUIS ULBACH	
LES SECRETS DU DIABLE . . . . .	4
SUZANNE DUCHEMIN . . . . .	4
LA VOIX DU SANG . . . . .	4

JULES DE WAILLY FILS	vol.
SCÈNES DE LA VIE DE FAMILLE . . . . .	4

OSCAR DE VALLÉE	
LES MANIEURS D'ARGENT . . . . .	4

VALOIS DE FORVILLE	
LE COMTE DE SAINT-POL . . . . .	4
LE CONSCRIT DE L'AN VIII . . . . .	4
LE MARQUIS DE PAZAVAL . . . . .	4

MAX VALREY	
LES FILLES SANS DOT . . . . .	4
MARTHE DE MONTRUN . . . . .	4

V. VERNEUIL	
MES AVENTURES AU SÉNÉGAL . . . . .	4

LE DOCTEUR L. VÉRON	
CINQ CENT MILLE FRANCS DE RENTE . . . . .	4
MÉMOIRES D'UN BOURGEOIS DE PARIS . . . . .	5

CHARLES VINCENT ET DAVID	
LE TUEUR DE BRIGANDS . . . . .	4

FRANCIS WEY	
LES ANGLAIS CHEZ EUX . . . . .	4
LONDRES IL Y A CENT ANS . . . . .	4

## COLLECTION A 50 CENTIMES

Tous volumes format grand in-32, sur beau papier

UN ASTROLOGUE	vol.
LA COMÈTE ET LE CROISSANT. Présages et prophéties sur la Guerre d'Orient . . . . .	4

GUSTAVE CLAUDIN	
PALSAMBEU! . . . . .	4

M <sup>me</sup> LOUISE COLET	
QUATRE POÈMES couronnés par l'Académie . . . . .	4

ALEXANDRE DUMAS	
LA JEUNESSE DE PIERROT. Conte de fée . . . . .	4
MARIE DORVAL . . . . .	4

HENRY DE LA MADELÈNE	
GERMAIN BARBE-BLEUE . . . . .	4

MÉRY	
LES AMANTS DU VÉSUVE . . . . .	4

LÉON PAILLET	vol.
VOLEURS ET VOLÉS . . . . .	4

J. PETIT-SENN	
BLUETTES ET BOUQUETS . . . . .	4

NESTOR ROQUEPLAN	
LES COULISSES DE L'OPÉRA . . . . .	4

AURÉLIEN SCHOLL	
CLAUDE LE BORGNE . . . . .	4

EDMOND TEXIER	
UNE HISTOIRE D'HER . . . . .	4

H. DE VILLEMESSANT	
LES GANGANS . . . . .	4

WARNER	
SCHANYL, le Prophète du Caucase . . . . .	4

## COLLECTION FORMAT IN-32

1 FRANC LE VOLUME

Jolis volumes papier vélin

<b>ÉMILE AUGIER</b> vol.	<b>LARCHER ET JULIEN</b> vol.
LES PARIÉTAIRES. Poésies. . . . . 1	CE QU'ON A DIT DE LA FIDÉLITÉ et de L'INFIDÉLITÉ . . . . . 1
<b>BAISSAC</b>	<b>ALBERT DE LASALLE</b>
LES FEMMES DANS LES TEMPS ANCIENS. 1	HISTOIRE DES BOUFFES-PARIISIENS. . . . . 1
LES FEMMES DANS LES TEMPS MODERNES. 1	<b>ALFRED DE LÉRIS</b>
<b>H. DE BALZAC</b>	MES VIEUX AMIS. . . . . 1
LES FEMMES . . . . . 1	TROIS NOUVELLES ET UN CONTE. . . . . 1
<b>THÉODORE DE BANVILLE</b>	<b>ALBERT LHERMITE</b>
LES PAUVRES SALTIMBANQUES. . . . . 1	UN SCEPTIQUE S'IL VOUS PLAÎT. . . . . 1
LA VIE D'UNE COMÉDIENNE. . . . . 1	<b>M<sup>me</sup> MANNOURY-LACOUR</b>
<b>A. DE BELLOY</b>	ASPHODELES. . . . . 1
PHYSIONOMIES CONTEMPORAINES. . . . . 1	SOLITUDES. 2 <sup>e</sup> édition . . . . . 1
PORTRAITS ET SOUVENIRS . . . . . 1	<b>MÉRY</b>
<b>ALFRED BOUGEARD</b>	ANGLAIS ET CHINOIS. . . . . 1
LES MORALISTES OUBLIÉS. . . . . 1	HISTOIRE D'UNE COLLINE. . . . . 1
<b>ÉMILE DESCHANEL</b>	<b>MICHELET</b>
LE BIEN et LE MAL qu'on a dit des enfants. . . . . 1	POLOGNE ET RUSSIE. . . . . 1
HISTOIRE DE LA CONVERSATION. . . . . 1	<b>HENRY MONNIER</b>
LE MAL QU'ON A DIT DE L'AMOUR. . . . . 1	LES BOURGEOIS AUX CHAMPS. . . . . 1
<b>CHARLES DESMAZE</b>	GALERIE D'ORIGINAUX . . . . . 1
MAURICE QUENTIN DE LA TOUR. . . . . 1	LES PETITES GENS. . . . . 1
<b>XAVIER EYMA</b>	<b>CHARLES MONSELET</b>
EXCENTRICITÉS AMÉRICAINES . . . . . 1	LA CUISINIÈRE POÉTIQUE. . . . . 1
<b>OL. GOLDSMITH</b> Trad. Alph. Esquiros	<b>HENRY MURGER</b>
VOYAGE D'UN CHINOIS EN ANGLETERRE. 1	BALLADES ET FANTAISIES. . . . . 1
<b>LÉON GOZLAN</b>	PROPOS DE VILLE ET PROPOS DE THÉÂTRE. 1
BALZAC EN PANTOUFLES . . . . . 1	<b>EUGÈNE NOEL</b>
LES MAÎTRESSES A PARIS . . . . . 1	RABELAIS. . . . . 1
UNE SOIRÉE DANS L'AUTRE MONDE . . . 1	LA VIE DES FLEURS ET DES FRUITS . 1
<b>LE COMTE F. DE GRAMMONT</b>	<b>F. PONSARD</b>
COMMENT ON SE MARIE . . . . . 1	HOMÈRE. Poème . . . . . 1
COMMENT ON VIENT et COMMENT ON S'EN VA . . . . . 1	<b>JULES SANDEAU</b>
<b>CHARLES JOLIET</b>	LE CHATEAU DE MONTSABREY. . . . . 1
L'ESPRIT DE BIDEROT. . . . . 1	OLIVIER . . . . . 1
<b>LAURENT JAN</b>	***
MISANTHROPIE SANS REPENTIR . . . . . 1	PARIS CHEZ MUSARD. . . . . 1
<b>E. DE LA BÉDOLLIÈRE</b>	<b>P. J. STAHL</b>
HISTOIRE DE LA MODE EN FRANCE . . . 1	DE L'AMOUR ET DE LA JALOUSIE. . . . . 1
<b>A. DE LAMARTINE</b>	LES BIJOUX PARLANTS. . . . . 1
LES VISIONS. . . . . 1	L'ESPRIT DE VOLTAIRE. . . . . 1
	HIST D'UN PRINCE ET D'UNE PRINCESSE. 1

## OUVRAGES ILLUSTRÉS

### MISSION DE PHÉNICIE (1860-1861)

Par ERNEST RENAN. Planches exécutées sous la direction de M. THOIBIS, architecte. L'ouvrage se composera de 10 ou 12 livraisons. Chaque livraison, in-folio . . . . . Prix : 40 fr.

### VOYAGES ET AVENTURES DANS L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

Mœurs et coutumes des habitants — Chasses au Gorille, au Crocodile, au Léopard, à l'Éléphant, à l'Hippopotame, etc., par PAUL DU CHAILLU, membre correspondant de la Société géographique de New-York, de la Société d'histoire naturelle de Boston, et de la Société ethnographique américaine, avec illustrations et cartes. Édition française, revue et augmentée. 4 vol. grand in-8°. Prix broché, 45 fr.; demi-reliure chagrin, plats toile, doré sur tranches. . . . . Prix : 20 fr.

### VOYAGE DANS LES MERS DU NORD

A BORD DE LA CORVETTE LA REINE-HORTENSE

Par CHARLES EDMOND. 2<sup>me</sup> édition. 4 vol. grand in-8°, illustré de vignettes, de culs-de-lampe et de têtes de chapitres dessinés par KARL GIRARDET, d'après CH. GIRAUD. Prix broché : 15 fr.; demi-rel. chagrin, plats toile, doré sur tranches. Prix : 20 fr.

### ORATOIRE DE LA FAMILLE

Avec indulgences spéciales de S. S. le Pape PIE IX. Magnifique album in-folio, contenant les triptyques de Rubens et diverses compositions religieuses des grands maîtres, gravés par MM. Lagye, Gérard, Marche, Lacharlerie, Catenacci, Cabasson, Hebert et Pannemaker. Emboitage, toile. . . . . Prix : 15 fr.

### L'ASSEMBLÉE NATIONALE COMIQUE

180 dessins inédits de CHAM, texte par A. LIREUX. 4 vol. très-grand in-8°. Prix, broché : 14 fr.; demi-reliure chagrin, plats toile, doré sur tranches. . . . . Prix : 20 fr.

### JÉRÔME PATUROT A LA RECHERCHE DE LA MEILLEURE DES RÉPUBLIQUES

Par LOUIS REYBAUD, illustré par TONY JOHANNOT. 4 vol. très-grand in-8°, contenant 160 vignettes dans le texte et 30 types. Prix, broché : 45 fr.; demi-reliure chagrin, plats toile, doré sur tranches. . . . . Prix : 20 fr.

### LE FAUST DE GËTHE

Traduction revue et complète, précédée d'un Essai sur Goethe, par HENRI BLAZE; édition illustrée de 9 vignettes de TONY JOHANNOT et d'un nouveau portrait de Goethe, gravés sur acier par LANGLOIS, et tirés sur papier de Chine. 4 vol. gr. in-8°. Prix : broché, 8 fr.; demi-reliure chagrin, plats toile, doré sur tranches. Prix : 42 fr.

### THÉÂTRE COMPLET DE VICTOR HUGO

4 vol. gr. in-8°, orné du portrait de Victor Hugo et de 6 grav. sur acier, d'après les dessins de RAFFET, L. BOULANGER, J. DAVID, etc. Prix, broché : 6 fr. 50. Demi-reliure chagrin, plats toile, doré sur tranches. . . . . Prix : 44 fr.

### CONTES RÉMOIS

Par le comte DE CHEVIGNÉ. 4<sup>e</sup> édition, illustrée de 34 dessins de MEISSONIER. 4 joli volume format élzévirien (6<sup>e</sup> édit.), caractère du xvii<sup>e</sup> siècle, avec encadrements, édition tirée sur papier vergé par J. Claye. Prix : 5 fr. Quelques exemplaires ont été tirés sur papier de couleur. Prix : 40 fr. In-8° carré. Prix : 7 fr. 50. Il reste quelques exemplaires du même ouvrage, tirés sur grand raisin vélin, 20 fr.; sur papier de Hollande, gravures tirées à part sur papier de Chine. Prix : 60 fr.

### CONTES BRABANÇONS

Par CHARLES DE COSTER, illustrés par MM. DE GROUX, DE SCHAMPHELEER, DURWÉE, FÉLICIEN ROPS, VAN CAMP et OTTO VON THOREN, grav. par WILLIAM BROWN. 4 beau vol. in-8°. . . . . Prix : 5 fr.

### LE 101<sup>me</sup> RÉGIMENT

Par JULES NORIAC. 4 volume grand in-16, illustré de 84 dessins. Prix : 4 fr. 50. Demi-reliure chagrin, plats toile, doré sur tranches. . . . . Prix : 6 fr. 50.



CONTES D'UN VIEIL ENFANT

PAR FEUILLET DE CONCHES. 2<sup>e</sup> édition, imprimée avec le plus grand soin, illustrée de 35 gravures sur bois. 1 vol. grand in-8 jésus, papier de choix, glacé et satiné. Prix : broché, 8 fr. Richement relié, tranche dorée . . . . . Prix : 12 fr.

SCÈNES DU JEUNE AGE

PAR M<sup>ME</sup> SOPHIE GAY, illustrées de 12 belles gravures exécutées avec le plus grand soin. 1 vol. grand in-8. Prix : 6 fr. Demi-reliure chagrin, plats toile, tranche dorée. . . . . Prix : 10 fr.

LES AVENTURES DU CHEVALIER JAUFRE

PAR MARY LAPON, splendidement illustrées de 20 gravures sur bois tirées à part et dessinées par GUSTAVE DORÉ. 1 vol. grand in-8 jésus, papier glacé satiné. Prix : 7 fr. 50. Demi-reliure chagrin, plats toile, tranche dorée . . . . . Prix : 12 fr.

PARIS AU BOIS

PAR E. GOURDON, illustré de 16 gravures hors texte, par E. MORIN. 1 magnifique volume gr. in-8. Prix : 10 fr. Demi-reliure chagrin, plats toile, tranche dorée . . . . . Prix : 15 fr.

LA CHASSE AU LION

PAR JULES GÉRARD (*le Tueur de lions*). Ornée de 11 belles gravures et d'un portrait dessinés par GUSTAVE DORÉ. 1 vol. grand in-8 jésus. Prix, broché : 7 fr. 50. Demi-reliure chagrin, plats toile, tranche dorée. . . . . Prix : 12 fr.

FIERABRAS

PAR MARY LAPON. Imprimé avec le plus grand soin, illustré de 12 gravures sur bois tirées hors texte, dessinées par GUSTAVE DORÉ, et gravées par des artistes anglais. 1 volume grand in-8 jésus, papier de choix, glacé et satiné. Prix, broché : 7 fr. 50 c. Demi-reliure chagrin, plats toile, tranche dorée. . . . . Prix : 12 fr.

LE ROYAUME DES ENFANTS — SCÈNES DE LA VIE DE FAMILLE.

PAR M<sup>ME</sup> MOLINOS-LAFITTE. Illustré de 12 belles gravures par FATH. 1 vol. gr in-8. Prix : 6 fr. Demi-reliure chagrin, plats toile, tranche dorée. . . . . Prix : 10 fr.

LA DAME DE BOURBON

PAR MARY LAPON. 1 volume grand in-16, illustré de 45 dessins. . . . . Prix : 5 fr. Demi-reliure chagrin, plats toile, doré sur tranches. . . . . Prix : 7 fr.

NADAR JURY AU SALON DE 1857

4,000 COMPTES-RENDUS. 150 DESSINS. Prix : 1 fr.

ŒUVRES NOUVELLES DE GAVARNI

35 MAGNIFIQUES ALBUMS IN-FOLIO LITHOGRAPHIÉS ET IMPRIMÉS AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

PAR LEMERCIER

Chaque Album. 4 fr. La collection complète, reliée, demi-chagrin, toile rouge, dorée sur tranches. Prix : 160 fr.

LES PARTAGEUSES. 40 lithographies. . . . .	46 fr.
LES MARIS ME FONT TOUJOURS RIRE. 30 lithographies. . . . .	12
LES LORETTES VIEILLIES. 30 lithographies. . . . .	12
LES INVALIDES DU SENTIMENT. 30 lithographies. . . . .	12
HISTOIRE DE POLITIQUER. 30 lithographies. . . . .	12
LES PARENTS TERRIBLES. 20 lithographies. . . . .	8
PIANO. 10 lithographies. . . . .	4
LES BOHÈMES. 20 lithographies. . . . .	8
ÉTUDES D'ANDROGYNES. 10 lithographies. . . . .	4
LES ANGLAIS CHEZ EUX. 20 lithographies. . . . .	8
MANIÈRE DE VOIR DES VOYAGEURS. 10 lithographies. . . . .	4
LES PROPOS DE THOMAS VIRELOQUE. 20 lithographies. . . . .	8
HISTOIRE D'EN DIRE DEUX. 10 lithographies. . . . .	4
LES PETITS MORDENT. 10 lithographies. . . . .	4
LE MANTEAU D'ARLEQUIN. 10 lithographies. . . . .	4
LA FOIRE AUX AMOURS. 10 lithographies. . . . .	4
L'ÉCOLE DES DIERROTS. 10 lithographies. . . . .	4
CE QUI SE FAIT DANS LES MEILLEURES SOCIÉTÉS. 10 lithographies. . . . .	4
MESSIEURS DU FEUILLETON. 9 lithographies. . . . .	4

Outre les séries ci-dessus réunies comme reliure, chaque album broché, de 10 lithographies, se vend séparément 4 fr.

## LES GRANDES USINES

Par TURGAN. *Les grandes Usines* paraissent en livraisons de 46 pages grand in-8, imprimées avec luxe sur beau papier satiné, ornées de belles gravures et de dessins explicatifs, contenant l'histoire et la description d'une des grandes usines de France, ainsi que l'explication détaillée de l'industrie qu'elle représente.

Le 1<sup>er</sup> volume comprend : LES GOBELINS (3 livraisons) — LES MOULINS DE SAINT MAUR (1 livraison) — L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE (4 livraisons) — L'USINE DES BOUGIES DE CLICHY (1 livraison) — LA PAPETERIE D'ESSONNE (4 livraisons) — SÈVRES (4 livraisons) — L'ORFÈVRE CHRISTOFLE (3 livraisons).

Le 2<sup>e</sup> volume comprend : LES ÉTABLISSEMENTS DEROSENE ET CAIL (4 livraisons) — LA SAVONNERIE ARNAVON (4 livraisons) — LA MONNAIE (5 livraisons) — MANUFACTURE IMPÉRIALE DES TABACS (3 livraisons) — LITERIE TUCKER (1 livraison) — FABRIQUE DE PIANOS DE MM. PLEYEL, WOLF et c<sup>e</sup> (2 livr.) — FILATURE DE LAINE DE M. DAVIN (1 livr.).

Le 3<sup>e</sup> volume comprend : LA MANUFACTURE DES GLACES DE SAINT-GOBAIN (3 livraisons) — LES OMNIBUS DE PARIS (1 livraison) — L'USINE ÉLECTRO-MÉTALLURGIQUE D'AUTHEUIL (1 livraison) — CHARBONNAGE DES BOUCHES-DU-RHON (1 livraison) — BOULANGERIE CENTRALE de l'assistance publique de la Seine (2 livraisons) — LA FOUDRÉ, filature de coton (3 livraisons) — LES PÉPINIÈRES D'ANDRÉ LEROY, à Angers (4 livraisons) — L'USINE À GAZ DE LA COMPAGNIE PARISIENNE (2 livraisons) — L'USINE À GAZ, PORTATIF DE PARIS (1 livr.) — MANUFACTURE DE MM. THIERRY-MIEG et c<sup>e</sup>, à MULHOUSE, impression sur étoffes (1 livraison) — ACIÈRES JACKSON et c<sup>e</sup>, usines de Saint-Seurin; appareils Bessemer (1 livraison) — CRISTALLERIE DE BACCARAT (3 livraisons).

Le 4<sup>e</sup> volume comprend : LES ÉTABLISSEMENTS DE MM. DOLLFUS-MIEG et c<sup>e</sup> (4 livraisons) — MANUFACTURE DE TAPIS ET TAPISSERIES D'AUBUSSON (2 livraisons) — FABRIQUE D'OR, DE PLATINE ET D'ARGENT, en feuilles, en poudre et en coquille, maison Favrel et Cie. (1 livraison) — MANUFACTURE DE PAPIERS PRINTS DE MM. DESFOSSÉS et KARTH (1 livr.) — PARFUMERIE L.-T. PIVER (1 livraison) — ORGUE EXPRESSIF; MANUFACTURE ALEXANDRE PÈRE ET FILS (1 livraison) — FABRIQUE DE COUTELLERIE DE MM. MERMILLIOD, à CHATELLERAULT (1 livraison) — ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY (1 livraison) — HAUTS-FOURNEAUX, FORGES ET ACIÈRES Petit, Gaudet et Cie, à Vierzon (1 livraison) — MINES ET FONDERIES DE ZINC DE LA VIEILLE-MONTAGNE (2 livraisons) — FAÏENCERIE DE H. SIGNORET, à NEVERS (4 livraisons) — TEINTURERIE DE SOIE, GUINON, MARNAS ET BONNET, à LYON (1 livraison) — FABRIQUE DE BOUTONS CÉRAMIQUES DE M. BAPTE-ROSSÉS, à BRIARE (1 livraison) — IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE DE M. PAUL DUPONT; Paris-Clichy (2 livraisons).

Le 5<sup>e</sup> volume comprend : FABRIQUE DE SUCRE DE BETTERAVES (2 livraisons) — ÉTABLISSEMENTS MERCIER, à LOUVIERS (2 livraisons) — ÉTABLISSEMENTS CH. FLAVIGNY, à ELBEUF (4 livraisons) — ÉTABLISSEMENTS RAPHAËL RENAULT, à Louviers (3 livraisons) — FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN BOIS MASSIF DE MM. MAZAROT-RIBAILLIER et c<sup>e</sup> (1 livr.) — LA TAILLERIE DE DIAMANTS DE M. CÔSTER, à Amsterdam (2 livraisons) — FABRIQUE DE DENTELLES O. DE VERGNIES ET SŒURS (ancienne maison VANDERKELLEN-BRESSON, à Bruxelles (4 livraisons) — BRASSERIE PETERS, à Puteaux (1 livraison) — PLATRIÈRES DE VAUX, près Triel (1 livraison) — FABRIQUE DE RUBANS DE MM. GÉRENTET et COIGNET, à Saint-Etienne (1 livraison) — FABRIQUE D'ARMES DE L'ÉTAT, à Liège (1 livraison) — MANUFACTURE IMPÉRIALE D'ARMES DE GUERRE DE CHATELLERAULT (1 livraison).

Prix de chaque volume broché : 42 francs. Relié avec tranche dorée : 47 francs.

**Prix de chaque livraison : 60 centimes**

Les cinq volumes sont en vente.

## ALBUMS COMIQUES DE CHAM

Chaque Album, avec une jolie couverture gravée, contient 60 dessins d'Actualités.

**Prix de chaque Album : 1 franc**

Salmigondis — Macédoine — Saison de 1857 — Nouvelles pochades — Croquis de printemps — Revue du Salon — Olla Podrida — Emotions de chasse — L'Age d'argent — Paris s'amuse — Folies parisiennes — Un peu de tout — Fariboles — Parisiens et Parisiennes — Croquis variés — L'Arithmétique illustrée — Paris l'hiver — Croquis d'automne — Ces bons Parisiens — La Bourse illustrée — Le Bal masqué — Le Calendrier — Encore un Album — Nouveaux habits, nouveaux galons — Le Carnaval à Paris.



## CHANSONS POPULAIRES

## DES PROVINCES DE FRANCE

Notice par CHAMPFLEURY, avec accompagnement de piano par J.-B. WEKERLIN.  
Illustrations par MM. BIDA, BRAQUEMOND, CATENACCI, COUBET, FAIVRE, FLAMENG,  
FRANÇAIS, FATH, HANOTEAU, CH. JACQUE, ED. MORIN, M. SAND, STAAL, VILLEVILLIE.

1 magnifique volume grand in-4, illustré. Prix : 12 fr.

Demi-reliure chagrin, plats toile, doré sur tranches. Prix : 17 fr.

Les chansons populaires des Provinces de France sont divisées en 30 livraisons, dont chacune forme un tout complet et contient les chansons d'une province, elles se vendent séparément.

## Prix de chaque livraison : 50 centimes

1<sup>re</sup> liv. PICARDIE. La Belle est au jardin d'amour — La Ballade de Jésus-Christ — Le Bouquet de ma mie.

2<sup>e</sup> liv. FLANDRE. La Fête de Sainte-Anne — Le Hareng saur — Le Messenger d'amour.

3<sup>e</sup> liv. ALSACE. Le Jardin — Le Diablotin — La Chanson du hanneton.

4<sup>e</sup> liv. LANGUEDOC. Romance de Clotilde — Joli Dragon — Dans un jardin couvert de fleurs.

5<sup>e</sup> liv. NORMANDIE. En revenant des noces — Le Moulin — Ronde du pays de Gaux.

6<sup>e</sup> liv. BOURGOGNE. J'avais un' ros' nouvelle — Eho! Eho! Eho! — Voici venu le mois des fleurs.

7<sup>e</sup> liv. BERRY. La voilà, la jolie coupe — J'ai demandé-z'à la vieille — Petit soldat de guerre.

8<sup>e</sup> liv. GUYENNE et GASCOGNE. Michaut veillait — La Fille du président — Dès le matin.

9<sup>e</sup> liv. AUVERGNE. Bourrées de Chapdes Beaufort — Quand Marion s'en va-t-à l'ou — Bourrée d'Ambert.

10<sup>e</sup> liv. SAINTONGE, ANGOUMOIS et PAYS D'AENIS. La Femme du roulier — La petite Rosette — La Maitress' du roi céans.

11<sup>e</sup> liv. FRANCHE-COMTÉ. Au bois rossignolet — Les trois princesses — Paysan, donn'-moi ta fille.

12<sup>e</sup> liv. BOURBONNAIS. Mon père a fait bâtir Château — Jolie fille de la garde — Derrière chez nous.

13<sup>e</sup> liv. BÉARN. Belle, quelle souffrance — Pauvre brebis — Cantique antonain par Jeanne d'Albret.

14<sup>e</sup> liv. POITOU. Nous somm's venus vous voir — La v'nu' du mois de mai — C'est aujourd'hui la foire.

15<sup>e</sup> liv. TOURAINE, MAINE et PERCHE. La verdi, la verdon — La Violette — Su' l'pont du nord.

16<sup>e</sup> liv. NIVERNAIS. Lorsque j'étais petite — Quand j'étais vers chez mon père — J'étions trois capitaines.

17<sup>e</sup> liv. LIMOUSIN et MARCHÉ. Pourquoi me faire ainsi la mine? — Les scieurs de long — Quoiqu'en Auvergne.

18<sup>e</sup> liv. ANJOU. Nous sommes trois souverains princes — La chanson du Rémouleur — N'y a rien d'aussi charmant.

19<sup>e</sup> liv. DAUPHINÉ. J'entends chanter ma mie — La Pernelle — La Fille du général de France.

20<sup>e</sup> liv. BRETAGNE. A Nant's, à Nant's est arrivé — Rossignolet des bois — Ronde des filles de Quimperlé.

21<sup>e</sup> liv. LORRAINE. J'y ai planté rosier — Mon père m'envoie-t'à l'herbe — Le Rosier d'argent.

22<sup>e</sup> liv. LYONNAIS. Belle, allons nous éprouver — Nous étions dix filles dans un pré — Pingo les noix.

23<sup>e</sup> liv. ORLÉANAIS. Les Filles de Cerpeaux. — Le Piocheur de terre — Les Cloches.

24<sup>e</sup> liv. PROVENCE et COMTAT D'AVIGNON. Sur la montagne, ma mère — Sirvente contre Guy — Bonhomme, bonhomme.

25<sup>e</sup> liv. ILE-DE-FRANCE. Germiné — Chanson de l'aveine — Si le roi m'avait donné.

26<sup>e</sup> liv. ROUSSILLON. J'ai tant pleuré — Le changement de garnison — En revenant de Saint-Alban.

27<sup>e</sup> liv. CHAMPAGNE. Cécilia — Sur le bord de l'île — C'est le jour du gigotiau.

28<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> liv. PRÉFACE.

30<sup>e</sup> liv. TITRE, FRONTISPICE, TABLE et COUVERTURE.



## MUSÉE LITTÉRAIRE CONTEMPORAIN

CHOIX DES MEILLEURS OUVRAGES DES AUTEURS MODERNES

10 Centimes la Livraison — Format in-4° à 2 colonnes

ROGER DE BEAUVOIR		fr. c.	ALEXANDRE DUMAS (Suite)		fr. c.
LE CHEVALIER DE SAINT-GEORGES	—	90	GABRIEL LAMBERT	—	90
LE CHEVALIER DE CHARNY	—	90	GAULE ET FRANCE	—	90
<b>CHARLES DE BERNARD</b>			UN GIL-BLAS EN CALIFORNIE	—	70
UN ACTE DE VERTU	—	50	GEORGES	—	90
LA PEINE DU TALION	—	50	LA GUERRE DES FEMMES	—	65
L'ANNEAU D'ARGENT	—	50	HISTOIRE D'UN CASSE-NOISETTE	—	50
UNE AVENTURE DE MAGISTRAT	—	30	L'HOROSCOPE	—	90
LA CINQUANTAINE	—	50	IMPRESSIONS DE VOYAGE :		
LA FEMME DE QUARANTE ANS	—	50	UNE ANNÉE A FLORENCE	—	90
LE GENDRE	—	50	L'ARABIE HEUREUSE	—	2 10
L'INNOCENCE D'UN FORÇAT	—	30	LES BORDS DU RHIN	—	30
LE PERSÉCUTEUR	—	30	LE CAPITAINE ARÉNA	—	90
<b>CHAMPFLEURY</b>			LE CORRICOLO	—	65
LES GRANDS HOMMES DU			DE PARIS A CADIX	—	65
RUISSEAU	—	60	EN SUISSE	—	20
<b>LA COMTESSE DASH</b>			LE MIDI DE LA FRANCE	—	30
LES GALANTRIES DE LA COUR			QUINZE JOURS AU SINAI	—	90
DE LOUIS XV	—	3	LE SPERONARE	—	50
— LA RÉGENCE	—	90	LE KÉLOCÉ	—	65
— LA JEUNESSE DE LOUIS XV	—	90	LA VILLA PALMIÈRI	—	90
— LES MÂTRESSES DU ROI	—	90	INGÈNE	—	80
— LE PARC AUX CERFS	—	90	ISABEL DE BAVIÈRE	—	30
<b>ALEXANDRE DUMAS</b>			ITALIENS ET FLAMANDS	—	50
ACTÉ	—	90	IVANHOE de Walter Scott	—	70
AMAURY	—	90	JEHANNE LA PUCELLE	—	90
ANGE PITOU	—	80	LES LOUVES DE MACHECOUL	—	50
ASCANIO	—	50	MADAME DE CHANBLAY	—	50
AVENTURES DE JOHN DAYVS	—	80	LA MAISON DE GLACE	—	50
LES BALEINIERS	—	30	LE MAITRE D'ARMES	—	90
LE BATAARD DE MAULÉON	—	2	LES MARIAGES DU PÈRE OLIFUS	—	70
BLACK	—	90	LES MÉDICIS	—	70
LA BOULE DE NEIGE	—	90	MÉM. DE GARIBALDI. (Complet)	—	30
BRIG-A-BRAC	—	20	— 1 <sup>re</sup> série. (Séparément)	—	70
LE CAPITAINE PAUL	—	70	— 2 <sup>e</sup> série. ( — )	—	70
LE CAPITAINE RICHARD	—	90	MÉMOIRES D'UNE AVEUGLE	—	70
CATHERINE BLUM	—	70	MÉM. D'UN MÉDECIN — BALSAMO	—	4
CAUSERIES — LES TROIS DAMES	—	30	LE MENEUR DE LOUPS	—	90
CÉCILE	—	90	LES MILLE ET UN FANTÔMES	—	70
CHARLES LE TÈNÉRAIRE	—	30	LES MOHICANS DE PARIS	—	3 60
LE CHATEAU D'ÉPPSTEIN	—	50	LES MORTS VONT VITE	—	50
LE CHEVALIER D'HARMENTAL	—	50	NOUVELLES	—	50
LE CHEV. DE MAISON ROUGE	—	50	UNE NUIT A FLORENCE	—	70
LE COLLIER DE LA REINE	—	50	OLYMPÉ DE CLÈVES	—	60
LA COLOMBE — MURAT	—	50	OTHON L'ARCHER	—	50
LES COMPAGNONS DE JÉHU	—	80	LE PAGE DU DUC DE SAVOIE	—	70
LE COMTE DE MONTE-CRISTO	—	4	PASCAL BRUNO	—	50
LA COMTESSE DE CHARNY	—	50	LE PÂTEUR D'ASHBOURN	—	80
LA COMTESSE DE SALISBURY	—	50	PAULINE	—	50
LES CONFESIONS DE LA MARQUISE	—	70	LA PÊCHE AUX FILETS	—	50
CONSCIENCE L'INNOCENT	—	30	LE PÈRE GIGOGNE	—	50
LA DAME DE MONSOREAU	—	50	LE PÈRE LA RUINE	—	90
LA DAME DE VOLUPTÉ	—	30	LA PRINCESSE FLORA	—	70
LES DEUX DIANE	—	20	LES QUARANTE-CINQ	—	50
LES DEUX REINES	—	50	LA REINE MARGOT	—	65
DIEU DISPOSE	—	80	LA ROUTE DE VARENNES	—	70
LES DRAMES DE LA MER	—	70	LE SALTEADOR	—	70
LA FEMME AU COLLIER DE VE-			SALVATOR	—	4
LOURS	—	70	SOUVENIRS D'ANTONY	—	90
FERNANDE	—	90	SYLVANDIRE	—	90
UNE FILLE DU RÉGENT	—	90	LE TESTAMENT DE M. CHAUVELIN	—	70
LES FRÈRES CORSES	—	60			

ALEXANDRE DUMAS ( <i>Suite</i> )	fr. c.
LES TROIS MOUSQUETAIRES. . . . .	1 65
LE TROU DE L'ENFER . . . . .	> 90
LA TULIPE NOIRE. . . . .	> 90
LE VICOMTE DE BRAGELONNE. . . . .	4 75
LA VIE AU DÉSERT. . . . .	1 30
UNE VIE D'ARTISTE. . . . .	> 70
VINGT ANS APRÈS. . . . .	2 20

ALEXANDRE DUMAS FILS	
CÉSARINE . . . . .	> 50
LA DAME AUX CAMÉLIAS. . . . .	> 90
UN PAQUET DE LETTRES. . . . .	> 50
LE PRIX DE FIGERONS. . . . .	> 50

XAVIER EYMA	
LES FEMMES DU NOUVEAU-MONDE. . . . .	> 90

PAUL FÉVAL	
LES AMOURS DE PARIS. . . . .	1 30
LE BOSSU OU LE PETIT PARISIEN. . . . .	2 50
LE FILS DU DIABLE. . . . .	3 >
LE TUEUR DE TIGRES. . . . .	> 70

LÉON GOZLAN	
LES NUITS DU PÈRE-LACHAISE. . . . .	> 90

CHARLES HUGO	
LA BOHÈME DORÉE. . . . .	1 50

CH. JOBEY	
L'AMOUR D'UN NÈGRE. . . . .	> 90

ALPHONSE KARR	
FORT EN THÈME. . . . .	> 70
LA PÉNÉLOPE NORMANDE. . . . .	> 90
SOUS LES TILLEULS. . . . .	> 90

A. DE LAMARTINE	
LES CONFIDENCES. . . . .	> 90
L'ENFANCE. . . . .	> 50
GENEVIEVE. Hist. d'une Servante . . . . .	> 70
GRAZIELLA. . . . .	> 60
LA JEUNESSE. . . . .	> 60
RÉGINA . . . . .	> 50

FÉLIX MAYNARD	
L'INSURRECTION DE L'INDE. De Delhi à Cawnpore. . . . .	> 70

MÉRY	
UN ACTE DE DÉSÉPOIR. . . . .	> 50
LE BONHEUR D'UN MILLIONNAIRE. . . . .	> 50
LE CHATEAU DES TROIS TOURS. . . . .	> 70
LE CHATEAU D'UDOLPHE. . . . .	> 50
UNE CONSPIRATION AU LOUVRE. . . . .	> 70
LE DIAMANT A MILLE FACETTES. . . . .	> 60
LES NUITS ANGLAISES. . . . .	> 90
LES NUITS ITALIENNES. . . . .	> 90
SIMPLE HISTOIRE. . . . .	> 70

EUGÈNE DE MIRECOURT	
LES CONFESIONS DE NINON DE LENCLOS. . . . .	3 70

HENRY MURGER	
LES AMOURS D'OLIVIER. . . . .	> 30
LE BONHOMME JADIS. . . . .	> 30
MADAME OLYMPE. . . . .	> 50
LA MAÎTRESSE AUX MAINS ROUGES . . . . .	> 50
LE MANCHON DE FRANCINE. . . . .	> 30
SCÈNES DE LA VIE DE BOHÈME. . . . .	> 90
LE SOUPER DES FUNÉRAILLES. . . . .	> 50

JULES SANDEAU	
SACS ET PARCHEMINS. . . . .	> 90

EUGÈNE SCRIBE	fr. c.
CARLO BROSCHI. . . . .	> 50

FRÉDÉRIC SOULIÉ	
AU JOUR LE JOUR. . . . .	> 70
AVENT. DE SATURNIN FICHET. . . . .	1 30
LE BANANIER. . . . .	> 50
LA COMTESSE DE MONRION. . . . .	> 70
CONFESSION GÉNÉRALE. . . . .	1 80
LES DEUX CADAVRES. . . . .	> 70
LES DRAMES INCONNUS. . . . .	2 50
— LA MAISON N° 3, RUE DE PROVENÇE. . . . .	> 70
— LES AVENTURES D'UN CADET DE FAMILLE . . . . .	> 70
— LES AMOURS DE VICTOR BONSENNE . . . . .	> 70
— OLIVIER DUHAMEL. . . . .	> 70
EULALIE PONTOIS. . . . .	> 30
LES FORGERONS. . . . .	> 50
HUIT JOURS AU CHATEAU. . . . .	> 70
LE LION AMOUREUX. . . . .	> 30
LA LIONNE. . . . .	> 70
LE MAÎTRE D'ÉCOLE. . . . .	> 30
MARGUERITE . . . . .	> 50
LES MÉMOIRES DU DIABLE. . . . .	2 >
LE PORT DE CRETEIL. . . . .	> 70
LES QUATRE NAPOLITAINES. . . . .	1 70
LES QUATRE SŒURS. . . . .	> 50
SI JEUNESSE SAVAIT, SI VIEILLE SSE POUVAIT. . . . .	1 50

ÉMILE SOUVESTRE	
DEUX MISÈRES . . . . .	> 90
L'HOMME ET L'ARGENT . . . . .	> 70
JEAN PLEBEAU. . . . .	> 50
LE MENDIANT DE SAINT-ROCH. . . . .	> 70
PIERRE LANDAIS . . . . .	> 50
LES RÉPROUVÉS ET LES ÉLUS. . . . .	1 50
SOUVENIRS D'UN BAS-BRETON. . . . .	1 50

EUGÈNE SUE	
LES SEPT PÊCHÉS CAPITAUX. . . . .	5 >
— L'ORQUEIL . . . . .	1 50
— L'ENVIE . . . . .	> 90
— LA COLÈRE. . . . .	> 70
— LA LUXURE . . . . .	> 70
— LA PARESSE . . . . .	> 50
— L'AVARICE . . . . .	> 50
— LA GOURMANDISE . . . . .	> 50
LA BONNE AVENTURE. . . . .	1 50
GILBERT ET GILBERTTE . . . . .	2 70
LE DIABLE MÉDECIN. . . . .	2 70
— LA FEMME SÉPARÉE DE CORPS ET DE BIENS . . . . .	> 90
— LA GRANDE DAME. . . . .	> 50
— LA LORETTE . . . . .	> 30
— LA FEMME DE LETTRES . . . . .	> 90
— LA BELLE FILLE . . . . .	> 50
LES MÉMOIRES D'UN MARI. . . . .	2 70
— UN MARIAGE DE CONVENANCES. . . . .	1 50
— UN MARIAGE D'ARGENT . . . . .	> 90
— UN MARIAGE D'INCLINATION. . . . .	> 50
LES SECRETS DE L'OREILLER. . . . .	2 10
LES FILS DE FAMILLE. . . . .	2 70

VALOIS DE FORVILLE	
LE CONSCRIT DE L'AN VIII. . . . .	> 90



## BROCHURES DIVERSES

- ÉMILE AUGIER** fr. c.  
DISCOURS DE RÉCEPTION A L'ACADEMIE FRANÇAISE . . . . . 1 >
- LOUIS BLANC**  
LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER AU LUXEMBOURG . . . . . 1 >
- BLANQUI ET ÉMILE DE GIRARDIN**  
DE LA LIBERTÉ DU COMMERCE ET DE LA PROTECTION DE L'INDUSTRIE . . . 2 >
- H. BLAZE DE BURY**  
M. LE COMTE DE CHAMBORD — UN MOIS A VENISE . . . . . 1 >
- BONNAL**  
ABOLITION DU PROLETARIAT . . . . . 1 >  
LA FORCE ET L'IDÉE . . . . . 1 >
- G. BOULLAY**  
REORGANISATION ADMINISTRATIVE . . . 1 >
- CHAMPFLEURY**  
RICHARD WAGNER . . . . . 50
- RENÉ CLÉMENT**  
ÉTUDE SUR LE THÉÂTRE ANTIQUE . . . 1 >
- ATHANASE COQUEREL FILS**  
SERMON D'ADIEU prêché dans l'église de l'Oratoire . . . . . 50  
PROFESSION DE FOI CHRÉTIENNE . . . 50  
LE CATHOLICISME ET LE PROTESTANTISME considérés dans leur origine et leur développement . . . . . 1 >  
LE BON SAMARITAIN, sermon prêché en 1864, dans les églises de Lusignan et de Reims . . . . . 50  
L'ÉGOÏSME DEVANT LA CROIX, sermon sur Luc, prêché dans les églises de Vauvert, Anduze, Sommières, Uzès et Clairac . . . . . 50  
LES CHOSSES ANCIENNES ET LES CHOSSES NOUVELLES, sermon prononcé en 1864, dans les églises de Poitiers, Reims, Nîmes, Montpellier, Montauban et Lyon . . . . . 50  
LA SCIENCE ET LA RELIGION, sermon prêché en 1864, dans les églises de Nîmes et de Dieppe . . . . . 50
- L. COUTURE**  
DU BONA PARTISME DANS L'HISTOIRE DE FRANCE . . . . . 1 >  
DU GOUVERNEMENT HÉRÉDITAIRE EN FRANCE . . . . . 1 50
- UN CURÉ**  
A NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE . . . . . 1 >
- CHARLES DIDIER**  
QUESTION SIGILIENNE . . . . . 1 >  
UNE VISITE AU DUC DE BORDEAUX . . . 1 >
- ERNEST DESJARDINS**  
NOTICE SUR LE MUSÉE NAPOLÉON III et promenade dans les galeries . . . 50
- DUFAURE**  
DU DROIT AU TRAVAIL . . . . . 30
- ALEXANDRE DUMAS** fr. c.  
RÉVÉLATIONS SUR L'ARRESTATION D'ÉMILE THOMAS . . . . . 50
- ADRIEN DUMONT**  
LES PRINCIPES DE 1789 . . . . . 1 >
- LÉON FAUCHER**  
LE CRÉDIT FONCIER . . . . . 30
- OCTAVE FEUILLET**  
DISCOURS DE RÉCEPTION A L'ACADEMIE FRANÇAISE . . . . . 1 >
- LE MARQUIS DE GABRIAC**  
DE L'ORIGINE DE LA GUERRE D'ITALIE . 1 >
- ÉMILE DE GIRARDIN**  
L'ABOLITION DE L'AUTORITÉ . . . . . 1 >  
ABOLITION DE L'ESCLAVAGE MILITAIRE . 1 >  
AVANT LA CONSTITUTION . . . . . 50  
L'EXPROPRIATION ABOLIE PAR LA DETTE FONCIÈRE CONSOLIDÉE . . . . . 2 >  
LE GOUVERNEMENT LE PLUS SIMPLE . 1 >  
LA CONSTITUANTE ET LA LÉGISLATIVE . 1 >  
LE DROIT DE TOUT DIRE . . . . . 1 >  
L'ÉQUILIBRE FINANCIER PAR LA RÉFORME ADMINISTRATIVE . . . . . 1 >  
JOURNAL D'UN JOURNALISTE AU SECRET . 1 >  
LA NOTE DU XIV DÉCEMBRE . . . . . 1 >  
L'ORNÈRE DES RÉVOLUTIONS . . . . . 1 >  
LA PAIX. 2<sup>e</sup> édition . . . . . 1 >  
RESPECT DE LA CONSTITUTION . . . . . 1 >  
LE SOCIALISME ET L'IMPOT . . . . . 1 >  
SOLUTION DE LA QUESTION D'ORIENT . 2 50
- GLADSTONE**  
DEUX LETTRES au lord Aberdeen sur les poursuites politiques exercées par le gouvernement napoléonien . . . . . 1 >
- JULES GOUACHE**  
LES VIOLONS DE M. MARRAST . . . . . 50
- LE COMTE D'HAUSSONVILLE**  
CONSULTATION DE MM. LES BATONNIERS DE L'ORDRE DES AVOCATS . . . 1 >  
LETTRE AUX BATONNIERS DE L'ORDRE DES AVOCATS . . . . . 1 >  
M. DE CAVOUR ET LA CRISE ITALIENNE . 1 >
- LÉON HEUZEY**  
CATALOGUE DE LA MISSION DE MACÉDOINE ET DE THESSALIE . . . . . 50
- VICTOR HUGO ET CRÉMIEUX**  
DISCOURS SUR LA PEINE DE MORT (*Procès de l'Événement*) . . . . . 1 >
- LOUIS JORDAN**  
LA GUERRE A L'ANGLAIS. 2<sup>e</sup> édit. . . . 1 >
- LAMARTINE**  
DU DROIT AU TRAVAIL . . . . . 30  
LETTRE AUX DIX DÉPARTEMENTS . . . 30  
LA PRÉSIDENTE . . . . . 30  
DU PROJET DE CONSTITUTION . . . . . 30  
UNE SEULE CHAMBRE . . . . . 30
- ÉDOUARD LEMOINE**  
ABDICTION DU ROI LOUIS-PHILIPPE . . . 50
- JOHN LEMOINE**  
AFFAIRES DE ROME . . . . . 1 >



<b>A. LEYMARIE</b> fr. c	<b>H. PLANAVEGNE</b> fr. c
HISTOIRE D'UNE DEMANDE EN AUTORISATION DE JOURNAL. — Simple question de propriété. . . . . 2 >	NOUVEAU SYSTÈME DE NAVIGATION fondé sur le principe de l'invergenge des corps roulants sur l'eau 1 50
<b>ÉTIENNE MAURICE</b>	<b>A. PONROY</b>
DÉCENTRALISATION ET DÉCENTRALISATEURS. . . . . 1 >	LE MARÉCHAL BUGEAUD. . . . . 1 >
<b>LE COMTE DE MONTALIVET</b>	<b>F. PONSARD</b>
OBSERVATIONS SUR LE PROJET DE LOI RELATIF AUX CONSEILS-GENÉRAUX. 1 >	DISCOURS DE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE . . . . . 1 >
LE ROI LOUIS-PHILIPPE ET SA LISTE CIVILE . . . . . > 50	<b>PRÉVOST-PARADOL</b>
<b>LE BARON DE NERVO</b>	DE LA LIBERTÉ DES CULTES EN FRANCE. 1 >
L'ADMINISTRATION DES FINANCES SOUS LA RESTAURATION. . . . . 1 >	DEUX LETTRES SUR LA RÉFORME DU CODE PÉNAL. . . . . 1 >
LES FINANCES DE LA FRANCE SOUS LE RÈGNE DE NAPOLEÓN III. . . . . 1 >	LES ÉLECTIONS DE 1863. . . . . 1 >
<b>D. NISARD</b>	DU GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE ET DU DÉCRET DU 24 NOVEMBRE . . . 1 >
LES CLASSES MOYENNES EN ANGLETERRE ET LA BOURGEOISIE EN FRANCE. . . . . 1 >	QUELQUES RÉFLEXIONS SUR NOTRE SITUATION INTÉRIEURE. . . . . > 50
DISCOURS PRONONCÉ A L'ACADÉMIE FRANÇAISE en réponse au discours de réception de M. Ponsard. . . . 1 >	<b>ESPRIT PRIVAT</b>
<b>UN PAYSAN CHAMPENOIS.</b>	LE DOIGT DE DIEU. . . . . 1 >
A TIMON SUR son projet de Constitution . . . . . > 50	<b>ERNEST RENAN</b>
<b>CASIMIR PERIER</b>	CATALOGUE DES OBJETS PROVENANT DE LA MISSION DE PHÉNICIE. . . . > 50
LE BUDGET DE 1863. . . . . 1 >	<b>SAINT-MARC GIRARDIN</b>
LA RÉFORME FINANCIÈRE DE 1862. . 1 >	DU DÉCRET DU 24 NOVEMBRE OU de la réforme de la Constitution de 1852 . . . . . 1 >
<b>GEORGES PERROT</b>	<b>GEORGE SAND</b>
CATALOGUE DE LA MISSION D'ASIE-MINEURE . . . . . > 50	LA GUERRE . . . . . 1 >
<b>ANSELME PETETIN</b>	<b>G. SAND ET V. BORIE</b>
DE L'ANNEXION DE LA SAVOIE. 2 <sup>e</sup> éd. 1 >	TRAVAILLEURS ET PROPRIÉTAIRES. . 1 >
	<b>THIERS</b>
	DU CRÉDIT FONCIER. . . . . > 30
	LE DROIT AU TRAVAIL. . . . . > 30



## L'UNIVERS ILLUSTRÉ

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR SEMAINE  
*Chaque numéro contient 8 pages format in-folio (4 de texte et 4 de gravures)*

PRIX : 15 CENTIMES LE NUMÉRO

ABONNEMENT : UN AN, 15 FR. — SIX MOIS, 8 FR.

— Pour plus de détails, faire demander le prospectus —

## LE JOURNAL DU DIMANCHE

LITTÉRATURE — HISTOIRE — VOYAGES — MUSIQUE

15 vol. sont en vente. Chaque vol. format in-4, orné de 104 gravures. Prix 3 fr.

## LE JOURNAL DU JEUDI

LITTÉRATURE — HISTOIRE — VOYAGES

11 vol. sont en vente. Chaque vol. format in-4, orné de 104 gravures. Prix : 3 fr.

## LES BONS ROMANS

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

PAR VICTOR HUGO, ALEXANDRE DUMAS, GEORGE SAND, LAMARTINE, ALFRED DE MUSSET,  
 EUGÈNE SUE, FRÉDÉRIC SOULIÉ, ALPHONSE KARR, CH. DE BERNARD, ALEX. DUMAS FILS,  
 HENRY MURGER, HENRI CONSCIENCE, PAUL FÉVAL, ÉMILE SOUVESTRE, ETC., ETC.

11 vol. sont en vente. Chaque volume, format in-4, orné de 104 gravures. Prix : 3 fr.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS ILLUSTRÉ  
 ET ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE

Ouvrage qui peut tenir lieu de tous les vocabulaires et de toutes les encyclopédies  
**ENRICHÉ DE 20,000 FIG. GRAVÉES SUR CUIVRE PAR LES MEILLEURS ARTISTES**

Dirigé par **B. Dupin** de Vorrepière

ET RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES

169 livraisons à 50 centimes. Chaque livraison est composée de deux feuilles de texte  
 et contient la matière d'un volume in-8 ordinaire. L'ouvrage, composé en caractères  
 entièrement neufs et imprimé sur papier de luxe, forme deux magnifiques  
 volumes in-4. . . . . Prix, broché : 80 fr.

Demi-reliure chagrin, plats toile. . . . . Prix . . . . . 92 fr.

DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION  
 ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS

PAR

UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES

Deuxième Édition

Entièrement refondue, corrigée et augmentée de plusieurs milliers d'articles  
 tous d'actualité

16 volumes grand in-8°. Prix : 200 francs

## LES FIGURES DU TEMPS

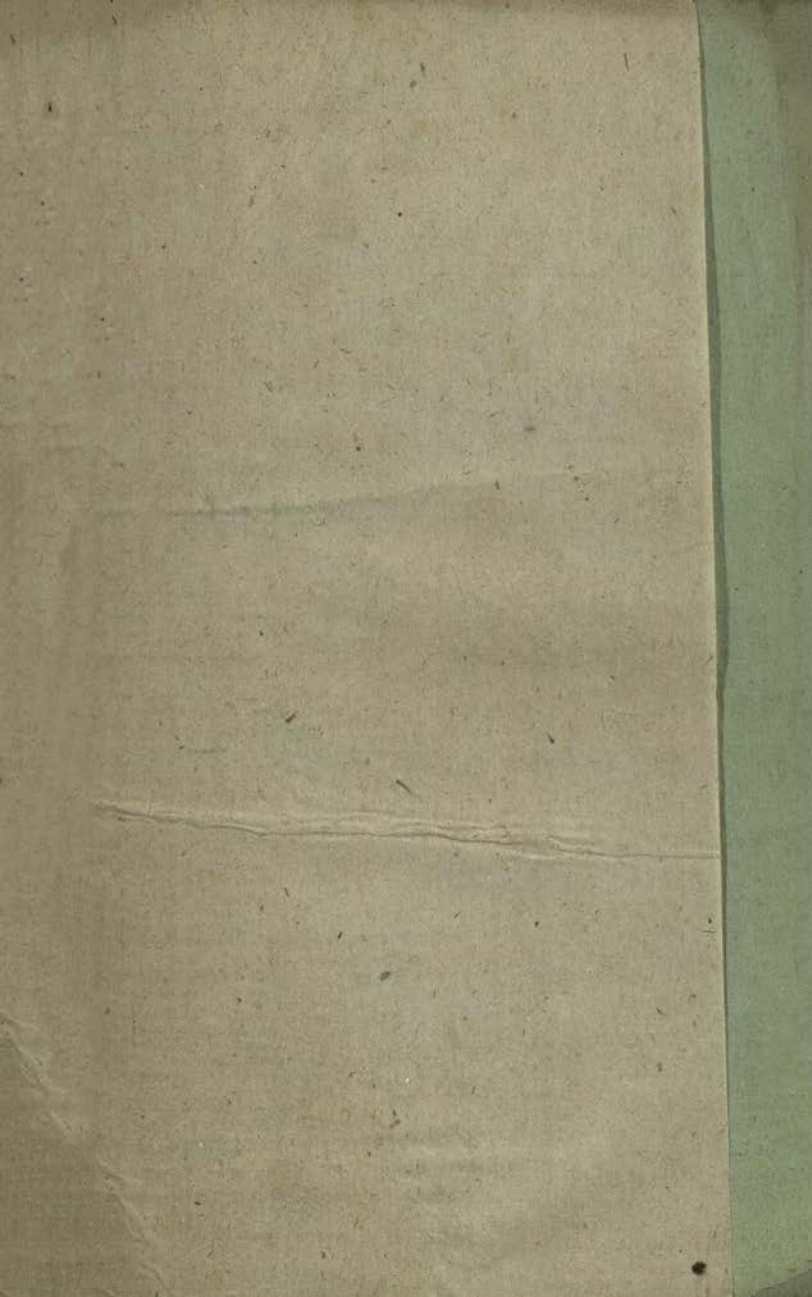
NOTICES BIOGRAPHIQUES

Par LEMERCIER DE NEUVILLE. Brochures grand in-18, avec des Photographies  
 DE PIERRE PETIT

Prix : 1 fr. chaque

M<sup>me</sup> HISTORI  
 GUSTAVE DORÉ

ROBERT HOUDIN  
 M<sup>me</sup> PETIPA





**ALEXANDRE DUMAS FILS**

Antoine. Avent. de 4 femmes. La Bolte d'argent. Dame aux Camélias. Dame aux Perles. Diane de Lys. Docteur Servans. Le Régent Mustel. Le Roman d'une Femme. 3 Hommes forts. La Vie à 20 ans.

**PAUL DELTUF**

Aventures parisiennes. Petits Malheurs d'une jeune Femme.

**CH. DICKENS (Trad. A. Pichot)**

Contes de Noël. Neveu de ma Tante.

**OCTAVE DIDIER**

Fille de roi. Mad. Georges.

**MAXIME DU CAMP**

Mémoires d'un Suicidé. Salon de 1857. Six Aventures.

**M. EDGEWORTH (Trad. Joussetin)**

Dans!

**GABRIEL D'ENTRAGUES**

Histoires d'Amour et d'Argent.

**ERCKMANN-CHATRIAN**

L'illustre docteur Mathéus.

**XAVIER EYMA**

Aventuriers et Corsaires. Femmes du Nouveau-Monde. Les Peaux Noires. Les Peaux Rouges. Roi des Tropiques. Le Trône d'argent.

**PAUL FÉVAL**

Alisia Paull. Les Amours de Paris. Berceau de Paris. Blanche fleur. Bossu ou le petit Parisien. Compagn. du silence. Dernières Fées. Fausseurs du roi. Fils du Diable. Tueur de Tigres.

**GUSTAVE FLAUBERT**

Madame Bovary.

**PAUL FOUCHER**

La Vie de plaisir.

**ARNOLD FRÉMY**

Les Conquêtes d'un Bohémien. Maîtresses parisiennes.

**GALOPPE D'ONQUAIRE**

Diable boiteux à Paris. — En province. — Au village. — Au château.

**THEOPHILE GAUTIER**

Constantinople. Les Grottesques.

**SOPHIE GAY**

Anstole. Comte de Guiche. Comt. d'Egmont. Duch. de Châteauroux. Ellénore. Faux Frère. Laure d'Estell. Léonie de Montbreuse. Malth. d'un Amant heureux. Mariage sous l'Empire. Marie de Mancini. Marie-Louise d'Orléans. Moqueuse amoureux. Physiologie du Ridicule. Salons célèbres. Souv. d'une vieille Femme.

**JULES GÉRARD**

La Chasse au lion. Oras de 12 dessins de Gust. Doré.

**GÉRARD DE NEURAL**

La Bohème galante. Les Filles du Marquis de Fayolis. Souvenirs lemaquis.

**ÉMILE DE GIRARDIN**

Emile.

**M<sup>me</sup> ÉMILE DE GIRARDIN**

Contes d'une Vieille Fille à ses neveux. Croix de Berny (avec Th. Gau-

tier, Méry et J. Sandeau.) Marguerite. M. le marquis de Pontanges. Nouvelles. Poésies complètes. Le vic. de Lamoury — Lettres parisiennes.

**GUÉTHE (Trad. N. Fournier)**

Werther. Notice de H. Heine. — Hermann et Dorothea. Notice de H. Blau.

**LÉON GOZLAN**

Baril de Poudre d'or. Comédie et les Comédiens. Dern. Sour grise. Dragon rouge. Emotions de Polydore Marasquin. Famille Lambert. Folle du logis. Médecin du Peq. Notaire de Chantilly. Nuits du Père-Larbaise.

**M<sup>me</sup> MANOEL DE GRANDFORT**

L'autre Monde.

**LÉON HILAIRE**

Nouvelles fantaisies.

**HILDEBRAND (Trad. Wacquier)**

Chambre obscure. Scènes de la Vie hollandaise.

**ARSÈNE HOUSSAYE**

L'Arçour comme il est. Femmes comme elles sont. La Vertu de Rosine.

**CHARLES HUGO**

Bobème dorée. Chaise de paille.

**F. VICTOR HUGO (traducteur)**

Le Faust anglais de Marlowe. Sonnets de Shakespeare.

**F. HUGONNET**

Souven. d'un Chef de bureau arabe.

**JULES JANIN**

L'Âne mort. Le Chemin de travers. Cœur pour 2 amours. La Confession.

**CHARLES JOBEY**

L'Amour d'un Nègre.

**PAUL JUILLERAT**

Les Deux Balcons.

**ALPHONSE KARR**

Agathe et Cécile. Chemin le plus court. Clotilde. Clovis Gosselin. Contes et Nouvelles. Devant les Tisons. Famille Alsac. Les Femmes. Encore les Femmes. Feu Bressier. Les Fleurs. Geneviève. Guépes. Hortense. Menus propos. Midi à 14 heures. Pêche en eau douce et en eau salée. La Pinélope Normande. Poignée de Vérités. Prom. hors de mon Jardin. Raoul. Rosa noires et Rosa bleues. Les Soirées de Sainte-Adresse. Sous les Orangiers. Sous les Tilleuls. 300 pages. Voyage autour de mon Jardin.

**KAUFFMANN**

Prillat le Menuisier.

**L. KOMPERT (Trad. D. Stauben)**

Juifs de la Bobème. Scén. du Ghetto.

**DE LACRETELLE**

La Porte aux Chevaux.

**M<sup>me</sup> LAFARGE, née M. Capelle**

Heures de Peison.

**G. DE LA LANDELLE**

Les Passagers.

**CHARLES LAFONT**

Les Légendes de la Charité.

**STEPHEN DE LA MADELAINE**

Le Secret d'une Renommée.

**JULES DE LA MADELÈNE**

Ames en peine. Marquis des Sa-

**A. DE LAMARTINE**

Antar. Bossuet. Christ. Colomb. éron. Confidences. Le Conseil peuple. Cromwell. Fénelon. Genève. Graciosa. Guillaume Tell. III et Abelard. Homère et Socrate. J. d'Arc. Jacquard. Mme de Sév. Nelson. Regina. Rustem. Tons Louverture.

**L'ABBÉ DE LAMENNAIS**

Le Livre du Peuple, avec étas M. B. Bann. Paroles d'un Cr avec étude de M. Sainte-Beuve.

**VICTOR DE LAPRADE**

Psyché.

**CHARLES DE LA ROUNAT**

La Comédie de l'amour.

**THÉOPHILE LAVALLÉE**

Histoire de Paris.

**CARLE LEDHUY**

Capit. d'Aventures. Le fils Ma

**LÉOUZON LE DUC**

L'Empereur Alexandre II.

**LOUIS LURINE**

Ici l'on aime.

**FÉLICIEN MALLEFILLE**

Le capit. Laroze. Marcel. Mém don Juan. Monsieur Corbeau.

**CH. MARCOTTE DE QUIVIÈRES**

Deux Ans en Afrique.

**MARIVAUX**

Théâtre. Notice de F. de St-Flo-

**X. MARMIER**

Au bord de la Néva. Dames de mes. Grande Dame russe. Hist. amandes et scandineves.

**LE DOCTEUR FÉLIX MAYNARD**

Un Drame dans les mers boréales. Journal d'une Dame anglaise. Voyages et Aventures au Chili.

**CAP. MAYNE-REID (Tr. A. Buret)**

Les Chasseurs de chevelures.

**MÉRY**

André Chénier. Chasse au Chat. Chât. des 3 Tours. Chât. vert. Concession au Léon. Dammés de l'Hist. de famille. Une Nuit du Nuits anglaises—d'Orient—Italiennes—parisiennes.—Salons et Souvenirs de Paris.

**PAUL MEURICE**

Des Tyrans de village.

**PAUL DE MOLÈNES**

Avent. du Temps passé. Cérémonie. Récit du temps. Chroniq. contemporaine. Hist. intimes. Hist. sentiment. et politique. Mém. d'un Gentil. du siècle dernier.

**MOLIÈRE**

Oeuvres complètes, publiées par Émile Chartes.

Le Catalogue complet de la maison Michel Lévy frères sera envoyé (franco) à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.